This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

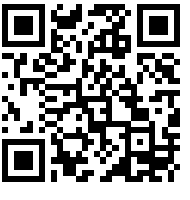

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

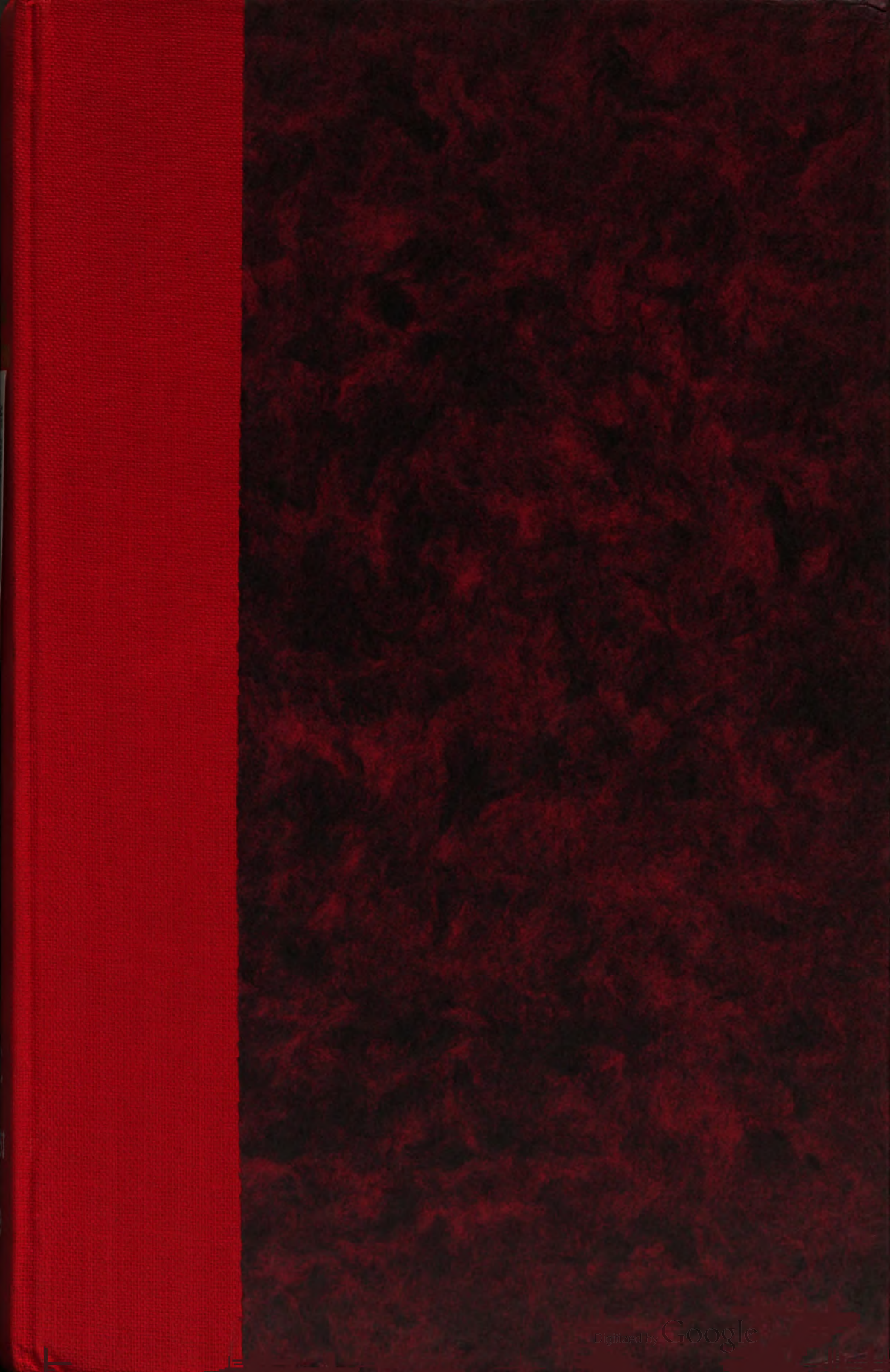

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

29e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

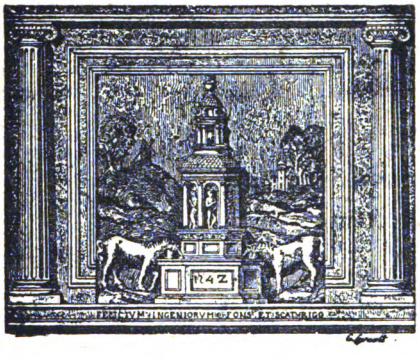

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : PLACE THIVERÇAY

PARIS
E. LECHEVALLIER
16, Rue de Savoie

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
9, Rue des Loges

1916

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

DC611
P731R4
v.29

REVUE

DU

BAS-POITOU

036

Digitized by Google

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

9, rue des Loges (près le nouveau Pont des Sardines)

Digitized by Google

PAGES D'ACTUALITÉ

LE CONFLIT ORIENTAL

Notre très distingué compatriote et ami M. Joseph Aulneau veut bien faire à la Revue du Bas-Poitou, *le grand honneur de lui accorder la primeur des nouvelles et magnifiques pages qui doivent prendre place en tête de la 2e édition de son remarquable ouvrage sur la* **Turquie et la Guerre.** *Nous l'en remercions de tout cœur.*

R. V.

Des événements importants viennent de se dérouler en Orient. L'expédition des Dardanelles n'a pas donné en Mars 1915, lors de l'attaque de la flotte, puis en Juin, après le débarquement du corps expéditionnaire, les résultats qu'on attendait. L'entreprise, tentée depuis neuf mois par les Alliés pour prendre Constantinople, échouait. La Bulgarie attaquait la Serbie de concert avec les Austro-Allemands, et celle-ci était envahie, tandis que les Alliés envoyaient à Salonique des troupes qui ne pouvaient rejoindre l'armée serbe au moment propice. La Grèce, ne respectant pas le traité signé avec la Serbie (1913), abandonnait son alliée ; elle précipitait ainsi la défaite des Serbes. La Roumanie restait neutre, quoiqu'elle eût réglé et garanti avec la Grèce et la Serbie par le traité de Bucarest, le statut politique de la Péninsule. Le vaillant Monténégro lui-même, que les assauts

Digitized by Google

répétés de l'Islam au cours des siècles, n'ont pu ébranler, succombe. L'Albanie est menacée par l'Autriche, et la côte orientale de l'Adriatique peut passer entièrement dans ses mains. L'Empire austro-hongrois deviendrait ainsi le maître de cette mer où naquit jadis la grandeur de Rome. Voilà dans les Balkans le bilan de ces derniers mois de guerre.

Or, la prise de Constantinople, en Avril dernier, eût entraîné les Balkaniques qui attendaient avec anxiété le dénouement. Les Russes étaient alors dans les Karpathes ; ils auraient reçu aisément par les Détroits devenus libres les munitions qui leur manquaient, et la défaite des Turcs aurait délivré les armées du Tsar qui luttaient dans le Caucase. Les difficultés rencontrées par les Alliés montrent à quel point il était important pour eux d'imposer leur volonté à la Turquie lors de l'entrée du *Gœben* et du *Breslau*, comme l'autorisaient les traités. A cette époque, les Allemands n'ayant pas encore fortifié les Détroits, le succès des Alliés était certain ; une attaque hardie, en temps opportun, pouvait livrer les Dardanelles. En Septembre cependant, la Turquie était épuisée par la lutte qu'elle venait de soutenir. La situation était devenue si critique qu'il était urgent pour l'Allemagne d'intervenir. Cette intervention était pour elle d'une importance capitale.

La voie naturelle qui mène de Berlin à Constantinople passe par la Serbie. Si l'Allemagne l'attaque pour voler au secours de la Turquie, que fera la Bulgarie sollicitée également et par les Empires du Centre et par les Alliés ? Elle ne peut rester neutre, car les Allemands exigeront le passage. Chaque mois, la pression germanique s'est faite de plus en plus forte à Sofia ; il faut alors que les Bulgares prennent parti. Vont-ils se ranger du côté des Alliés et quelles seront leurs exigences ? Ils demanderont à la Grèce, qui a un traité d'alliance avec la Serbie, la neutralité et au besoin des concessions territoriales ; ils réclameront la Macédoine, toute la Macédoine et non pas seulement quelques portions du domaine ! Là sont aujourd'hui leurs intérêts essentiels, puisque Constantinople leur est interdit. Du reste le person-

Digitized by Google

nel qui gouverne à Sofia est macédonien ; ses ambitions n'ont pas de limites. Il veut agrandir la Bulgarie ; mais il ne faut pas que les autres Etats s'agrandissent également. Il n'y a pas place à la fois pour une grande Bulgarie et pour une grande Serbie. Or la Bulgarie tend à l'hégémonie dans les Balkans, de la mer Noire à la mer Egée, et s'appuie sur l'Allemagne pour réaliser ses vues. Les gouvernants bulgares, depuis le mois d'Août 1914, croient à la victoire germanique. Pour eux la force seule parle en Orient.

Depuis longtemps, la Bulgarie était inféodée à l'Autriche. L'indépendance bulgare n'a-t-elle pas été proclamée après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et après un séjour du Tsar Ferdinand à Vienne ? Il y avait des raisons à cette intimité austro-bulgare. L'Autriche poursuivait l'écrasement de la Serbie, obstacle à sa marche vers Salonique. La Bulgarie, qui l'avait vaincue en 1885 et avait été battue par elle en 1913, en convoitait les dépouilles. Les visées sont identiques. Dès lors, les deux puissances devaient s'entendre. L'Autriche n'avait-elle pas poussé la Bulgarie contre la Serbie en Juin 1913 (29 Juin) ? Depuis cette époque, il existait, entre les deux puissances, un traité dont l'Allemagne chercherait évidemment à profiter. La Bulgarie va se trouver ainsi en opposition directe avec la grande puissance slave, la Russie, et avec les Alliés. A plusieurs siècles de distance, les mêmes luttes qui ont présidé à la naissance et à la décadence des empires balkaniques du Moyen-Age se renouvellent. Il faut chercher la cause de tels conflits dans l'intérêt immédiat de ces peuples qui, seul, dirige leur politique : trop souvent nous affectons de l'ignorer.

C'est encore pour se garantir contre les trois autres puissances balkaniques, que la Bulgarie s'est rapprochée de la Turquie depuis Octobre 1913. La guerre de 1913 et le traité de Bucarest devaient provoquer fatalement un nouveau conflit. Qui en pâtirait, sinon la Serbie et la Grèce, l'une détenant la Macédoine et l'autre les grands ports sur la Méditerranée : Salonique, Cavalla, que la Bulgarie voulait acquérir pour réaliser ses aspi-

Digitized by Google

rations nationales ? Ainsi l'équilibre politique dans les Balkans, sous la forme d'accords, s'était effondré avec le traité de Bucarest, et la Macédoine, cause de dissolution de l'Empire Turc, restait la pomme de discorde entre les petits Etats. « Toutes les pensées de la Bulgarie sont tournées vers la Macédoine ; le peuple bulgare est unanime à revendiquer cette province qui est notre Alsace-Lorraine à nous », disait le président du Conseil bulgare, M. Radoslavof, le 19 Juillet (*Temps* du 20 Juillet). Il déclarait que des négociations officielles étaient en cours, l'une avec la Quadruple-Entente, l'autre avec les Turcs, au sujet du chemin de fer de la Thrace, et il faisait remarquer que « l'armée bulgare reconstituée, plus forte que jamais, était prête pour toutes les éventualités ». Les Alliés étaient avertis. La neutralité bulgare allait prendre fin ; les hommes politiques bulgares le déclaraient eux-mêmes.

Depuis les premiers mois de la guerre, la Bulgarie négociait un accord avec la Turquie, aux termes duquel elle obtiendrait, dans la région de la Maritza, une rectification de frontières lui assurant la libre disposition du chemin de fer de Dédéagatch. Elle recevrait ainsi le prix de sa neutralité. Mais ces acquisitions laissaient supposer davantage. Le protocole de cession ne fut définitivement signé que dans la nuit du 22 au 23 Septembre au lieu du 21 Septembre, comme il en avait été décidé, à la suite d'objections soulevées par les délégués turcs ; auparavant, le 22 Septembre, avait lieu la mobilisation bulgare. La date de la remise de la ligne du chemin de fer avait été fixée au 22 Septembre, celle de la remise du territoire attribué par l'accord à la Bulgarie au 28 Septembre ; l'accord turc et la mobilisation bulgare se trouvaient liés ; la mobilisation bulgare devait être achevée pour le 27 Septembre ; entre ces différentes dates (22 Septembre-27 Septembre), la Bulgarie pouvait continuer ses négociations avec l'Entente.

Or, l'accord turco-bulgare, conclu sous les auspices de l'Allemagne, n'était qu'une partie d'un accord plus général d'après lequel la Bulgarie devait attaquer la Serbie pour permettre l'en-

Digitized by Google

trée en scène de l'armée austro-allemande. Cependant elle hésita, pourquoi ? Elle ne se pressait pas de signer le décret de mobilisation ; voulait-elle l'ajourner *sine die*, attendant d'autres concessions soit de l'Entente, soit des Empires du Centre ? Il fallut une énergique pression des Turcs. Pas de décret de mobilisation, pas de signature du protocole de cession des territoires. Alors, dans la nuit du 22 Septembre, le décret de mobilisation parut et les Turcs signèrent. Le plan minutieusement étudié à Berlin s'exécutait dans tous ses détails.

La rupture officielle des Alliés avec le royaume bulgare est du 5 Octobre. Entre le 21 Septembre et le 5 Octobre, la Serbie pouvait attaquer la Bulgarie en pleine mobilisation ; les Alliés l'en empêchèrent. Elle s'abstint de toute agression, et reçut la première les coups qui lui étaient destinés. Tragique destin que celui de ce peuple qui, de nouveau, à près de 400 ans de distance, voit son territoire dévasté.

Dans les Balkans, se joue à l'heure actuelle le sort de nos positions traditionnelles en Turquie d'Asie, des possessions britanniques en Egypte, le sort de l'Asie Mineure. La poussée allemande vers l'Orient, le *Drang nach Osten*, s'accomplit. La Serbie lui fermait la route. Elle formait le bastion qui défendait les approches du Balkan oriental et de l'Asie. C'est pourquoi l'existence de la Serbie était capitale pour la Triple-Entente ; la voici abattue et la jonction par voie ferrée s'opère : Constantinople, Sofia, Vienne, Berlin.

A-t-on calculé pour l'avenir de l'Europe les conséquences de la domination germanique sur les rives du Vardar, sur les côtes de la Méditerranée, sur les territoires ottomans ? L'Europe a lutté pendant des siècles pour briser toute suprématie qui la menaçait. Aujourd'hui se constituerait un empire qu'aucun souverain n'avait pu fonder depuis Constantin, puisqu'il s'étendrait, soit par conquête immédiate, soit par extension d'influence, de la Baltique au golfe Persique. De plus, si les Impériaux possédaient les ports de la mer Egée, qu'adviendrait-il de la liberté des rela-

Digitized by Google

tions commerciales en Méditerranée. Notre trafic avec l'Algérie et le Maroc serait lui-même menacé.

L'étincelle qui a embrasé l'Europe est partie des Balkans, voici que la guerre y revient. Une fois de plus apparaît la force du lien qui unit les affaires d'Occident aux affaires d'Orient ; les unes sont dans la dépendance des autres. Il est de nécessité impérieuse, pour sauvegarder l'indépendance de l'Europe et son équilibre politique, de régler la question d'Orient au profit des puissances libérales contre les puissances qui méconnaissent les droits des peuples.

L'Allemagne qui jadis avait combattu le Turc le soutient aujourd'hui pour les besoins de sa politique. Il devient pour elle un moyen d'imposer sa loi à l'Orient, de puiser là-bas hommes, vivres, métaux, ressources de toutes sortes. Ne pouvant battre l'Angleterre sur mer, elle cherche, comme Napoléon, mais avec d'autres procédés, à opérer contre elle une puissante diversion. Le plan des Austro-Allemands, indiqué à plusieurs reprises au cours de cet ouvrage, se précise : soustraire les Balkans à l'influence slave pour y étendre la domination germanique atteindre, la Méditerranée, gouverner l'Asie Mineure, occuper la route des Indes. Les conséquences en seraient incalculables. Il faut que l'invasion soit enrayée. Seule la victoire des Alliés affranchira les races opprimés et libérera l'Orient du joug teuton.

J. AULNEAU.

Digitized by Google

Les Origines et les Responsabilités

DE

L'INSURRECTION VENDÉENNE [1]

Les causes mêmes lointaines de l'Insurrection Vendéenne — puisqu'Insurrection il y a — sont connues et jugées depuis longtemps par quiconque a seulement consenti à lire et à raisonner de bonne foi l'énorme amoncellement de dossiers établis depuis 127 ans. Si l'on veut comprendre la question, il faut la prendre *ab ovo* et ne pas négliger même les élucubrations, si extravagantes soient-elles, sorties de la plume des hommes les plus surexcités par leurs passions. Sans vouloir s'arrêter plus que de raison aux Rapports, aux Notes ou aux Mémoires, tous plus apologétiques les uns que les autres et tendancieux, des Barrère, des Choudieu, des Richard, des Hentz, des Francastel, des Mercier du Rocher, des Vial, des Leclerc et autres Larevellière-Lépeaux ou successdanés de ceux-ci, qui cherchaient seulement une justification de leur conduite, nous avons, dès l'abord, assez de documents manuscrits et imprimés pour nous faire une opinion complète de la situation. Les hommes — je veux parler seulement de ceux

(1) A propos d'une publication récente : *Les Origines de la Guerre de Vendée*, par Henry Jagot. — Paris, Champion, 1914, un vol. in-8.

Digitized by Google

ayant conservé une honnêteté relative — qui se sont montrés les plus ardents ennemis des Vendéens, ont été obligés de reconnaître combien furent grande la tolérance, la patience et la longanimité des populations de l'Ouest en présence des taquineries, des provocations, j'ajouterai des persécutions, dont elles furent l'objet, avant de se laisser aller à une opposition irréductible. La Vendée est longue à prendre un parti à écrit, après 1832, l'un de ses plus loyaux adversaires, qui connaissait bien nos régions. Le paysan hésite, tourne et retourne en son esprit ce qu'il a vu et compris. C'est que, lorsqu'il a décidé dans sa conscience ce qu'il considère devoir être fait, il n'hésite plus. La Vendée, quand elle a pris une décision, agit et meurt sans regarder en arrière (1).

Le général Dermoncourt ne s'y est pas trompé. Il en était de même lors du soulèvement général, en 1793. Si on étudie les origines de la « Grande Guerre » contre la Révolution, il faut reconnaître tout d'abord que les Vendéens de 1791-1796, avaient le même tempérament que leurs fils de 1831-1832.

Un écrivain de toute dernière heure, dont l'étude n'est guère qu'une condensation un peu trop incomplète de ce qui fut publié avant lui, vient encore d'en fournir la démonstration. Si je rassemble mes souvenirs de jeunesse, je me rappelle avoir rencontré autrefois en Anjou, il y a bien 35 ou 38 ans, un garçon vigoureux, les Montmartrois diraient un costaud, aux gestes violents, bien planté sur des jambes assez courtes, le buste épais, surmonté d'une tête ronde intelligente, aux yeux interrogateurs, auréolée d'une chevelure aux boucles rebelles, qu'il parvenait mal à ordonner.

C'était alors un propagandiste militant, d'opinions qui nous paraissaient fortement avancées. Il les exposait avec une faconde, une fougue qui allait parfois jusqu'à la virulence. Naturellement il admettait comme paroles d'Evangile — si j'ose ainsi parler — les théories qu'il avait reçues toutes faites de ses maîtres politiques, notamment sur les guerres de la Vendée et sur les causes originelles de celles-ci. Inutile d'ajouter que toute l'Insurrection, à ses yeux, provenait de la méchanceté des nobles et des prêtres

(1) Général Dermoncourt. *La Vendée et Madame*. Paris 1833.

Digitized by Google

enragés, bien à tort, contre les idées généreuses des coryphées du Nouveau Régime à leur endroit.

On me dit que ce polémiste n'est autre que l'auteur du livre dont je m'occupe aujourd'hui. A en juger par celui-ci, il faut reconnaître que le travail, la réflexion, l'âge aussi, sans doute, ont amené M. Jagot à une plus juste compréhension des causes éloignées et prochaines qui déterminèrent le soulèvement des provinces de l'Ouest contre la Révolution. Avec la plus grande honnêteté, il proclame avoir abordé « l'étude des *Origines de la Guerre de Vendée*, avec la sincère opinion que ce grand mouvement, sans se rattacher en aucune façon à la conspiration de Bretagne, avait pris sa source dans les provocations et les menées de la noblesse et du clergé ». Ses lectures et ses recherches si écourtées qu'elles aient été, et aussi ses méditations, l'ont amené peu à peu à « une certitude absolue » tout opposée. Et il a le mérite, certainement très grand, de le déclarer sans ambages, dès le début (1).

Beauchamp (2) n'a fait sur ce sujet que répéter les âneries de quelques révolutionnaires dont je viens de citer les plus marquants. Il a été, du reste, assez sévèrement relevé par le célèbre abbé Bernier (3) de douteuse mémoire, sur les manuscrits duquel, une tradition sérieuse veut qu'il ait établi son ouvrage.

En lisant Cavoleau (4), Bourniseaux (5), la marquise de la Rochejaquelein (6), Savary (7), Thiers (8), Louis Blanc (9), Gellusseau (10), Joseph Clémanceau (11), l'abbé Deniau, première

(1) H. Jagot. *Loc. cit.*, VII.

(2) *Notes manuscrites sur un exempl. de Beauchamp*, publiées par M. l'abbé Uzureau.

(3) Beauchamp. *Histoire de la guerre de la Vendée et des Chouans.*

(4) *Statistique du département de la Vendée.*

(5) *Histoire complète des guerres de la Vendée.*

(6) *Mémoires*, I^re^ édition. Pourquoi celle-là, quand l'édition originale donnée en 1889 par le dernier du nom était à la disposition de l'auteur ?

(7) *Guerre des Ve déens et des Chouans contre la République française.*

(8) *Histoire de l'Empire.*

(9) *Histoire de la Révolution.*

(10) Gellusseau. *Histoire de Cholet et de son industrie.*

(11) *Histoire de la guerre de Vendée*, publiée par l'abbé Uzureau.

Digitized by Google

manière (1), Chassin (2), Célestin Port (3), M. le chanoine Uzureau (4), mon très distingué et érudit confrère M. René Blachez (5), et quelques autres de moindre importance, M. Jagot s'est persuadé fort heureusement des réalités qu'il pose en principe et qu'il est utile de lui voir affirmer. Je ne suis pas bien certain, cependant, qu'il ait choisi beaucoup de ses lectures avec tout le discernement désirable dans une étude pareille. A côté de travaux d'importance capitale ou de valeur plus réduite, il semble en ignorer d'autres qui sont de premier ordre et de première main. Sans parler de Taine, dont l'autorité mondiale méritait bien d'être consultée, malgré ses théories préconçues, il me sera permis de citer le président Bongler (6), Dom Chamard auquel notre auteur a presque totalement emprunté son titre (7), la seconde édition de l'*Histoire de la Vendée*, de l'abbé Deniau, revue et corrigée par le même Dom Chamard, l'abbé F. Deniau et M. le chanoine Uzureau (8), dans laquelle il eût puisé maints renseignements, indispensables, alors qu'il se réfère uniquement à la première édition de cet ouvrage, parue 27 ans plus tôt. Il ignore également les innombrables travaux et documents épars à foison dans la vieille et considérable *Revue d'Anjou* ; dans la *Revue du Bas-Poitou* et aussi, les *Mémoires* de Lucas-Championnière (9), de Mercier du Rocher et de Larévellière-Lépeaux, par exemple, où il aurait trouvé tant de choses à méditer.

Une étude pareille, même en 277 pages, ne reste pas sans avoir des inconvénients. Il y faut nécessairement des résumés, voire

(1) *Histoire de la Vendée*,

(2) *Préparation de la guerre de Vendée.*

(3) *Dictionnaire historique du Maine-et-Loire. — La Vendée angevine.*

(4) *Histoire du Champ des Martyrs. — Anjou historique. — Audegaviana.*

(5) *Bonchamps et l'insurrection Vendéenne.*

(6) *Mouvement provincial en Anjou.*

(7) Dom Chamard. *Les Origines et les Responsabilités des Insurrections Vendéennes.* Paris, Savaète, 1899, in-8°.

(8) Angers. Siraudeau, 1905 et années suivantes, 5 vol. gr. in-8°, et un atlas.

(9) Lucas de la Championnière. *Mémoires sur la guerre de Vendée.* Paris, Plon, 1904, in-8°.

Digitized by Google

des raccourcis tels, qu'un homme relativement peu habitué à l'histoire de nos provinces se trouve parfois amené, sans le vouloir, à un exposé qui ne laisse pas d'avoir certains dangers.

Son livre, en effet, ne saurait avoir d'autre prétentions que d'aider utilement à vulgariser la connaissance des causes d'une pareille Insurrection. Or, certaines parties permettent de craindre qu'un lecteur peu averti d'avance puisse conclure dans un sens diamétralement opposé à l'opinion de l'auteur, lui-même, au moins sur certains points.

Tout a été dit, il y a déjà bien longtemps, sur l'état du pays, sa vicinalité qui était loin d'être bonne et son industrie. Quant à la Gabelle, si elle avait des inconvénients, graves, douloureux même, ils étaient loin d'être aussi marqués en 1789 et 1792, que M. Port et, d'après lui, M. Jagot se plaisent à le redire. Ce dernier se reporte à l'Adresse de F. Prévost, datant de 1764, et qui relate des faits particuliers qu'il serait dangereux de généraliser, si l'on voulait avoir une idée véritable de la situation au début de la Révolution. Quant à l' « Enfer d'Anjou » (1), dont M. Jagot, suivant toujours trop fidèlement M. Port et les généralisations hasardées de Taine, fait un tableau si désolant, il suffit, de se reporter à quelques autres études, et notamment à celle de M. l'abbé Deniau (1re édition), pour se rendre compte que tout cela relève, surtout de la phraséologie romantique dont mon cher vieux maître, M. C. Port, n'était pas chiche. Il était bien de son époque et ne sut jamais dépouiller le sectaire convaincu qu'il était, malgré toute la bonne volonté qu'il croyait y mettre consciencieusement; j'en atteste tous ceux qui, comme moi, ont travaillé à côté de lui. C'est une pure duperie de mots (2). Certes, tout n'était pas pour le mieux, dans le meilleur des mondes. Mais il suffit de savoir lire les documents d'archives et de consulter Bourniseaux, Cantiteau, Savary lui-même et Deniau, pour se rendre compte d'exagérations qu'il est nécessaire de relever. Les vols et les assassinats consécutifs à la

(1) C. Port. *Vendée Angevine*, I, 31.

(2) Cf. L. Dimier. *Préjugés ennemis, de l'Histoire de France*, II p.137-168.

Digitized by Google

« grande peur », si je pouvais donner ici un développement complet à une pareille étude, démontreraient combien, déjà, les agents provocateurs trouvaient moyen de s'employer dans toute la France. Les incidents de Vihiers et environs ne sont qu'un épisode dans cette campagne.

L'influence du clergé était certainement très grande dans les familles nombreuses du pays, où chacun se considérait d'autant moins pauvre qu'il avait plus d'enfants. Mais il ne faut pas conclure de celà que la Révolution y fut mal accueillie. Bien au contraire, les populations de l'Ouest virent dans les promesses d'un régime nouveau un allègement aux charges si lourdes, qui pesaient sur elles. Il n'est pas jusqu'à la noblesse — j'entends parler ici de celle qui vivait beaucoup sur ses terres — qui n'ait accepté favorablement les premières réformes ; des prêtres eux-mêmes, de ceux dans lesquels le peuple mettait à juste titre sa confiance, acceptaient favorablement une grande partie de ce qu'on leur offrait. M. Tharreau, curé de Maulévrier, l'un des plus dignes dans le clergé angevin, dont un frère devait mourir à la Moskowa, général de brigade, après être parti en 1792, âgé de plus de 40 ans, à la tête d'un bataillon de volontaires, laissant au May sa femme, ses enfants et une industrie florissante pour « voler à l'appel de la Patrie », M. Tharreau, dis-je en offrit à lui seul, un exemple saisissant. Ce qui ne l'empêcha pas, quelques mois plus tard, d'être déporté en Espagne, pour avoir refusé le Serment. Je ne connais rien de plus frappant que la phrase de Lucas-Championnière au sujet des promesses fallacieuses répandues de tous côtés. « Le paysan, écrit-il, crut devenir bourgeois, le bourgeois s'imagina être gentilhomme, plusieurs nobles, même, osèrent attendre pour eux-mêmes les honneurs qu'on ne rend qu'aux Grands. Ils n'y eut pas jusqu'aux vicaires qui se réjouissaient de l'indépendance où ils allaient vivre, et j'ai vu des mémoires faits par eux, où ils demandaient à être salariés par la Nation, pour n'être plus aux caprices de leurs curés. Le bourgeois avait vu avec plaisir son Seigneur humilié. Le paysan rit, en voyant la réquisition s'étendre sur les biens des bourgeois (1). »

(1) Lucas de la Championnière. *Mémoires sur la guerre de Vendée*, p. I.

Digitized by Google

Il semblerait, à lire M. C. Port (1), et, après lui, M. Jagot qui le résume là encore trop succinctement, que les cahiers, où ces doléances et beaucoup d'autres furent exposées, ont été composés, avec toute la réflexion voulue, par les électeurs de chaque paroisse ou, au moins, par des délégués dûment commissionnés par eux. Mais nous savons trop, toujours d'après M. Port lui-même, qu' « évidemment des modèles ont circulé venus de la ville et rédigés de bonne main, pour agir sur l'esprit des campagnes ». Le savant archiviste de Maine-et-Loire aura beau ajouter que « la situation si nouvelle prenait tout le monde à peu près au dépourvu », à la ville presqu'autant qu'à la campagne (2); il est avéré par tous les documents d'archives, par les indications de Dom Chamard, et de M. Bougler (3), que ces modèles de cahiers furent préparés, à tête très reposée, par les agents anti-royalistes répandus dans toute la région. Dans les Mauges, la seule portion de la Vendée Militaire dont traite sérieusement l'ouvrage qui nous occupe, le *modèle* si opportunément proposé aux paroisses rurales fut, comme par hasard, l'œuvre de Volnay (4) Pilastre. Larévellière-Lépeaux, Leclerc, j'y ajouterai Milscent, tous coryphées notoires du parti révolutionnaire angevin et franc-maçons affiliés à la loge du *Tendre Accueil*, d'Angers ; quel nom suggestif et qui prêterait à amples réflexions !

En vertu des lettres-patentes du 24 Janvier 1789, et par ordonnance du lieutenant particulier, les paroisses des Mauges devaient se réunir entre le 1er et le 8 Mars pour rédiger leurs cahiers et élire leurs députés à l'Assemblée électorale convoquée à Angers. On s'arrangea si adroitement, dans les milieux administratifs, entièrement acquis aux idées nouvelles, que les édits et ordonnances réglementaires parurent dans chaque paroisse, en même temps que les fameux *modèles*, quelques jours à peine avant l'expiration des délais fixés. Comment nos braves ruraux pouvaient-

(1) C. Port. *Loc. cit.* I, 44.

(2) *Ibid.*

(3) Bougler. *Mouvement provincial en Anjou.* — Dom Chamard. *Loc. cit.* 27

(4) *Alias*, Chassebœuf, de son vrai nom.

Digitized by Google

ils ne pas s'y méprendre ? Ils recevaient à la fois les injonctions royales et un papier qu'ils avaient tout lieu de croire établi en leur faveur. « Comme on nous a assurés, était-il écrit dans le préambule de ce papier, que, dans la plupart des paroisses, vous étiez tout aussi embarrassés que nous... Nous avons cru devoir vous faire part de nos petites réflexions et vous prier de nous communiquer les vôtres » (1). Et ces réflexions, sont « le développement à peu près, article par article de la brochure » rédigée par Larévellière (2), le plus marquant des quatre ou cinq compères que je viens de signaler.

La manœuvre réussit parfaitement, grâce à l'ingénuité des braves gens des campagnes incapables, eux-mêmes de mentir, et dans l'esprit desquels ne pouvait entrer la pensée qu'un papier imprimé, venu de la ville, ne portait pas, dans ses pages, la vérité la plus pure. Nous savons tous, tant que nous sommes, qui avons été mêlés à la vie quotidienne des populations nos compatriotes, combien le moindre « écrit de journal », quelqu'il soit, malheureusement, leur en impose encore à notre époque, malgré tout l'esprit méfiant du paysan Vendéen. Il faut donc regretter que M. Jagot, dont la bonne foi n'est pas mise en question, n'ait pas assez connu la mentalité vendéenne, et qu'il ait encore généralisé davantage que ne l'a fait M. Port, son autorité préférée. Il aurait dû, tout au moins, redire, après celui-ci, que sur « une centaine de paroisses comprises sur la rive gauche du Layon, entre la Maine et la Loire », il manque à l'heure où il écrit, trente au moins des cahiers ; et parmi ceux-ci, ceux des centres les plus importants : Cholet, Baupréau, Chemillé, Chalonnes, les quatres communes les plus importantes du pays, tant par leur développement que par leur industrie, et l'influence qu'elles répandaient autour d'elles. Une telle lacune, d'un tiers, donne fortement à réfléchir et permet bien des suppo-

(1) *Doléances, vœux et pétitions rédigés par un Laboureur, un Syndic et un Bailly* (Pilastre, Larévellière-Lépeaux et Leclerc), 1789, in-8°, 24 p.

(2) *Plaintes et désirs des communes tant de ville que de campagne*, par Larévellière-Lépeaux, 1789, in-8°, 8 p. — C. Port, *loc. cit.*, I, 44.

Digitized by Google

sitions. Qui a fait disparaître ces documents déposés à Angers ? A qui cette disparition a-t-elle pu profiter ? Assurément pas aux royalistes !

Un certain nombre de nobles soumissionnèrent pour les biens du Clergé mis à la disposition de la Nation par l'Assemblée Constituante. M. Jagot le note avec plaisir, d'après M. Célestin Port et même d'après l'abbé Bernier. Il n'est pas douteux que Bonchamps, d'Elbée, d'Escoubleau de Sourdis, le comte Colbert de Maulévrier, les d'Andigné et beaucoup d'autres se portèrent acquéreurs. Mais il aurait été bon de s'expliquer. Une lettre très démonstrative du vicomte de La Blotais (1), donne sur ce point des précisions très nettes qu'il importe de rappeler. Les immeubles appartenant à la paroisse de Gesté ou aux Congrégations voisines, soumissionnés par le Seigneur du Plessis-Sourdis ne sont jamais entrés dans le patrimoine de celui-ci. M. de La Blottais démontre que ces biens appartenaient encore à la fabrique de Gesté en 1900. Les dossiers des Archives de Maine-et-Loire et les documents imprimés du cabinet Port permettent d'établir que, si Bonchamps a soumissionné pour l'acquisition de pièces de terre appartenant à l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, il ne réalisa jamais son acquisition, et que ces biens ne figurent même pas dans la vente sur saisie des propriétés du général Vendéen, opérée après la mort de celui-ci, à la requête de ses créanciers et de la République Française, et vendus aux enchères publiques à un gros commerçant nantais, dont les descendants les possèdent encore. D'Elbée avait soumissionné, non pas pour son propre compte, mais pour le compte de la commune de Saint-Martin-de-Baupréau, dont il était procureur-syndic.

Pauvre, il ne laissa à son jeune fils que la petite propriété de la Loge-Vaugirault, qu'il tenait de ses parents, et qui fut vendue peu après. Quant à M. de Colbert, il était ministre plénipotentiaire du Roi de France auprès de l'Electeur de Cologne, depuis 1784. Lorsque la Révolution éclata, il était à son poste, il ne rentra

(1) Vte de La Blotais. *Lettre à M. Port, archiviste de Maine-et-Loire*, dans l'*Anjou Historique*, 1re année, n° de Septembre-Octobre 1900, p. 171-176.

Digitized by Google

pas au pays, et pour cause ! Selon l'usage il avait, en Anjou, un régisseur de ses biens, fondé de pouvoirs généraux, qui s'appelait Esnault. Avocat à Saumur, cet homme avait embrassé avec enthousiasme les idées de 1789 et s'était mis à la tête des clubs de sa ville ; établi à Cholet, en 1791, il y fut à trois reprises président de la Société populaire et révolutionnaire. Au début de de l'Insurrection, on le retrouve commandant en second pour tout le District, ce qui ne l'empêchera pas, quelques jours plus tard, de se laisser nommer membre du Comité établi par les royalistes vainqueurs, et de louvoyer au mieux de ses intérêts personnels — je suis loin de dire : de ceux de M. de Colbert. — On ne sait au juste si cet homme d'affaires, à la conscience plutôt élastique, avait bien rempli les instructions de son mandant en se portant acquéreur, au nom de celui-ci, de biens d'Eglise, pour la grosse somme de 150,000 livres, qu'il déclarait en 1792, sous le nom de M. de Maulévrier (1). Celui-ci était bien incapable de réclamer ; il était réputé émigré et suspect ! On sait ce que cela voulait dire alors. Esnault n'avait-il pas tout simplement abusé de son mandat, pour se faire bien voir des maîtres de l'heure ? C'est ce que je ne me chargerai pas de débrouiller. Tout ce que je sais, c'est que c'était un trembleur, comme son ami Guitton (2) et nous n'en sommes plus à compter les... faiblesses de pareilles gens. Toujours est-il, que la Révolution passée, et M. de Maulévrier rentré chez lui, en 1802, on ne trouve aucune trace de ces acquisitions dans le patrimoine que ce dernier s'appliqua dès lors à reconstituer. Il ne faut pas oublier, en effet, que Stofflet, quand il traita de puissance à puissance avec la République Française, le 2 Mai 1795, à Saint-Florent-le-Vieil, imposa aux Représentants de la Convention, l'obligation de restituer à M. de Colbert tous ses biens. On ne s'expliquerait pas, dès lors, que les propriétés ecclésiastiques dont s'agit ne se fussent pas retrouvées dans la fortune de celui-ci si elles y étaient entrées véritablement.

(1) Cf. C. Port *La Vendée Angevine*, I, p. III. — H. Jagot. *Loc. cit.* p. 55.

(2) Sur Guitton, Cf. Maurice Dureau. *Notice sur Maulévrier*, passim et p. 62, 67, 76, 77.

Digitized by Google

Ce que je viens de dire des nobles peut s'appliquer pareillement aux ecclésiastiques — au moins à ceux qui s'abstinrent, postérieurement, de prêter le serment schismatique, — tous ces gens, comme le dit fort judicieusement M. de La Blotais, n'ont fait autre chose que de sauver, au profit des propriétaires légitimes, et des populations qui en profitaient, quelques parcelles des biens mis en vente. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Nous avons tous vu, depuis les célèbres décrets Ferry de 1881, des acquisitions faites dans les mêmes conditions et dans la même intention. Les poursuites exercées par les liquidateurs établis en vertu de la loi dite de Séparation, et les arrêts de justice qui ont annulé tant de ces transactions immobilières, sous couleur d'interposition de personnes, démontrent plus qu'à suffit, ce qu'il faut penser des acquisitions faites à la suite de la loi de 1790.

Quant aux membres de la bourgeoisie dont M. Jagot cite certains noms, toujours d'après M. C. Port, il n'est pas plus douteux qu'un grand nombre ait agi dans un but identique. Michel Cesbron, de Chemillé, par exemple, acheta de nombreuses propriétés provenant des menses curiales de Saint-Pierre et de Saint-Gilles de Chemillé. Il les a rendues, dès avant la fin de la Révolution, soit à la paroisse de Saint-Pierre, soit à la commune de Chemillé (1). L'Eglise de Saint-Pierre est redevenue sanctuaire paroissial, la cure, ses dépendances, le cimetière, ont été affectés à la nouvelle habitation du curé concordataire et à deux places publiques ; le cimetière ayant été désaffecté, fut transporté dans un champ voisin, *donné* par M. Cesbron auquel il appartenait *en propre*, bien avant la Révolution. La partie qu'on appelle encore aujourd'hui « le Mail » est une promenade plantée de tilleuls, qui faisait partie du jardin de la cure. Si ce jardin

(1) Cf. *Archives* de la mairie de Chemillé, de la paroisse Saint-Pierre et des hospices de Cholet. On trouverait aussi sans doute d'autres documents à ce sujet dans les *Archives* de Maine-et-Loire. il existe encore des pièces originales relatives à l'intervention utile de Michel Cesbron, publiées dans l'*Intérêt Public* de Cholet à une date que je ne puis préciser, par M. Ch. Boutiller de Saint-André.

Digitized by Google

a été divisé et si des maisons et des rues ont été construites sur une partie, par les soins de la commune ou de quelques autres propriétaires, tels M. Mesnard du Pin, on ne saurait en garder mauvais gré aux acquéreurs directs de ces biens. L'église de Saint-Gilles ayant été désaffectée, par suite de la suppression de la paroisse, a été transformée en un hôpital-hospice, ainsi que ses dépendances, et tout ce que M. Cesbron avait acquis est devenu, de son chef, propriété de la commune de Chemillé. On pourrait d'ailleurs rappeler, à la décharge de ceux qui n'ont pas cru devoir restituer, qu'aucune prescription religieuse n'interdisait alors, en conscience, ce genre d'opération.

J'irai plus loin, et j'aborderai ici une question beaucoup plus délicate, celle des acquisitions des biens nationaux dits de seconde catégorie; en termes concrets : des biens saisis sur des particuliers, nobles ou autres, pour cause d'émigration ou de service dans l'armée prétendue insurrectionnelle de la Vendée. Il en fut jeté beaucoup sur le marché. La République en vendit beaucoup moins, faute d'acquéreurs. Michel Cesbron, fermier général de la terre de la Jumellière (1), appartenant à la famille Le Bascle d'Argenteuil, tenue ainsi de père en fils dans sa famille, n'hésita pas. Il prit l'initative, bien dangereuse alors, de réunir ses économies à celles des cultivateurs exploitant directement les métairies qui dépendaient du domaine et, avec le concours de tous, il racheta cette belle propriété. La tourmente passée, elle fut rendue, tout naturellement, au dernier des Le Bascle, auquel, en somme, chacun des tenanciers n'avait fait autre chose qu'une avance de fermages. Il paraît que le cas était méritoire — qui l'eût cru ! — puisque, pendant plus de cent années, les descendants et héritiers du propriétaire remis ainsi en possession de *son bien*, n'ont cessé, en toute occasion, de témoigner leur affectueuse gratitude aux fils et petits-fils de M. Cesbron. Certes, l'incident que je rapporte ici trop longuement, n'est pas une exception. Il y a bien peu de localités dans notre

(1) Commune du canton de Chemillé, arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

Digitized by Google

Vendée-Militaire où pareil fait ne s'est pas produit couramment. Simple question d'honnêteté. Malheureusement il n'en fut pas toujours de même.

La Constitution Civile du clergé, le Serment imposé aux ecclésiastiques, les entraves de toutes sortes apportées à la liberté du culte et la fâcheuse attitude des intrus sont choses trop connues pour que j'y insiste. Les conclusions tirées par M. Jagot sont, en tous points conformes aux prémisses énoncées au début de son Avant-Propos (1). Je les ai rappelées plus haut. J'en dirai autant de son étude sur le rôle éminemment pacificateur des prêtres non-conformistes (2). Les démarches des habitants du District de Châtillon-sur-Sèvre auprès de Gallois et de Gensonné, commissaire de l'Assemblée Nationale auraient dû retenir l'attention de cet auteur. Ces braves gens « attachaient même un si grand prix à cette faveur (*sic*) qu'ils assuraient qu'ils paieraient volontiers, pour l'obtenir, le double de leurs impositions (3) ».

M. Jagot a raison de dire que le clergé des Mauges et de toute la Vendée est resté entièrement étranger à la préparation de la guerre civile, qu'il a tout fait pour calmer la colère des paysans et donné l'exemple de la soumission aux lois (4). Mais je n'oserais pas être aussi absolu que lui dans cette affirmation. Je crois sincèrement, avec Emile Beaussire (5), que quelques-uns de ces prêtres, en infime quantité d'ailleurs, molestés par les autorités constituées, par les Comités extra-légaux et par les intrus, se laissèrent aller, bien naturellement et bien humainement, à entretenir les rancunes de leurs ouailles, au lieu de les calmer. C'est ce que fit par exemple, le fameux abbé Barbotin, vicaire de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

(1) H. Jagot. *Loc. cit.* p. 59-110.

(2) *Ibid*, p. 111-132.

(3) Gallois et Gensonné. *Rapport à l'Assemblée Nationale*, 9 Octobre 1791, p. 19.

(4) Jagot. *Loc. cit.*, p. 132, et *Rapport* de Gallois et Gensonné, passim.

(5) Emile Beaussire. *La Formation spontanée d'une province à la fin du* XVIII^e *siècle La Vendée*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 Avril 1889, et tirage à part.

Digitized by Google

Les nobles furent assurément, au début des « insurgés malgré eux » (1). On ne saurait dire plus vrai. Il ressort en effet de tous les prolégomènes de l'Insurrection que personne parmi eux ne cherchait un soulèvement, ni le désirait. Les uns, parce qu'ils avaient une sympathie plus ou moins avouée pour le nouvel ordre de choses, d'autres, parce qu'ils étaient bien convaincus qu'un mouvement, quel qu'il soit, n'aboutirait à aucun résultat désirable ; d'autres, par égoïsme ou apathie. Ce n'est pas, certes, que l'immense majorité des membres de l'aristocratie terrienne ait manqué à ses devoirs envers les populations au milieu desquelles ils vivaient. M. Jagot en cite un certain nombre d'exemples très bien choisis. Il aurait pu en indiquer beaucoup d'autres. Le soulèvement général de Mars 1793, fut bien, en effet, une pure « Jacquerie » absolument populaire provoquée d'abord par toutes les vexations dont les ruraux avaient été les victimes pendant plusieurs années, et que la levée des 300,000 hommes devait faire éclater.

Tous les documents d'archives, tous les mémoires et les études qui ont trait à la question du Serment et de l'intronisation des prêtres « jureurs » dans nos régions démontrent, pour quiconque sait vouloir lire, combien furent molestées les populations fidèles à leur religion. La question a été traitée trop magistralement par Dom Chamard (2) pour que j'y revienne ici. Les persécutions illégales et l'action néfaste des gardes nationaux des petites villes, Cholet, Vihiers, Chalonnes surtout, avaient exaspéré tout le monde. M. Jagot ne s'y est pas mépris, d'ailleurs (3). Il résume suffisamment les conditions dans lesquelles les républicains, *dits* patriotes s'appliquèrent à rendre le Nouveau Régime insupportable dans les paroisses de campagne ; allant jusqu'à torturer les particuliers, pour leur imposer, non pas l'exécution de la loi qui était beaucoup moins illibérale, mais des arrêtés

(1) H. Jagot. *Loc. cit.*, p. 133, 150.

(2) *Loc. cit.*, passim.

(3) *Loc. cit.*, p. 205-225.

Digitized by Google

qu'il leur avait plu de prendre eux-mêmes, souvent en qualité de membres des Directoires de départements ou de districts. Ce furent de véritables dragonnades ; on y rencontre même les garnisaires tant reprochés à Louis XIV, après la révocation de l'Edit de Nantes. J'aurais aimé à trouver là quelques pages stigmatisant les faits et gestes de Larévellière-Lépeaux et de ses compères en Anjou, de Mercier du Rocher, Fayau (1) et autres en Vendée et de quelques Nantais de moindre envergure, en Loire-Inférieure. Ces hommes, consciemment ou non, furent de véritables agents provocateurs, excitant partout les populations, surexcitant les passions de la foule qu'ils savaient hostile à leurs prétentions et ne cherchant, dans ce que certains ont appelé, avec indulgence, l'étroitesse de leurs convictions, qu'à dresser bourgeois et ruraux les uns contre les autres, au profit de politiciens plus rusés qu'eux-mêmes et pêcheurs en eau trouble. Tout cela, sous couleur de liberté (2).

On ne saurait s'étonner après de tels agissements, dont M. C. Port, entre-autres, a révélé une petite partie (3) et Mercier du Rocher une autre (4), que l'exaltation religieuse des paysans en ait été centuplée. De là naquit l' « unanimité de la révolte ». M. Jagot l'a dit en termes excellents, auxquels je me plais à rendre hommage (5).

J'ai écrit tout à l'heure que la levée des 300.000 hommes décrétée le 24 Février 1793, par l'Assemblée Législative avait été l'étincelle qui fit éclater les colères populaires si soigneusement entretenues et exacerbées par les agents de la Révolution.

(1) Et non, pas Foyau, ainsi que l'imprime M. Jagot, p. 175. Il n'y eut pas de conventionnel, vendéen ou autre, s'appelant Foyau.

(2) Larévellière-Lépeaux. *Mémoires* I passim. — *Récit du voyage des commissaires envoyés par le Directoire du département de Mayenne et Loire, dans les districts de Saint-Florent, Cholet et Vihiers, par un témoin oculaire.* — *Rapport du voyage des commissaires de la Société des Amis de la Constitution d'Angers, au Club ambulant établi dans les Mauges, l'an IV de la Liberté.*

(3) Port, *Loc. cit.*, I, 319-336.

(4) *Mémoires*, passim.

(5) H. Jagot, *loc. cit.*, p. 227-243. 263-275.

Digitized by Google

« Ni en Vendée, ni en Bretagne, a dit Michelet l'influence du clergé lui-même (1) n'aurait *rien* fait, si la République n'était venue au foyer même du paysan pour l'en arracher, l'ôter de ses champs, de ses bœufs, l'affubler de l'uniforme, l'envoyer à la frontière se battre pour ce qu'il détestait (2). La réquisition était l'épreuve et la pierre de touche. Sous l'ancien régime, on ne venait jamais à bout d'y faire tirer la milice. Le Vendéen était enraciné dans le sol, il ne faisait qu'un avec la terre et les arbres de la terre. Plutôt que de quitter ses bœufs, sa haie, son enclos, *il eût fait la guerre au Roi* (3). Les grands meneurs de 1789 l'avaient si bien compris, que le 16 Décembre de cette même année, l'Assemblée Nationale Constituante déclarait, à l'unanimité, que les troupes françaises de toutes armes se recruteraient seulement par engagements volontaires » (4). Le 4 Mars 1791, elle proclamait encore solennellement l'abolition absolue de la milice, qu'Alexandre Lameth déclarait, du haut de la tribune, être une pratique « d'odieuse tyrannie » exécrée par toutes les familles françaises (5). Comment pouvait-on supposer que de tels hommes, après de pareilles promesses si récentes, allaient accepter les décrets des 20-24 Février 1793, ordonnant la mise en réquisition de tous les célibataires de 18 à 40 ans et la levée immédiate de 300,000 hommes ? Le premier moment de stupeur passé, ces paysans qu'on persécutait — j'y insiste — depuis plusieurs années, se ressaisirent aussitôt. Plutôt mourir sur son propre terrain que d'aller au loin se faire tuer, non pas, pensaient-ils,

(1) On a vu plus haut, d'après MM. Port et Jagot combien cette imputation contre le clergé vendéen était calomnieuse.

(2) Ce qu'il détestait c'était l'intolérance des hommes au pouvoir et les persécutions que ceux-ci lui infligeaient sous couleur d'instaurer le Nouveau Régime. On l'a déjà vu au cours de cette étude.

(3) Michelet. *Histoire de la Révolution Française*, édition du Centenaire de 1789, IV, p. 222-223.

(4) *Moniteur*, 1789, p. 472.

(5) « Cette institution, produite par un gouvernement arbitraire, cet arrêt du sort qui arrachait un citoyen à ses foyers, à sa famille, à ses travaux, était la désolation des compagnes. Sa destruction était le vœu de tous les Français ». Al. Lameth, *Discours; Moniteur*, 1791, p. 261.

Digitized by Google

pour défendre la France, mais pour sauver ceux qui la conduisaient aux abîmes, après les avoir torturés eux-mêmes pour leur imposer leurs opinions. Un républicain angevin, de la première heure, vivant dans le pays et qui fut pendant de longs mois prisonnier des insurgés, a résumé, mieux que je ne le saurais faire, cet état d'esprit ; « Partout, écrit Joseph Clémanceau, on déclara hautement qu'on ne voulait pas de milice. Les rassemblements se formèrent en même temps, et tous disaient qu'il n'y aurait pas de tirage, qu'ils étaient résolus à se soulever pour s'y opposer, qu'outre la volonté, ils avaient la force. Leur fureur était telle, que si l'un d'entre-eux eût manifesté un avis contraire, ils l'auraient exterminé sur place. Ils criaient avec fureur : Non ! Nous ne voulons pas tirer ; aucun de nous ne sera forcé de partir pour l'armée. On veut nous enlever pour nous faire soldats de la Nation, pour que nous fassions cause commune avec les impies qui ont détruit la Religion, qui ont emprisonné et chassé nos bons prêtres, avec des hommes que nous détestons et qui voudraient nous rendre semblables à eux ? On veut dépeupler le pays et nous envoyer tous périr aux frontières. *Si nous sommes destinés à la mort, nous ne voulons pas aller la chercher si loin, Nous mourrons dans notre pays, au sein de nos familles et en défendant la Religion de nos bons prêtres* » (1).

Le soulèvement fut unanime, même les villes réputées patriotes — lisez républicaines — ne furent pas les dernières à tenir violemment leur partie dans le premier acte. Cholet, la ville la plus importante et la plus *patriote* du pays, Vihiers et bien loin des Mauges, sur la rive droite de la Loire, Candé, Durtal, Segré, Châteauneuf-sur-Sarthe, Chambellay, etc, eurent leurs mouvements populaires comme les autres communes du pays (2).

C'est tout à fait en vain qu'on a voulu trouver parmi les instigateurs de ces émeutes quelques gardes-chasse de grands pro-

(1) Texte publié par M. l'abbé Uzureau. *Andegaviana*, X, p. 160 et cité par M. Jagot, *Loc. cit.* p. 270-271,

(2) Cf. C. Port. *La Vendée Angevine*, II, p. 63-86, 123-205.

Digitized by Google

priétaires nobles, Stofflet en tête. La vérité est tout autre. Les hommes de chaque paroisse, bien maladroitement réunis en troupe au chef-lieu de canton, n'avaient pour meneur nul autre que le plus beau parleur de leur village. Là, est l'origine de l'influence extraordinaire exercée sur les masses par Jacques Cathelineau. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que Stofflet, caché dans sa hutte des Baudières, en la paroisse d'Yzernay, ait cherché à refréner la colère de ceux qui venaient le voir (1). Mais il n'avait besoin d'exciter personne ; l'exaspération était à son comble. On haïssait particulièrement les gardes nationaux, bourgeois patriotes (2) dont toute la population rurale avait tant à souffrir.

C'est seulement lorsque les paysans soulevés se furent rendu compte du cas grave dans lequel ils s'étaient mis, en tirant sur les gendarmes et sur la troupe, aux cris de vive le Roi ! (3), qu'ils songèrent à user, d'abord, de leur force pour obliger les nobles du voisinage, ayant servi dans l'armée, à se mettre à leur tête. On les vit ainsi sortir de Saint-Florent-le-Vieil et aller chercher Bonchamps, que ses opinions très libérales, bien connues, ne désignaient guère comme un suppôt de la réaction, et un peu plus tard, le vieux Cesbron d'Argonne, qui postulait toujours pour obtenir un grade dans la gendarmerie de la République. D'autres, le lendemain, vont à la Loge, en Saint-Martin-de-Baupréau, relancer d'Elbée, ancien officier de cavalerie, aigri contre la Monarchie qui ne l'a pas employé au gré de ses désirs. Il avait

(1) Cf. M. Dureau. *Notice sur Maulévrier*, p. 84.

(2) Les habits bleus, ainsi que les désignent les paysans à cause de la couleur de leur uniforme.

(3) Ce cri fut, uniquement, en ces premiers jours d'Insurrection, une manifestation de ceux qui le poussaient contre la République qui leur avait pris leurs prêtres, interdit d'exercer leur religion comme ils l'entendaient, les écrasait d'impôts nouveaux beaucoup plus lourds que ceux de l'Ancien Régime et qui, par dessus tout, voulait les envoyer à la frontière se battre contre ses propres ennemis ; les Insurgés, devant les déclarations formelles des puissances étrangères, ne pouvaient croire qu'il s'agissait de défendre la Patrie menacée dans son existence. Pour eux, la Patrie était personnifiée par le Roi, et quiconque était l'ennemi du Roi légitime était l'ennemi né de la Patrie.

Digitized by Google

si peu l'orgueil de sa caste, qu'il n'avait pas hésité à se réunir à l'Assemblée électorale du Tiers-Etat d'Anjou, pour nommer les représentants de la bourgeoisie de la province aux Etats-Généraux de 1789. D'Elbée, dont la femme est accouchée la veille, qui n'a aucun motif de se compromettre, qui voit clairement la catastrophe finale où se précipitent ces hommes sans armes, sans instruction militaire, sans cohésion, les exhorte au calme et se refuse à marcher. « Vous ne voulez pas venir avec nous, lui fût-il répondu, et bien! vous viendrez quand même ». Il n'y avait plus qu'à les suivre. D'autres, passant devant le château de la Galonnière, obligent, avec la même aménité, le comte de Dommaigné à se mettre à leur tête et, parce que cet ancien officier des gardes du corps, portait une veste rouge, le bruit devait se répandre rapidement que c'étaient les Anglais qui dirigeait l'Insurrection. A Saint-Aubin-de-Beaubigné, les hommes susceptibles d'être « appelés au sort », insistent pareillement auprès d'Henri de la Rochejaquelein, ancien lieutenant dans la Garde Constitutionnelle du Roi, lui faisant comprendre qu'il se doit à eux et qu'ils ne le laisseront pas aller « tirer à la milice ». Sapinaud est menacé d'être assommé sur place, parce qu'il s'est refusé plusieurs fois à prendre le commandement de la bande qui a envahi son château et qu'il objecte combien est folie une pareille insurrection (1).

Plus loin, en Basse-Vendée, les maraichins qui se sont livrés aux pires excès à Machecoul et ailleurs, songent qu'ils n'ont plus d'autre ressource, que d'aller forcer Charette à se mettre à leur tête; parce qu'ils croient cet ancien officier de marine capable d'organiser leur défense contre la répression, qui ne peut manquer de venir rapidement de la part des Nantais. Tout près de là, c'est le vieil officier Danguy, que les gars de Vüe obligent également à force de menaces, à se mettre à leur tête (2). A Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, M. de Couëtus subit le même sort (3). A Brains, ce sont ceux de la paroisse et ceux du Pelle-

(1) Comtesse de la Bouëre. *Souvenirs*, p. 20, cité par M. Jagot, *Loc. cit.* p. 148.
(2) H. Jagot. *Loc. cit.* p. 149.
(3) *Ibid.*

Digitized by Google

rin, de Sainte-Pazanne, de Frossay et des alentours qui vont au château du Plessis, contraindre, avec la même absence de courtoisie, le jeune Lucas de la Championnière, à prendre le commandement de leur troupe désordonnée (1). On pourrait multiplier les exemples à l'infini, non seulement pour les nobles, mais encore pour nombre de bourgeois, voire des hommes qu'on appellerait aujourd'hui anti-cléricaux, comme le vieux Joly, Savin, Berrard et autres.

Il ne faudrait pas conclure, avec Edmond Stofflet et M. Jagot après lui, que les nobles, appelés ainsi brutalement au commandement d'effectifs plus ou moins importants, appartenaient tous à la petite aristocratie (2). Bonchamps, quelques années auparavant, avait fourni ses preuves devant un notaire d'Angers (3), afin d'être admis comme Cadet-gentilhomme. Il établissait son ascendance jusqu'à Guillaume, seigneur de Pierrefitte, vivant en 1312. Il pouvait retrouver des ancêtres non contestés dès le début du XI[e] siècle. D'Autichamp, son parent, établissait sa filiation suivie depuis Artaud de Beaumont, vivant en 1240.

La Rochejaquelein, pour entrer à l'Ecole militaire de Sorèze, en 1782, avait fourni, notamment, une quittance de croisade datant de 1150, que j'ai eue sous les yeux, constatant l'origine de sa famille. Sa filiation directe remonte par titres, à Jean, seigneur du Vergier, vivant en 1339.

Lescure, qui ne prit pas part aux premiers combats, parce qu'il était emprisonné comme suspect à Bressuire, pouvait trouver un ancêtre en Albigeois, dénommé Raymond, vivant en 1177. Le nom, porté par la dernière héritière chez les Salgues, et ajouté à celui de ces derniers, est établi par filiation directe de mâle en mâle, depuis 1350. D'Elbée, que les vicissitudes de la vie paternelle avaient fait naître à Dresde, en Saxe, de parents français, aurait eu plus de difficultés à prouver *par titres*, l'ancienneté de

(1) *Mémoire sur la guerre de Vendée*, par Lucas de la Championnière, p. V.

(2) Edmond Stofflet. *Stofflet et la Vendée*, p. 12. — H. Jagot, *Loc. cit.* p. 142.

(3) Acte dressé par Maître Deville, notaire à Angers, le 28 Février 1775. La minute existe encore aujourd'hui. Une expédition authentique en a été délivrée le 7 Novembre 1890, à l'auteur de cette étude, par M[e] Th. Daburon, notaire à Angers, rue Beaurepaire, successeur très médiat de Deville.

Digitized by Google

sa race. N'empêche que ses collatéraux, reconnus tels par la chancellerie de Louis XVIII, sont nobles d'extraction et montrent une filiation non équivoque, depuis Jean d'Elbée, seigneur de Caumont, du Petit-Mont, etc, qui était archer des Gardes du Roi en l'an 1425. La famille fut reconnue noble d'extraction par arrêts de maintenue, en 1586, 1599, 1667 et par un autre arrêt de la Cour des Aides, du 5 Mars 1766, ainsi qu'il est établi par un certificat délivré par d'Hozier. En Juillet 1789, d'Elbée d'ailleurs, était si peu entiché de sa noblesse — pour employer un mot trivial et courant dans un certain vocabulaire — qu'il n'hésita pas, je l'ai dit déjà, à prendre rang parmi le Tiers-Etat d'Anjou, lors des élections pour les Etats-Généraux n'ayant pu fournir, en temps utile, les pièces qui lui auraient permis de voter avec les membres de son Ordre (1).

Charette descendait d'une vieille famille de parlementaires bretons qu'on peut suivre depuis le XVI[e] siècle. Mais il ne faut pas oublier qu'on retrouve ses ancêtres dans les plus anciennes Montres de la province, et qu'un Charette figura sous la bannière de Châteaubriand, en 1292. M. de Couëtus appartenait à une ancienne famille de Bretagne, prouvant sa filiation depuis Jehan Barthélemy, vivant au début du XVI[e] siècle.

(1) Cf. Saint Allais, *Nobiliaire universel de France*, XVI, p. 236 : « De cette famille il subsistait en Poitou avant la Révolution, une branche qui avait pour chef N... d'Elbée — Gigots (*sic*), v. son article dans le *Dictionnaire Véridique*, I, p. 351. Cette famille est ancienne, mais nous ne pouvons remonter qu'à Jean d'Elbée ».

La chancellerie de Louis XVIII était particulièrement pointilleuse sur les questions de filiation et de nom. Elle n'a cependant pas hésité à reconnaître l'origine commune du second généralissime de la Vendée et du général Charles-Louis d'Elbée ; origine attestée d'ailleurs *antérieurement à la Révolution* par des relations de famille dont les preuves subsistent indéniables. Le vicomte Révérend qui a contesté cette parenté, trouve un ancêtre au généralissime, en la personne de Maurice Gigot ou Gigost, vivant en 1654. Malheureusement. pour sa thèse, il ne peut contester la propriété du nom d'Elbée dans lequel il ne veut voir qu'un nom de terre, et il est obligé d'en venir à cet aveu. « Il ne nous a pas été possible jusqu'à présent, de fixer la situation de cette terre, sous le vocable de laquelle la famille Gigot a été comme depuis [1689], et qui devait être en Ile-de-France ». (*Révérend. Annuaire de la Noblesse de France, 1908*, p. 191). Comme si tous les noms de lieu d'une province dont l'histoire et la topographie font l'objet depuis tant d'années — de siècles même — d'études et de recherches incessantes, comme si tous ces noms de lieu, dis-je, n'étaient pas connus et déterminés depuis de longues années.

Digitized by Google

Les Sapinaud établissent leur filiation depuis François, seigneur de la Martaizière, vivant à la fin du xv[e] siècle. Un Renaud Sapinaud commandait le château de Mauléon (1), en 1683. Bernard de Marigny prouvait sa filiation jusqu'à Jean Bernard, marié en 1450, à Louise Souvray (2).

J'ai, sans aucun doute, beaucoup trop insisté sur les lacunes inévitable que présente une étude aussi resserrée que celle de M. Jagot. Je n'hésite pas, cependant, à reconnaître que son travail, considéré comme œuvre de vulgarisation, est très honorable et appelé, à rendre de grands services à la cause de la vérité, en propageant des notions exactes, encore qu'incomplètes, sur les causes de la grande et légitime Insurrection Vendéenne. Un jour viendra, prochain, j'espère, où, débarrassés des terribles préoccupations de l'heure présente, au sujet de notre mère commune la France, nous pourrons, en toute liberté d'esprit, montrer que le patriotisme réel des Vendéens de 1793, ne fut pas inférieur à celui de leurs fils de 1870 et de 1914-1916.

H. Baguenier Desormeaux.

(1) Mauléon est le nom porté par Châtillon-sur-Sèvre jusqu'en 1736, époque où le château et la terre furent érigés en duché-pairie. Savary de Mauléon prit part aux croisades.

(2) Il est à peine utile de rappeler ici une coutume constante de notre région, au point de vue de la formation des noms de famille. Je veux parler de la transposition de la particule, sans que ni le *de*, ni le *le* ou le *la* puissent jamais impliquer, par eux-mêmes, un droit à la noblesse. A peu près dans toutes les familles nobles ou de vieille bourgeoisie anoblie ou non, on a couramment rapporté la particule devant le nom patronymique. Elle s'appliquait en principe aux noms distinctifs, dits de *Seigneurie*, permettant de reconnaître chacune des branches de ces familles. C'est ainsi que les Bonchamps de Pierrefitte ou d'ailleurs, sont devenus *de* Bonchamps, plusieurs siècles avant la Révolution. Les Charette de la Contrie, de la Colinière et autres lieux, se sont appelés *de* Charette. L'illustre général Vendéen n'a jamais signé autrement que le *chevalier Charette;* quelquefois il ajoutait *de la Contrie*. Les Sapinaud de la Vérie ou des Rairies, sont devenus de Sapinaud. Je pourrais multiplier ces exemples. Quant à la bourgeoisie, la multiplication des noms distinctifs donnés aux cadets, par suite d'une imitation un peu trop vaniteuse et servile des usages de la vraie noblesse, est devenue la cause d'imbroglios incessants; les membres d'une même famille n'arrivent plus à se reconnaître.

Digitized by Google

LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR

Aux époques préhistorique et Gallo-Romaine

(*Suite et fin*) [1]

DEUXIÈME PARTIE

Alors que, sur le territoire des Châtelliers-Châteaumur, les documents relatifs aux temps préhistoriques sont disséminés un peu partout, les objets relatifs à l'époque Gallo-Romaine, au contraire, sont plus particulièrement groupés sur le sommet et dans les environs immédiats de la butte même des Châtelliers, ainsi qu'à l'ancien gué de la Sèvre-Nantaise, en face de la Guierche de Saint-Amand.

Les Fosses ou Ponnes incinérées. — Le lien de transition entre l'époque de l'indépendance gauloise et celle de la domination romaine, qui aurait pu nous être fourni par les souterrains-refuges creusés suivant la même méthode à ces deux époques, nous l'est également par les incinérations funéraires déposées dans de petites fosses, plus ou moins sphériques ou ovoïdales, creusées dans l'arène granitique.

En 1912, dans un article à elles spécialement consacré, publié

(1) Voir le 4e fascicule de 1915.

Digitized by Google

dans cette *Revue* (1), j'ai déjà parlé de ce genre de sépultures que nos prédécesseurs en archéologie, les savants Parenteau et Baudry, désignaient sous le nom de « ponnes incinérées » et qui se retrouvent identiques en Haut et Bas-Poitou. Pour éclairer l'inventaire de quatre de ces sépultures, découvertes aux Châtelliers, j'ai figuré alors plusieurs des objets qui s'y trouvaient. J'ajoute seulement ici aujourd'hui la coupe et le mobilier de trois autres incinérations qui furent entamées verticalement, en Mai-Juin 1900, par l'avancement d'une carrière à ciel ouvert, à droite du chemin qui descend au Nord-Ouest de la colline.

A) (*Planche II, n° 1*). — Profondeur de la la fosse, 2m30, largeur de sa panse, 1m10. Sur le fond de cette « ponne », concave et pavé de pierres plates, reposait un carreau en terre cuite sur lequel était écrasé, à peu près complètement, un vase cinéraire sur le dessus duquel, un long couteau de fer (*Pl 1I, n° 4*), avait été placé transversalement.

Semblables à ceux qui ont été trouvés dans les mêmes conditions par Parenteau, au Bournigal de Pouzauges, et par moi au Bourbelard de la même localité, de même qu'en d'autres sépultures incinérées des Châtelliers. Ce couteau ne possédait qu'un seul tranchant et se reliait à son manche par une « soie » médiane.

Au-dessus de ces objets, et disséminés sans ordre dans la terre très cendreuse du remplissage, se trouvaient : un lampion funéraire en terre cuite à godet, en partie brisé ; un gros os de bovidé ; un fer à cheval ; une grosse perle ou rouelle de verre (*Pl. II, n° 8, grandeur réelle*) et des débris céramiques sans intérêt.

B) (*Planche II, n° 2*). — Profondeur de la fosse, 1m20, diamètre de la panse 0m88. Le vase funéraire était écrasé par le poids des terres supérieures et le mobilier de la sépulture était insignifiant : ossements d'animaux, morceau de fer trop oxydé

(1) L. Charbonneau-Lassay. *Les Ponnes incinérées du Bocage Vendéen*, in *Revue du Bas Poitou*, an 1912.

Digitized by Google

pour pouvoir être déterminé, fragment du rebord d'un vase très épais, etc.

C (*Planche*) *II*, *n° 3*). — Profondeur de la fosse, 1m95, diamètre de la panse, 1m05. Dans le fond de la fosse, le vase cinéraire avait été placé sous un assemblage de trois pierres plates, dont la protection du reste n'avait pas empêché son écrasement. Au-dessus j'ai recueilli : deux rouelles en terre cuite façonnées à la main dans des fonds de pots ; une tête de bœuf adulte et un tibia de même animal ; quelques débris céramiques sans intérêt, la moitié d'un fer à cheval et une intéressante petite ampoule à parfum en verre bleuâtre avec irisation mordorée. (*Fig. VII*).

Fig. VII.
Ampoule en verre grandeur réelle.
(Les Châtelliers)

Dans quelques-unes des incinérations des Châtelliers l'industrie romaine apparaît nettement, mais plusieurs, où elle est totalement absente, me paraissent être de date un peu plus ancienne, notamment celles que j'ai eu l'occasion d'étudier entre la Motte de la Colonne et l'église paroissiale. Je souligne à nouveau comme je l'ai fait en 1912, la présence rituelle en plusieurs de ces fosses, de la moitié d'un fer à cheval, d'un ou de deux fers entiers. Ce fait, dont le sens précis nous échappe, a été constaté également en Loudunais et en plusieurs endroits du Bas-Poitou. Deux fois aux Châtelliers et une fois à Mallièvre, les fers et les clous étaient accompagnés d'un petit marteau.

Jusqu'en 1912, je n'avais pas rencontré d'ossements de porcs dans les « ponnes incinérées » ; j'ai pu me convaincre depuis que cette absence n'était due qu'au hasard, car une incinération de ce genre en Loudunais a donné une mâchoire de porc adulte et j'ai sû que des os de sangliers et de porcs avaient été trouvés aussi dans les Deux-Sèvres et la Vendée.

Les petites ampoules à parfum, en verre bleu ou verdâtre, toujours très belles de forme (voir *Fig. X*) sont relativement rares. Les lampions funéraires en terre cuite, surmontés d'un godet

Digitized by Google

à huile ou à suif, sont de galbes très variés ; les uns, munis d'un pied circulaire, ressemblent à nos chandeliers, d'autres, terminés en torsade, ont la forme des flambeaux à main de l'antiquité classique et je renvoie pour plus de précisions à la planche de mon article de 1912, cité plus haut. Je figure simplement ici, un lampion réduit au seul godet, en forme de gland et muni à sa base d'une goutte additionnelle de terre cuite. (*Fig. VIII*).

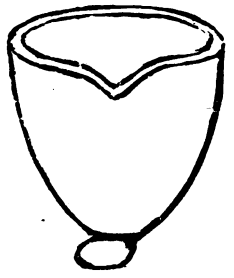

Fig. VIII.
Lampion en terre cuite ; 1/2 grandeur.
(Les Châtelliers),

Une remarque s'impose relativement à quelques-unes des fosses incinérées des Châtelliers, notamment à celles dont je donne ici la coupe exacte (*Pl. II, n° 1, 2, 3*), à savoir l'étroitesse du diamètre des ouvertures par lesquelles le fossoyeur devait retirer les terres de toute la cavité, ce qui lui créait une difficulté réelle. J'ajoute que le très grand nombre de ces « ponnes » ne porte pas ainsi de rétrécissement à l'ouverture, particularité qui est, en celles-ci, très prononcée et qui leur donne le profil général de certaines urnes cinéraires en verre de la première période de l'occupation romaine.

Les Inhumations antiques. — Quelques inhumations, contenant des débris céramiques attribuables aux IV^e^ et au V^e^ siècles, ont été aussi mis à jour sur la butte des Châtelliers. Sur les pentes orientales, une de ces sépultures a présenté cette particularité que le cercueil, ou plus exactement l'encadrement du corps inhumé, avait été formé de plaques de terre cuite, sans rebords.

D'autres inhumations, situées dans la région de la Motte de la Croix et découvertes de 1890 à 1901, ont fourni deux ou trois petits vases en forme de tasses à anse, de profil évasé ; l'un de ces pots, recueilli par les carriers de l'entrepreneur Durand, est particulièrement intéressant en raison du graffite qu'il porte sur le fond. (*Pl. II., n° 5, grandeur réelle*) : Sous une barre hori-

Digitized by Google

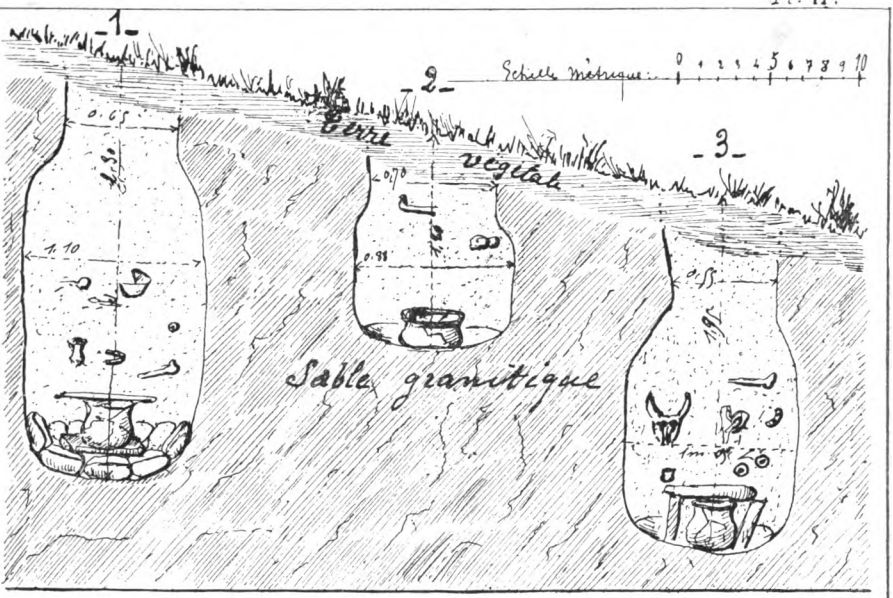

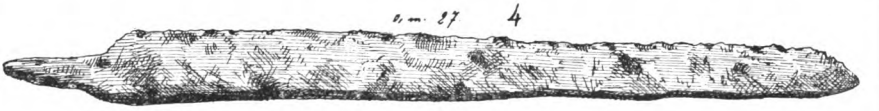

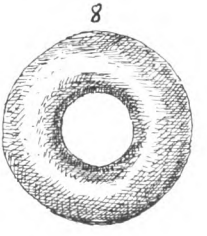

Févr. 1916

L. Charbonneau-Lassay

Digitized by Google

Digitized by Google

zontale, traversée en son milieu par une croix verticale, se trouve, gravé à la pointe, le mot RATIS.

Dans un *Album* consacré à l'Archéologie de la vallée Bas-Poitevine de la Sèvre-Nantaise, et qui a figuré — avec le vase lui-même, du reste — à l'Exposition Universelle de 1900, j'ai donné dessin de ce graffite avec la lecture LIATIS.

L'an passé plusieurs de mes savants confrères des Antiquaires de l'Ouest, examinant attentivement à Poitiers, sur le vase, le commencement peu net de ce mot, ont conclu à la lecture RATIS qui reste en effet la bonne.

Ratis semble devoir être regardé comme le nom d'un des propriétaires de ce vase dont la forme fut usitée depuis les premiers temps gallo-romains jusqu'à la fin du Moyen-Age au moins ; je n'ai pas pu examiner la sépulture qui le contenait, mais les caractères du mot *Ratis* me paraissent attribuables aux derniers temps de l'empire romain. Quant à la croix, recroisetée à deux de ses extrémités, il semble bien qu'elle ait un sens chrétien ; reste à savoir si elle est absolument contemporaine du graffite *Ratis*, ou si, malgré toutes apparences contraires, elle n'est pas la marque surajoutée d'un second propriétaire du vase. Quoi qu'il en soit, on peut tenir comme certain que ce genre de croix, dit *Croix latine* ou *immissa*, ne fut introduit qu'assez tard dans l'iconographie chrétienne de l'Ouest des Gaules. Pour Rome, le commandeur Rossi (1), fixe son apparition au plus tôt vers 354. Martigny (2) la recule vers l'an 400 et d'après Edmond Le Blant (3) elle apparaît en Gaule de 400 à 445.

J'aurai probablement à revenir en cette *Revue* sur cette question de la Croix primitive en Bas-Poitou à propos d'une intéressante fibule de bronze, très certainement gallo-romaine de date, de provenance bas-poitevine, et qui porte une large croix en pâte de verre, dans un médaillon orbiculaire. Ces pauvres « pots

(1) De Rossi : *Inscription. christian. urbis Romœ septimo sæculo antiq.* T. 1, p. 75.

(2) Martigny : *Diction. des Antiquit. chrétiennes*, p. 473, 2e col.

(3) E. Le Blant. *Manuel d'épigraphie chrétienne*, p. 29.

Digitized by Google

cassés » et ces vieux bijoux verdegrisés nous apportent en effet de terre de précieux et irrécusables témoignages auxquels nous ne saurions trop recourir dans l'étude des origines de nos paroisses primitives.

***

Pour terminer avec la céramique romaine aux Châtelliers, j'ajoute qu'un fragment de lampe en terre blanche et quelques débris de la riche poterie sigillée à glaçure rouge vif, provenant des fours du bassin de l'Allier et caractéristique des IIe et IIIe siècles ont été trouvés dans les terres de la colline. Un seul de ces

Fig. IX. — *Fragment de vase à glaçure rouge.* (*Les Châtelliers*), II-III s.

débris décorés de motifs en relief est digne d'être mentionné ici à cause du sujet représenté (*Fig. IX*) : assis sur une escabelle, un Amour tend les bras vers une femme qui vient à lui les bras levés et semble danser ; peut-être personnifie-t-elle la Joie ! Les personnages disposés sans doute tout autour du vase étaient séparés les uns des autres par des fleurons décoratifs de forme liliale ; derrière l'Amour un oiseau, dont on ne voit que la partie postérieure, appartenait à une autre scène.

Par souci d'être aussi complet que possible, et n'en pouvant pas autrement parler puisque je n'ai pu en faire un examen personnel, je consigne simplement ici la découverte faite sur les pentes orientales de la colline, d'une sorte de petit bas-relief en

Digitized by Google

pierre, provenant probablement d'un laraire, et représentant en ronde-bosse un « phallus » ; puis la mise à jour, un peu plus bas, près de La Minée, d'une sorte de bassin maçonné, probablement gallo-romain. Sur le sommet de la butte on a trouvé aussi en terre un amas de débris de vases antiques usuels mal cuits, déformés, m'a-t-on assuré, par la chaleur du feu de cuisson, ce qui a porté à croire que ces vases avaient été façonnés sur place.

Les Monnaies antiques. — Le territoire des Châtelliers-Châteaumur, qui a donné nombre d'objets préhistoriques et gallo-romains, n'a fourni, à ma connaissance, qu'une seule monnaie antique ayant un intérêt réel : c'est une pièce gauloise en bronze que je possède ; elle provient du village de la Baud et doit se décrire ainsi :

Au droit, — (*Pl. II, n° 6 ; grandeur réelle*). Figure regardant à gauche de la monnaie, coiffée d'une chevelure très bouclée ; tout autour de la tête se déroule un grenetis en lacet que l'usure de la pièce ne permet pas de suivre complètement.

Au revers. — (*Pl. II, n° 7, grandeur réelle*). Le cheval à tête humaine courant à droite ; un aurige, au moyen d'une tige fléchissante maintient devant l'androcéphale un cercle crucifère — peut-être la roue solaire —. Sous la foulée du coursier les restes d'un signe qui devait être soit un génie couché, soit un foudre ou un vol, plus vraisemblablement encore, la dégénérescence de l'un ou de l'autre.

Cette monnaie paraît devoir être rattachée au monnayage armoricain d'avant César.

Aux abords de l'ancien gué de la Vieille-Sèvre, en face de la Guierche de Saint-Amand-sur-Sèvre, où l'on trouve aussi des débris céramiques gallo-romain, plusieurs pièces impériales ont été recueillies, notamment deux moyens bronzes, l'un de Faustine, femme d'Antonin, et l'autre de Trajan.

Ainsi donc, aux Châtelliers-Châteaumur l'Archéologie nous fait suivre l'une après l'autre, toutes les grandes étapes de la race humaine, depuis le très lointain passage du pauvre sauvage

Digitized by Google

paléolithique jusqu'à la civilisation raffinée des conquérants romains. Sur ces fortes assises les siècles suivants viendront aussi greffer leurs traces : les contemporains de Clotaire et de Dagobert se coucheront pour toujours, dans leurs cercueils en calcaire d'Anjou, sur les pentes de la colline des Châtelliers ; les hauts barons des temps capétiens planteront à Châteaumur leur puissant donjon et leurs robustes remparts ; les moines, bienfaiteurs et consolateurs des pauvres gens, s'établiront aux prieurés de Châteaumur et des Châtelliers, et de hauts prélats viendront dormir à côté des chevaliers tombés, en la vieille église de la butte où nos pieds foulent aujourd'hui les épées et les crosses de leurs pierres funéraires.... Ainsi tour à tour, dans l'immensité du passé, les siècles tombent, laissant en somme peu de traces : c'est la leçon du Temps qui fuit pendant que seuls demeurent, dans leur éternelle et toute parfaite intégrité, la valeur de nos œuvres bonnes et Dieu qui les veut couronner.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

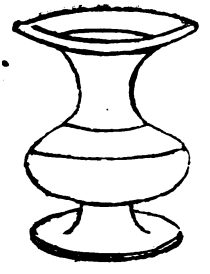

Fig. X.

Digitized by Google

SONNETS INÉDITS

POUR LE TOMBEAU D'UN HÉROS

I

De tous les maux humains qui pouvaient nous surprendre
ô mon Dieu, vous avez choisi le plus cruel,
celui que l'on croyait invraisemblable, et tel
que notre pauvre amour n'eût point osé l'attendre !

Et c'est ce mal pourtant auquel il faut nous rendre,
dont nous sentons tomber sur nous le dur martel !
La blanche hostie, hélas ! qui saigne sur l'autel,
c'est Lui, c'est notre Frère ! Il est là, doux et tendre.

Ah ! mon Dieu, vous saviez qu'Il était le plus cher,
le plus digne surtout, selon l'âme et la chair,
de notre vieux blason plusieurs fois séculaire.

O mes pauvres Parents, nous l'avons tant aimé,
qu'il fut l'agneau choisi dans l'herbage enflammé
sur qui Dieu voulut bien dériver sa colère.

II

Quoi ! malheureux ! ta verve habile m'insinue
que tout l'homme est dissous au fond des tombeaux froids,
que les néants y sont les égaux des grands rois,
et tu traites le Ciel de fable saugrenue !

Quoi ! ta vertu, mon Frère, héroïque, ingénue,
aurait en vain crié la revanche des Droits !
En vain cette chair là, martyre sur la croix,
ta chair, la mienne, hélas ! cadavre est devenue !

Digitized by Google

Autant vaut dire alors que l'homme est un non sens,
dans un chaos d'instincts cruels et malfaisants,
et qu'il est tout à fait inutile de vivre...

Non ! la raison proteste ! Il faut que ta vertu
triomphe quelque part !... Mon Frère, où donc es-tu ?
Ah ! je t'entends ! tu vis ! et cette Foi m'enivre !

III

De ces luths précieux qu'au Seigneur on dévoue,
pour te pleurer, mon Frère, il me faudrait les sons.
Que valent donc, auprès du souffle des buissons,
tous ces mots assemblés par mes lèvres de boue ?

Il me faudrait ces chants mystiques que l'on noue
ensemble, sous la nef aux magiques frissons,
et qu'on jette avec joie en bouquets d'unissons,
tandis que tout en haut le grand orgue s'ébroue.

Ou plutôt je voudrais, d'un style sculptural,
imiter le vieux Bach, et bâtir un choral,
que fraternellement porteraient les sept cordes.

ou, comme le bon Franck aux suaves couleurs,
quelque Béatitude exquise des Douleurs,
ou bien quelque motet angélique de Bordes.

IV

Ton agonie, hélas ! dura plus de douze heures,
car ta blessure horrible, on ne put la panser.
Notre agonie à nous ne fait que commencer.
Pour nous, c'est chaque jour, mon Frère que tu meures !

Sais-tu bien quelles sont nos minutes meilleures ?
Celles des souvenirs qui viennent t'enlasser.
Le voici, songeons-nous, si près de trépasser !
Et nous craignons toujours, mon Frère, que tu pleures.

Digitized by Google

Et lorsque nous pensons à toi, c'est pour te voir
à l'ambulance, et pour t'entendre jusqu'au soir
mêler nos noms aimés aux noires litanies.

Et notre rêverie invente je ne sais
quelle scène émouvante et terrible à l'excès,
où tous nos souvenirs sont autant d'agonies.

PAUL PAYEN DE LA GARANDERIE.

Digitized by Google

NOTES D'ARCHÉOLOGIE LOCALE

LE CANTON DE MONTAIGU

Le touriste qui parcourt la partie de l'ancien Bas-Poitou formant aujourd'hui le canton de Montaigu, s'étonnera peut-être de ne retrouver que de rares vestiges de monuments anciens. Pourtant, dès le XIIIe siècle, ce pays était couvert de châteaux et de gentilhommières dont les documents écrits nous signalent l'existence, en même temps qu'ils nous apprennent les noms de leurs possesseurs. Les guerres de Religion, puis les guerres de la Vendée ont déterminé ces destructions regrettables, et, à l'heure actuelle, on aurait peine à indiquer l'emplacement des habitations d'alors.

Avant que l'injure du temps, et trop souvent un vandalisme inconscient aient achevé de faire disparaître ces débris des âges passés, nous les signalerons dans une nomenclature établie par chacune des communes de notre canton.

Montaigu. — Murailles du château-fort établi sur les bords de la rivière *La Maine*. On distingue facilement, à leurs arêtes de pierres en granit bien taillé, les constructions que leur fit adjoindre le roi Louis XI, seigneur du lieu, pour en faire une place forte de premier ordre en face de la Bretagne. La démolition des tours au ras du sol, fut exécutée dans les dernières années du XVIe siècle, en exécution du traité de Fleix (Décembre 1580). Les fossés creusés par ordonnance du roi en date du 14 Décembre 1476, et qui formaient une double enceinte au château, entourent encore Montaigu, tel du moins qu'il était en 1806.

Digitized by Google

Dans la cour de l'hôpital a été conservée une très-belle porte ogivale du commencement du XIII^e^ siècle : c'était primitivement la porte d'entrée de la chapelle de Saint-Léonard, édifiée par Marguerite de Montaigu, dame de ce lieu, et épouse de Hugues de Thouars plus tard vicomte de ce nom. Lors de la reconstitution de notre hôpital, cette porte a été démolie pierre par pierre et reconstituée avec une intelligence parfaite ; on a placé près d'elle les pierres tombales des anciennes supérieures de l'hôpital au XVIII^e^ siècle, et une élégante porte datée de 1701.

La chapelle du chapitre Saint-Maurice, achevée en 1613, et assez bien conservée, sert actuellement de grange. Elle appartient à M^me^ Gaillard, mère.

La Boissière-de-Montaigu. — L'Eglise, actuellement en reconstitution, avait pour dallage les pierres tombales : de Anne Caradreux, fille d'Asson, décédée le 26 Mars 1594; de René Gazeau de la Brandanière, chevalier, seigneur de Puyraveau et de la Boissière, fondateur de l'Eglise de ce lieu, décédé le 11 Février 1696, — en tête, les armes des Gazeau, « d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, deux en chef et un en pointe » ; de dame Aspasie Bertrand, seconde femme de Louis Gazeau, chevalier, seigneur de la Coupérie et des Châtellenies du Ligneron et des Morvillières, décédée le 7 Juin 1697, — y sont accolées les armes des Gazeau et celles des Bertrand, « de gueules au lion d'argent, la queue nouée passée en sautoir » ; de dame Marie-Gabrielle Petit, veuve de Messire Esprit-Marie Baudry, seigneur d'Asson, décédée le 25 Décembre 1768, — y sont accolées les armes des Baudry-d'Asson « d'argent à trois faces d'azur », et celles des Petit de la Guerche « de sable à une bande d'argent chargée d'un bois de gueules accolé de même ». Ces pierres tombales ont été placées extérieurement dans les soubassements du nouveau chœur. Déjà usées par les pas des fidèles, elles ne tarderont pas sous les injures du temps à devenir des pierres informes et sans intérêt, ce qui est regrettable.

La Fortescuyère : quelques restes de tours, et une chapelle abandonnée qui fût bâtie par Charles-François de Jay de Mianne et Anne Servanteau, sa femme, seigneur et dame du lieu, et bénite le 6 Novembre 1741.

Digitized by Google

La Raslière : pavillon carré, couvert en ardoises, du commencement du XVI^e^ ou de la fin du XV^e^ siècles.

Boufféré. — Les douves des anciens châteaux de la Senardière et des Bouillères sont en partie conservées.

Saint-Hilaire-de-Loulay. — Une partie des douves des châteaux de la Preuille et du Rorthais, est encore existante.

Il existait un menhir sur la terre de la Béonière (*nunc* Bionière), tout près du ruisseau de Riaillé ; il a été détruit il y a une vingtaine d'années.

Treize-Septiers. — Nous signalerons dans le trésor de l'Eglise, une belle croix processionnelle en argent, qui, comme l'indique une inscription gravée, fut donnée en l'an 1624, à l'église de Saint-Martin de Treize-Septiers, par Pierre de la Roche, escuier, sieur des Ganuchères.

Du château des Ganuchères, en cette commune, il ne reste que quelques pans de murailles.

La Bernardière. — Dans cette commune se voient les ruines du château de la Pénissière, célèbre par la défense des royalistes, le 6 Juin 1832.

La Bruffière. — Château de l'Echasserie. Le vieux château a disparu sauf la porte d'entrée et une vieille cheminée. Les bâtiments actuels, entourés d'une douve très large, sont reliés à une vieille tour du XIV^e^ siècle, très bien conservée.

Saint-Georges-de-Montaigu. — On voit dans le bourg plusieurs belles portes du XVI^e^ siècle servant d'entrée à des maisons modernes. Dans les murs de quelques maisons on remarque aussi des chapitaux ornés de figures grotesques, qui provenaient de l'ancien fort démoli stupidement en 1835.

Dr MIGNEN.

Digitized by Google

L' « UNION SACRÉE »

AU PAYS DES CHOUANS EN 1815

Sous le titre **L'Occupation prussienne dans le Pays Chouan en 1815,** notre éminent collaborateur, M. Gabory, le savant archiviste de la Loire-Inférieure, a publié dans la *Revue de Paris,* un très curieux article, dont nous détachons ces pages, auxquelles les tragiques événements que nous vivons donnent un regain d'actualité.

R. V.

« Français, de tous les pays, habitants des villes et des hameaux, accourez sous les drapeaux de l'honneur... Nos augustes alliés, les empereurs et les rois, viennent à notre secours sous les bannières de la France ». Ainsi, au début des Cent Jours, s'exprimait d'Autichamp...

Il y avait donc entente formelle entre les rebelles de l'Ouest et les Alliés. Et l'insurrection de la Vendée, bien que vaincue par Lamarque et Travot, contribua grandement à la chute de l'Empire renaissant.

Il aurait suffit, en effet, à Waterloo, d'un poids si léger pour faire osciller en notre faveur les plateaux de la balance qu'on peut accepter la thèse royaliste : l'armée dirigée sur l'Ouest eût vraisemblablement été ce poids fatidique.

L'Empire tombé, ces alliés tant désirés envahissent la France : les chefs royalistes, les paysans Vendéens exultent. Mais bientôt soldats impérialistes et royalistes, maintenant ennemis, vont communier dans la même pensée. C'est l'invasion, c'est la présence de l'étranger qui va fondre les partis, dégageant dans

Digitized by Google

l'âme des rebelles un patriotisme qu'ils ignorent. Il suffit pour cela d'un bruit qui se répand : les alliés vont dépecer la France et se la partager. A cette nouvelle une vive indignation s'empare des corps royalistes. Sapinaud et La Rochejaquelein chargent MM. Duchesne et Dupérat de se rendre à Cholet, de porter à Lamarque, leur vainqueur, « le vœu unanime de tous les chefs vendéens » de se réunir à ses troupes pour combattre comme Français toutes les tentatives de puissances étrangères qui auraient pour but le démembrement de la France. Lamarque ayant quitté Cholet, Delaage les reçoit et les félicite. « Pensez-vous, répliquent les deux messagers, que nous sommes moins bons Français que vous ? ».

.....

Un joug affreux pèse sur le pays occupé. Le Maine-et-Loire souffre le premier ; puis, une trombe de 13,700 hommes et 3,600 chevaux ravage la Loire-Inférieure. Il ne s'agit pas d'apprécier le dévouement des paysans pour la cause du roi, mais bien plutôt d'apprécier leur blé, leur seigle, leur avoine, leur vin, leur eau-de-vie. Les réquisitions pleuvent dru comme grêle.

Quand l'Allemand rapace et vorace n'obtient pas ce qu'il désire, le coup de sabre appuie son éloquence impérative. Au paysan qui gémit, le reître objecte : « En Allemagne, les Français en ont fait bien d'autres ».

Partout dans l'Ouest, la résignation des premiers jours fait place à la haine ; dans les campagnes surtout, où la soldatesque prussienne est plus éloignée des officiers.

A Savenay, en Loire-Inférieure, les royalistes sont extrêmement montés contre les Prussiens. « On parle d'un mouvement qui s'organise. Ce serait le signal de la guerre civile ». Les gens de Blain veulent s'unir à ceux de Cambon et lever l'étendard de la révolte.

L'un d'entre eux, en train d'arranger son mulon de foin, déclare à un détachement étranger : « Je ne donne point aux

Digitized by Google

coquins ». Les Prussiens, à ces mots, bondissent, mais notre homme en blesse quatre.

A Angers, un tailleur nommé Pelu, à la suite d'une altercation avec un soldat, se barricade chez lui, tire sur les Prussiens lorsqu'ils veulent briser sa porte, en blesse deux et ne capitule que lorsqu'il a brûlé toutes ses cartouches.

Terrien, dit Cœur-de-Lion, l'un des plus féroces chefs de bandes de la Loire-Inférieure, rôde autour de Châteaubriant, prêt à intervenir au moindre appel des habitants.

Dans le Morbihan, les Prussiens ne parurent pas. Une tradition discutable rapporte qu'ils reculèrent devant une menace du général Sol de Grisolles.

Un des leurs, dit-on, monta sur les hautes tours de la cathédrale de Nantes et tint, dans un geste d'admiration et de respect à se faire montrer la terre sacrée de la Vendée, la terre des « Géants ».

Aussi bien les Prussiens multiplient-ils les précautions. Les campements sont couverts par des feux établis de distance en distance et surveillés chacun par un bivouac de quatre hommes. A la moindre apparence du danger, les feux s'allument, propageant au loin l'appel d'alarme.

Subitement au moment où l'on s'y attend le moins, ils partent, fuyant devant l'ouragan qui monte.

Leur contact abhorré consacra, pour un temps tout au moins, la réconciliation française ; l'horreur qu'ils inspirèrent fut la pierre de touche du patriotisme.

Les cœurs éprouvèrent sous l'étreinte germanique une humiliation profonde, une souffrance inattendue, une révolte salutaire. L'invasion épura les idées. Ceux qui virent les Prussiens de près, assis à leurs foyers, se rapprochèrent de ceux qui les avaient battus à Valny et à Iéna.

Un des chefs royalistes et non des moindres a écrit, au lendemain des faits que nous venons de conter, ces paroles mémorables : « La fin des discordes civiles doit être considérée comme

Digitized by Google

le raccommodement qui termine une querelle de famille ; et dans cette situation il faut fondre les anciennes inimitiés en un même sentiment : l'*Amour de la Patrie*. Il n'y a qu'à désespérer des hommes chez qui ce sentiment n'existe plus »...

Aux appels de la Nation meurtrie, les Vendéens, patriotes avant tout, donnaient comme un magnifique exemple d'Union Sacrée contre l'ennemi commun.

E. GABORY.

Digitized by Google

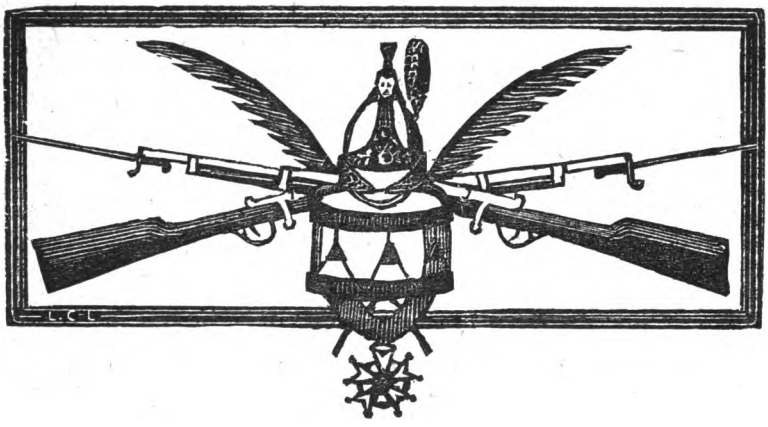

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennem

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

Louis-Alphonse Mainière, de Noirmoutier, sergent d'infanterie, tué à Touvent, le 7 Juin 1915.

Auguste Mallet, de Tiffauges, 64e d'infanterie.

Eugène Mallet, de Jard, mort à l'ennemi.

R. Mangon, de la Roche-sur-Yon, tué à l'ennemi.

Anatole Manseau, d'Auzais, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Mantreau, de Barbâtre, fusilier-marin, tué le 17 Décembre 1914.

Constant Marbœuf, de Saint-André-Treize-Voies, inhumé à Ecury-les-Repos.

Camille Marchand, de Fontenay-le-Comte, tué le 9 Mai 1915.

(1) Voir le 4e fascicule de 1915.

Digitized by Google

Albert Morilleau, de Luçon, 57e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Mandé Marret, de Fontaines, tué en Juin 1915.

Marret, de Menomblet, sergent au 137e, tué le 9 Juin 1915.

Armand Martineau, de Cheffois, 84e territorial, tué le 24 Août.

Eugène Martineau, des Sables-d'Olonne, tué en Belgique.

François Martineau, de la Gaubretière, 114e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Dunkerque, le 15 Février 1915.

Georges Martineau, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie.

Martineau, de la Verrie, mort à l'ennemi.

Charles Maruteau, contrôleur des contributions directes à Fontenay-le-Comte, tombé le 4 Octobre.

Louis Massé, de Saint-Martin-de-Brem, caporal au 93e d'infanterie, tué à la bataille de la Marne.

Henri Massé, de Saint-Martin-de-Brem, tué le 8 Septembre 1914.

Lucien Massé, des Sables-d'Olonne, tué à l'ennemi.

Joseph Massu, de Saint-Martin-de-Brem, mort à l'armée.

Léopold Mathé, de Benet, 65e d'infanterie, tué le 8 Septembre 1915.

Alexis Mathé, de Fontenay-le-Comte, mort à l'hôpital de Brest.

M. Mathieu, de Mareuil-sur-Lay, 50e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Henri Maussée, des Sables-d'Olonne, 83e territorial, décédé le 17 Mars 1915, à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

Louis et Auguste Mazouin, de la Boissière-des-Landes, morts à l'armée.

Henri Merceron, de Froidfond, 83e territorial, tué le 17 Nov. 1915.

Auguste Méchineau, de Chavagnes-en-Paillers.

Achille Ménard, de Benet, mort à la guerre.

Rogatien Ménard, de Saint-Martin-de-Brem, tué à l'ennemi.

Eugène Ménoret, de Montaigu, mort à l'ennemi.

Pierre Menu, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la Patrie.

Jean-Baptiste-Ulysse Mercier, de Maillezais, tué à Messin.

Aimé Mérieau, de la Copechagnière, décédé à l'hôpital d'Amiens, le 22 Novembre 1914.

Baptiste Mérieau, de Beaulieu-sous-la-Roche, 51e d'infanterie, mort de ses blessures.

Digitized by Google

Armand Merlet, de Saint-André-Treize-Voies, décédé à l'hôpital de Bordeaux.

Baptiste Michaud, de Jard, tué à l'ennemi,

Firmin Michaud, de Luçon, du 84e territorial, mort prisonnier de guerre le 22 Mai 1915.

Jean-Alexandre-Marie Micheneau, de Bois-de-Céné, 83e territorial, décédé à l'hôpital des suites de ses blessures.

Auguste Michot, du Breuil-Barret, mort à la guerre.

Silas Mignen, de Saint-Martin-de-Brem, 57e d'infanterie, mort le 24 Décembre 1915.

Eugène Mignet, des Herbiers, 93e d'infanterie, mort de ses blessures à Amiens, le 18 Juin 1915.

Pierre Mignon, de la Bernardière, tué le 10 Juin 1915.

René Millet, de Saint-Hilaire-des-Loges, mort à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, le 5 Avril 1915.

Clément Minaud, de la Gaubretière, 114e d'infanterie, mort à l'armée.

Henri Minaud, des Brouzils, mort prisonnier en Allemagne.

Aimé Moa, des Sables-d'Olonne, 51e d'infanterie, mort à la guerre.

Pierre Mocquet, de Chavagnes-en-Paillers.

Pierre Mocquillon, de Fontenay-le-Comte, caporal de réserve, mortellement blessé le 7 Juin, d'un éclat d'obus.

Edmond Moinard, de Luçon, 125e de ligne, mort en Belgique de ses blessures,

Jules Moinardeau, de Challans, tué le 9 Juin 1915.

Pierre Monnereau, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Pierre Monnier, 1er zouaves, mort de ses blessures, à l'ambulance de Fort-Mahon, en Juillet 1915.

Montassier, de Beaufou, du 293e d'infanterie, mort à l'hôpital de la Roche-sur-Yon.

Jean-Fernand Morandeau, de Montaigu, mort à l'ennemi.

Calixte Morin, de Vix, mort le 22 Juin, au camp de Cassel (Allemagne).

Pierre Morin, de Maillezais.

François Moreau, de Maché, 93e de ligne, tué à l'ennemi le 7 Juin.

Digitized by Google

Henri Morisseau, de Menomblet, 337e d'infanterie, mort à l'hôpital militaire le 11 Juin 1915.

Henri Motard, de Menomblet, tué le 1er Mars 1915.

Emile Mouillé, de la Bruffiière, tué à l'ennemi.

Eugène Mouillé, de Luçon, mort de ses blessures le 29 Mars 1915.

Augustin Murzeau, de la Verrie, mort à l'ennemi.

Félicien Mutel, de Fontenay-le-Comte, mort de ses blessures.

Emile Naulet, de l'Aiguillon-sur-Mer, 137e de ligne, tué à l'ennemi.

Georges Naud, de l'Ile-d'Yeu, matelot à bord du *Bouvet* coulé dans les Dardanelles, le 18 Mars 1915.

Pierre Naud, des Clouzeaux, mort à l'armée.

Aimé Nauleau, des Clouzeaux, mort à l'armée.

Louis Nauleau, des Clouzeaux, caporal au 3e territorial.

Robert Naudin, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

René Nerrière, de Bazoges-en-Pareds.

Fernand Neveu, de Doix, 2e zouaves, mort à l'armée le 11 Juillet 1915.

Prudent Nicou, de Vendrennes, 84e territorial, tué le 24 Août 1915.

Aimé Normand, des Herbiers, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Henri Ordonneau, de Mareuil-sur-Lay, 293e de ligne, tué à l'ennemi.

Georges Ouvrard, de Vendrennes, né à Saint-Gervais, mort prisonnier de guerre en Allemagne.

Alphonse Ouillet, de Maillezais, tué à Tournai.

François Pacaud, de la Verrie, décédé à l'hôpital d'Amiens.

Henri Pacreau, de la Pommeraye-sur-Sèvre.

Pierre Palvadeau, de Noirmoutier, 3e colonial, tué le 16 Mai 1915.

Paul Papin, de Chavagnes-en-Paillers.

Pierre Papin, de Saint-Christophe-du-Ligneron, mort à l'armée.

Maurice Papon, de Maché, tué à l'ennemi.

Adrien Paquereau, de Montaigu, mort à l'ennemi.

Léon Paquereau, de Vendrennes, 66e d'infanterie, tué en Mai 1915.

Louis Paquereau, de Saint-Vincent-sur-Graon, mort à l'armée.

Ulysse Paquereau, de Saint-Georges-de-Montaigu, 77e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Digitized by Google

Henri Parpaillon, de Péault, mort à l'armée.

Parpaillon, de Bazoges-en-Pareds, mort de ses blessures.

Gustave Pasquier, de Luçon, mort de ses blessures.

Henri Pasquier, de Saint-Maurice-le-Girard, 114e d'infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Louis Pasquier, de la Gaubretière, mort en Allemagne.

François Pavageau, de Saint-Georges-de-Montaigu, tué.

Henri Pelloquin, de Noirmoutier, du 6e génie, tué le 12 Mars 1915.

Marc Pelon, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie.

Jean Perdriau, de la Bernardière, tué aux Dardanelles.

Roger Perraudeau, de Fontenay-le-Comte, tué le 12 Juin 1915.

Roger Perraudeau, de Pissotte, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Jean Perrochand, de Froidfond, décédé le 31 Décembre 1914.

Gustave Petit, de Saint-Denis-la-Chevasse, du 137e d'infanterie.

Henri Petit, de la Chapelle-aux-Lys, mort à l'armée.

Joseph Petit, de Luçon, 93e d'infanterie, mort le 12 Juin 1915.

Charles Petiteau, de Fontenay-le-Comte, tué le 27 Février 1915.

Henri Petitgas, de Jard, mort à l'ennemi.

Théodore Petitgas, de Jard, mort à l'ennemi.

Fernand Phélippeau, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, mort en Allemagne.

Gabriel Phelippeau, de Bazoges-en-Pareds, 65e d'infanterie.

Georges Picard, de Saint-Germain-le-Prinçay, mort le 16 Mars 1915

Auguste Picot, dela Roche-sur-Yon, mort à l'armée.

François Pierre, de Maillezais. 84e territorial, tué en Avril 1915.

Auguste Pichard, de la Bruffière, du 137e d'infanterie.

Jean Pichot, de Saint-Hilaire-de-Loulay, mort à l'hôpital militaire.

Auguste Pignon, de Montournais, tué au combat.

Raoul Pincemin, de Luçon, 128e d'infanterie, mort de ses blessures.

Auguste Piveteau, 57e d'infanterie, de la Roche, mort à l'ennemi.

Constant Piveteau, de la Boissière-de-Montaigu, tué le 8 Sept. 1915.

Alexis Plaire, de Luçon, 1er colonial, tué au feu, le 30 Avril 1915.

Maximin Plancheau, de Champ-Saint-Prêe, 137e tué à l'ennemi.

Digitized by Google

Albert Plantard, du 137e d'infanterie, tué le 11 Juin 1915.

Joseph Plouzen, de l'Ile-d'Yeu, mort de ses blessures le 19 Mars.

Joseph Plouzen, de Noirmoutier, fusillé marin, tué le 20 Mars 1915.

Henri Pogu, de la Roche-sur-Yon, tombé au champ d'honneur.

Pierre Poilane, de Saint-Hilaire-de-Loulay, 83e territorial.

Pierre Point, de Montournais, tué à l'ennemi le 27 Octobre 1915.

Emile Poirier, du Breuil-Barret, mort à la guerre.

M. Poirier, d'Antigny, tué à l'ennemi.

Valentin Poisson, de la Boissière-de-Montaigu.

Raoul Porché, de Cheffois, mort à l'armée.

Henri Portoleau, de Falleron, mort à l'armée.

Julien Potier, de Saint-Vincent-sur-Graon, mort à l'armée.

Samuel Potier, de la Chapelle-Palluau. mort le 22 Octobre 1915.

Gustave Poupeau-Pérochon, de Montournais, mort à l'armée.

Joseph Poupin, de Saint-Hilaire-de-Voust, mort à l'ennemi.

Gustave Pouvreau, de la Guyonnière, tué à l'ennemi.

Charles Praud, de Saint-Gilles, 21e d'infanterie, mort à l'ennemi.

Henri Praud, de Maché, du 18e chasseurs, mort à l'ennemi.

Louis Praud, de Maché, tué à l'ennemi.

Pascal Praud, d'Avrillé mort de ses blessures à l'hôpital.

Camille Préaud, de Pouzauges.

Auguste Prieur, de Chavagnes-les-Redoux, tué le 8 Septembre 1915.

Léonce Priveteau, de Vendrennes, tué le 30 Décembre 1915.

Léon Prost, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie, tué le 11 Juin.

Léopold Prou, de Luçon, 66e d'infanterie, tué le 30 Avril 1915.

Cyprien Prouteau, de Saint-Martin-de-Brem, 137e d'infanterie.

Louis Rabillard, de Saint-André-d'Ornay, 144e, mort le 2 Janvier.

Olive Rabiller, de Froidfond, 3e colonial, décédé à Ste-Menehould.

Alcide Rafin, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué le 12 Février 1915.

Abbé *Alfred Raffugeau*, de Sainte-Hermine, mort à l'hôpital de Juvisy, de blessures reçues en assistant les blessés.

Léonce Ragon, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

Georges Raineteau, de Montournais, tué à l'ennemi le 13 Juin 1915.

Digitized by Google

Almé Raballand, de Noirmoutier, mort de ses blessures le 7 Juillet.

Jean Raballand, de Beauvoir, tué le 20 Juin 1915.

Etienne Rambaud, de Saint-Laurent-de-la-Salle, tué le 18 Avril.

Georges Rambaud, d'Apremont, mort à l'ennemi.

Clément Rampillon, des Herbiers, 87e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Gabriel Raphel, de l'Hermenault, mort de ses blessures.

Eugène Rapiteau, de la Roche-sur-Yon, mort à l'armée.

Prosper Raud, de Froidfond, 93e d'infanterie, le 17 Novembre 1914.

Victor Raud, de Froidfond, 137e d'infanterie, le 1er Octobre 1914.

Pierre Rautureau, de la Guyonnière, mort à l'armée.

Auguste Raynard, de Saint-Denis-la-Chevasse, mort à l'ennemi.

Louis Raynard, de la Boissière-des-Landes, mort à l'armée.

Pierre Raynaud, de la Roche-sur-Yon, tué à l'ennemi.

Henri Remaud, de la Roche-sur-Yon, mort à l'armée.

Pierre Remaud, de Saint-Sulpice-le-Verdon, tué à l'ennemi.

Remaud, de Maché, tué à l'ennemi le 7 Juin 1915.

Remaud, de Saint-Vincent-Puymaufrais, tué le 7 Juin 1915.

Célestin Retailleau, de Montaigu, mort de ses blessures à l'hôpital.

Henri Réveillère, de Bazoges-en-Pareds, mort à la guerre.

Adrien Ricard, de l'Aiguillon-sur-Mer, 114e d'infanterie.

Armand et Auguste Richard, de la Bruffière, 137e d'infanterie tous les deux morts et enterrés à Noyers, par les Allemands.

Jean Richard, de Saint-Urbain, mort à l'hôpital militaire.

Joseph Richard, de la Bruffière, tué le 9 Février 1915.

Léandre Richard, du Langon, mort le 20 Mars 1915.

Théophile Richard, de la Boissière-de-Montaigu, criblé de 35 blessures au combat d'Hébuterne, mort à l'ambulance le 15 Juin 1915.

Jean Rineau, de Treize-Septiers, du 33e colonial.

Emile Ripaud, de Bazoges-en-Pareds, tué à l'ennemi.

Alexandre Rivière, de la Gaubretière, mort de ses blessures.

Ludovic Rivière, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la patrie.

Vital Rivière, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la patrie.

Elie Robin, de Maché, tombé à l'ennemi en Mars 1915.

Digitized by Google

Henri Robin, de Saint-Georges-de-Montaigu, tué le 8 Sept. 1915.

Louis Robin, de Chaix, 114e d'infanterie, mort le 23 Février 1915.

Marcellin Robin, de Saint-Vincent-sur-Graon, tué à l'ennemi.

M. Robineau, d'Antigny, tué à l'ennemi.

Jean Robert, de Sainte-Florence, du 337e d'infanterie.

Louis et Auguste Rocard, de Lairoux, le premier tué le 4 Sept. 1915 et le second, mort de maladie gagnée aux tranchées.

Arthur Rochais, de la Caillère, mort à l'armée.

Louis Rochais, du Breuil-Barret, mort à l'ennemi.

Ernest Roger, de Chavagnes-en-Paillers, 93e d'infanterie.

Alfred Roland, de Vix, tué le 26 Novembre 1915.

Eugène Rondeau, des Herbiers, mort à l'hôpital de Neuilly-sur-Seine

Félix Rondeau, des Sables-d'Olonne, tué le 27 Août 1915.

Léopold Rou, de Luçon, 66e d'infanterie, tué le 30 Avril 1915.

Ernest Rouet, de Menomblet, du 6e génie, tué le 6 Juin 1915.

Alexis Rouffineau, de la Roche-sur-Yon, mort à l'armée.

Henri Rouffineau, de la Roche-sur-Yon.

Eugène Roulet, de l'Aiguillon-sur-Mer, sergent au 137e, tué.

Joseph Rousseau, de Bouin, mort à la guerre,

Léon Rousseau, de Froidfond, 3e colonial, tué le 22 Août 1914.

Maxime Rousseau, de Sainte-Christine, 137e, tué le 22 Août 1915.

Pierre Rousseau, de Vendrennes, 32e de ligne, tué le 14 Déc. 1915.

Paisible Rousseau, de Bouin, tué à l'ennemi en Avril 1915.

Eugène Roy, de Fontenay-le-Comte, tué à l'ennemi le 21 Février.

Georges Saboureaud, de l'Ile-d'Elle, tué le 18 Avril 1915.

M. Saint-Exuvéry, de la Caillère, tué à l'ennemi en Juillet 1915.

Adrien Salomon, de l'Ile-d'Yeu, mort à l'hôpital.

Alexandre Secretain, des Clouzeaux, mort à l'ennemi le 7 Juin 1915

Olivier Seigneuret, de Froidfond, 21e colonial, tué le 26 Sep. 1915.

Auguste Servant, de Maillé, tué le 27 Avril 1915.

Alphonse Servanteau, des Sables-d'Olonne, tué à l'ennemi.

Simonneau, de Loge-Fougereuse, mort à la guerre.

Albert Sire, de la Roche-sur-Yon.

Digitized by Google

Joseph Sochard, du 2e d'infanterie de marine, mort de ses blessures.

Paul Soret, de la Tranche 293e d'infanterie, mort à l'hôpital.

Clément Souchet, de Cheffois, tué à l'ennemi.

Henri Souchet, de Montournais, tué le 11 Septembre 1915.

Joseph Souchet, de Cezais, mort à l'armée.

Eugène Soulard, de Curzon, mort à l'armée.

François Soules, de Benet, 114e d'infanterie, mort le 1er Mars 1915.

Clovis Soulet, de Fontenay-le-Comte, tué à l'armée le 11 Juin 1915,

Gustave Soullard, de Vendrennes, 337e de ligne, tué le 19 Jan. 1915

Jean-Baptiste Sourisseau, de la Verrie, mort de ses blessures.

Armand Subileau, de la Gaubretière, du 137e, mort à la guerre.

Emile Suire, de Saint-Sulpice-en-Pareds, tué en Juillet 1915.

Théophile Suire, de Saint-Michel-le-Cloucq, tué à l'ennemi.

Alexandre Suret, de Mouzeuil, 32e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Louis Syre, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

Emile Tallé, garde champêtre de Luçon, tué à l'ennemi.

Théophile Tallet, de Dompierre, 102e d'infanterie.

Jules Taraud, de l'Ile-d'Yeu, du 137e, tué le 17 Septembre 1915.

Louis Tavernier, des Sables-d'Olonne, caporal au 66e d'infanterie.

Eugène Tempéreau, de l'Ile-d'Yeu, tué à l'ennemi.

Jean Tenet, de la Chapelle-Palluau, mort à l'armée.

Louis Tenaud, de Saint-André-Treize-Voie, décédé à Creil.

Marcel Tessier, de Saint-Vincent-sur-Graon, mort à l'armée.

Auguste Tesson, de la Roche-sur-Yon.

Gustave Tesson, de Saint-Hilaire-de-Talmont, décédé à l'hôpital.

Raymond Tesson, de Saint-Julien-des-Landes, tué à l'ennemi.

Marcel Teté, médecin auxiliaire au front, décédé le 11 Mars 1915, des suites d'une fièvre thyphoïde contractée à l'ambulance.

Octave Tessier, de Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine, tué.

Thibaud, de Challans, tué à l'ennemi.

Alphonse Thibaud, de Noirmoutier, tué le 25 Mai 1915.

Alfred Thibaud, de Noirmoutier, matelot, tué en Décembre.

Digitized by Google

Thibaud, de Challans, tué à l'ennemi.

Ernest Thibaudeau, de l'Orbrie, soldat au 137e. tué à l'ennemi.

Gabriel Thibeau de Cezais, mort à l'armée.

Camille Thomas, de Falleron, mort à l'armée.

Henri et Eugène Thomas, de la Chapelle-Palluau, mort de leurs blessures.

Jean Thomas, de Saint-Sulpice-le-Verdon, mort pour la Patrie.

Louis Thomas de la Pintière, de la Flocellière, tué le 6 Juin 1915.

Maurice Thomas de la Pintière, de la Flocellière, mort de ses blessures.

Pierre Thuleau, de la Guyonnière, tué en Juin 1915,

Joseph Thévenot, de l'Ile-d'Yeu, mort de ses blessures.

Maximin Tourenne, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, tué à l'ennemi.

Gustave Touvron, de la Tranche, du 137e, tué à l'ennemi.

Ferdinand Touzeau, de Saint-André-d'Ornay, tué à l'ennemi.

Auguste Traineau, des Clouzeaux, du 93e, mort à l'ennemi.

Henri Tricoire, de la Roche-sur-Yon, mort à l'ennemi.

Auguste Troussicot, des Clouzeaux, mort à l'ennemi.

Raymond Tuchereau, de Saint-Georges-de-Montaigu, tué le 9 Avril

Clovis Tué, de Beauvoir, 51e d'artillerie, mort le 6 Mars 1915, à l'hôpital militaire.

Jean Tué, de Beauvoir, tué le 30 Août 1915.

Marcel Turbé, de l'Ile-d'Yeu, mort à l'hôpital.

Ernesl Turquet, de Montournais, tué le 5 Mars 1915.

Pierre Valeau, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué le 17 Février 1915.

Clément Véron, de l'Aiguillon-sur-Mer, 3e colonial, mort à l'armée.

Louis Veillat, de Sainte-Christine, caporal au 114e d'infanterie, mort de ses blessures.

Jean de Villedieu, de la Réorthe, tué à l'ennemi, dans la région de Verdun.

Pierre Vinet, de Fontenay, caporal d'infanterie.

Léonce Vinçonneau, de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, tué à l'ennemi, le 9 Mai 1915.

Digitized by Google

Visseron, de Luçon, 367e d'infanterie, mort de ses blessures le 11 Juin 1915.

Alexandre Vrignaud, de Montournais, mort à l'armée.

Henri Vrignaud, du Champ-Saint-Père, 35e d'artillerie, tué sur sa pièce en Février 1915.

Jean-Louis Vrignaud, du 147e d'infanterie, tué le 6 Avril 1915.

Germain You, de Luçon, 84e territorial, mort prisonnier de gnerre en Allemagne.

Eugène You, de la Verrie.

René Vallette.

(*A suivre*).

Digitized by Google

MONSEIGNEUR CLOVIS CATTEAU
Evêque de Luçon.

Digitized by Google

NOS MORTS

MONSEIGNEUR CATTEAU

Sa grandeur Monseigneur Clovis Catteau, l'éminent prélat qui depuis bientôt quarante années occupait avec autant de dignité que de prudente sagesse le trône épiscopal de Luçon, s'est pieusement endormi dans le Seigneur, le 28 Novembre 1915, au seuil de sa 80e année.

Les voix les plus éloquentes, les plumes les plus autorisées ont déjà célébré ses hautes vertus sacerdotales, sa vie exemplaire, son édifiante piété et la fécondité d'un épiscopat, dont le souvenir rend plus douloureux la perte cruelle que la Vendée vient de faire en perdant son évêque.

La *Revue du Bas-Poitou* a trop le culte des fidèles et religieuses traditions, pieusement gardées au fond de l'âme Vendéenne, pour ne pas s'associer à son tour et de tout cœur aux hommages rendus à la mémoire de l'illustre défunt et partager les douloureux regrets inspirés par sa mort.

Né le 21 Mars 1836, à Sains-lès-Marquion, dans le Pas-de-Calais, d'une humble famille de cultivateurs, Clovis-Nicolas-Joseph Catteau passa de l'école de son village natal au séminaire, fut ordonné prêtre le 21 Décembre 1861, par Mgr Parisis, et débuta dans le ministère paroissial comme vicaire à Inchy.

Il ne tarda pas à être distingué par son évêque qui le plaça comme professeur dans son petit séminaire ; et bientôt après ses talents remarquables le désignèrent à la chaire d'écriture sainte du grand séminaire.

Les brillantes qualités dont il y fit preuve le firent nommer en 1876, secrétaire général de l'Evêché et peu après vicaire général.

C'est en cette qualité qu'il eut à prononcer à la cathédrale d'Arras, l'éloge funèbre du marquis de Tramecourt, l'une des plus hautes personnalités catholiques et royalistes du Nord de la France.

« Repoussant avec indignation les préjugés d'une Société qui, folle de ses doctrines égalitaires, dédaigne la grandeur historique et la noblesse du sang, il s'inclina avec un profond et religieux respect,

Digitized by Google

voir même avec un patriotique orgueil, devant ce digne rejeton d'une de nos grandes races, qui sut garder sa fidélité à des institutions qui ont fait de notre patrie l'arbitre du monde ».

Son ardente parole et son éloquence convaincue firent une telle impression sur Louis Veuillot, présent à la funèbre cérémonie, que dès son retour à Paris, l'illustre polémiste parla de lui au Maréchal de Mac-Mahon, dans les termes les plus enthousiastes. Et c'est, à n'en pas douter, sur sa recommandation que le vicaire général d'Arras fut nommé par décret présidentiel du 21 Août 1877, à l'évêché de Luçon.

Monseigneur Catteau fut sacré à Luçon le 21 Novembre suivant, et en prenant possession du diocèse qu'avaient gouverné avant lui d'illustres prélats, tels que le cardinal de Lorraine et Richelieu, il adressa à la Vendée cet éloquent salut, qui était à lui seul tout un programme et qui eût alors une répercussion profonde dans le cœur de nos religieuses populations si fidèlement attachées aux convictions ancestrales ; « O Vendée, terre de foi, d'héroïsme et d'indomptable fidélité ! C'est avec un mystérieux tressaillement que Nous allons fouler ton sol fécondé par la sueur de tes apôtres, de tes moines et de tes missionnaires, détrempé par le sang d'une génération de héros et de martyrs ! Au nom de Jésus-Christ et comme son représentant, Nous venons prendre possession du cœur de tes enfants ; Nous venons, étranger à toutes les passions de la terre, avec l'insatiable désir de faire circuler dans tes veines, en flots chaque jour plus pressés, la vie surnaturelle ».

Et de fait, au cours de son long et fécond épiscopat, il s'attacha avec une ardeur inlassable à défendre l'âme de la jeunesse et à en sauver la conscience et le cœur. Alors que l'ennemi de notre Foi s'évertuait à tout détruire, le « vaillant athlète » essaya de tout relever : Séminaires, Collèges et Œuvres de toutes sortes. C'est ainsi qu'il dota la Vendée de plus de 300 écoles florissantes, et qu'il mérita le titre glorieux d'Evêque des Ecoles.

Mais Mgr Catteau ne fut pas seulement un pasteur d'âmes ardent et zélé et un administrateur de grand mérite ; c'était aussi un orateur et un écrivain d'une haute culture littéraire. Aussi est-ce avec une véritable joie de dilettante qu'il aimait à passer de longues heures dans la magnifique Bibliothèque qui avait été donnée à l'Evêché par Mgr Baillès, dont il n'avait jamais cessé d'accroître lui-même la richesse et qu'il eût la tristesse de voir un jour attribuer par l'Etat à l'Université de Poitiers.

Une autre douleur l'attendait au déclin de sa vie et devait en hâter la fin. Les poignantes émotions de la guerre, le chagrin de savoir tant

Digitized by Google

de ses diocésains dans le deuil, tant de ses prêtres exposés aux pires dangers, tant de paroisses du diocèse privées de leurs prêtres; le souvenir aussi de sa chère ville d'Arras et de son pays d'origine si cruellement dévastés, ébranlèrent sa santé jusque-là si robuste et préparèrent la voie à la maladie qui devait le conduire au tombeau.

Le 28 Novembre, après six semaines de souffrances et cinq jours d'agonie saintement supportés, Mgr Catteau terminait sa longue et laborieuse carrière, et allait goûter au Ciel le parfait repos et les suprêmes récompenses que Dieu réserve aux âmes d'élite, à ses bons et fidèles serviteurs.

***

LE COLONEL SABOURAUD

L'héroïsme de ceux qui font sur le front de bataille le glorieux sacrifice de leur vie, n'est pas le seul que l'histoire ait le devoir d'enregistrer. L'effroyable épreuve imposée présentement à la France a de même suscité à l'arrière, parmi ceux auxquels l'âge et la santé ont arraché l'épée des mains, des actes de générosité et de bravoure qui ont droit à l'admiration de tous.

Du nombre de ces braves était le colonel Sabouraud, décédé le 24 Novembre 1915, victime lui aussi d'un ardent patriotisme que la glace des ans n'avait pas attiédi et qui fut le digne couronnement d'une existence toute d'honneur, de loyalisme et de bravoure.

Descendant d'une des plus anciennes et des plus honorables familles du Bas-Poitou, le colonel Arthur-Julien Sabouraud, était né le 7 Mars 1837, à Niort. Après de brillantes études faites au lycée de sa ville natale et au collège Sainte-Barbe de Paris, il entra à l'Ecole Polytechnique en 1856, et fut admis, deux ans après, comme sous-lieutenant-élève du génie à l'Ecole d'application de Metz.

Sorti premier de cette Ecole, il fut nommé lieutenant au 2e régiment du génie à Montpellier, puis, quelques mois après au génie de la Garde Impériale.

Promu capitaine le 31 Décembre 1863, il fut envoyé l'année suivante en Algérie, où il resta jusqu'au début de 1870. Le capitaine Sabouraud fut alors affecté comme aide de camp au général Frossard, et c'est en cette qualité qu'il fit la campagne de 1870, à l'armée du Rhin.

Ayant pris une vaillante part au combat du 2 Août, et aux batailles des 6, 16 et 18 Août, il reçut le 19 de ce même mois la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il méritait une fois de plus aux batailles du 31 Août et du 1er Septembre.

On sait ce qu'il advint de cette belle armée du Rhin odieusement

Digitized by Google

livrée à Metz. Ce fut pour le capitaine Sabouraud une inconsolable douleur de ne pouvoir combattre jusqu'au bout.

La guerre finie, il fut attaché à l'Etat-Major de l'Ecole d'application de Fontainebleau, puis nommé au 4e Génie, à Grenoble. C'est là qu'il reçut en Mai 1876, son quatrième galon.

Appelé en 1883 à l'Etat-Major général du ministre de la Guerre, il fut peu après nommé officier de la Légion d'honneur, promu lieutenant-colonel et attaché au Gouvernement militaire de Paris.

Il y dépensa, comme partout et sans compter, son intelligence et son dévouement, et dut en 1887, par raison de santé et au grand regret de ses chefs, quitter prématurément l'armée, alors qu'il paraissait appelé aux plus hautes destinées militaires.

C'est alors qu'il se retira dans cette belle et si accueillante demeure du Prieuré d'Auzay, peuplée des plus précieux souvenirs de son héroïque beau-père le colonel Denfert-Rochereau, revivant dans le calme d'une retraite uniquement consacrée à faire le bien, les inoubliables heures de l'épopée de 1870, dont il avait été un des plus glorieux acteurs.

Mais voilà que la Patrie, victime d'une nouvelle agression teutonne, appelle encore ses enfants sous les armes. Le colonel Sabouraud entend cet appel. Son premier mouvement est de rejoindre cette armée qu'il commandait avec tant de fierté et de courage. Si ses forces le trahissent, son cœur y suppléera, et comme sa famille s'est depuis longtemps dévouée avec un zèle qui défie tous éloges à l'œuvre si précieuse de la Croix-Rouge, on le verra chaque jour, et par tous les temps, se rendre à Fontenay auprès des blessés de la guerre, sacrifiant ce qui lui reste de santé au soulagement des braves qui viennent de combattre pour la Patrie.

C'est là, en accomplissant jusqu'au bout son devoir d'ardent patriote, que la mort est venue le prendre. Aussi, lorsque succombant au mal contre lequel avaient si longtemps lutté sa vaillance physique et son énergie morale, il a chrétiennement rendu son âme à Dieu, il a pu fermer les yeux dans le calme du juste, avec la conscience d'avoir bien rempli sa journée.

René Vallette.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Découverte de deux Souterrains-refuges. — Un éboulement récent vient de révéler à Pouzauges l'existence d'un nouveau souterrain-refuge dont la partie accessible se compose d'un couloir coudé qui va vers l'orient, par un trajet en ligne courbe, et se retourne brusquement vèrs le midi ; le tout mesure à peu près 15 mètres de longueur. Les autres dimensions moyennes sont environ 1m40 de hauteur sous voûte et 1m de largeur. L'affouilllement a été pratiqué en pleine roche schisteuse par l'emploi exclusif de la pointe du pic.

Ce refuge est situé dans le *Pré des Davières* (section cadastrale E, 467), entre les douves Nord-occidentales de l'ancien château féodal, le domaine de la Passion et le Bois de la Folie. Dans le champ qui domine les Davières, M. Parenteau a jadis recueilli plusieurs silex travaillés, notamment deux belles pointes de flèches et, de chaque côté, à quelque cent mètres, se trouvent, au Nord-Est la nécropole gauloise de Bournigal découverte par le même archéologue et, au Sud-Ouest, celle du Bourbelard, étudiée en 1899 par M. Charbonneau-Lassay.

En ce dernier endroit et à la même date, un autre souterrain-refuge a été également mis à jour.

Nous devons à la grande obligeance de notre ami, M. Gibaud, notaire à Pouzauges, la connaissance de cette nouvelle indication sur la station proto-historique de ce vieux quartier de Pouzauges.

— Un autre souterrain-refuge s'est également éboulé au cours de cet hiver dans l'intérieur de l'enceinte de l'ancien château de la Caillère, qui appartient à M, Berthon, et dont la vieille tour Rabateau est aujourd'hui le seul souvenir.

La partie accessible du souterrain forme une sorte de T d'un déve-

Digitized by Google

loppement total d'une vingtaine de mètres. Toutes les particularités des plus anciens refuges défensifs s'y trouvent réunis : encastrements de barricades en des étranglements étroits de la galerie, trous d'aération, petits placards en niche, etc.

Dans la même enceinte féodale plusieurs autres souterrains-refuges ont été précédemment constatés et des puits funéraires y ont été également découverts. D'une profondeur de 5 à 7 mètres, ces derniers ne contenaient que des terres cendreuses, des poteries grossières brisées et des lampions de terre cuite en forme de chandelier. Il apparaît donc comme certain que l'ancienne forteresse de la Caillère a succédé a des établissements habités aux époques gauloises et gallo-romaine.

Notes d'art. — On vient d'installer et de bénir, en l'église St-Jean de Montmartre, deux superbes bénitiers en marbre de Carrare, œuvre de notre distingué compatriote et excellent ami, A Guéniot, membre de la Société des artistes français, dont nous avons eu, si souvent, l'occasion de signaler les envois remarqués aux divers Salons de Sculpture.

Ces bénitiers représentent un ange, versant l'eau sainte d'une urne, dans une vasque en forme de coquille placée devant eux. Ils ont une hauteur de 2 m. 20 et pèsent chacun 1800 kilos.

Le sujet a été traité avec autant d'ampleur que de délicatesse. La pose est gracieuse, la tête a une expression de douceur infinie, les mouvements sont d'une noble simplicité. Il se dégage de l'ensemble une impression de pureté et de beauté dont on subit le charme pénétrant.

M. A. Guéniot mérite tous les éloges des gens de goût, pour ces deux blocs, où palpite son cœur de chrétien, où rayonne son âme d'artiste.

Nous l'en félicitons personnellement de tout cœur.

— Le maître Poulbot a composé, pour la *Journée de la Vendée* du 5 mars 1916, une affiche d'une tonalité charmante qui constitue une véritable œuvre d'art, intitulée : *Premiers Pas.*

Un manuscrit de Viète. — A l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences, M. Bigourdan, a fait connaître qu'il avait découvert à la Bibliothèque Nationale, le manuscrit de notre illustre compatriote Viète, de l'*Harmonicon Céleste*, que l'on croyait perdu.

Dialogue des Morts. — Dans le caveau funéraire où fut inhumé le corps de Mgr Catteau, reposaient déjà ceux des évêques Gauthier d'Ancyse, Soyer et Baillès, ses prédécesseurs, sur le siège épiscopal de Luçon.

Digitized by Google

Un des magnifiques Bénitiers en marbre exécutés pour l'église Saint-Jean de Montmartre, par M. Arthur GUÉNIOT, l'éminent statuaire Vendéen.

(Cliché du Bulletin paroissial de Saint-Jean de Montmartre.)

Digitized by Google

Le cœur de Mgr Soyer qui fut enlevé de la chapelle du Grand-Séminaire à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ainsi que celui de Mgr Paillou, l'évêque de la Rochelle et de Luçon ont été de même placés dans le caveau, lors des obsèques des Mgr Catteau.

Ce groupement des dépouilles mortelles de nos évêques a inspiré à notre ami, M. Léon Ballereau, un émouvant hommage en vers, sous le titre *Dialogue des Morts*, paru dans la *Semaine Catholique* du 22 Janvier 1916.

Récompense méritée — Nous sommes heureux d'apprendre que M. le commandant Deliquet, du 68e territorial, président de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, vient d'être élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

La collection du bibliophile Labbé. — Nous apprenons avec plaisir que M. Arthur Labbé, le bibliophile poitevin bien connu a laissé en mourant sa collection à la Bibliothèque de la Ville de Poitiers.

— A la séance publique annuelle de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, du 23 Janvier 1916, nous avons successivement applaudi le discours tout palpitant d'actualité de M. le commandant Deliquet, président ; un rapport consciencieusement documenté de M. Gaillard, le sympathique et érudit secrétaire, et une étude d'un haut intérêt de notre ami le marquis de Roux sur le *Maximum des subsistances dans la Vienne*, en l'an II.

Hommage à la Ville Martyre. — Continuant ses visites au front, une délégation de « France-Belgique », sous la conduite de son distingué Président, le comte du Chaffault, vient de se rendre à Reims pour saluer, entre deux bombardements, en son nom et au nom de Paris, la Ville Martyre.

Au pied de la cathédrale Mme Caristie-Martel, entourée du Maire, des Conseillers, du Président du Tribunal et d'une assistance intime et recueillie, a dit le beau poème de Camille Le Senne, président de la *Société des Gens de Lettres* et du *Souvenir littéraire*, à la gloire et au relèvement de la Basilique Martyre.

L'héroïque docteur Langlet, au milieu de l'émotion générale, a répondu que la résurrection de la grande martyre, était le vœu *le plus cher de la population Rémoise.*

Echos de la guerre. — *Les braves.*— M. le comte de Bermont d'Auriac, le distingué maire des Herbiers, qui commande depuis plus d'un an avec le plus grand mérite, le 141e d'infanterie territoriale, a été cité à l'ordre du jour du Corps d'armée en des termes particulièrement élogieux, par M. le général Curé.

Digitized by Google

— Nos lecteurs se souviennent du lieutenant Portier du 93e, qui avait dû quitter l'armée, à la suite de son refus de participer aux Inventaires.

Réintégré dans son grade, la guerre le trouva capitaine. Il fut tué en Septembre 1914, après avoir fait preuve des plus belles qualités militaires et d'une énergie qui ont été officiellement consacrées par une élogieuse citation du général commandant la 40e division.

— Dans une des récentes promotions de la Légion d'honneur, nous relevons le nom du capitaine François d'Aboville du 117e d'infanterie, qui vient d'être rapatrié d'Allemagne, comme grand blessé.

M, François d'Aboville est le beau-frère de M. Alfred de Lisle, le distingué conseiller général et maire de Cerizay.

— Nous apprenons que le jeune sous-lieutenant de Laporte d'Hust, du 93e, fils de l'ancien colonel de ce même régiment, qui est prisonnier de guerre en Allemagne depuis le 25 Septembre, vient d'être victime de son courage et du désir de revenir prendre sa place parmi les défenseurs de la France.

Avec quelques camarades il avait creusé dans sa chambre un puits de 3m50 de profondeur et une petite galerie de 15 mètres de long. Celle-ci allait aboutir à l'air libre et permettre aux fugitifs de gagner la Hollande. Découvert le 30 Décembre dernier, il a été traduit en Conseil de guerre et est actuellement détenu dans une forteresse.

Nous adressons au vaillant général de Laporte dont l'*Illustration* vient de publier le portrait et la magnifique citation à l'ordre du jour, nos respectueuses félicitations.

— Le maréchal des logis de Montferré, du 2e chasseurs d'Afrique, est tombé magnifiquement le 23 Novembre 1915, atteint mortellement d'une balle en pleine poitrine. Il marchait en tête d'une reconnaissance qu'il avait demandé à conduire lui-même et qu'il avait su amener au point précis qu'il devait reconnaître, à quelques mètres d'un poste ennemi. Il avait fait la campagne de Taza et était titulaire de la médaille du Maroc. Cité à l'ordre du jour en Avril dernier, il était décoré de la Croix de guerre. Il était fils du vicomte de Montferré et de la vicomtesse, née de la Boutetière.

— M. Fernand Rémy de Simony. fils de notre excellent confrère du *Publicateur de la Vendée* qui fut mortellement frappé au combat d'Anglemont, le 10 Septembre 1914, vient d'être l'objet d'une élogieuse citation à l'ordre de son régiment,

Digitized by Google

— M. Raymond de Tinguy, qui, après avoir appartenu au 316e d'infanterie, avait été versé au 18e bataillon de chasseurs à pied, a disparu au combat du 21 Juin 1915, où il mérita la croix de guerre et une élogieuse citation pour sa magnifique bravoure.

— M. l'abbé Emmanuel Barreau, ancien professeur à l'Institution Saint-Joseph de Fontenay, sergent mitrailleur au 293e d'infanterie tombé glorieusement sur le champ de bataille, a été l'objet d'une belle citation à l'ordre du Corps d'armée.

— Parmi les braves qui ont reçu la médaille militaire et la croix de guerre, à la cérémonie des Invalides du 10 Décembre, figure notre excellent confrère Louis Sonolet, l'écrivain bien connu dont la nomination est ainsi motivée : « Etant engagé volontaire à 41 ans, a, comme agent de liaison, au cours des combats des 21 et 22 Septembre 1914, fait preuve de sang-froid, de bravoure et d'entrain. Très grièvement blessé dans les tranchées a donné le plus bel exemple d'énergie ».

— Les maréchaux-des-logis Hervé et Louis de Kervenoaël, fils du distingué conseiller général du canton de Mortagne, qui s'étaient engagés tous deux au début de la guerre, à 17 et à 18 ans, viennent d'être désignés pour suivre les cours d'artillerie de Fontainebleau.

Un martyr du devoir. — M. Boivin, le distingué sous-préfet de Fontenay-le-Comte, vient d'apprendre par un extrait d'un journal lillois, la mort de son père, juge de paix de Lille, resté bravement à son poste, lors de l'occupation allemande. M. Boivin père, qui en 1870, avait déjà souffert en Lorraine de l'invasion Allemande, avait été malgré ses 70 ans, pris à Lille en otage comme chef du contre-espionnage et incarcéré à la citadelle, où il dut rendre la justice au nom du Kaiser. Il y est mort victime des odieux traitements boches, en vaillant français qu'il était et en véritable martyr du devoir.

Nous adressons à M. le sous-préfet l'hommage de notre profonde admiration et de nos très vives condoléances.

Nos héroïques aviateurs. — Le sergent aviateur Guillotteau, de Fontenay, précédemment décoré de la médaille militaire pour sa brillante conduite, et qui avait été récemment attaché à une usine aéronautique vient de trouver la mort, sur l'aérodrome du Buc, en essayant un nouvel appareil qui, à l'atterrissage vint butter contre un arbre.

— Notre compatriote M. Alcime Pété, qui a fait partie, comme sous-lieutenant aviateur, de l'escadrille mise à la disposition du gouvernement serbe, est rentré des Balkans après une vaillante et péril-

Digitized by Google

leuse campagne avec la médaille militaire, la croix de guerre et deux décorations serbes.

Dans la Légion d'honneur. — Ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur : MM. les colonels Régnier, du 337e ; Arnaudeau, du 293e et le chef de bataillon Lemoine, du 84e territorial.

Au grade de chevalier : MM. les chefs de bataillon : Le Dantec, du 293e ; Laville, du 83e territorial ; les capitaines Michel Lévy, du 137 ; Kail et Lacroix, du 337e ; Danoy et Veyssières, du 293e ; Léonard Laval, du 84e territorial ; Bayrou, du 2e zouaves ; Aucher, des mitrailleurs des Sables-d'Olonne. M. l'enseigne de vaisseau Pierre de Villeneuve-Esclapon ; M. le lieutenant Idier, du 137e ; le sous-lieutenant Piobetta, du 65e d'infanterie.

A l'Ordre du jour : Ont été cités à l'ordre du jour : M. le colonel Desgrées du Lou, du 65e d'infanterie ; M. le commandant Blainville, du 293e ; MM. les capitaines : Esgonnière du Thibeuf, Jolly d'Aussi, Payen, Marchon, Ploix, du 293e, tous morts à l'ennemi ; Roux et Cherbonnier, du 137e ; Rousseau, du 14e territorial ; Louis Lynier, des Sables-d'Olonne, 81e d'infanterie ; les lieutenants : Armand Dupont et Gellot, du 293e, mortellement blessés ; Charles Duchaîne, du 3e zouaves ; Ernest Coupet, des Sables-d'Olonne ; Henri de Laporte d'Hust, du 93e, fils du général ; Lucien Collineau et Jacques Rousselot ; M. Guittard, médecin-aide-major de 1re classe (mission de Serbie).

Les sous-officiers Jean de Jansac et Maurice de Gazeau, du 3e dragons, détachés au 64e d'infanterie, et Rémy de Simony, du 217e d'infanterie. Les abbés brancardiers, Blanconnier, du 153e et Praud, du 93e

Le caporal François Baudry. — Sous ce titre nous lisons dans le bulletin paroissial de la Roche-sur-Yon, de Janvier 1916 :

« Déjà au mois d'octobre, ce nom a été cité avec le témoignage de son commandant qui l'appelait « brave entre les braves. » — Voici un autre témoignage de sa religion et de son affection pour l'église de la Roche et pour sa famille : c'est son testament. Il l'avait écrit dès les premiers jours de la mobilisation, le 6 août 1914, à l'Altenberg (Alsace).

« *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Je meurs dans la sainte religion catholique, apostolique et romaine, à la foi de laquelle je veux rester toujours inébranlablement fidèle. Je remercie Dieu de toutes les grâces qu'il m'a accordées durant ma vie... je le supplie de me pardonner mes fautes et de m'accorder le repos éternel par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie et de Saint François d'Assise, mon patron

.....

Digitized by Google

Je désire qu'une somme de mille francs soit remise à M. Deval, archiprêtre de la Roche-sur-Yon, pour être employée à l'achèvement de l'église de Forges ou à toute autre œuvre paroissiale, laquelle somme s'entendra nette et franche de tous droits. Ce legs est fait à la condition qu'une plaque soit posée dans l'église Saint-Louis, de la Roche-sur Yon, demandant une prière pour les défunts de la famille Baudry.....

.....

Je supplie qu'on ne pleure pas ma mort, je suis mort en faisant mon devoir et j'ai confiance que l'infinie bonté de Dieu me permettra d'être réuni dans l'éternité à ceux que j'ai aimés ».

Cinq mois après, le jour de Noël, il était frappé en plein front à l'assaut de Steinbach, donnant à tous l'exemple du plus grand courage.

« Il m'est doux, écrivait sa mère, dans mon inconsolable douleur, « d'exécuter le vœu qui vous concerne. — Vous savez quel profond « attachement mon fils avait pour la Vendée, il lui avait voué ses « plus chères aspirations et le montrait en toutes occasions. — Sa « thèse des Chartes qui n'a pu être publiée encore porte ce titre : « La Révocation de l'Édit de Nantes et le Protestantisme en Bas-« Poitou au XVIII^e^ siècle. »

Les deux désirs du vaillant enfant seront pieusement réalisés. L'église du S. C., à Forges, s'achèvera sitôt la guerre finie, et le marbre placé dans l'église Saint-Louis redira à perpétuité sa piété et son amour de la famille.

C. DEVAL.

Pour nos prisonniers. — Madame la baronne Taylor, actuellement à Copenhague, d'où les communications avec l'Allemagne sont rapides, se met généreusement à la disposition des familles de Vendée, qui en exprimeraient le désir, pour envoyer du pain à leurs parents prisonniers.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^lle^ Dupouet, directrice de l'Ecole Jeanne d'Arc, à Montaigu.

Héros et Martyrs. — Dans le prochain numéro de la *Revue*, nous publierons une nouvelle série de *Héros et Martyrs Vendéens*, de la guerre.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

NAISSANCES

Madame Raymond DARDE, née de TINGUY, a mis heureusement au monde, un fils : Christian.

— Depuis le 2 Mars, notre collègue et ami, M. Jules Robuchon, connaît « l'Art d'être grand-père ». Sa fille, Mme DESOINTE, a mis au monde une fillette qui a reçu au baptême le nom de Pierrette.

FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles de M. Henri de MOUSSAC, directeur de l'Ecole de Dressage, de la Roche-sur-Yon, avec Mademoiselle Royer.

MARIAGES

Le 23 Février 1916, en la Chapelle des Sœurs de l'Espérance de Niort, a été béni le mariage du vicomte Gilbert de GUERRY de BEAUREGARD, avec Mademoiselle Simonne de JUZANCOURT.

— Le 29 Février a été célébré dans l'église de Notre-Dame de Nice, le mariage de Mademoiselle Christiane de NONANCOURT, avec le lieutenant Edouard de BREM, du 11e régiment de dragons.

— Le 1er Mars, en l'Eglise Saint-Porchaire de Poitiers, a été célébré le mariage de Mademoiselle de la BOURALIÈRE, avec M. GAIN, capitaine d'artillerie, décoré de la croix de guerre.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Mourault, curé de la paroisse qui, en termes très heureux a rappelé la belle fidélité des La Bouralière à leurs traditions catholiques et royalistes, l'érudition du père et du grand-père de la mariée et la célébrité de l'éminent avocat que fut M. Gain, père du marié.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Edouard de la BASSETIÈRE, sous-lieutenant au 70e d'infanterie, glorieusement tombé le 8 Septembre 1915, en Argonne.

En attendant que nous rendions à sa mémoire un plus complet hommage, nous adressons à sa famille l'expression de notre grande admiration et de nos plus vives condoléances.

— M. Paul TILLIER, originaire du Boupère, ancien président du Cercle Artistique et Littéraire, mort à Paris, en Octobre 1915, à 82 ans.

— Madame Marie-Louise-Eliza-Augustine GIBAUD, veuve de M. Emile REGELSPERGER, décédée à Niort, à l'âge de 64 ans, le 30 Novembre 1915.

Cette mort met en deuil les familles Gibaud, Collon, etc., auxquelles nous adressons nos plus sincères condoléances.

— M. l'abbé Charles LHOMME, né à Chauché, curé de Bazoges-en-Paillers, décédé le 3 Décembre 1915, à l'âge de 65 ans.

— M. Georges GOURDON, ancien rédacteur en chef des *Tablettes des Deux-Charentes*, décédé à Rochefort, le 19 Décembre 1915, à l'âge de 63 ans.

M. Gourdon était un écrivain de talent qui, à côté de son ardent et dévoué labeur de journaliste, laisse comme poète et dramaturge plusieurs œuvres inspirées par un lyrisme sobre et délicat.

Digitized by Google

Nous nous associons de tout cœur au deuil que cause aux Lettres françaises la disparition de ce vaillant et sympathique confrère.

— Monsieur Louis MAINGUENEAU, décédé à Fontenay-le-Comte, le 20 Décembre 1915, en sa 94e année.

Nous adressons à la famille Maingueneau, et spécialement à notre ami M. Louis Maingueneau, l'expression de nos bien vives et douloureuses sympathies.

— M. Adolphe-Arthur LABBÉ de la MAUVINIÈRE, membre de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* et de la *Société Historique du Poitou*, décédé le 24 Décembre 1915, à Châtellerault, dans sa 71e année.

M. Arthur Labbé était un bibliophile de haut goût qui laisse une merveilleuse collection d'ouvrages poitevins.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

— Le R. P. Jean-Baptiste DAVID, de la Congrégation des PP. de Chavagnes, décédé le 28 Décembre 1915.

— M. le docteur Emile-Alexandre ATGIER, médecin principal de l'Armée, Officier de l'Instruction publique, Président de la *Société Préhistorique de France*, Vice-Président de la *Société d'Anthropologie*, décédé fin décembre 1915, à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains, à l'âge de 65 ans et à la suite d'une longue et douloureuse maladie contractée au front de l'Yser.

M. le docteur Atgier, qui a parfois accordé sa précieuse collaboration à la *Revue du Bas-Poitou*, et y a publié notamment une étude sur l'*Abbaye de Ré*, était un savant aimable, dont la grande et sûre érudition était particulièrement appréciée dans le monde de la Préhistoire.

Nous prions Madame Atgier d'agréer l'hommage de nos regrets et de nos condoléances les plus respectueuses.

— M. l'abbé RICHARD, ancien vicaire des Sables-d'Olonne, décédé à Pouzauges en décembre 1915.

— Le R. P. Th. DEXMIER, de la Congrégation des Missionnaires de Chavagnes, ancien professeur aux séminaires des Sables et de Chavagnes, décédé le 11 Janvier 1915, à Moncoutant (Deux-Sèvres), où il s'était retiré.

Digitized by Google

Le R. P. Dexmier a habité longtemps la maison de Saint-Sauveur, en Saint-Germain-l'Aiguiller, et nous gardons fidèlement le souvenir des précieux témoignages de sympathie qu'il voulût bien nous y donner.

— M. Maxime BIDEAUX, imprimeur de l'Evêché, décédé à Luçon, le 7 Janvier 1915, dans sa 61e année.

— Madame AUDINET, née Cécile PAPILLON, épouse de notre excellent confrère et ami M. Eugène Audinet, professeur à la Faculté de Droit de Poitiers et Président de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, décédé à Poitiers, le 22 Janvier 1916, à l'âge de 52 ans.

Nous prions notre ami, M. Audinet, si cruellement éprouvé de croire à la part bien intime et bien vive que nous prenons à son immense douleur.

— M. Augustin ROUILLÉ, ancien magistrat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, décédé à la Roche-sur-Yon, à l'âge de 76 ans, le 23 Janvier 1916.

M. Rouillé était l'auteur d'une très intéressante monographie sur *Les Assignats et Papiers-monnaie pendant les guerres de la Vendée*.

— M. le commandant Henri de FERRÉ de PÉROUX, officier de la Légion d'honneur, mort pour la France à l'âge de 45 ans.

Nous adressons à son cousin, notre ami, le commandant comte de Ferré de Péroux, nos sympathiques condoléances.

— Madame Alfred POIGNAND du FONTENIOUX, née Joséphine FLOUCAUD de FOURCROY, décédée à Poitiers, le 2 Février 1916, à l'âge de 50 ans.

Nous adressons à la famille du Fontenioux nos plus vives condoléances.

— M. Joseph-Aimé de GAZEAU, décédé le 4 Février, à Nantes, à l'âge de 76 ans et dont l'inhumation a eu lieu le 8, à la Chapelle-Achard après une nouvelle cérémonie religieuse.

Le cierge d'honneur était porté par M. de Lavrignais, député de la Vendée ; MM. de la Bassetière, de Lauzon, conseillers généraux ; Drouault, maire de la Mothe-Achard et Ch. de Lépinay, tenaient les cordons du poële.

Avant l'absoute, M. le curé de la Chapelle-Achard a rappelé en

Digitized by Google

quelques mots pleins de délicatesse et de cœur, avec tous les souvenirs qui se rattachent dans le pays à la famille de Gazeau, une des plus anciennes du Bas-Poitou, la bonté et la générosité du regretté défunt.

Nous adressons aux familles de Gazeau et de Mauduit, l'expression de nos vives condoléances.

— Madame GUSTAVE SIMONOT, née JEANNE PERTUZÉ, veuve de l'ancien chef des Services du Syndicat des Agriculteurs de la Vendée, décédée au Mans, le 11 Février 1916. à l'âge de 70 ans.

Cette mort met en deuil les familles Crapez, Pertuzé, Boyer, de Liniers, Chabot de Péchebrun, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

— M. CHARLES CAURIT, ancien imprimeur, ancien directeur-gérant de la *Gazette Vendéenne*, ancien capitaine de mobilisés en 1870-1871, décédé à Fontenay-le-Comte, le 14 Février 1916, à l'âge de 81 ans.

Après de brillantes études au Petit Séminaire des Sables, M. Charles Caurit, sur le conseil du chanoine Bourbon, ami de la famille, entra comme compositeur à l'imprimerie Ferrut, à Luçon, puis vint se fixer en 1857, à Fontenay, où il travailla comme contre-maître pendant sept ans à l'imprimerie Robuchon. En 1864, Mme Edmond Fillon le prit comme directeur-intéressé de son importante imprimerie, dont la fondation remontait à 1606. Il en devint propriétaire en 1872.

A la suite d'extrêmes fatigues, il la vendit en 1882 à la Société de l'*Imprimerie Fontenaisienne*.

De 1872 à 1882, il dirigea la *Gazette Vendéenne*, dont il était propriétaire, et qui céda en 1882 la place à la *Vendée*.

De 1857 à 1882, soit à l'imprimerie Robuchon, soit à l'imprimerie Fillon, soit comme directeur de la *Gazette Vendéenne*, M. Charles Caurit, dont la parfaite et courtoise obligeance, égalait la probité et le talent, ne cessa d'avoir les relations les plus amicales avec les personnalités politiques et les érudits fontenaisiens, et plus particulièrement avec MM .O. de Rochebrune, Vallette, Alfred Giraud, Boncenne, Espierre, de Fontaines et Benjamin Fillon.

Nous tenons d'autant plus à saluer ici la mémoire de ce modeste et grand homme de bien, que nous avons nous-même été le collaborateur de son œuvre, et que cette collaboration marque nos débuts dans la vie littéraire.

Nous adressons à Mme Caurit sa veuve, à M. et Madame Amédée, ses enfants et à toute sa famille, la nouvelle expression de nos plus cordiales sympathies.

Digitized by Google

— M. Adolphe LIBAUDIÈRE, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, chef honoraire de l'exploitation des chemins de fer du Midi, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 21 Février 1916, à Bordeaux, à l'âge de 75 ans.

Nous adressons à la famille Libaudière nos sincères condoléances.

— Le 3 Mars 1916 ont eu lieu à Somloire (Maine-et-Loire), au milieu du concours de toute la population de la commune et de nombreux assistants venus des environs, les obsèques de Madame la comtesse des NOUHES, née Aliette PANTIN de LANDEMONT, petite-fille du maréchal de Bourmont, veuve de l'ancien et regretté Conseiller général du canton de Vihiers.

A l'Eglise, M. le curé de Somloire a rappelé en termes émus la vie toute de charité, de bonté et de douceur de la défunte et les grands exemples de piété qu'elle a donnés pendant toute son existence.

L'absoute a été donnée par M. le curé-doyen de Vihiers, entouré de Messieurs les curés de Somloire, la Plaine, Saint-Paul-du-Bois, Saint-Hilaire-du-Bois, Yzernay, les Cerqueux-sous-Maulévrier et Saint-Maurice-la-Fougereuse.

Les cordons du poêle étaient portés par le comte de Fougerolle, conseiller général, le comte de Monti, le comte de Beaurepaire et M. Cousseau, adjoint au maire de Somloire.

Le deuil était conduit par le comte des Nouhes, fils de la défunte, le marquis de Menou, son gendre, M. René de Menou, son petit-fils, le comte de Bourmont, le Baron de Vezins, M. des Nouhes de Robineau, le marquis de Becdelièvre, le comte de Rouault, et M. H. de la Débutrie, ses cousins.

Nous adressons à son fils, M. le comte des Nouhes, à son gendre M. le marquis de Menou et aux familles de Bourmont et de la Paumelière, nos plus sincères condoléances.

— Mademoiselle Anna MARCHEGAY, décédée le 1er Mars à la Rochelle, en son hôtel de la rue Dupaty et dont les obsèques ont eu lieu à Sainte-Hermine.

La défunte était la nièce de l'éminent archiviste Paul Marchegay qui restaura et habita le château des Roches-Baritaud, et la sœur de feu M. Edouard Marchegay, ingénieur principal des Constructions navales, décédés.

Nous adressons à la famille Marchegay nos plus respectueuses sympathies.

Digitized by Google

— Nous devons également un suprême hommage à la mémoire de notre éminent ami le marquis JEAN DE MOUSSAC, décédé à Montmorillon, et dont nous conserverons fidèlement le souvenir comme celui d'un parfait gentilhomme, dont la noblesse de l'âme n'avait d'égale que la vivacité de l'intelligence et le charme des relations ; orateur et écrivain de haut mérite, il laisse de nombreuses œuvres, témoins de sa vigueur intellectuelle, de sa profonde érudition et de son inlassable labeur. Nous n'en citerons que deux : *La vie de l'abbé de Moussac*, couronnée par l'Académie française, et celle de *Monseigneur de Ségur*.

Nous prions sa famille d'agréer l'hommage ému de nos plus vives condoléances et de nos particuliers regrets.

Digitized by Google

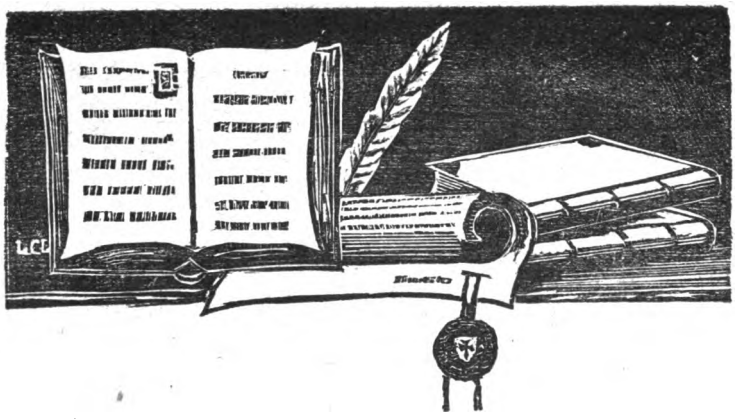

BIBLIOGRAPHIE

A LA MÉMOIRE DE MONSEIGNEUR CATTEAU, ÉVÊQUE DE LUÇON. — Tel est le titre de la belle et luxueuse brochure publiée par MM. les Vicaires Capitulaires, à l'occasion du service funèbre du 18 Janvier, et en souvenir de l'éminent Prélat dont le diocèse de Luçon pleure la perte.

Il contient le récit détaillé de la maladie, des derniers moments, de la mort du vénéré Prélat, ainsi que la narration des funérailles, le texte des discours prononcés à la cathédrale, et les articles consacrés, par la presse vendéenne, au regretté défunt.

Une très belle gravure, d'une ressemblance frappante et d'un caractère des plus artistiques, qu'il nous a été permis de reproduire en cette *Revue*, fait revivre au seuil de cette superbe brochure, les traits, si empreints de bonté, de Mgr Catteau.

Il faut remercier MM. les Vicaires Capitulaires d'avoir élevé ce monument à la mémoire de Celui dont ils furent les dignes confidents et les dévoués collaborateurs. (Chez Pacteau, g^d in-8° de 1 fr. 50).

— Notre savant confrère, M. Gustave Chauvet, vient de faire paraître le cinquième fascicule de ses *Petites notes d'Archéologie Charentaise* qui contiennent notamment sur sa collection, une riche énumération de pièces qui constituent des documents de très haute valeur.

Comme toutes les publications de M. Chauvet, la nouvelle brochure est abondamment et soigneusement illustrée de figures et de grandes planches hors texte.

Digitized by Google

— Reçu de notre excellent collègue et ami M. le marquis de Fayolle quatre brochures d'un très grand intérêt historique et archéologique : *Le Rocher à cupules de Borie-Belet*, commune d'Antonne (Dordogne); *Observations sur les Mottes féodales du Périgord ; la Motte de Martillac ; Rapport sur le cimetière barbare de Fontgrenon*, commune de Cercles (Dordogne); *L'Eglise de la Chapelle-Saint-Robert*, commune de Javerlhac : *Le Fayolle de Rabelais.*

Dans la dernière de ces publications le marquis de Fayolle, sur la demande de notre collaborateur Henri Clouzot, qui l'avait prié d'identifier le personnage de ce nom, cité par Rabelais dans « Gargantua » croit pouvoir établir qu'il s'agit dans l'espèce d'un des Fayolle que Rabelais rencontra chez Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais et son puissant protecteur. Il s'agit vraisemblablement de François de Fayolle, second fils de Jean qui fut capitaine de Coulonges-les-Royaux.

— Dans la *Revue numismatique* du 3e trimestre 1915, est reproduit un document trouvé par notre distingué compatriote M. Ch. Roy, et dans lequel le Corps de Ville de la Rochelle votait, à la la date du 11 Décembre 1719, l'octroi d'une bourse de jetons d'argent à son protecteur le comte de Chamilly.

— Notre érudit collègue des Antiquaires de l'Ouest, M. Boissonnade, professeur à l'Université de Poitiers, vient de faire paraître en un très intéressant volume une *Histoire du Poitou* qui rendra certainement grand service à tous ceux qui étudient le passé de notre vieille et glorieuse province. (Paris, Boivin, 1915, in-8°, XVI-312, p. et fig. 3 fr.50).

— Billets de cinq sous de la Révolution. — Il y a eu de 1790 à 1793 énormément de billets de cinq sous.

Voici d'après le travail de Colson les noms des communes de Vendée qui ont émis des billets, bons et mandats de cinq sous :

Beauvoir-sur-Mer, Challans, Noirmoutier, Fontenay-le-Comte, Luçon, la Châtaigneraie, la Roche-sur-Yon, Isle-d'Olonne, les Sables-d'Olonne. Montaigu.

Signé : Saffroy, frères.

(Extrait de la Revue mensuelle *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20-30 Décembre 1915.

— De la gerbe de Sonnets que notre ami le bon poète A. Barrau, vient de faire paraître sous ce titre *Impressions d'Automne* (Octobre 1915), nous détachons cette jolie page :

Digitized by Google

BOIS DES RALLIÈRES

O l'attendrissement des soirs pâles d'Automne !
Dans le bois, assoupi comme à sa porte un vieux,
Rien ne bouge... Tout est calme, silencieux,
Seule dans un rai d'or, une mouche bourdonne.

Cependant que dans l'Est, aux régions de l'Argonne
Les fusements d'obus incendient les cieux,
Etendant sur le sol tant de morts glorieux.
Que de deuils à l'actif d'un crapouillot qui tonne !

Ici c'est la tendresse et le charme infinis.
Aux appels des oiseaux rêvant de prochains nids,
La mitraille répond du front de la Champagne.

O joie ! hypnotisé par le pourpre horizon
Mon œil perçoit, dressé parmi la frondaison.
Un gibet auquel pend l'empereur d'Allemagne.

— *Le Divan* que depuis de longs mois de guerre nous n'avions pas eu le grand plaisir de lire, nous apporte tout une gerbe d'hommages éloquents et émus à la mémoire des jeunes écrivains morts pour la France.

— A lire dans l'*Anjou historique* de Novembre-Décembre 1915 (p. 290). *Le général Berruyer et la guerre de Vendée.*

— Le même (n° de Janvier-Février 1916), contient une intéressante étude d'histoire vendéenne ayant pour titre : *Un délégué de Hentz et Francastel en Vendée*, Février-Avril 1794.

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

HÉROS ET MARTYRS

LE LIEUTENANT DE GUERRY

La Vendée a le douloureux honneur de compter l'un de ses meilleurs enfants au nombre des premières victimes de la formidable lutte où la Patrie est engagée.

Le lieutenant Henri de Guerry, du 7e hussards, au cours d'une périlleuse reconnaissance faite par delà la frontière, à la tête de son peloton, a été mortellement blessé le 10 Août 1914, arrosant de son sang généreux notre terre de Lorraine.

Digitized by Google

Officier d'élite, il s'était toujours fait un devoir d'être partout et en tout le premier. Non par un vain sentiment de gloire, mais parce qu'il estimait que les qualités dont Dieu l'avait comblé, lui faisaient un impérieux devoir de servir d'exemple.

Aussi considéra-t-il comme un insigne honneur d'être désigné par son colonel pour franchir le premier la frontière.

Au cours de cette reconnaissance, le lieutenant de Guerry se dépensa jour et nuit d'une inlassable façon, provoquant l'admiration du commandant du 4e bataillon de chasseurs à pied qui luttait à côté de lui, et qui, quelques jours après, faisait en ces termes son éloge : « Ce sont ses brillantes qualités et son désir de se mesurer avec nos adversaires qui l'ont poussé à entamer la charge dont il fut la première victime. Son séjour au milieu de nous a fait de lui un ami dont nous conserverons le souvenir et pour lequel nous avons l'admiration que commande un beau caractère de soldat. »

Soldat, il l'était en effet. dans l'âme. Aussi, après trois jours de patrouilles et de reconnaissances sans résultat, voyant au lever du quatrième jour que les Allemands ne se décidaient pas à venir vers lui, et, n'écoutant que son courage, il fonça dessus, sabre en main, à la tête de ses glorieux compagnons.

Hélas ! il allait tomber dans un véritable guet-apens. Voici en effet que de toutes parts la fusillade crépite : les routes, la voie ferrée, la forêt sont garnies d'ennemis dissimulés dont le feu fait rage, Le cheval du lieutenant de Guerry est frappé le premier d'une balle et tombe. Le lieutenant se relève ; mais une nouvelle salve l'abat à son tour, le blessant quatre fois dont une très grièvement.

Transporté à l'hôpital de Nancy, il y succombe le lendemain, donnant à la France sa vie de soldat, et rendant à Dieu son âme de chrétien.

Henry de Guerry appartenait à une famille dans laquelle l'héroïsme et la foi sont de tradition. Parmi ses ancêtres, il y a des La Rochejaquelein, un grand nom de bataille, et des Beaumont, un illustre nom d'Eglise.

Digitized by Google

Son père fut lui-même un vaillant; car il avait à peine 18 ans quand, en 1870, il s'engagea dans l'armée de Charette et fit avec bravoure toute la campagne comme éclaireur des Volontaires de l'Ouest.

Fidèle à ces traditions, Henry de Guerry, chrétien parfait, officier de valeur et gentilhomme accompli, tombé pour son pays en héros et en martyr, reste pour tous ceux qui l'ont connu comme un pur reflet de l'antique chevalerie.

Au Livre d'Or de l'Armée son héroïsme a été consacré en termes particulièrement élogieux :

« *De Guerry de Beauregard, lieutenant au 7e régiment de hussards étant en reconnaissance, le 10 août, n'a pas hésité à attaquer à cheval au galop, avec quelques cavaliers, l'infanterie ennemie, donnant ainsi au début de la campagne, à ses hussards, un bel exemple de mordant et d'audace; est tombé glorieusement, mortellement frappé.* »

Le 13 Août 1914, l'ordre suivant était de même lu devant la portion du 7e hussards qui se trouvait encore à Niort ;

« Le Commandant a la profonde douleur d'annoncer au régiment la mort de M. le lieutenant de Guerry, décédé à l'hôpital de Nancy, des suites des blessures reçues au cours de la brillante reconnaissance du 10 Août. Bravoure, Franchise, Bonté, telles étaient les qualités dominantes de cet officier, qui, par les traditions de sa famille et ses sentiments, était désigné parmi ceux qui ne peuvent tomber qu'à l'avant-garde de leur régiment. Il reçoit dès maintenant la récompense que Dieu réserve aux héros et aux martyrs.

Inclinons notre respectueuse sympathie devant sa famille éplorée, mais que son exemple serve à élever encore nos cœurs et nous rende dignes de l'imiter.

Le nom de M. le lieutenant de Guerry sera gravé aujourd'hui même sur la plaque de marbre où sont inscrits les noms des officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers du 7e hussards, morts au champ d'honneur. »

Digitized by Google

LE LIEUTENANT PAUL DE BERNON

Le lieutenant Paul de Bernon, de la promotion Mauritaine, sorti de Saint-Cyr à la veille de la guerre, appartenait au 120e d'infanterie, en garnison à Stenay.

Comme toute notre belle et ardente jeunesse de France, ce fut avec un patriotique enthousiasme qu'il entra en campagne. Cette campagne qui devait, hélas, être pour lui de si courte durée, lui permit cependant de s'y couvrir de gloire.

Comme officier de la 3e compagnie du 120e, il prit une vaillante part aux combats de Pillon et de Maugienne. Mais il était doué d'une telle modestie et d'une si grande délicatesse d'âme, qu'il dissimulait avec un égal souci dans ses correspondances tout ce qui pouvait accroître ses mérites ou inquiéter l'affection des siens.

Un jour cependant il s'y montra moins réservé et traça d'une main plus émue ces quelques lignes, où semblait percer le pressentiment d'une fin prochaine : « On vient de me confier la défense d'un petit village ; le moral de mes hommes est excellent ; mais je crois bien que nous marchons tous à une mort certaine... »

Le village était celui de Bellefontaine, situé en Luxembourg belge ; et c'est en le défendant, en effet, avec une magnifique bravoure, que le lieutenant Paul de Bernon tomba héroïquement à la tête de la section qu'il commandait.

Le sergent-major Michel Grau, — un brave également, qui depuis fut lui-même grièvement blessé, — a donné un émouvant récit de ce combat :

« C'était le 22 Août 1914. L'ordre vient de nous porter au village de Bellefontaine. Le lieutenant de Bernon, avec un sang-froid qui fait l'admiration de tous, part le premier à la tête de sa section, sans se préoccuper des balles qui pleuvent autour de lui.

» Arrêté par un réseau de fils de fer, puis par une haie épaisse, il assiste debout, sans souci du danger, au passage de ses hommes. Puis lorsqu'il les a placés à l'abri derrière le talus

Digitized by Google

d'une route voisine, il monte sur ce talus, et debout toujours observe, sa jumelle en main, les mouvements de l'ennemi. Les balles tombaient comme grêle. Les autres officiers qui étaient au pied du talus admiraient son courage.

» Nous arrivons au village et y rencontrons une bande de fuyards. Le lieutenant de Bernon les arrête et les somme de le suivre. Puis, comme nous allions être cernés, il est envoyé avec sa section sur la ligne de feu. C'est là qu'après quelques heures d'un combat violent, où il ne cessa de faire preuve d'une bravoure presque téméraire, il fut frappé d'une balle en plein cœur, au moment où, de nouveau la jumelle aux yeux, il observait l'ennemi.

» Ses dernières paroles furent : « Au revoir mes amis... »

Et comme tous ces jeunes héros de vingt ans, fauchés sur le seuil d'un long avenir, il est mort dans la certitude du devoir accompli, la poitrine ornée de la croix de guerre, et enseveli dans la plus élogieuse des citations.

Digitized by Google

LE SOUS-LIEUTENANT EDOUARD DE LA BASSETIÈRE

Continuant la pieuse litanie de la gloire et de la mort, je veux saluer bien bas la mémoire de ce jeune et charmant officier — Vendéen dans l'âme — tombé aussi lui pour la défense et l'honneur de la France, et dont il me paraît salutaire de donner en exemple la mort héroïque, à l'heure précise où de coupables tentatives de désunion sont multipliées par des Français indignes du temps que nous vivons.

Edouard de la Bassetière appartenait à la fleur de cette jeunesse française, à l'âme fortement trempée de patriotisme et de foi, qui promettait tant pour l'avenir du pays. Comme on l'a écrit magnifiquement, il avait recueilli près des siens, l'héritage des pieuses fidélités et des saintes traditions ; il s'y était solidement attaché, et de bonne heure il avait senti l'ambition de les servir. Esprit très droit, calme et réfléchi, d'une nature pleine de douceur et de franchise, il possédait au suprême degré, qualités trop rares, la modestie et la délicatesse du cœur, nuancée d'une exquise timidité. Par ses dons charmants, il attachait à lui tous ceux qui le connaissaient.

Après d'excellentes études à Saint-Stanislas. Il étudia d'abord

Digitized by Google

le droit et conquit vite ses premiers diplômes; mais bientôt, cédant aux goûts qui l'inclinaient vers la carrière militaire, il s'engagea au 70e d'infanterie, à Vitré. La guerre le trouva sous-officier. Rapidement distingué par ses chefs, il fut nommé sous-lieutenant dès les premiers mois de la campagne et pourvu d'un poste de choix qui l'affecta à l'artillerie de tranchées. Le 8 septembre dernier, une violente attaque allemande se déclanchait contre le secteur qu'occupait son régiment à la Harazée et réussissait à pénétrer dans nos premières lignes. Malgré le danger, le jeune officier ne bougea pas; enfermé dans son abri, en compagnie de l'aumônier, il demeura jusqu'à la fin près de ses pièces. Et c'est à l'instant où, sa mission accomplie, il ralliait sa compagnie qu'il tomba mortellement frappé.

Le jour même il avait été cité à l'ordre du jour du régiment et décoré de la croix de guerre pour sa vaillante conduite.

Voici le texte de son élogieuse citation :

« *Edouard Morisson de la Bassetière, sous-lieutenant au 70e d'infanterie, chargé de l'artillerie de tranchées, est resté, le 8 septembre, près de ses pièces, pendant le plus fort du bombardement, et en a assuré le service jusqu'au dernier moment; a disparu pendant l'attaque allemande, tué ou fait prisonnier.* »

Après de longs jours d'angoisse, sa famille n'eut que plus tard la douloureuse certitude de sa mort, et la croix de guerre, si héroïquement gagnée au prix de son sang, ne put hélas! être remise qu'à son père.

Doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, Edouard de la Bassetière était un jeune homme parfait, très estimé de ses chefs et adoré de ses hommes auxquels il avait, en plusieurs circonstances particulièrement périlleuses, donné l'exemple d'un incomparable sang-froid et d'une bravoure pleine d'entrain.

L'élévation de ses sentiments et sa conscience du devoir étaient si hautes, qu'il gardait dans les heures les plus graves le même calme que dans le train ordinaire de la vie.

On en trouve les plus admirables témoignages dans les lettres adressées par ses chefs après son glorieux trépas.

Digitized by Google

« Modeste autant que brave, écrivait son commandant, bon et serviable pour tous, insouciant devant le danger, Edouard de la Bassetière savait garder dans les épreuves les plus dures et dans les moments les plus graves, cette sérénité qui lui assurait la confiance de ses hommes, comme sa bonté savait gagner leur cœur. »

« Oh ! oui, c'était un brave, ajoutait son capitaine, et les traits de bravoure abondent chez lui. Je n'en citerai qu'un seul :

» A Neuville Saint-Vaast, il avait été décidé que la nuit des hommes seraient envoyés pour faucher avec des faucilles l'herbe qui s'élevait entre nos tranchées et celles des Allemands, de façon à empêcher ceux-ci de se faufiler et d'approcher de nos lignes pendant la nuit. Elles n'étaient distantes des leurs que d'environ 100 mètres.

» De suite, Edouard déclare qu'il ira, et, prêchant d'exemple, il escalade le talus, sitôt le soir tombé, et le voilà sur la plaine avec quatre hommes, dirigeant le travail, l'exécutant lui-même, et ne rentrant qu'une fois l'œuvre menée à bonne fin. Ses hommes l'aimaient et l'admiraient, et je savais que sur la section la Bassetière je pouvais compter en toutes circonstances.

» Inutile d'ajouter que c'était un fervent chrétien. Dès qu'il le pouvait, il assistait à la messe, et bien souvent je l'ai rencontré à l'église, dans nos cantonnements de repos. »

Edouard de la Bassetière savait, en effet, allier à un ardent patriotisme une piété robuste, et il est tombé tout à la fois en héros et en chrétien, confondant l'Eglise et la France dans son oblation suprême, fidèle jusqu'à son dernier souffle aux devoirs et aux traditions d'une famille où se conserve, sous toutes ses formes et d'une façon jalouse, le culte de l'honneur.

La Vendée, qu'il aimait passionnément et où il était appelé à faire tant de bien, gardera précieusement la mémoire de ce jeune héros, auquel tant de beaux rêves étaient permis, et qui a si magnifiquement fait l'offrande de sa vie pour la plus sainte des causes.

Digitized by Google

LE SOUS-LIEUTENANT CHARLES DUCHAINE

« Quand tu apprendras que je suis tombé pour la France, ne pleure pas, mais dis : Il est heureux ! »

Telles sont les dernières et admirables paroles, et comme le testament suprême de cet héroïque enfant, fauché dans la fleur de ses vingt ans, et qui s'en est allé vers Dieu radieux de sacrifice et comme illuminé de l'ivresse du martyr.

Quand la guerre éclata, Charles Duchaine, en effet, était presque un enfant. Reçu de la veille à Saint-Cyr, dans la promotion de la Grande Revanche, il avait aussitôt contracté un engagement au 93e, pour faire les classes d'instruction qui devaient lui ouvrir les voies glorieuses où il allait si noblement et si courageusement répandre son sang.

En quittant la Roche-sur-Yon, il alla rejoindre à Nantes le groupe de Saint-Cyriens du XIe corps, et, après avoir subi brillamment son examen de sortie, il fut nommé à titre provisoire sous-lieutenant au 64e d'infanterie à Ancenis, puis affecté définitivement au 3e zouaves, sur le front.

C'est là qu'il devait donner toute sa mesure et accomplir dans sa plénitude, la noble mission à laquelle il avait consacré toute son intelligence et tout son cœur.

« Si quelqu'un de notre famille doit mourir pour la France, en » cette terrible guerre, il vaut mieux que ce soit moi », disait-il déjà avant de partir. Pendant une dernière promenade dans le

Digitized by Google

parc de la Cantaudière, il répétait encore à une sœur chérie : « C'est si beau de mourir à vingt ans, pour la France, une balle » au front ou en plein cœur. »

Cette mort, il l'a eue comme il semblait la pressentir, j'allais dire la désirer.

Le 25 Septembre 1915, au cours de cette offensive de Champagne qui grandit un instant tous nos espoirs, il tomba glorieusement à Saint-Hilaire-le-Grand, frappé d'une balle au front.

Le 20 Octobre suivant, son héroïque conduite était magnifiquement célébrée par la citation suivante à l'ordre de l'armée :

« *Duchaine (Charles), sous-lieutenant au 3e régiment de zouaves, quoique très jeune officier, avait su par son attitude exemplaire s'imposer à ses hommes et se faire aimer par eux comme par ses chefs. A très brillamment enlevé sa section à l'assaut des tranchées allemandes. A été tué au cours du combat.* »

Bon, loyal, d'un caractère plein d'aménité, d'un entier dévouement aux justes et saintes causes, d'une grande bravoure à l'heure du péril, Charles Duchaine a fait le charme et l'admiration de tous ceux qui l'ont connu : au collège, de ses maîtres et de ses condisciples ; à l'armée, des chefs et des soldats. Tous le pleurent, tous le regrettent. Et comme l'a excellemment dit M. le Curé-Doyen des Moustiers-les-Mauxfaits, le jour du service funèbre célébré pour le repos de l'âme du jeune héros : « A une âme si belle, embaumée de piété filiale, d'affection fraternelle, d'amour divin, de dévouement patriotique, Dieu a certainement donné l'abondante récompense qu'il nous tient en réserve dans les cieux. »

Charles Duchaine est mort pour la Patrie en ardent catholique et en loyal Vendéen, léguant aux siens un magnifique héritage d'honneur et laissant à la belle et vaillante jeunesse qui lutte sur tous nos champs de bataille le fortifiant exemple de sa grandeur d'âme et de son abnégation.

De pareils héros sont la parure d'un pays et appartiennent à l'admiration de l'histoire.

Digitized by Google

MAURICE ET LOUIS THOMAS DE LA PINTIÈRE

Frères dans la naissance, dans la mort et dans la gloire, je m'en voudrais de séparer dans l'éloge ces deux jeunes héros, qui personnifient si magnifiquement l'âme de la France, faite de vaillance et de foi.

L'un et l'autre appartenaient à cette admirable génération, élevée dans le culte du beau et du bien, sur laquelle le pays fondait de si légitimes espoirs, et qui hélas ! était marquée d'avance pour les tâches héroïques et les suprêmes sacrifices.

Maurice Thomas de la Pintière, l'aîné, né le 3 Août 1883, à Chambéry, après avoir fait son service militaire au 12e bataillon de chasseurs à pied, et avoir été libéré comme sous-officier, était parti en 1907 pour le Canada.

A la première nouvelle de la mobilisation, il accourut en France, plein d'entrain et de courage, et regagna le dépôt du 14e bataillon alpin de chasseurs à pied. Incorporé au 54e bataillon, qu'il alla rejoindre dans les Vosges, il fut peu après transporté

Digitized by Google

avec ce bataillon dans les environs d'Arras, à Mont-Saint-Eloi. Il y reçut sa première blessure, et fut évacué sur un hôpital d'Angers, ce qui procura à ses parents la consolation de le voir souvent, de l'avoir même en permission de convalescence chez eux et de lui prodiguer tous les trésors de leur tendresse familiale, avant son retour au dépôt.

A peine rentré à Grenoble, il rejoignit son bataillon qui était encore à Mont-Saint-Eloi et revint avec lui dans les Vosges.

Blessé grièvement le 19 Février 1915 dans la vallée de Munster, entre Sultzeren et Hohroth, il fut recueilli par les Allemands et transporté à l'hôpital de Colmar où il succomba le 10 Mai suivant.

Fils de vaillant, très vaillant lui-même, Maurice de la Pintière avait, après sa deuxième blessure, été l'objet d'une élogieuse citation à l'ordre de la VII[e] Armée, avec le motif suivant :

« *Revenu du Canada dès la déclaration de guerre, a toujours donné depuis le début de la campagne les plus beaux exemples de courage et de dévouement; blessé une première fois en Octobre, a rejoint son corps à peine guéri; blessé une seconde fois en Février, a donné l'ordre, sous un feu violent, au chasseur qui l'aidait à se traîner, et qui était lui-même blessé, de l'abandonner; a été de nouveau blessé.* »

Ses chefs et ses camarades furent unanimes à exalter son courage, son abnégation, son héroïsme qui ne se sont jamais démentis. Voici en quels termes le commandant du bataillon auquel appartenait Maurice de la Pintière, écrivait à son père :

« Tous ses camarades et mes officiers m'ont parlé de votre fils avec admiration. Il était au feu d'un calme et d'un courage hors de pair... »

Un officier de ce même bataillon qui se trouvait avec lui à l'hôpital de Colmar, disait à ses parents en leur annonçant la douloureuse nouvelle de sa mort : « Pendant onze semaines de maladie, Maurice a enduré la souffrance avec un courage et un calme admirable. Ses profondes convictions et le secours de la

Digitized by Google

religion l'ont certainement puissamment aidé à supporter son mal et à accepter la volonté de Dieu ! »

Devant la beauté sublime d'un pareil sacrifice, on ne sait ce qu'admirer le plus, du calme héroïsme du soldat, s'oubliant généreusement pour ne songer qu'au triomphe de nos armes, ou de l'ardente foi du chrétien supportant à l'exemple de son Dieu les plus cruelles souffrances pour la complète rédemption de la Patrie.

Dans leur immense douleur le Colonel et Madame de la Pintière auront du moins la consolation de pouvoir ramener un jour ses précieux restes dans la sépulture de famille.

***

Mais leur sera-t-il jamais permis de s'agenouiller de même sur la tombe de cet autre héros que fut leur second fils, mort aussi lui en chrétien et en brave ?

Louis Thomas de la Pintière, né comme son aîné à Chambéry, où son père commandait un bataillon de chasseurs alpins, avait 24 ans, et terminait ses études de droit, lorsque sonna l'heure de la mobilisation. Appelé le 11 Août au 114e d'infanterie à Parthenay, il y fut maintenu avec la classe 1914 jusqu'à la fin de Février 1915, époque à laquelle il fit partie d'un détachement de renfort envoyé au 125e. Il rejoignit ce dernier régiment avec les galons de caporal, sur le front Nord, aux environs d'Ypres, et de là, il passa peu après dans la région d'Arras.

Bien qu'occupant les tranchées de première ligne, il n'eut pas à prendre part à d'importants engagements jusqu'à la première quinzaine de Juin. Mais le 16 Juin, son régiment reçut l'ordre de se porter de Neuville-Saint-Vaast à l'attaque du bois de la Folie, et sa compagnie eut pour particulière et dangereuse mission d'enlever une tranchée fortement occupée par l'ennemi.

C'est là qu'il tomba couvert de blessures et de gloire, en entraînant à l'assaut son escouade avec une admirable vaillance,

Digitized by Google

ainsi qu'en témoigne l'ordre du jour de la division, dont il fut honoré, le 22 Juin 1915 :

« *A brillamment entraîné son escouade à l'assaut du 16 Juin, et est tombé mortellement frappé entre les deux lignes.* »

Un prêtre de la Vendée, soldat dans son bataillon, qui annonçait sa mort à M. le Curé de la Flocellière, pour en aviser sa famille, a fait de lui ce magnifique éloge : « Je l'avais connu à Parthenay au 114e, et avec moi il avait été appelé au 125e. Durant ces quelques mois, où j'avais vécu près de lui, je n'ai pu qu'apprécier ses nombreuses et exquises qualités. Il était pieux, calme, paraissait froid, mais son cœur était riche, et sa présence seule suffisait pour adoucir les souffrances morales. Je l'estimais et l'aimais beaucoup... »

Quelques jours après sa mort, son commandant de compagnie rendait en ces termes un admirable hommage à sa mémoire :

« C'est en sortant de la tranchée française, alors qu'il enlevait son escouade sous un feu des plus violents, que votre malheureux fils est tombé, frappé d'une balle au cœur. J'avais toujours admiré votre fils dans la manière consciencieuse avec laquelle il accomplissait son devoir, sa bravoure, son mépris de la mort. L'élan superbe avec lequel il s'est porté à la tête de ses hommes ne quittera pas ma mémoire ni celle de tous ceux qui ont chargé avec lui ; car il y a des gestes qui ne s'oublient pas... »

Frappé d'une balle au cœur, Louis de la Pintière reçut plusieurs autres projectiles, dont l'un fit éclater les grenades qu'il portait dans sa musette et mit le feu à ses vêtements, provoquant la combustion partielle de son corps.

Son régiment relevé le soir même, ne put procéder à son inhumation, laissant ce soin au régiment qui devait le remplacer. Et, de fait, ce régiment s'acquitta fidèlement de cette pieuse mission. Une tombe isolée fut creusée, et on y posa une croix portant son nom. Mais hélas ! depuis ce jour le terrain n'a cessé d'être ravagé par les obus, la croix a disparu et l'emplacement de la tombe lui-même n'est plus visible.

Digitized by Google

Son impérissable souvenir trouvera une tombe plus digne de lui dans le cœur de tous ceux qui, avant comme depuis la guerre, ont su apprécier ses éminentes qualités.

Honneur à ces deux jeunes hommes qui ont puisé dans leur foi personnelle, aussi bien que dans les belles traditions de leur famille, le courage d'être des héros et des martyrs.

Ne pleurons pas sur leur sort. Leur mort, glorieuse entre toutes, est la plus belle signature à la courte page de leur vie !

René VALLETTE.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE POITEVINE

LES SIRÈNES

de vieilles églises romanes de notre région

Les motifs de sculpture exécutés sur les parties ornementées de nos vieilles églises romanes peuvent être, d'après leur nature, partagés en deux groupes :

Tout d'abord les figures géométriques, les ondes, les entrelacs les rinçeaux de feuillages et de fleurs, les êtres fantastiques étrangers aux « Bestiaires » et à la Fable, toutes les figures enfin sculptées dans le seul but d'orner la « Maison de Dieu », de rendre la pierre précieuse par le patient travail de l'homme, de composer ainsi autour du sanctuaire une atmosphère de richesse et de beauté, de créer en mot ce que l'oblat bénédictin Huysmans appelait si justement « le luxe pour Dieu ».

Le second groupe de « motifs décoratifs » comprend tous sujets ayant un sens réel et précis, soit qu'ils aient été destinés à rappeler le souvenir de personnages ou de scènes de l'Histoire-Sacrée, ou bien à matérialiser aux yeux des fidèles des préceptes de sagesse et de piété. On en pénètre le sens plus ou moins

Digitized by Google

mystérieux par le moyen des Livres-Saints, par l'étude des anciens « Bestiaires » et des ouvrages mystiques ou ascétiques du Moyen-Age.

Un bon nombre de « motifs » de cette dernière catégorie remonte au seuil même des temps chrétiens et les premiers artistes fidèles en ont empruntés plusieurs aux paganismes antérieurs; c'est ce que viennent d'établir indiscutablement les dernières études des origines chrétiennes, notamment celles de l'incomparable école archéologique des Bénédictins français de l'abbayede Farnborough dont le R^me^ Dom Cabrol et Dom Leclercq sont les chefs éminents.

La Sirène, si souvent placée dans la décoration des églises romanes de notre région, est un de ces sujets tirés de l'art païen classique et adopté par l'art chrétien qui en modifia la signification en accord avec la haute morale et l'ascétisme propres à la religion du Christ Jésus.

La scène d'Ulysse et des Sirènes que raconte Homère au XII^e^ chant de son *Odyssée*, contenait en effet une trop frappante leçon de prudence et de sagesse pour qu'après les philosophes et les artistes païens eux mêmes, les premiers symbolistes chrétiens n'en aient pas été frappés :

« Prête moi une oreille attentive, dit à Ulysse la déesse Circè, bientôt sur ta route se trouveront les Sirènes, ces enchanteresses qui attirent et fascinent... Malheur à l'imprudent qui s'arrête pour écouter leurs chants séducteurs : jamais il ne reverra sa demeure... Elles sont assises dans une riante prairie d'où elles trompent et captivent les mortels par la douce harmonie de leurs voix, mais autour d'elles l'œil n'aperçoit que des ossements humains... Passe bien vite devant elles après avoir clos de cire odorante les oreilles de tes compagnons et si tu veux jouir de leurs chants sans danger pour toi, fais toi lier de chaînes par les mains et les pieds au mât de ton navire et dis à tes compagnons de resserrer tes liens si dans ton délire tes prières les pressaient de te rendre la liberté... »

Ulysse en effet, après avoir fermé de cire les oreilles de ses nautoniers se fit attacher solidement à son mât; le navire arriva bientôt devant l'Ile des Sirènes qui parurent et lui chantèrent délicieusement ces paroles d'appel « Glorieux Ulysse, heureux celui qui passe près de ces bords, jamais il n'en partit sans s'être

Digitized by Google

enivré des doux accents qui coulent de nos lèvres ! »... Ulysse séduit veut aller vers elles et demande avec insistance qu'on le délie, mais ses compagnons ne l'entendent point et le navire continue sa marche heureuse à travers les écueils.

Quand les artistes romains voulurent représenter cette scène, aux Sirènes qu'ils assimilèrent aux Néréïdes, petites-filles d'Okéanos et de Téthys, dont parlent les poètes (1), ils donnèrent, selon l'expression d'Horace, un buste de femme finissant en corps de poisson. A cet être étrangement monstrueux ils surent prêter souvent une extrême élégance ainsi qu'en témoigne surtout la grande Sirène en mosaïque de la villa romaine de Vilbel, dont les lignes et la coloration sont splendides. (2)

Dès lors la représentation de la Sirène, femme et poisson, devint, pour les moralistes païens, l'emblème de la séduction féminine, l'image de la femme dont les lèvres chantent à l'homme des mélodies trompeuses autant que séduisantes et qui le laisse ensuite au péril des tempêtes qu'elle a fait surgir en lui. Cette première interprétation de la Sirène en tant que symbole profane des grâces séduisantes et souvent perfides de la femme n'a pas changé depuis lors dans la sculpture civile.

Les ornemanistes chrétiens s'emparèrent de très bonne heure de la Sirène emblématique. La scène d'Ulysse, se précautionnant sagement contre des attirances pernicieuses auxquelles il savait ne pouvoir résister par la seule force de sa volonté, devint vite l'image du Chrétien sauvegardant à l'avance en lui, par des mesures de sage prudence, la vie spirituelle due à la grâce divine ; aussi dès les premiers temps chrétiens la scène complète d'Ulyse et des Sirènes fut elle peinte plusieurs fois aux Catacombes de Rome, notamment dans la crypte de Lucine et dans celle d'Eusèbe. (3)

(1) Homère, *Illiade*, liv. VI. — Orphée, *In Hymn. Nereid.*

(2) Musée Grand-Ducal de Darmstadt cf. Aug. Demmin, *Encycl. des Beaux-Arts plastiques*, t.I, p. 515. — *L'ornementation usuelle à toutes les époques, liv. Mars 1868.*

(3) Garucci. *Storio*, t. V, pl. 395, N°s 1 et 2, cf. D. H. Leclercq, *Manuel d'Arch. Chrétienne.* t. I, p. 145.

Digitized by Google

Beaucoup plus tard, quand l'épanouissement de l'art roman couvrit, au XI[e] siècle et surtout au XII[e]; les églises et les monastères de sculptures décoratives ou emblématiques, la Sirène, délaissée durant les temps barbares reparut, porteuse de sévères leçons. Dans notre région poitevine nombreux furent les édifices sacrés où elle s'érigea ainsi en avertissement salutaire paraissant incarner en son corps de pierre, si l'on peut ainsi parler ! des significations plus ou moins complexes.

Sans que le sens exprimé par elles en soit aucunement modifié, les Sirènes sont représentées dans notre architecture, isolées ou par groupes de deux, et pourvues d'une seule ou de deux queues marines. Comme dans l'iconographie classique où il est fréquent (1), ce dédoublement de l'appendice caudal n'a qu'une raison d'être purement décorative.

En dehors de ces deux particularités de nombre et de forme, les Sirènes nous apparaissent sur nos monuments religieux en des conditions qui nous les font partager en trois groupes principaux, selon les actes qui les occupent.

***

Sirènes du 1[er] groupe. — Je classe ici toutes les Sirènes qui se présentent à nous sans aucun accessoire, ne s'occupant que d'elles, soit que leurs mains lissent leurs cheveux ou relèvent leur queue marine simple ou double. Le plus bel exemplaire régional de ce genre de sirène se trouve sur la façade de l'église Saint-Nicolas de MAILLEZAIS (Vendée), toute voisine et anciennement dépendante de la célèbre abbaye bénédictine de ce nom (2). Très élégante de lignes elle relève sa double queue de ses deux mains ; ses cheveux se développent en quatre nattes plates dont la forme et la disposition d'une eurythmie parfaite, font involontairement songer aux longs rubans d'algues marines des plages voisines. (*Pl. fig. II.* Dessin pris sur place.)

(1) Voir les tritons sur les poteries à glaçure rouge. — Hucher, *Catalogue du Musée du Mans.* p. 31. et 34; Pl..

(2) Cf. Aillery, *Pouillés de Luçon et de Maillezais*, p. 156. N° 24

Digitized by Google

A Saint-Maixent (Deux-Sèvres), deux Sirènes semblables à celle de Maillezais décorent l'épanouissement d'une des colonnes de l'église que les textes anciens dénomment la « Colonne aux Sybilles. » Au XII^e^ siècle cette église appartenait à l'abbaye bénédictine de Saint-Maixent. (1) (*Pl. fig. III.* Dessin pris sur place.)

Dans l'ancienne abbatiale des Augustins d'Airvault (Deux-Sèvres) deux Sirènes finement sculptées font les angles d'un chapiteau de la nef centrale au milieu duquel leurs queues s'enlacent ; leurs bras sont relevés et leurs mains soutiennent les tresses de leurs cheveux. (*Pl. fig I.* D'après un croquis ancien.)

La sirène est également placée sur angle de chapiteau dans la petite église rurale de Sainte-Madeleine de Sciecq (Deux-Sèvres), qui dépendait jadis des Évêques de Poitiers. (2) Sa queue se relève en pli brusqué, dans une rigidité maladroite ; c'est une œuvre grossièrement exécutée et qui parait au surplus avoir subi dans ses reliefs une modification postérieure. (*Pl. fig. IX.* D'après un croquis aimablement communiqué par M. l'abbé Alphonse Suire, curé de Sciecq.)

L'abbatiale bénédictine détruite de Saint-Maur-sur-Loire (Maine-et-Loire) possédait également, sur un chapiteau qui a été heureusement conservé, une Sirène semblable aux précédentes.

Dans la cathédrale de Poitiers, en la chapelle dite « de la Paroisse », la sirène relève aussi, sur un corbelet, sa queue de poisson (*Pl. fig. XI*, Dessin pris sur place) ; cette sculpture est un peu postérieure aux précédentes.

Si des renseignements, que je n'ai pu contrôler, sont exacts, la sirène qui décore une clef de voûte en l'église Saint-Etienne-de-Brillouet (Vendée) — laquelle dépendait de l'abbaye bénédictine de Luçon — serait plus récente encore et ne devrait être considérée que comme un type ornemental perpétué des temps romans.

(1) H. Beauchet-Filleau, *Pouillé de Poitiers*, p. 387.

(2) Beauchet-Filleau, *Pouillé*, p. 406.

Digitized by Google

— Quel a été le sens de ces figures?... Généralement on regarde la Sirène mystique comme l'emblème du vice qui entraine les âmes à leur perte « en les tirant, selon la forte expression de Saint Augustin, par leur robe de chair ». (1) Cette interprétation est certainement parfois la seule vraie et souvent alors les « tailleurs d'images » du moyen-âge ont pris soin de l'indiquer en plaçant près de la séductrice un animal immonde, d'ordinaire un quadrupède, bouc, truie ou laie, comme sur les chapiteaux de l'église d'Airvault (*Pl. fig.I*), de Sciecq (Deux-Sèvres), et sur une archivolte de l'église de Foussais (Vendée) où la Femme-poisson se trouve entre un porc et un crapaud, très stylisés du reste. (2)

Dans les autres cas où la Sirène se présente seule, j'ose me demander si le cadre d'interprétation ne doit pas être élargi :

La presque totalité des Sirènes romanes dont nous nous occupons ici se trouvent sur des églises monastiques ou sur des paroissiales qui, au moment de leur construction, formaient des prieurés-cures dépendant chacun d'une abbaye-mère. Si l'ornementation de ces édifices n'a pas été l'œuvre personnelle des Moines, ils en ont été certainement les inspirateurs initiaux ; c'est donc dans le mysticisme et l'ascétisme tels qu'on les comprenait et qu'on les aimait dans les milieux monastiques, qu'il faut chercher la *plénitude* des symboles créés par eux ou sous leur influence. Or, dans cette haute doctrine spirituelle, la Luxure n'est regardée que comme un des termes d'une trilogie néfaste dont l'ensemble est formé de trois principales corruptions dont meurent les âmes : corruption de l'esprit, la plus irrémédiable de toutes, qui procède de l'Orgueil et rend l'homme esclave du culte qu'il se rend à lui-même ; corruption du cœur, fruit de l'abandon aux désordres charnels qui fait l'homme esclave de ses instincts inférieurs ; corruption du sens de l'intérêt légitime par l'Avarice, qui rend l'homme esclave des biens

(1) *Confessions*, Livre VIII, c. XI N° 2.

(2) Voir Le Touzé de Longuemar, *Étude sur le Portail de Saint-Hilaire de Foussais*, in. —. *Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest.* 1re S., tome XX, p. 63.

Digitized by Google

matériels. A ces trois corruptions répondaient comme moyens efficaces de combat les trois principales vertus monastiques qui devinrent, dès le XIIIe siècle en certains Ordres, l'objet de trois vœux spéciaux : vœu d'obéissance contre l'emprise de l'Orgueil, vœu de chasteté contre les appels des appétits impurs, vœu de pauvreté contre les bassesses où conduit la trop ardente recherche des biens matériels.

Dans la pensée des anciens Moines, la Sirène, fascinatrice par excellence, ne personnifiait-elle pas en bloc ces trois principales corruptions que les ascètes d'alors nommaient « les trois concupiscences de la vie » et qu'ils ne séparaient jamais?... car, dans l'analyse très poussée qu'ils ont fait si souvent de l'Homme, corps, esprit et âme, et des passions variées, bonnes ou mauvaises qui sont les causes déterminantes de ses actes, tout se tient, tout s'enchaîne étroitement.

Dans l'hypothèse que j'ai cru pouvoir risquer, les Sirènes de ce premier groupe seraient donc le symbole collectif des principales passions mauvaises qui nous sollicitent au mal et nous attirent à notre perte, en même temps que celui des voluptés diverses et propres à chacune d'elles, qu'elles font naître en nous.

Ceux là me comprendront j'espère qui ont lu les écrits ascétiques des Anciens, familliers aux Moines du Moyen-Age, ou simplement les auteurs plus récents qui se sont inspirés d'eux : Thomas Gerson (1), Louis de Grenade (2), Bellarmin (3), Alphonse Rodriguez (4), pour ne citer au hasard que ces noms. Il y a des particularités en Archéologie religieuse que la seule érudition profane ne suffit pas à faire bien sentir pleinement.

***

Sirènes du second groupe. — En bon nombre d'églises de cette même époque romane, la Sirène ne s'occupe plus uni-

(1) *Vies des Pères du Désert.*

(2) *Œuvres*, Anvers 1572. — Trad. de Guillaume Girard, Paris. 1656.

(3) *Œuvres Ascétiques*, Paris, 1701. 5 vol.

(4) *La Pratique de la Perfection Chrétienne*, Paris 1688, 3 vol. — Trad. de Regnier-Desmarets.

Digitized by Google

quement d'elle-même, mais elle élève au-dessus de son buste un ou deux poissons dont nous verrons plus loin la signification :

En l'église de Foussais (Vendée), dont nous avons déjà parlé, la Sirène développe sur deux claveaux de l'arcature principale du portail son corps couvert d'une robe d'écailles, laquelle recouvre une autre robe d'étoffe plus étroite et plus longue. Le buste est nu ; le bras droit élève un grand poisson au niveau de la tête et le bras gauche est pris dans les enroulements de la chevelure. (*Pl. fig. V.* Dessin pris sur place.)

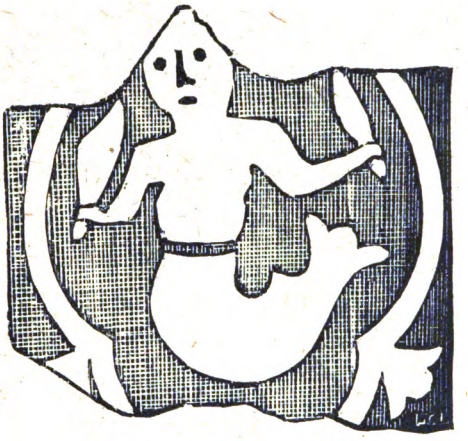

1re *Grav.* Pavé émaillé de l'ancienne abbatiale de Charroux (Vienne), XIIe siècle.

Sur un des chapiteaux de l'église très ornée d'Echillais (Chte-Infre), laquelle dépendait jadis de la collégiale de Soubise (1) au diocèse de Saintes ; la Sirène élève également de sa main droite un poisson. Le mauvais état de la sculpture ne permet pas de savoir ce que faisait son autre main. (*Pl, fig. IV.* D'après un croquis aimablement fourni par notre compatriote le bon peintre-graveur Marcel Fleury).

Un des pavés vernissés de la grande abbaye carolingienne de Charroux (Vienne) de l'ordre de saint Benoit, conservé dans les collections des Antiquaires de l'Ouest (2), porte une Sirène analogue aux précédentes. Son corps se détache en jaune sur un fond bleu-cendré et ses mains élèvent des poissons en l'air. (0,m12 de coté.) Ce pavé comme ceux dont il sera parlé plus loin est d'époque romane, XIIe siècle. (1re *grav. en texte*, d'après nature.

(1) *Pouillé de Saintes.* (Renseig. Ch. Roy)

(2) Musée des Grandes Ecoles — Poitiers, Don de M. de Chergé — 1853.

Digitized by Google

Le Musée Archéologique d'Angers (1) possède également un pavé vernissé qui provient de l'ancien prieuré bénédictin de Cunault (Maine-et-Loire). La Sirène y est pareillement figurée avec deux poissons dans ses mains relevées et son corps se termine par des enroulements de feuillage (0,m12 de coté) (*2e grav. en texte*, d'après nature.)

2e *Grav*, Pavé vernissé du prieuré de Cunault. (XIIe s.)

Dans l'église de Benet (Vendée), ancien prieuré qui dépendait de l'abbaye de Montierneuf, à Poitiers (2), deux sirènes étouffent dans leurs quatre mains trois poissons, celui du milieu étant à la fois tenu par les deux monstres. (*Pl. fig. VI*, d'après un ancien dessin.)

— Dans l'iconographie chrétienne ancienne, le poisson a deux significations certaines, il symbolise ou Jésus-Christ lui-même ou le Chrétien, son disciple. En plusieurs passages de son précieux *Manuel d'Archéologie Chrétienne* (3) Dom Leclercq étudie longuement ces deux significations, établies et prouvées d'égale façon par les documents de l'église primitive, peintures catacombales, sculptures, pierres fines gravées, etc. ; ils nous montrent en effet « sous la figure des petits poissons, les fidèles qui naissent au Christ dans l'eau du Baptême » et ne

(1) N° 2558. — Cf. Vict. Godard-Faultrier : *Invent. du Musée d'Antiq. Saint-Jean et Toussaint d'Angers*, 1884. p.432.

(2) Aillery, *Pouillé de Luçon et de Maillezais*, p. 150, N° 1

(3) Notamment T. II, p. 381.

Digitized by Google

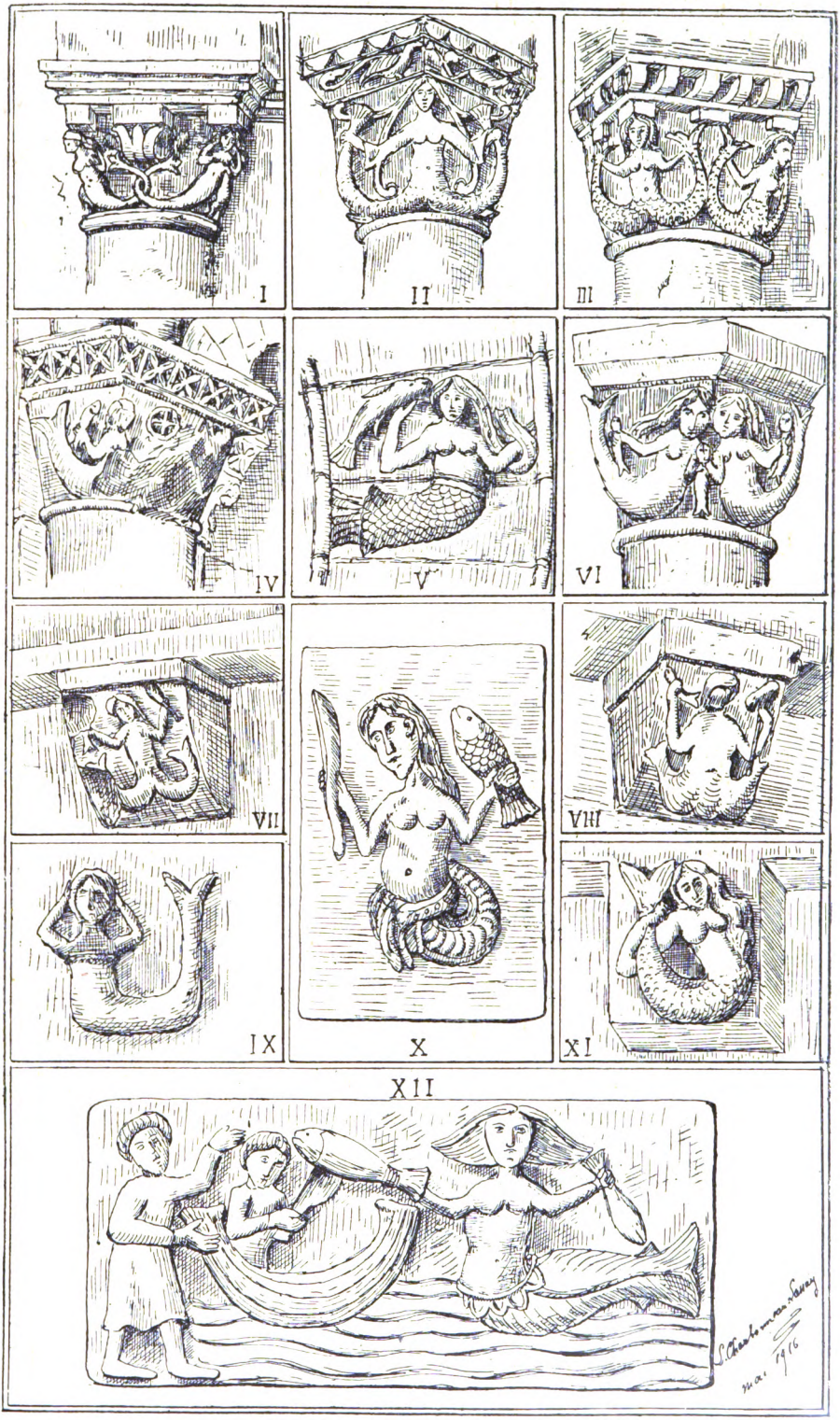

Digitized by Google

Digitized by Google

peuvent vivre spirituellement que dans « l'eau de la grâce ». La symbolique de ces documents est en accord avec les expressions mêmes de Tertullien qui écrivait au IIIe siècle, en son *Traité du Baptême*, parlant de Quintilla : « C'est un monstre qui, dans son incapacité d'enseigner la vérité, a trouvé le plus infaillible secret de donner la mort aux Poissons qui est de les arracher à l'eau qui les fait vivre. »

Nos Sirènes romanes ne font pas autre chose!.. elles enlèvent au dessus d'elles, au dessus de l'eau nécessaire à leur vie, les poissons qu'elles font ainsi périr et plusieurs d'entre elles, pour les faire plus promptement mourir, les serrent aux branchies et les étouffent. (BENET, CUNAULT...)

Qu'on n'objecte pas que les Moines des XIe et XIIe siècles ne connaissaient peut-être pas le texte de Tertullien ! Les œuvres de Tertullien comme celles d'Horace et d'Homère nous ont été conservées par eux durant les siècles de barbarie, comment ne les auraient-ils pas connues ? De plus, les ouvrages des Pères, des Docteurs de l'Eglise primitive et les écrits apostoliques faisaient et font encore aujourd'hui le plus ordinaire sujet de quotidiennes lectures spirituelles faites aux Religieux assemblés.

*
* *

Troisième groupe : Les Sirènes armées. — Les anciens Bestiaires sont très expressifs au sujet du caractère meurtrier de la Sirène : « elle nous tue en nous blessant au cœur »

Si nous ocit, si nous acore

dit Guillaume de Normandie (1), et le *Physiologus* de Bruxelles fait de ces monstres marins des ministres de la Mort « *syrenæ animalia mortifera sunt* » (2). Ainsi nous apparaissent elles en effet sur les monuments qui nous restent à étudier :

(1) *Le Bestiaire divin* ch. XII — *De la Sereine.* XIIIe s. édit. C. Hippeau, p. 224 225, Caen 1852.

(2) *Physiologus.* (cap. de Sirenis).

Digitized by Google

Un des plus beaux exemplaires de ces Sirènes armées se trouve sur un pavé vernissé, en jaune sur fond brun foncé (0m11 de côté), provenant de l'ancien prieuré bénédictin de Saint Pierre de Mortagne (Vendée) qui dépendait de l'abbaye de Marmoutier (1). Ce pavé appartenait il y a quelques vingt ans à M. l'abbé Fr. Suire, alors curé de la Pommeraye-sur-Sèvre ; la Sirène y regarde un long et large coutelas qu'elle brandit et dont elle s'apprête à frapper le poisson qu'elle a séduit et capturé. (*3e grav. en texte.* D'après nature.)

3e Grav. Carreau vernissé de St-Pierre de Mortagne Vendée (XIIe s.)

Dans l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Aubin, d'Angers, se trouvent aussi deux Sirènes armées chacune d'un glaive qu'elles considèrent attentivement avant d'en frapper leur habituelle victime. (*P. fig. X.* D'après un plâtre du Musée d'Angers, N° 2739.) (2)

Sur un corbelet de l'église démolie de Basses, près Loudun qui dépendait jadis de la collégiale régulière de Saint Léger de cette ville (3), la Sirène élevait le poisson d'une main et se préparait à le frapper avec une massue dont l'autre était armée. La massue dans la main de la fascinatrice est encore un souvenir classique : dans l'iconographie romaine c'était l'arme souvent attribuée aux Tritons (4) qui ont, comme la Sirène, un

(1) Aillery, *Pouillé de Luçon et de Maillezais*, p. 494, n° 12.

(2) Cf. Godard-Faultrier : *Inventaire* cité, p. 463.

(3) H. Beauchet Filleau *Pouillé de Poitiers*, p. 206.

(4) V. E. Hucher, Catalogue du Musée Archéol. du Mans. pl. p. 31 et 32.

Digitized by Google

buste humain greffé sur un corps de poisson (1). (*Pl. fig. VIII.* D'après un ancien dessin.)

Je dois à la grande amabilité du bon artiste Marcel Fleury, le croquis d'une autre Sirène placée sur une console de l'église charentaise d'ECHILLAIS ; la séductrice y regarde de face, porte le poisson dans une main et dans l'autre un maillet ou un marteau. Par distraction des sculpteurs sans doute ces deux dernières Sirènes sont « gauchères ». (*Pl. fig. VIII.*)

— Quelle soit pourvu d'un glaive ou d'une masse, la Sirène armée est, plus expressivement encore que celles du second groupe, une meurtrière. La leçon qu'elle matérialise est terrible autant qu'absolue : le Poisson qui s'est laissé fasciner *par elle* ; n'est pas seulement arraché à l'eau nécessaire, il est encore frappé de mort brutale *par elle* ; c'est le Chrétien jeté hors de la grâce divine par ses passions et qui trouve, dans leur satisfaction même, la mort, mort de la raison parfois, mort du corps souvent, mort de l'âme toujours. « La solde du péché c'est la mort ! » dit énergiquement Saint Paul en son *Epître aux Romains* (2), et cette parole est restée pour les ascètes des cloitres de tous les temps une de ces sentences qui reviennent sans cesse sur les lèvres des maitres et dans les méditations des disciples ; elle me parait résoudre à merveille l'énigme de nos Sirènes armées.

Dans l'église conventuelle de l'ancien prieuré bénédictin de CUNAULT dont nous avons déjà parlé à propos d'un remarquable pavé émaillé, le chapiteau d'une colonne se fleurit d'une Sirène qui veut pousser le symbolisme encore plus loin que les précédentes : La Séductrice y nage sur la mer, ou plus exactement peut-être sur le fleuve du Styx ; elle tient un poisson dans chaque main et jette l'un d'eux dans une barque où se tient, armé d'un large couperet, un exécuteur qui parait inspiré du classique nautonier Caron, le pilote convoyeur des Ames vers le port infernal.

(I) Le XII[e] s. réunissait parfois du reste Sirènes et Tritons. C'est ainsi qu'on les trouve ensemble sur un diptyque d'ivoire de la Biblioth. de Sens qui sert de couverture à la « Messe des Fous ».

(2) Chap. VII, r. 23.

Digitized by Google

Sur le bord de l'eau un spectateur détourne la tête avec effroi de la sinistre scène comme s'il voulait interpréter par avance le cri terrifié de Lamennais parlant de la mort du pécheur : « .... tirons le rideau sur cette scène épouvantable et laissons à l'enfer ses secrets ! ». (*Pl. fig. XII.* D'après un plâtre du Musée d'Angers, N° 2741.) (1).

De cette Sirène singulière et de son entourage, c'est là, me semble-t-il, l'interprétation qui s'offre le plus naturellement à l'esprit. Est-ce vraiment la bonne ?... L'étrangeté du groupe commande à ce sujet toutes réserves, car seule s'y affirme comme certaine l'intention de présenter la Sirène en son double rôle de fascinatrice et de ministre de la mort éternelle.

Ainsi quand, dans le recueillement profond de leur monastère, les Moines de Cunault levaient leurs regards vers les voûtes où passaient en caresses et les spires bleutées des encens et les souples ondes des rythmes grégoriens, leurs regards lisaient les tragiques leçons de la Sirène de pierre, de la Sirène à la fois séductrice et justicière ; puis, quand ces hommes en qui, selon les termes de saint Augustin, « se taisaient les fantômes de la terre et des eaux, de l'air et du ciel même, dont les âmes se taisaient à elles-mêmes » (2), quand ces hommes laissaient, dans la sérénité de leurs désirs domptés leurs yeux s'abaisser en repos vers le pavé du sanctuaire, leurs yeux voyaient leurs pieds qui foulaient les Sirènes !...

Durant la période ogivale les Femmes-poissons furent beaucoup moins familières aux décorateurs de nos églises qu'à leurs prédécesseurs de l'époque romane. Inutile d'ajouter en terminant que celles qu'ils ont sculptées, comme celles dont nous venons de parler, n'ont aucun rapport avec la Sirène de Lusignan, la dolente Mélusine, femme-serpent qui n'est entrée dans la sculpture monumentale en Poitou, par la voie de l'héraldique séculière,

(1) Cf. Godard-Faultrier : *Catalogue* cité p. 464.

(2) Saint Augustin, *Confessions*, L. IX, Ch. X, 3.

Digitized by Google

que plusieurs siècles après l'époque de nos Sirènes mystiques. des temps romans.

Ces dernières nous l'avons vu, sont d'inspiration classique avec adaptation à la symbolique chrétienne; au contraire, et c'est l'avis autorisé du docteur Léo Desaivre, le savant qui a le plus et le mieux étudié la question de la Mélusine (1), ce mythe parait bien être d'origine poitevine, doit procéder des croyances locales relatives au culte des eaux bien antérieures au Christianisme, et reste complètement étranger à la Mystique chrétienne et à son art emblématique.

(1) Léo Desaivre : *Le Mythe de la Mère Lusine* in. *Mém. Soc. de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres*, 2 ser. T. XX. (1882.) pp. 80-300.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

P.-S. — Au cours de l'impression du présent travail, une main très amie, que je remercie vivement, me communique un article de M. Godard-Faultrier sur les Sirènes de Cunault et de Saint-Aubin d'Angers. (In *Congrès Arch. de France.* — Session d'Angers, 1871.)

M. Godard y reconnaît parfaitement le caractère meurtrier et fascinateur de la Sirène à l'époque romane et applique également au Chrétien le texte de Tertullien qui concerne Quintilla. Au sujet du chapiteau énigmatique de Cunault l'auteur cite l'interprétation de M. de Bastard qui voit dans la Sirène de cette sculpture *la première Eve* (?...) en opposition avec Marie, *la seconde Eve*, représentée sur un pilier voisin, et l'opinion du P. jésuite Martin qui regarde le chapiteau de Cunault comme un souvenir..... des Normands, avec des influences finnoises !... Je connaissais cette dernière interprétation à laquelle je n'avais pas cru devoir m'attarder.

Digitized by Google

LE CLERGÉ DE LA VENDÉE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(*Suite*).[1]

PRÊTRES AUMONIERS AUX SABLES

GUYARD (*Jean-Baptiste*), aumônier des Bénédictines.

L'un de nos vaillants confesseurs de la foi ; l'année et le lieu de sa naissance nous sont restés inconnus. Ancien vicaire des Sables (2) ; c'est en cette qualité que, le 25 Juillet 1774, il célèbre à Belleville le mariage de M. Gabriel Gouin de l'Ardouinière, docteur en médecine.

Quatorze ans plus tard, dans la même église de Belleville, du consentement du curé de cette paroisse, il marie M. Pierre Gouin de la Godière et demoiselle Frappier de la Rigournière, fille de M. Frappier, Sr de la Rigournière, notaire apostolique, procureur apostolique de Saint Fulgent, et de feue dame Guyard de la Girarsière.

Il était vraisemblablement parent des conjoints et appartenait, par conséquent, à une famille du pays. Dans l'acte du second mariage, il signe « aumonier des Bénédictines des Sables ».

L'aumônerie du prieuré de Sainte-Croix des Bénédictines de

(1) Voir le 3e fascicule de 1915.

(2) 7 Janvier 1772. J. Guyard, vicaire de la Chapelle-Hermier. (Etat civil de cette commune).

Digitized by Google

Sainte-Radégonde était la maison même qui sert de procure à l'entrée du Petit Séminaire. Il est de tradition, dans la ville des Sables et au Séminaire, que le Père Bonaventure Giraudeau, le célèbre hébraïsant, l'auteur de l'Evangile Médité et des Paraboles si connues, aurait habité ces appartements et desservi, en qualité d'aumônier, le couvent des Bénédictines, lorsqu'il résida aux Sables après l'abolition de la Compagnie de Jésus.

C'est l'opinion de M. l'abbé Bonnaud, ex-professeur d'histoire du Petit Séminaire celle aussi de M. le Docteur Petiteau, l'historiographe de sa ville natale.

Le vénérable M. Darnaud n'acceptait pas cette tradition. Voici la lettre qu'il écrivit à cette occasion au docte professeur d'histoire :

« Les Sables, 16 Juillet 1852.

» J'ai connu et vu le père Giraudeau je pouvais avoir alors 9 ans. Je le vois encore assis dans sa chaise auprès de la cheminée. Depuis longtemps, il ne sortait plus que le dimanche pour assister, à la paroisse, à la messe de 8 heures. Il mourut en 1774, je n'ai jamais rien su qui ait pu m'apprendre aucune relation entre lui et le couvent des religieuses Bénédictines.

» Ces dames avaient pour aumôniers les pères Capucins. Quand elles voulaient avoir des retraites, elles appelaient des prêtres étrangers. J'y ai entendu le père Laitaud, Minime d'une certaine réputation. J'y ai encore vu M. l'abbé Souri, chanoine de la Rochelle.

» Les aumôniers étrangers étaient logés chez le *bon frère* Bruneteau, ami de la maison qui demeurait où demeure actuellement madame Graton. Et c'est là même qu'en 1779, ou à peu près, vint s'établir un étranger qui avait été missionnaire au royaume de Loango, M. Bellegarde. C'est lui qui fit bâtir ce qui est aujourd'hui la Procure. Dans le bas, à droite, était, comme à présent, un parloir, et à gauche son laboratoire, tour, établi, etc. Au-dessus, (où couche M. Auvynet) était sa bibliothèque. Ce cabinet n'était éclairé que par deux petites lucarnes au midi et par où il était impossible de regarder en dehors ; il y avait pourtant donjon dont il ne reste plus rien.

Digitized by Google

» En 1781 ou 82, M. Bellegarde vint voir M. le Curé du Château, chez qui j'étais en pension ; là, il appliqua les indulgences de la mort sur un crucifix que je porte encore à mon chapelet.

» Voilà, mon cher, des vérités. Voyez maintenant qui vous a fait ces contes ; je ne peux deviner ce qui peut y avoir donné lieu.

» Il me souvient qu'il y a quelque temps, un jour que j'étais au Séminaire, on me dit que les couvreurs avaient trouvé des ardoises portant le nom de M. Bellegarde. (1).

» Amitiés etc. et votre dévoué serviteur.

» DARNAUD, archid. et témoin *de visu* ».

M. Guyard, en février 1791, ne se mit nullement en peine des sommations de la municipalité et ne prêta même pas le serment avec restriction formelle comme l'avaient prêté les Curés des Sables et de la Chaume, à l'exemple de leur évêque Mgr de Mercy.

Le 4 Juin 1792, les prêtres insermentés des Sables furent dénoncés devant le Conseil général de la commune, et, au premier rang, « le nommé Guyard, aumônier des Bénédictines, qui confesse dans l'église de la paroisse nombre de personnes de cette ville. Il tient, avec des prêtres réfractaires des Sables et de la Chaume, chaque jour, des conciliabules. Il ose aussi confesser et dire la messe à portes ouvertes, malgré les défenses qui lui ont été faites. »

Sur quoi, le Procureur de la commune, comme on l'a vu dans la notice de M. Darnaud, fait prononcer l'arrestation et le transfert à Fontenay de M. Guyard et des autres prêtres des Sables et de la Chaume, à l'exception du curé Deau, qui n'avait pas encore de successeur constitutionnel.

Conduits au chef-lieu par la force armée, Guyard et ses con-

(1) Quelques jours avant la Pentecôte, en 1792, le force armée envahit soudainement le couvent des Bénédictines à la poursuite d'un malfaiteur qui s'y était réfugié. Après une exacte perquisition, on trouva le coupable dans la maison de l'aumônier ; il fut pris, garotté et conduit au cachot en attendant son jugement. C'était un gendarme qui avait grièvement blessé son chef pour avoir été condamné à la dégradation.

Digitized by Google

frères sont mandés à comparaître devant le Directoire du Département le lendemain de leur arrivée, 6 Juin, et il leur est déclaré qu'ils seront tenus, à compter du lendemain, à l'appel qui se fait chaque jour, à onze heures du matin, et à s'astreindre aux règles établies dans l'arrêté du 9 Mars. (Registre de la Municipalité des Sables-d'Olonne.)

A l'exécution du décret du 26 Août, déjà sexagénaire, il opta pour la réclusion au chef-lieu du Département, conformément à la loi. C'est par erreur que la Chronique paroissiale de la Chaume le fait embarquer aux Sables, le 9 Septembre ; son nom ne figure sur aucun des rôles officiels d'embarquement. M. Guyard était bien resté à Fontenay avec son confrère M. Tartereur, ex-curé de Challans, prêtre habitué à la Chaume depuis l'année précédente.

M. Guyard ne fut point compris dans le convoi des 32 prêtres de la Maison commune ou Maison de détention que le Directoire du Département fit conduire, le 18 Mars, au donjon de Niort. Il faisait alors partie des cinq prêtres détenus à l'Hôtel-Dieu ; le 25, ces prêtres furent transférés dans la maison d'arrêt du couvent des Filles de Notre-Dame. Le 29, on les en retira pour les réunir, dans le ci-devant pensionnat de l'Union-Chrétienne, aux prêtres envoyés à Niort et qui venaient d'être ramenés à Fontenay. (1)

La prise de Fontenay par les Vendéens, le 25 Mai 1793, mit en liberté tous ces malheureux prêtres sexagénaires ou infirmes.

Que devint alors M. Guyard ? suivit-il comme beaucoup de ses confrère l'armée Vendéenne ? l'accompagna-t-il dans la campagne d'outre Loire ?

M. Guyard commence à paraître à Chauché le 16 Juin 1793,

(1) Registre de la municipalité de Fontenay. — M. Guyard est nommément désigné parmi les cinq prêtres qui ne furent pas conduits à Niort, le 18 Mars.

Mercredi de Pâques (3 Avril 1793), Madame Sainton, prieure du couvent des Cerisiers, écrivait à Madame de Lézardière des Villates, supérieure des Benedictines des Sables, réfugiée en ce moment à Vairé avec ses religieuses :

« Ma grande inquiétude est des prêtres de Fontenay. Hélas ! que sont-ils devenus ? et M Guiard n'est'il point échappé ? »

C'était à l'époque où les prêtres reclus étaient menacés par les volontaires marseillais et venaient d'être transférés à Niort.

Digitized by Google

et il ne paraît plus en 1797. Dans l'intervalle, c'est lui, presque exclusivement, qui fait les baptêmes ou plutôt baptise sous condition les enfants ondoyés d'avance à la maison.

Le 20 Nivôse an III (9 Janvier 1795), à l'heure de midi, était officiellement proclamée dans la ville des Sables, l'amnistie accordée à tous les rebelles et chouans de la Vendée.

A la faveur de cette amnistie, l'abbé Guyard revint inopinément dans la ville où il était connu et apprécié. Les administrateurs du District et les membres de la Municipalité n'avaient pu, quelques mois auparavant, informer, d'une manière certaine, le Directoire du Département en quel lieu et dans quelles conditions se trouvait alors le prêtre réfractaire : sur un état officiel envoyé des Sables, *M. Guyard, aumônier des Bénédictines, autrefois transféré à Fontenay, est présumé être parmi les rebelles.*

Quelque fût le lieu de sa retraite depuis sa délivrance, au 25 Mai, il ne revenait pas de l'Espagne. Le seul abbé Boulineau se tenait caché aux Sables depuis son retour de la maison de réclusion ; M. Guyard unit les efforts de son zèle au dévouement de son confrère, et, malgré toutes les perquisitions faites avant et après Fructidor pour s'emparer de sa personne, il demeura dans la ville à la disposition des fidèles jusqu'au rétablissement du culte. Ce ne fut pas sans traverses et sans épreuves. (1).

Le 8 Frimaire an VI, le directoire exécutif lançait contre lui un arrêté de déportation à la Guyanne :

« Considérant que le nommé Guyard, ex-aumonier des religieuses, de la commune et du canton des Sables, est un fanatique

(1) Le commissaire près l'administration des Sables écrivait le 6 Vendémiaire, dans un tableau des prêtres refractaires des Sables :

« Diard, ex-aumônier des religieuses Bénedictines des Sables : Homme très fanatique ; il n'a pas peu contribué à tourner l'esprit de la plupart de nos concitoyens. *Il quitta cette commune, il y a deux mois à peu près,* pour aller prendre l'air dans la campagne ; je ne crois pas qu'il soit rentré depuis : du moins les recherches que j'ai fait faire pour le découvrir ne m'ont procuré aucun renseignement.

J. DUCHAINE, com^re^. »

Digitized by Google

outré que la crainte des lois dont il a encouru la rigueur oblige à se tenir caché,

» Le Directoire exécutif arrête que ledit Guyard sera sur-le-champ déporté ». (1).

Cet arrêté avait été provoqué par le citoyen Duchaine, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale des Sables .Dans son rapport décadaire à son chef hiérarchique près l'administration départementale, il écrivait le 10 Brumaire précédent (1er Novembre 1797) :

« Je ne crois pas qu'il y ait de prêtres dans ce canton. M. Diard qui y a resté longtemps et qui y a fait le plus grand mal ne parait plus. Dans tous les cas, s'il y est encore, il se tient tellement caché qu'il est ignoré de tous les patriotes et surtout des fonctionnaires publics. »

L'arrêté de déportation avait été lancé, mais l'abbé Guyard était insaisissable. Le Commissaire du Directoire exécutif près le Département savait pertinemment, par d'autres rapports que ceux de son subalterne aux Sables, que le prêtre réfractaire se tenait caché dans la ville même ; un jour, n'ayant qu'une médiocre confiance dans le zèle et la perspicacité de Duchaine, il confia directement à la force armée le soin de rechercher l'introuvable Guyard.

Le général Travot lui répondait, le 30 Frimaire an VI, de son quartier général des Sables :

« L'ex-aumônier des religieuses n'a pas paru depuis deux jours dans le logement qu'il occupait aux Sables, de sorte que nos recherches après lui ont été inutiles.

» Probablement qu'il ne rentrera pas aux Sables et qu'il se retirera à Belleville, mais je vais le faire précéder d'un autre ordre au chef de l'arrondissement de la Roche de l'y faire arrêter. »

Les perquisitions à Belleville ne furent pas plus heureuses. L'abbé Guyard, là encore, déjoua tous les fins limiers de la police du Directoire. Travot dut s'avouer vaincu.

(1) Communication de M. Victor Pierre.

Digitized by Google

Duchaine fut mécontent de l'intervention militaire ; il en témoigna sa surprise à son supérieur,

« Les Sables, 30 Frimaire an VI (21 Décembre 1797.)

» Citoyen, quelque digilance qu'on ait employée, quelques soins qu'on se soit donné pour découvrir Diard, un des hommes les plus dangereux de sa caste, on n'a pas pu y parvenir. Je vais travailler plus particulièrement que jamais à m'assurer si, vraiment, il n'existe pas dans cette commune.

» Je ne vous dissimulerai pas mon étonnement d'avoir vu un ordre de cette nature confié aux autorités militaires, sans que les autorités civiles en aient été instruites. Le gouvernement aurait-il des doutes sur mes principes ? Je vous avouerai que cette incertitude est loin de me flatter. » (1).

La cachette était sûre, les amis fidèles. Ainsi que plus tard, le père Baudouin et M. Lebedesque, M. Guyard échappa jusqu'à la fin à toutes ces actives et haineuses perquisitions. (2).

Malheureusement, tant d'épreuves et tant de labeurs évangéliques firent craindre pour sa santé et sa vie. Monseigneur de Merci, dans une de ses lettres à M. l'abbé Paillou, son grand vicaire, alors revenu d'Espagne, a, pour l'apôtre sablais, un mot flatteur autant que mérité :

« C'est sûrement l'excès de travail qui a mis M. Guyard dans l'état où il est. Il serait sans doute utile pour lui de mourir victime de son zèle ; mais il serait bien nécessaire pour notre église que d'aussi bons ouvriers nous fussent longtemps conservés. » (20 Juillet 1801.)

On comprendra le zèle jamais reposé de l'abbé Guyard ; depuis plusieurs mois, il remplissait aux Sables, provisoirement, les fonctions curiales en attendant le retour de l'exil de M. Boitel.

(1) Archives de la Vendée. Rapports décadaires, an VI.

(2) Les Sables, Fructidor an VI (Septembre 1798).

« Le prêtre Diard (Guyard), aussitôt la nouvelle des évènements de Fructidor, a disparu. On n'a pas entendu parler de lui depuis cette époque.

DUCHAINE. »

Digitized by Google

Un arrêté du Préfet de la Vendée, en date du 12 Brumaire an IX (3 Novembre 1800), avait rendu au culte catholique l'église paroissiale des Sables et permis d'y célébrer l'office divin.

Le premier dimanche que M. Guyard monta à l'autel pour chanter publiquement la grand'messe, l'église, quoique si spacieuse, ne put contenir tous les fidèles; il en arrivait en masse des paroisses voisines, privées encore de pasteur. On dit que toute la population Sablaise assista au Saint-Sacrifice. L'officiant, transporté de zèle, prêcha pendant cinq quarts d'heure, et fut écouté avec grande attention bien qu'on trouvât que l'instruction était un peu longue.

Mais hélas! après tant de succès et de consolations, quand sa santé s'était rétablie, à la satisfaction des habitants édifiés de son zèle d'apôtre, une dernière et humiliante épreuve était réservée au bon M. Guyard. Malgré le rappel des prêtres, l'esprit révolutionnaire n'était pas éteint; à la moindre occasion, on sévissait avec rigueur contre ceux qu'on ne tolérait qu'avec peine.

Le 28 Messidor an IX (13 Juillet 1801), M. Guyard, se rendant dire sa messe, fut insulté par un enfant de huit ans. Il aurait dû mépriser les injures proférées peut-être sans malice ou du moins sans que l'enfant en comprit toute l'importance. Dans un moment d'humeur, il donna un soufflet à son jeune insulteur et le fit saigner du nez. Le Commissaire de police Foussé eut connaissance du fait, et, malgré les instances du père de l'enfant qui désirait que cette affaire n'eût aucune suite, il traduisit M. Guyard devant le tribunal de police correctionnelle, et le fit condamner à six mois et un jour de prison et à cinq cents francs d'amende.

Une condamnation si sévère jeta la consternation parmi les personnes pieuses qui croyaient revoir ces jours de néfaste souvenir encore présents à leur esprit.

Cette nouvelle alla affliger Monseigneur de Mercy au fond de son exil, quand son âme renaissait à l'espérance. Le prélat écrivait de Lilienfield, 19 Septembre 1801, à l'abbé Paillou, rentré en Vendée:

« Je m'étonne que vous ne m'ayez pas mandé ce que Brumauld

Digitized by Google

m'écrit que M. Guyard aux Sables d'Olonne a été condamné à 500 fr. d'amende et à 6 mois de prison pour avoir tiré les oreilles à un enfant au catéchisme. Il dit que les papiers publics ont parlé de ce jugement. Votre silence, sur ce point, me fait hésiter à le croire, et je désire fort qu'il ne soit pas vrai ; s'il l'était, pour une faute légère je trouverais le jugement bien sévère. »

Un passage d'une autre lettre, en date du 14 Octobre suivant, prouve que, grâce à la haute influence de l'abbé Paillou, la condamnation dut être atténué, si même la peine encourue ne fut pas totalement remise :

« Les détails que vous me donnez sur l'affligeante affaire de M. Guyard m'ont grandement intéressé. Je bénis Dieu qu'elle se soit aussi heureusement terminée, et c'est à vous qu'en appartient la gloire. De tout mon cœur je vous en félicite. Cette preuve de votre crédit et de votre zèle doit nécessairement ajouter à l'autorité de votre ministère et vous concilier de plus en plus la confiance de nos frères et lès avertir de la prudence qui doit accompagner leur zèle. » (1)

La santé de M. Guyard était, depuis quelques temps gravement compromise. Le juste juge ne tarda pas sans doute à décerner à son courageux soldat la couronne si légitimement gagnée: *In religio reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi dominus in illa die justus judex.* (II Tim, IV, 8)

Après l'inique condamnation, il ne figura sur aucun état du clergé Vendéen.

M. Guyard ne signe aucun acte de catholicité sur les registres paroissiaux des Sables depuis le 18 Juin 1801 jusqu'au 20 Décembre même année. On retrouve ensuite sa signature en Janvier 1802, Février, Avril, 9 Mai 1802. Elle disparaît après le 28 Mai de cette année. M. Boitel, revenu d'Espagne, recommence à signer le 25 Juin 1802.

(1) Correspondance inédite de Monseigneur de Mercy.

EDGAR BOURLOTON.

(A suivre).

Digitized by Google

POÉSIES DE GUERRE

DEBOUT LES MORTS !...

A Monsieur Maurice Barrès :
A l'Organisateur de la Victoire Morale.

Debout les morts. Debout. Là n'est point votre tombe.
Debout les morts. Debout. Et malheur à qui tombe.
Debout les morts. Debout. En avant ! En avant !
Allons exterminer tout le peuple allemand.
C'est au milieu des morts que hurle la voix sombre ;
Mais stupeur, à l'appel, des yeux brillent dans l'ombre.
La voix des morts répond : En avant ! En avant !
Allons exterminer tout le peuple allemand.

. . . . . .

Depuis six nuits, six jours, terrible est la bataille,
Mille bouches de feu crachent tant de mitraille,
Qu'on croit voir déchaîner les démons de l'enfer,
Pour couvrir les mortels d'un déluge de fer.
Mais qu'importe aux héros ces bouches qui font rage,
Et répandent partout le plus affreux ravage...
— Amis, dit, tout à coup, un chef à ses soldats,
Il nous faut le rempart que vous voyez là-bas.
Allons à l'ennemi montrer des fils de France ;
Arrière cependant qui craint la défaillance.
Tous répondent alors d'un éclatant regard,
Et bravant la mitraille ils prennent le rempart.
Mais des cris effrayants bientôt se font entendre,
Les Français sont surpris sans pouvoir se défendre.
L'ennemi charge alors avec tant de fureur,
Qu'il sème l'épouvante et glace de terreur.

Digitized by Google

Alors hurlent partout la douleur et la rage,
Alors près du rempart règne un sanglant carnage !
On voit les soldats fuir, en criant, effrayés :
— L'ennemi ! L'ennemi ! Fuyez. Fuyez. Fuyez !
Et plus il est de voix, plus la panique augmente.
— Soldats, dit l'officier, chassez toute épouvante.
Vous fuyez l'ennemi, mais l'ennemi vous fuit.
Au rempart ! Au rempart ! La victoire vous suit.
L'officier semble alors de nature divine,
Tant son puissant regard et maîtrise et fascine.
Aussi tout maîtrisés par ce puissant regard,
Les soldats à sa voix retournent aux remparts.
L'officier, plein d'ardeur, est toujours à leur tête.
Mais gêné dans sa course, il regarde et s'arrête.
Et que voit-il partout ? Un vaste champ de morts.
— Et les vivants, dit-il, où sont-ils donc alors ?
Mais s'il n'est des vivants les morts prendront leur place !
Aussi, dans un transport, plein d'une folle audace :
— Hé, quoi, s'écria-t-il, tout ce sang répandu
Serait pour un rempart que nous avons perdu ?
Debout les morts. Debout. Là n'est point votre tombe.
Debout les morts. Debout. Et malheur à qui tombe.
Debout les morts. Debout. En avant ! En avant !
Allons exterminer tout le peuple allemand.
C'est au milieu des morts que hurle la voix sombre ;
Mais stupeur, à l'appel, des yeux brillent dans l'ombre.
La voix des morts répond : En avant ! En avant !
Allons exterminer tout le peuple allemand.
Et les morts sont debout, le regard plein de flamme.
Ils sont comme un seul corps, illuminé d'une âme.
Tous étaient des mourants, mais tous ont tant de cœur,
Qu'un homme transporté leur donne cette ardeur.
Tel qu'un flot furieux chassant tout du rivage,
Ainsi ce flot humain marque alors son passage.
Et le fier ennemi recule épouvanté !...
Mais un homme là-bas dit plein de majesté :
Debout les morts. Debout. Là n'est point votre tombe.
Debout les morts. Debout. Et malheur à qui tombe.
Debout les morts. Debout. En avant ! En avant !
Allons exterminer tout le peuple allemand !

Edouard VENDÉEN.

Digitized by Google

AUX MÈRES ÉPROUVÉES

Ne pleurez pas les morts, ne pleurez pas les braves,
O ! Mères désolées qu'importune le sort,
Vos fils ont combattu et marché sans entraves,
Sans crainte de la mort.

Oui, ces soldats fougueux, dignes enfants de France,
Sont au seuil désormais de l'immortalité,
Car c'est au nom du droit et non de la vengeance
Qu'ils sont morts pour la liberté.

Ne vous abattez pas, O ! mères angoissées
Surmontez votre mal d'un effort courageux
Et que le songe noir de vos peines passées,
Monte, hélas, vers les cieux

Relevez, relevez vos faces attristées
Que l'honnneur, la fierté viennent sécher vos pleurs,
Et que le souvenir des années regrettées
Vite, s'envole de vos cœurs.

M. BERTRAND.

Digitized by Google

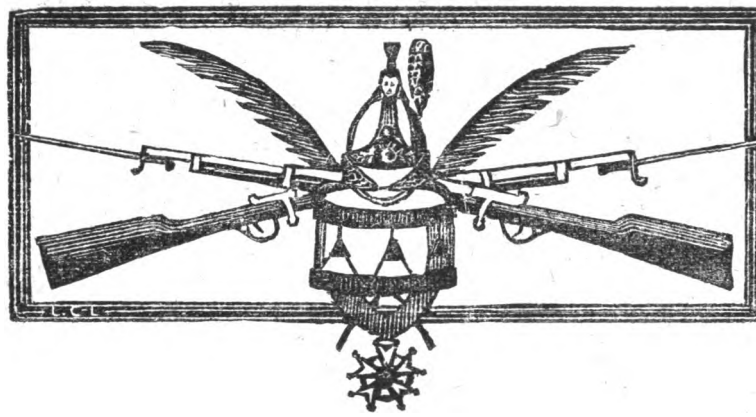

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

V

Le lieutenant-colonel *Bonne*, commandant le 137e d'infanterie, est tombé le 25 Septembre 1915 au champ d'honneur, frappé par un éclat d'obus.

Engagé volontaire en 1887, sorti sous-lieutenant de l'école de Saint-Maixent, lieutenant en 1891, capitaine en 1900, détaché au service géographique de l'état-major en 1907, chef de bataillon en 1911, M. Bonne avait été promu lieutenant-colonel, puis fait officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. Officier d'élite, brave et énergique, il alliait à ses remarquables qualités militaires une très grande bonté. M. le lieutenant-colonel Bonne inspirait à ses hommes une confiance illimitée et était adoré d'eux.

La mort de chef admirable, de ce vaillant soldat, a causé une profonde émotion parmi la population fontenaisienne.

Les braves du 137e, mesurant la grande perte qu'ils venaient de faire, ont pleuré le chef aimé comme un père.

(1) Voir le 1er fascicule de 1916.

Digitized by Google

Le lieutenant-colonel *Jahan*, commandant le 93e d'infanterie, tué à la tête de son régiment, dans les combats de Champagne, en fin Septembre 1915.

Le commandant *Commenges*, du 137e d'infanterie, mort de ses blessures en Allemagne.

Le commandant *Alphonse Hubin*, des Sables-d'Olonne, du 22e colonial, tombé glorieusement le 29 Septembre 1915, en Champagne. Il était frère de M. le capitaine *Auguste Hubin*, tué héroïquement lui aussi, à la Marne, en Septembre 1914.

Le commandant *Perinetti*, du 137e d'infanterie, tombé en Champagne, à l'assaut des positions ennemies.

Le commandant *Ravel*, du 93e, tué à l'assaut, le 27 Septembre 1915, en Champagne. Il était à peine remis de blessures glorieuses reçues à Hébuterne.

Le capitaine *Charbonnier*, du 137e d'infanterie, tué en Champagne, en chargeant, durant les combats de Septembre 1915.

Le capitaine *Fischmeister*, du 137e d'infanterie, tué dans les combats de Champagne, où il avait fait preuve de la plus insigne bravoure.

Le capitaine *Alexis Tessier*, de Luçon, 64e d'infanterie. Il était adjudant au début de la guerre, où il avait été deux fois blessé.

Le médecin major *Emile Fourniaux*, de la Verrie, 82e territorial, mort à l'armée le 7 Septembre 1915.

Le lieutenant d'artillerie *Angibeaud*, du Bernard, mort de ses blessures à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Ses obsèques ont été très solennelles, puis le cercueil, suivi de tous les officiers blessés, a été conduit au milieu des matelots formant la haie, jusqu'à la gare de la Seyne, d'où il a été dirigé sur Le Bernard.

Henri Arcelin, de Benet, employé des postes à Alger, lieutenant aux zouaves, tombé glorieusement aux Dardanelles, le 10 Mai 1915.

M. l'abbé *Marin Chiron*, lieutenant d'infanterie, prêtre du diocèse de Luçon, né à la Verrie, glorieusement tué en Septembre 1915, dans les combats de Champagne.

Le lieutenant *Théotime-Georges Daunizeau*, 20e d'infanterie, tué le 16 Février.

Il était frère du lieutenant au 137e d'infanterie, prisonnier en Allemagne, et de M. l'abbé Daunizeau, infirmier à l'hôpital de Fontenay.

Le lieutenant *François du Fontenioux*, 114e d'infanterie, tué d'un éclat d'obus à Loos, près du colonel d'infanterie auquel il était adjoint,

Digitized by Google

le 1er Octobre 1915. Il était âgé de 25 ans. Depuis le début de la guerre il n'avait cessé de se distinguer par ses mérites militaires.

Le lieutenant *Lemounier*, de Fontenay-le-Comte, du 137e d'infanterie, tombé glorieusement en Champagne.

Le lieutenant *Aubineau*, de Fontenay-le-Comte, du 137e d'infanterie, tué à l'ennemi le 8 Septembre 1915.

Le sous-lieutenant *Alphonse Augié*, de Challans, 93e d'infanterie, mortellement frappé à la tête de sa section au cours d'une reconnaissance, le 29 Août 1915.

Le sous-lieutenant *Paul de Béjarry*, fils du comte de Béjarry, sénateur de la Vendée, noblement tombé pour la France, le 6 Octobre 1915.

Le sous-lieutenant *Diégo de Bodard de la Jacopière*, du 130e de ligne. Engagé volontaire au 1er dragons, il avait été versé sur sa demande dans l'infanterie. Tué glorieusement en commandant sa section à l'assaut d'un poste allemand, le 6 Octobre 1915.

Le sous-lieutenant *André Brodut*, de la Roche-sur-Yon, du 135e d'infanterie, mortellement blessé d'une balle à la poitrine, le 25 Septembre, en Artois.

Le sous-lieutenant *Dequilbec*, du 93e d'infanterie, de Montaigu, tué au combat, le 11 Octobre 1915.

Le sous-lieutenant *Charles Duchaine*, du 3e zouaves, fils de M. Duchaine, maire des Moutiers-les-Mauxfaits, tué en Octobre 1915.

Le sous-lieutenant de réserve *Edouard Point*, 137e d'infanterie, de Montaigu, tué à l'ennemi le 6 Octobre 1915.

Le sous-lieutenant *Albert Poumailloux*, du 32e d'artilterie, de Mareuil-sur-Lay, mort en Octobre.

Le sous-lieutenant *Roland Payen de la Garanderie*, du 65e d'infanterie, tombé glorieusement le 25 Septembre en Champagne.

Parti comme sergent-major en août 1914, il avait été promu sous-lieutenant sur le front. Il était le plus jeune fils du commandant de la Garanderie, ancien chef de bataillon au 137e d'infanterie.

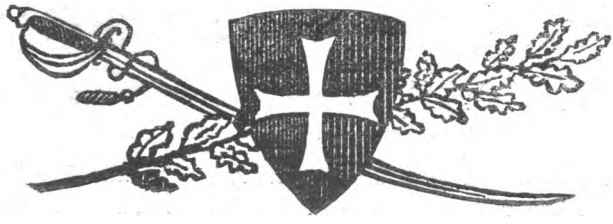

Digitized by Google

René-Célestin Abillard, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'hôpital de Grandville.

Antoine Albert, de Luçon, 35e d'infanterie, tué le 29 Septembre 1915.

Alexandre Amiaud, de Rocheservière, 3e colonial, mort à l'armée.

Alexandre Arnaud, d'Aizenay, mort de blessures reçues aux combats de Champagne, en Septembre 1915.

Emile Arnaud, des Sables-d'Olonne, tué à l'ennemi.

J.-B. Arnaud, des Brouzils, tué à l'ennemi.

M. Arnaudeau, de Sigournais, tué en Champagne, Septembre 1915.

Gabriel Audureau, de la Bruffière, vicaire à Saint-André-d'Ornay, tué à l'ennemi le 14 Août 1915.

Hippolyte Averty, de Saint-Jean-de-Monts, tué à Touvent.

Pierre Averty, de Saint-Hilaire-de-Riez, 148e de marche, tué à l'ennemi.

Pierre Avreau, de Treize-Septiers, du 1er dragons, tué à l'ennemi.

Louis Bâle, d'Olonne, caporal, mort à l'ennemi.

Honoré Barbier, de Triaize, 6e génie, tué le 13 Juin.

Edouard Baron, de la Bernardière, mort de ses blessures à l'hôpital de La Seyne.

M. l'abbé *Emmanuel Barreau*, d'Ardelay, professeur au collège Saint-Joseph de Fontenay-le-Comte, sergent d'infanterie, tué en Septembre en Champagne.

Louis Baubeau, de Saint-Hilaire-de-Voust.

Auguste Baudry, de la Caillère.

N. Baudry, de Bazoges-en-Pareds, 337e d'infanterie, tué en Champagne, Septembre 1915.

Célestin Berger, de Montaigu, 6e colonial, tué aux Dardanelles.

Maximin Bernier, de Château-Guibert, professeur au Petit-Séminaire du diocèse de Luçon, brancardier divisionnaire, tué à l'ennemi aux combats de Champagne, en Septembre 1915.

Jean-Louis Bertrand, caporal au 120e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 6 Mars, à Mesnil-les-Hurlus, en allant à la charge.

Louis et *Joseph Besseau*, de Saint-Jean-de-Monts, tués à Neuville-Saint-Vaast.

Pierre Besseau, de Saint-Jean-de-Monts.

Digitized by Google

Marcel Bibart, de Mareuil-sur-Lay, blessé aux Dardanelles et mort à Menton.

Joseph-Ludovic Billon, de Saint-Jean-de-Monts, mort de ses blessures à Nantes.

Clément Biraud, de Mouilleron-en-Pareds, tué à l'ennemi dans la nuit du 4 au 5 Août.

Emmanuel Birotteau, de Saint-Julien-des-Landes, mort de ses blessures, à Châlons-sur-Marne, le 2 Octobre 1915.

Eugène Boisseau, des Herbiers, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Emile Boisson, des Sables-d'Olonne, mort de ses blessures à bord du vaisseau-hôpital *Canada*,

Fernand Boivineau, de Thiré, tué à l'ennemi.

Jean Boiziot, de Vix, 137e d'infanterie, tué le 24 Septembre 1915.

Louis de Bodard de la Jacopière, engagé volontaire, 130e d'infanterie, tué le 27 Septembre.

Georges Bonneau, chantre à l'église de Mouilleron-en-Pareds, 293e d'infanterie, tué le 18 Octobre.

Henri Boucard, de Saint-Jean-de-Monts, mort à la guerre.

Pierre-Joseph Boucard, de Saint-Jean-de-Monts, mort à Verdun.

Eugène Boudeau, de la Guyonnière, du 93e d'infanterie, tué et inhumé à la Fère-Champenoise, le 8 Septembre 1914.

Alfred Bouleau, des Clouzeaux, tué le 2 Juin 1915.

Raoul Bouilleau, de Pissotte, bombardier, tué à l'ennemi.

Alfred Bourdézeau, de Pissotte, sergent d'infanterie.

Pierre Bourneau, de Benet, 36e d'infanterie, tué le 15 Septembre 1915.

René Boutet, de Fontenay-le-Comte, 137e d'infanterie, tué à Tahure, le 25 Septembre 1915.

Léon Boutin, d'Auzais, 153e d'infanterie, tué le 17 Juin en Artois.

Louis Boury, de Saint-Jean-de-Monts, tué en Alsace.

Pierre Boury, de Saint-Jean-de-Monts, mort de ses blessures à Senlis.

Francis Briaud, de la Guyonnière, maître-pointeur au 51e d'artillerie, tué le 27 Août 1915.

Léon Brillaud, des Brouzils.

Clément Brin, des Herbiers, mort à la guerre le 6 Octobre 1914.

Digitized by Google

Edouard Brochard, de Boufféré, tué à l'ennemi le 25 Septembre.

Henry de Buor de Villeneuve, sergent d'infanterie, tué le 26 Septembre 1915.

Charles Cadou, des Sables-d'Olonne, 2e colonial, tué le 14 Juillet 1915.

Eugène Caillet, des Herbiers, 114e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Cardineau, de Puy-de-Serre, mort à la guerre.

Auguste Chaigneau, de Beaulieu, tué à l'ennemi le 11 Août 1915.

Chardeau, de Faymoreau, mort à la guerre.

Frédéric Charpentier, séminariste du diocèse de Luçon, tué en Alsace, le 4 Août.

Lucien Charrier, des Herbiers, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Auguste Chetauneau, de la Ferrière, tué à l'ennemi à Hébuterne.

Maximin Chevallier, des Moutiers-sur-le-Lay, tué en Mars 1915.

Jean-Louis Chevrier, de Saint-Jean-de-Monts, tué dans le Pas-de-Calais.

Henri Chiron, de Belleville, 59e d'infanterie, mort le 24 Mars 1915.

Louis Chopin, de Saint-Gilles-sur-Vie, mort à l'armée.

Christophe Colomb, de la Chaume, mort à l'armée.

Louis Cornu, des Herbiers, 114e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Jean-Marie Couton, de Saint-Jean-de-Monts, tué en Argonne.

Olivier Daman, de Fontenay-le-Comte, adjudant au 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Danieaud, de Mouilleron-en-Pareds, mort à l'hôpital de Creil, des suites d'un accident arrivé au front de l'armée.

Isaïe Daviet, de Fontenay-le-Comte, mort à l'armée.

Marc Debien, de Grues, 337e de ligne, tué le 8 Septembre 1915.

Auguste Degrange, de Beaulieu-sous-la-Roche.

Aimé Dias, de Château-d'Olonne, tué le 29 Juin 1915.

M. Dion, des Herbiers, 337e d'infanterie, tué le 25 Septembre 1915.

Arsène Doucet, d'Apremont, tué d'un éclat de grenade.

Marcel Ducuing, de la Roche-sur-Yon, tué le 2 Mai 1915.

Alphonse Dubois, de Sainte-Christine, sergent au 137e d'infanterie, mort de ses blessures.

Kléber Dupin, de Vix, mort à l'armée.

Digitized by Google

Athanase Dupont, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'armée.

Louis Dupont, de Saint-Jean-de-Monts, tué à la guerre.

Léon Eswein, de la Roche-sur-Yon, mort à Toulon de blessures reçues aux Dardanelles.

Auguste Favreau, de Montaigu, tué à l'ennemi, le 10 Octobre 1915.

Jean Favreau, de Treize-Septiers.

Emmanuel Fortin, frère de l'instituteur libre d'Auzais, tué le 8 Septembre.

Paul Fourrier, de Saint-Gilles-sur-Vie, mort à l'ennemi.

Athanase Fradet, des Sables, 6e génie, mort de ses blessures.

François Gaborit, de St-Michel-Mont-Mercure, mort 1er Avril 1915.

Marcel Gâté, de Montreuil, tué le 9 Mai 1915.

Henri Gauthier, des Sables, soldat colonial, mort à l'hôpital militaire.

Gabriel Girardeau, de St-Jean-de-Monts, mort à Châlons-sur-Marne.

Gustave Giraudeau, de Fontenay, soldat au 137e d'infanterie, tué le 8 Septembre 1914.

Léon Giraudet, de la Jaudonnière, du 137e, tué le 7 Septembre.

Jean Godin, de Montaigu, tué le 29 Août 1914.

Alfred Gourdon, des Sables, 2e colonial, tué le 14 Juillet 1915.

Camille Grassin, de Marsais-Sainte-Radégonde, 26e d'infanterie, décédé à Limoges, le 9 Octobre 1915.

Léon Gratton, de Belleville, 123e de ligne, mort le 25 Janvier 1915.

Marcel Gratton, de Belleville, 6e génie, mort le 22 Mai 1915.

Eugène Grégoire, de Mouilleron-en-Pareds, tué à l'ennemi.

Aimé Grelier, de Belleville, 24e d'infanterie, mort le 18 Juin 1915.

Georges Groisard, de l'Ile-d'Yeu, tué le 26 Juillet 1915.

Henri Grolleau, de la Roche-sur-Yon, tué à l'ennemi, 25 Septembre 1915.

Armand Guibert, des Herbiers, 337e d'infant., mort pour la France.

Joseph Guédon, de Saint-Michel-Mont-Mercure, tué à l'ennemi le 13 Mai 1915.

Jean-Baptiste Guérin, de Doix, adjudant au 114e d'infanterie, tué à Loos, le 9 Mai 1915.

Digitized by Google

Eugène Guillement, de Xanton-Chassenon, 125e d'infanterie, tué le 16 Juin 1915.

Clément Guyau, de Moutiers-sur-le-Lay, tué à Mesnil-les-Hurlus en Mars 1915.

Jean Hervouet, des Brouzils, mort à l'armée.

Julien Huchet, des Brouzils, mort de ses blessures à Doullens.

Jean Idais, de Fontenay, mort pour la France.

André Joly, de Fontenay-le-Comte, 65e d'infanterie.

Aimé Jolly, d'Apremont, 4e colonial, mort de ses blessures à Toulon.

Marcel Laurent, du 114e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Raphaël Lejaud, des Brouzils, tué dans l'Argonne.

M. Lefièvre, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'armée.

Antoine Leroux, de l'Ile-d'Yeu, 120e d'infanterie, mort à l'ennemi le 9 Août 1915.

Alphonse Lhommeau, d'Olonne.

Augustin Libaud, des Herbiers, mort de ses blessures.

Théodore Loiret, de la Bernardière, engagé volontaire, tué le 5 Mai 1915.

Raphaël Loisy, de Saint-Jean-de-Monts, tué à l'ennemi.

Pierre-Marie Louis, de Saint-Hilaire-de-Riez, du 93e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Ernest Magaud, de Belleville, 293e d'infant., mort le 7 Janvier 1915.

René Margoton, d'Auzais, 114e d'infanterie, tué le 12 Août 1915.

Elie Maréchal, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'hôpital militaire.

Aimé Marsault, de Saint-Hilaire-des-Loges, caporal bombardier, tué le 8 Juillet 1915.

François Martineau, de Saint-Jean-de-Monts, tué à Verneuil.

Georges Massieau, de Montaigu, 3e régiment d'artillerie, mort de ses blessures, 1er Octobre, à Paris.

Félix Maurat, de la Tranche, 28e bataillon de chasseurs à pied, tué le 31 Juillet.

Pierre Mercier, de Moutiers-sur-le-Lay, tué le 19 Février 1915.

Frédéric Michon, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'hôpital militaire de la Roche-sur-Yon.

Digitized by Google

Gabriel Micheneau, de Boufféré, 65e d'infanterie, mort de ses blessures, 18 Juin 1915.

Charles Migné, de la Ferrière, tué aux Eparges.

J.-M. Milcendeau, de Saint-Jean-de-Monts, mort prisonnier en Allemagne.

Pierre Milcendeau, de St-Jean-de-Monts, mort à l'hôpital de Verdun.

Gustave Minaud, de Beaulieu, 83e territorial, tué le 22 Mai 1915.

Constant Mollé, de la Ferrière, tué le 30 Septembre 1915.

Gaston Moreau, de Mouilleron-en-Pareds, 91e d'infanterie, tué le 25 Septembre, en Champagne.

Julien Moreau, de Sérigné, tué le 4 Octobre 1915, à Tahure.

René Moreau, de Fontenay, 137e d'infant., tué le 25 Septembre 1915.

Arsène Morin, de Petosse, 137e d'infanterie, mort de ses blessures à l'hôpital militaire.

Auguste Morisson, de Château-d'Olonne, 42e territorial, tué le 19 Juillet 1915.

Victor Mouniau, de Sainte-Hermine, mort à l'armée.

Maurice Morisseau, de Saint-Pierre-du-Chemin, tué le 30 Avril 1915.

René Vallette.

(*A suivre*).

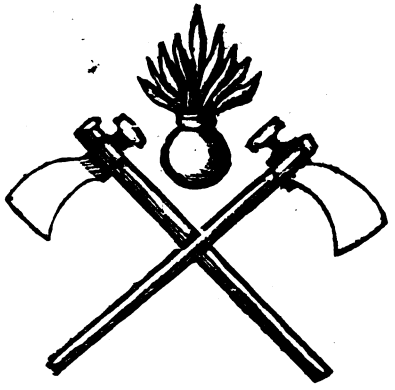

Digitized by Google

NOS MORTS

M. L'ABBÉ ARMAND BARAUD

Le 25 Avril 1916, s'est pieusement éteint à la Roche-sur-Yon, après une longue vie traversée par la souffrance et uniquement consacrée à la prière et au labeur intellectuel, notre vénéré collaborateur et ami M. l'abbé Armand Baraud.

Né à Longeville le 6 Mai 1844, M. l'abbé Baraud avait été successivement curé de Triaize, de la Caillère et de Boufféré. Lorsque sa santé le contraignit à abandonner le ministère paroissial, il prit sa retraite à la Roche-sur-Yon, et s'adonna avec un zèle et une tenacité méritoires à l'étude et aux recherches historiques sur la Vendée.

Parmi les nombreux travaux qu'il laisse, citons notamment : *Le Clergé Vendéen victime de la Révolution* (3 vol. in-8°) ; l'*Ancienne Roche-sur-Yon* et la *Vieille Vendée* (1 vol. in-8°) ; le *Clergé des paroisses de Saint-Hilaire et de Saint-Louis à la Roche-sur-Yon ;* l'*Instruction primaire en Bas-Poitou avant la Révolution ; Saint Lienne et son histoire ;* la Monographie des deux paroisses de *Triaize* et de la *Caillère ;* une *Vie du R. P. Macé,* de Bazoges-en-Paillers, missionnaire en Annam ; un *Mois de Marie,* d'après le P. de Montfort ; des ouvrages de défense religieuse sous le titre de *Chrétiens célèbres,* et enfin quantité d'articles publiés dans la *Revue du Bas-Poitou,* dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation,* dans la *Semaine Catholique de Luçon* et dans divers autres périodiques.

N'oubliant point qu'il fut le précieux et dévoué artisan de notre œuvre, nous saluons respectueusement sa mémoire, tout embaumée de science et de vertu, et associons nos regrets à ceux de sa famille et du Clergé Vendéen.

***

M. LE DOCTEUR LÉO DESAIVRE

Nous devons de même un particulier et suprême hommage à l'éminent et érudit poitevin M. le docteur Léo Desaivre, qui vient de succomber à Niort, au cours de sa 80e année.

Digitized by Google

Doué d'une grande puissance de travail et d'une merveilleuse capacité d'assimilation, il consacra sa vie aux recherches les plus variées concernant les traditions, l'archéologie et l'histoire de notre région. La *Société Historique des Deux-Sèvres*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* et la *Revue du Bas-Poitou* elle-même ont été les confidents de son inlassable labeur, et sans vouloir refaire ici l'inventaire complet de ses innombrables communications, citons du moins celles qui intéressent plus directement notre contrée :

Les Jeux et divertissements populaires en Poitou avant la Révolution; le *Mythe de la Mère Lusine;* les *Caches souterraines des Chouans; Par voies et par chemins, étude des anciens chemins et voies romaines de sa région; Croyances et Traditions diverses; Prières populaires;* la *Prise de Fontenay par le duc de Montpensier;* deux importantes monographies sur *Champdeniers* et *Saint-Maxire,* où le regretté savant possédait une résidence d'été.

M. le docteur Léo Desaivre avait épousé, à Fontenay-le-Comte, Mlle Savin de Larclause, fille d'un notaire de cette ville, que nous prions, ainsi que tous les siens, d'agréer l'expression de nos plus respectueuses condoléances.

***

M. LE VICE-AMIRAL RICHARD

Une des hautes personnalités du monde militaire, notre compatriote M. le vice-amiral Richard, a succombé le 7 juin 1916, à l'âge de 73 ans, dans sa demeure de La Moricière, en Saint-Cyr-en-Talmondais.

M. le vice-amiral Richard, après avoir été attaché naval à Londres et chef de la division navale de l'Océan Indien, avait en dernier lieu été promu au commandement en chef de l'escadre de l'Extrême-Orient.

Dans ses divers postes, il fit preuve des qualités les plus éminentes, d'une science profonde et sûre des choses de la marine et d'un dévouement à toute épreuve.

Commandeur de la Légion d'honneur et Officier de l'Instruction Publique, il était également titulaire de nombreuses décorations étrangères et portait de même, avec une légitime fierté, la médaille du Mexique et celle du Tonkin.

Lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite il vint, en fervent du sol natal, se fixer à La Moricière et devint maire de Saint-Cyr-en-Talmondais, où il ne cessa de donner, à tous ceux qui l'entouraient, le plus bel exemple de patriotisme, de générosité et de dévouement.

***

Digitized by Google

M. LE GÉNÉRAL DE MORNAC

Le général Boscal de Réals de Mornac est décédé le 12 Juin 1916 dans sa 86e année, à Saintes, où il habitait depuis sa retraite. Né à Beaufou (Vendée), le regretté défunt avait fait sa carrière dans l'artillerie. Colonel en 1880, général de brigade six ans plus tard, divisionnaire en 1892, il commanda en dernier lieu l'artillerie de la place et des forts de Paris.

Le général de Mornac était Commandeur de la Légion d'honneur et comptait neuf campagnes.

C'était le dernier survivant de la nombreuse descendance du comte Léon de Mornac, né à Mornac (Charente-Inférieure) en 1783. Major-général des armées royalistes en 1815, colonel d'infanterie à Strasbourg en 1818. Démissionnaire en 1824, le comte de Mornac vint se fixer à Beaufou (Vendée). Il fut nommé député du grand Collège de la Vendée à la Chambre de 1828, et représenta jusqu'à sa mort (30 janvier 1858), le canton du Poiré au Conseil général, dont il fut le Président pendant de longues années.

Les trois fils du comte de Mornac ne pouvaient être que militaires. L'aîné, Léon, lieutenant d'infanterie, fut tué à la prise de Sébastopol. Le second, Victor, fut capitaine durant la guerre de 1870, prit part à la bataille de Patay, fut blessé à la jambe et resta sur le champ de bataille où il eut les pieds gelés. Il reçut la croix de la Légion d'honneur et fut nommé chef de bataillon. Il prit sa retraite comme lieutenant-colonel et mourut à Versailles en 1891. Le plus jeune, Raoul, mort récemment, était sorti de l'Ecole polytechnique dans l'artillerie. Il prit part à la guerre de Crimée, et après la guerre d'Italie, fit partie du corps d'occupation de Rome, et s'y attira de grandes sympathies à la Cour pontificale, et Pie IX le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire.

Lors de la bataille de Frœschwiller, le 6 Août 1870, le capitaine de Mornac qui dirigeait un groupe de mitrailleuses causa par son sang froid des pertes terribles à l'ennemi et fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille. Fait prisonnier avec l'armée française à Sedan, il fut envoyé en captivité à Stettin où il eut beaucoup à souffrir.

Après la guerre, il gravit rapidement les degrés de la hiérarchie, et acheva sa carrière comme divisionnaire en 1906.

Avec lui disparaît une grande figure militaire et morale. Le défunt, dont la carrière fut aussi longue qu'utilement brillante, alliait à l'esprit le plus délicat une bonté charmante et accessible à tous, et ne cessa

Digitized by Google

de témoigner un dévouement aussi discret que fécond aux œuvres qui se recommandaient des deux grandes causes, l'Eglise et la Monarchie, auxquelles il était profondément attaché.

Le général de Mornac laisse deux fils, dont l'un est officier d'aviation à Salonique, décoré de la croix de guerre.

Un de ses neveux, fils de son second frère, vient d'être nommé capitaine, décoré de la croix de guerre et fait chevalier de la Légion d'Honneur après avoir été blessé en Lorraine.

Bon sang ne pouvait mentir.

***

M. ALAIN DE GOUÉ

Aussi bien, les morts succèdent aux morts avec une telle fréquence, que notre pays semble, à l'heure actnelle, comme enveloppé d'un immense voile de deuil.

Une des plus anciennes familles de la noblesse vendéenne vient d'être, ces temps derniers, tout particulièrement éprouvée. Il y a deux mois, M. le marquis de Goué succombait chez sa fille, Mme de Tinguy, au château de la Simonière, et voici que nous apprenons avec un douloureux regret, la mort de son cousin, M. Alain de Goué, décédé à Nantes, le 16 Juin, des suites d'une grave opération.

Né en 1844, M. Alain de Goué était l'aîné des 16 enfants de M. Achille de Goué et de Mme née Boscal de Réals de Mornac. Appartenant à une famille d'ardente foi religieuse et patriotique, il n'avait eu, dès sa première jeunesse qu'une pensée, servir Dieu et la France. Admis à Saint-Cyr, il dut, pour raison de santé, interrompre ses études et abandonner la carrière militaire. Rendu à la vie civile, et tenant à donner autour de lui l'exemple du travail, il rentra dans l'administration des Contributions directes.

Dans les divers postes qu'il occupa, il fit preuve des plus sérieuses qualités et si son fidèle attachement aux traditions ancestrales, contraria parfois l'avancement dû à son labeur intelligent, il lui mérita du moins l'estime et l'affection de tous ceux au milieu desquels il vécut.

Lors de sa retraite, il regagna définitivement son vieux château de la Chabotterie, devint Maire de la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon, et se dévoua avec une inlassable générosité à ses administrés, leur prodiguant toutes les qualités de son cœur et les précieux conseils de son expérience.

Digitized by Google

On peut même dire que depuis l'affreuse guerre qui nous éprouve, il se dépensa au-delà de ses forces, et qu'il est mort à la peine, en véritable victime du devoir.

Par la distinction de ses manières autant que par la délicatesse de ses sentiments, M. de Goué était le type du parfait gentilhomme. Chrétien convaincu et ardent royaliste, il consacra toute sa vie à la défense et au triomphe de ses croyances religieuses et de ses convictions politiques.

On se souvient notamment de la grandiose réception qu'il fit en son château de la Chabotterie aux royalistes de tout l'Ouest, lors de la fête de la Croix de Charette que nous avions organisée avec son fils en 1911.

Ramené après sa mort à la Chabotterie, ses obsèques eurent lieu le 21 Juin à Saint-Sulpice-le-Verdon, au milieu d'une affluence que l'église ne put contenir. M. le Curé de Saint-Sulpice et M. Gourraud, président du Conseil d'arrondissement, y firent, en termes émus, l'éloge mérité du regretté défunt, dont il nous avait été permis d'apprécier personnellement toutes les éminentes qualités d'esprit et de cœur.

Nous nous inclinons respectueusement devant la tombe de ce grand homme de bien, fidèle jusqu'à son dernier souffle à toutes les traditions qui nous sont chères, et adressons de nouveau à Mesdames de Goué, sa veuve et sa belle-fille, et à notre excellent collaborateur et ami Alain de Goué, son fils, actuellement au front, l'expression de nos bien vives et plus profondes condoléances.

René VALLETTE.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

VAIRÉ. — Son Histoire, ses Légendes.

Vairé est une paroisse voisine des Sables-d'Olonne qui est très connue en Vendée grâce à sa légende des Reliques. Cette légende a même été reproduite par un écrivain éminent, M. René Bazin, de l'Académie Française, dans son livre « La Douce France » et aussi par notre collaborateur et ami H. Collins dans la « *Vendée à travers les Légendes* paru ici même.

Elle possède aussi des monuments préhistoriques qui attirent l'attention. Un érudit Vendéen, M. Henry Puiroux, docteur en droit, a eu l'heureuse idée de réunir les documents concernant cette paroisse et il nous les fait connaître par livraisons de 16 pages. L'ouvrage entier en contiendra huit. Le prix de l'ouvrage entier est de 1 fr. 20. Les curieux des traditions vendéennes liront avec intérêt l'histoire de Vairé et de ses légendes depuis l'époque féodale jusqu'à nos jours. Ils sont priés d'adresser leurs souscriptions à M. Henry Puiroux, 1, passage Saint-Yves, Nantes.

***

A. FARAULT. *Répertoire des dessins archéologiques* légués par Arthur Bouneault *à la Bibliothèque municipale de Niort.* — Niort, Clouzot, 1915, gr. in-8°, XI-253 p. avec une planche. (7fr.50)

Ernest-Alexandre-Arthur Bouneault (1839-1910), ancien conservateur du musée lapidaire de Niort, a relevé pendant de longues années, avec une ardeur infatiguable, les sculptures du département des Deux-Sèvres et de la région qui présentent un intérêt archéologique (blasons, monogrammes, initiales, devises, inscriptions, tombeaux, croix, chapiteaux, clefs de voûte, caissons, cheminées, enseignes, etc.). La collection de ses 2.681 dessins, entrée en 1910 à la bibliothèque municipale de Niort, a été inventoriée avec une pieuse précision par M. Farault, conservateur-adjoint de la bibliothèque, qui a fait suivre sa nomenclature des pièces (classées par

Digitized by Google

ordre géographique et alphabétique) de deux excellents index, des noms de personnes et de choses. Les trois quarts des dessins concernent les Deux-Sévres ; quelques-uns se rapportent à la *Vendée*, à la Vienne, au Maine-et-Loire, à la Charente, à la Charente-Inférieure, à la Gironde.

Ce *Répertoire* sera avantageusement consulté par les archéologues de tous pays, en quête de rapprochements et de parallèles et l'on doit féliciter et remercier M. Farault de l'avoir offert aux travailleurs de notre région.

***

La Paroisse de Bouguenais pendant la Révolution (1)

M. l'abbé Branchereau vient d'écrire un bel et bon livre qui a pour titre *La paroisse de Bouguenais pendant la Révolution*. Ce livre devrait trouver sa place dans toutes les maisons parce qu'il est appelé à y faire un grand bien. Il ne s'adresse pas, en effet, aux seuls habitants de Bouguenais. Sans doute, ceux-ci y trouveront l'intérêt de noms connus et la fierté des belles actions de leurs pères. Les autres verront dans la vie d'nne paroisse celle de beaucoup de paroisses du pays à cette époque. A cause de cela, le livre de M. Branchereau mérite d'être universellement répandu.

En écrivain consciencieux, M. l'abbé Branchereau a puisé aux sources les plus sûres et s'est entouré des documents les moins contestables pour mener à bien cette précieuse contribution à l'histoire révolutionnaire de nos paroisses.

Complétant l'œuvre du regretté M. Lallié qui avait déjà consacré à l'héroïque paroisse de Bouguenais de belles et vengeresses pages, son nouvel historien nous fait assister aux différentes et odieuses phases du grand bouleversement de la fin du XVIII[e] siècle : la confiscation des biens religieux, l'expulsion des Carmélites, les sanglantes journées de 1793, les fusillades en masse du château d'Aux, les noyades de l'île Cleviré, sans oublier de nous initier à la glorieuse part prise par la population de Bouguenais à l'insurrection Vendéenne.

ZZZ.

(1) *La Paroisse de Bouguenais pendant la Révolution*, par M. l'abbé Branchereau, vicaire à Bouguenais. — En vente chez l'auteur, au presbytère de Bouguenais. Prix 3 fr, 50.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le nouvel Evêque de Luçon. — Le successeur du vénérable Mgr Catteau, évêque de Luçon, siège illustré par Richelieu, est né à Châtillon-de-Bazois, au diocèse de Nevers, en 1857. Ordonné prêtre en 1881, il fut successivement curé de Celle-sur-Loire et d'Alligny-Cosne Il était doyen de Varzy en 1895, quand Mgr Lelong, évêque de Nevers, lui confia les fonctions de vicaire général, qu'il remplit jusqu'à ce jour.

Mgr Lazare Garnier a donc fait la plus grande partie de sa carrière sacerdotale dans l'administration diocésaine. Mgr Lelong et ses successeurs NN. SS. Gauthey et Châtelus se sont plû à dire quel collaborateur précieux il leur fut. Supérieur du grand séminaire en 1910 et protonotaire apostolique l'année suivante, Mgr Garnier a été pour son diocèse natal un modèle constant de labeur et de dévouement. Lors de la longue vacance du siège de Nevers, pendant laquelle Mgr Garnier administra le diocèse en qualité de vicaire capitulaire, de 1903 à 1906, le clergé nivernais put apprécier la solidité de son esprit, la sureté de son jugement et de son conseil.

Le diocèse de Luçon, où les convictions sont ardentes et les traditions chrétiennes bien conservées, échoit donc en bonnes et probes mains d'ouvrier évangélique.

Mgr Garnier a reçu la consécration épiscopale des mains de Mgr Châtelus, évêque de Nevers, assisté de NN. SS. Monnier, évêque de Troyes et Penon, évêque de Moulins. Et c'est Mgr Gauthey, le docte archevêque de Besançon, qui, par sympathie pour son ancien vicaire général, a prononcé le discours d'usage après l'Evangile.

La *Revue du Bas-Poitou* prie le nouvel Evêque de Luçon d'agréer

Digitized by Google

le très respectueux et filial hommage de ses félicitations les plus sincères et de son entier dévouement.

Joyaux bas-poitevins du moyen-âge. — Deux nouveaux joyaux du XIIIe siècle, très remarquables par eux-mêmes et précieux pour l'archéologie héraldique du Bas-Poitou, viennent de prendre place dans les vitrines de la riche collection du comte Raoul de Rochebrune.

Le premier est un bel écusson-pendeloque en cuivre doré, émaillé et champlevé: d'azur semé de fleurs de lys d'or au franc carton de gueules. Ce sont les armoiries d'un Thouars, seigneur de la Roche-sur-Yon. L'écusson est soutenu par une charnière portant ornements bleus sur fond d'or. Cette pièce remarquable a été trouvée par un paysan des environs de la Roche-sur-Yon qui labourait son champ.

Le second bijou est un écu ogival aux armes des du Landreau: trois molettes d'éperon d'or sur fond d'azur; ces armes sont en émail champlevé sur fond doré et tout autour, une ornementation gothique forme médaillon cruciforme d'un grand style...

La Vendée qui s'en va. — Sous ce titre, M. Guerry, de Challans, rassemble une série de dessins et de photographies, dont la collection promet d'être d'un précieux intérêt ethnographique.

Note d'art. — M. Allain James-d'Ayzac vient d'offrir au Musée des Beaux-Arts de Nantes une statue intitulée *Le Remords de Caïn*, due au grand talent du statuaire Emile Gaucher, mort à Challans, et beau-frère de notre collaborateur et ami, M. A. Baraud, de Challans.

Deuxième Centenaire du Bienheureux de Montfort. — Le 27 avril 1916 a eu lieu, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, la commémoration solennelle du deuxième centenaire de la mort du Bienheureux Louis Grignion de Montfort. La cérémonie a été présidée par Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers, au milieu d'une foule de près de 20,000 fidèles.

— A l'occasion de ce même centenaire, une statue représentant le saint missionnaire va être érigée près du calvaire de Pont-Château qu'il a lui-même élevé jadis.

Cette statue, dont le vieux moulin qui domine toute la lande sera le piédestal, mesurera 3 m 50 de hauteur. L'exécution de cette œuvre a été confiée à l'excellent statuaire breton, M. Vallet.

Digitized by Google

Béatification des Martyrs des Carmes. — La S. Congr. des Rites vient de publier le décret d'introduction de la cause de la Béatification des victimes massacrées aux Carmes, en Septembre 1792.

Nous y relevons le nom de l'abbé Jacques-Augustin Robert de Lézardière, du diocèse de Luçon, qui était alors diacre au séminaire de Saint-Sulpice et qui fut inhumé au cimetière de Picpus.

Nos compatriotes. — Notre distingué compatriote, M. le capitaine de vaisseau Merveilleux du Vignaux, vient d'être nommé contre-amiral. Toutes nos félicitations.

— Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellent ami et distingué collaborateur, M. Joseph Aulneau, actuellement au front comme officier interprète, vient d'être admis à la Société des Gens de Lettres. Nos meilleurs compliments.

Echos de la Guerre. — LES MORTS GLORIEUX. — *M. le lieutenant Robert Flornoy.* — Le jeune et vaillant officier d'artillerie, *Robert Flornoy*, a été mortellement frappé, le 14 mars, d'un éclat d'obus à la poitrine, devant le fort de Vaux, alors qu'il remplissait ses fonctions d'officier de liaison.

— Le sous-lieutenant *Jean Savary de Beauregard,* fils de l'ancien député des Deux-Sèvres, vient de tomber sous les murs de Verdun, en vrai chevalier français et en excellent chrétien.

« Au moment où il reçut l'ordre de charger à la tête de sa section, écrit un de ses hommes, il a bourré et allumé tranquillement sa pipe, a fait un grand signe de croix et comme il s'élançait à la charge, il a été frappé en plein cœur. »

Son cousin, *Ivan de Beauregard,* brigadier au 25e dragons, a succombé le 24 Juin, à l'ambulance d'Haroué (Meurthe-et-Moselle), aux suites d'une maladie contractée sur le front, où il fit de même vaillamment son devoir.

Nos blessés. — M. le commandant *de Fleuriau,* du 68e d'infanterie, gendre de Mme Pichard du Page, a eu les deux jambes fracturées dans un éboulement produit par un obus. Les trois officiers qui l'accompagnaient ont été tués. M. de Fleuriau est soigné à l'ambulance américaine de Neuilly.

— Le lieutenant aviateur *Paul Gambier,* plusieurs fois cité pour son incomparable bravoure, été blessé récemment au cours d'un

Digitized by Google

brusque atterrissage. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il est en bonne voie de guérison.

— M.M. *Paul* et *Louis Léonard*, neveux de M. Henri Coussot, sont en traitement à l'hôpital militaire, le premier pour maladie contractée au front et le second, engagé au 3e zouaves, pour fracture d'une jambe.

Les Disparus. — Au moment de mettre sous presse, nous avons le douloureux regret d'apprendre que notre jeune collaborateur et ami, M. Raymond de Fontaines, fils du sympathique député de la 1re circonscription de Fontenay et qui, comme maréchal des logis de dragons était agent de liaison au 293e d'infanterie, est porté disparu, depuis le 2 Juin, sous les murs de Verdun.

Nous souhaitons ardemment, avec les nombreux amis de la famille de Fontaines d'être bientôt rassurés sur le sort de notre jeune et vaillant compatriote.

Nos aviateurs. — Parmi les derniers exploits de nos aviateurs, signalons celui du jeune caporal *Jean de Gaillard de la Valdène*, neveu du capitaine de Talode du Grail, qui, montant un avion français, aux environs de Lure a abattu un aviatik allemand défendu par plusieurs autres avions ennemis. Il a reçu la médaille militaire et la croix de guerre.

— M. *Charles de Rougé*, fils de la vicomtesse Armand de Rougé, aviateur en Champagne, vient de même d'obtenir la croix de guerre à la suite d'un vol extrêmement périlleux exécuté avec succès au-dessus des lignes ennemies, au milieu d'une pluie de balles et de schrapnels.

Les braves. — L'un des deux jeunes fils qui restent à notre bien cher ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée et qui, comme leurs aînés ont fait et continuent à faire vaillament leur devoir au front, Claude d'Elbée, grièvement blessé à la Marne, a été l'objet d'une magnifique citation :

« Le 15 Septembre 1914, a fait preuve d'un courage et d'un sang-froid admirables, en traversant sans arrêts, pour porter un ordre, un plateau de 600 mètres, arrosé par la mitraille. A été gravement blessé après avoir rempli sa mission. »

La croix de guerre lui a été remise lors d'une prise d'armes du bataillon de Saint-Cyr.

Ce vaillant soldat est sorti récemment de l'Ecole avec le grade d'aspirant. Qu'il reçoive ici nos plus chaleureuses félicitations.

Digitized by Google

— M. *François de Lauzon*, maréchal des Logis au 4e cuirassiers, vient d'être cité à l'ordre de l'armée et décoré de la médaille militaire pour sa vaillante conduite au front et pour le grand et tenace courage dont il a fait preuve pour échapper à la captivité allemande.

— M. *Roger Waïtzenegger*, de Fontenay-le-Comte, aspirant au 65e d'infanterie, a de même été cité à l'ordre du jour en ces termes : « Très bon sous-officier, chef de section. A conduit sa section avec entrain à l'assaut des tranchées allemandes où il a été blessé. »

M. Roger Waïtzenegger est le fils de M. Waïtzenegger, agent-voyer à Fontenay et qui, lui-même, engagé volontaire à 52 ans, fut blessé dans une charge à la baïonnette à laquelle il prit courageusement part à Tahure.

— Le 14 Avril, M. le docteur Alix, médecin-chef de l'hôpital maritime de Brest, a remis, dans la salle des blessés, la croix de guerre à M. *Yves Chaigneau*, médecin auxiliaire de la marine, cité à l'ordre des troupes du génie de la 67e division pour le motif suivant :

« Malgré un bombardement des plus violent par des obus de gros calibre, s'est porté au secours des blessés auxquels il a prodigué ses soins dévoués. »

M. Yves Chaigneau est le fils de notre excellent parent et ami M. le Docteur Chaigneau, de Montournais.

— On nous signale également la citation à l'ordre du jour d'un de nos compatriotes, M. Yves Coüé, petit-fils du regretté Docteur Chappot de la Chanonie et neveu de notre excellent collaborateur et ami L. de la Chanonie, né aux Herbiers et qui, comme agent de liaison au 35e d'infanterie, fut glorieusement blessé le 12 Novembre 1914 et le 25 Septembre 1915.

Ce jeune brave, qui avant la guerre, faisait partie du service auxiliaire, avait demandé dès le début des hostilités, à être classé dans le service armé. Il est sorti de Saint-Maixent, aspirant, le 21 Avril et se trouve depuis quelques jours, dans la fournaise de Verdun.

— M. *Pierre Lussaud*, fils de notre excellent imprimeur et ami M. Henri Lussaud qui a été fait prisonnier au Mort-Homme vient d'être l'objet de la belle citation suivante :

Digitized by Google

« Le colonel Hallier, commandant la 22e Brigade d'Infanterie cite à l'ordre de la brigade :

Lussaud Pierre, sergent, mle 683, 6e compagnie, 37e d'infanterie. Pendant l'attaque du 9 Avril 1916, est resté constamment debout sous un feu violent, donnant aux hommes dont il a fait l'admiration le plus bel exemple de bravoure et d'intrépidité. »

— M. *Paul Biré*, fils de notre ami M. Raymond Biré, s'est courageusement engagé, à peine âgé de 17 ans au 2e chasseurs. Son frère qui est au front depuis le début de la guerre avait également devancé l'appel.

Le Clergé vendéen à l'honneur. — M. le Président de la République, lors de sa dernière visite en Champagne, a remis la médaille militaire à *M. l'abbé Guiller*, aumônier du 293e régiment d'infanterie.

Voici le texte de la superbe citation méritée par ce prêtre, dont on ne saurait trop admirer le courage et le dévouement :

« Henri Guiller, aumônier bénévole du 293e d'infanterie. S'est constamment porté sur les points les plus exposés, au cours des violents bombardements et des combats, du 13 au 17 février. Parcourant les tranchées et boyaux bouleversés, a retiré des décombres, enseveli de ses mains douze soldats et en a identifié quarante autres. Est, pour le régiment, le vivant symbole de la charité, du dévouement, de l'abnégation et du sacrifice. Durant une contre-attaque à la grenade, a fait un Allemand blessé prisonnier et l'a ramené. »

— *Joseph Raymond*, dominicain et professeur de philosophie, originaire de Noirmoutier, sous-lieutenant au 293e, a été blessé grièvement en Champagne le 26 septembre 1915 et décoré de la croix de guerre pour sa brillante conduite. Depuis, le R. P. Raymond a vu sa bravoure consacrée par la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

— M. l'abbé *Maximin Bernier*, de Château-Guibert, professeur d'histoire au Petit-Séminaire, brancardier divisionnaire, tombé à l'ennemi et cité à l'ordre de la division.

M. l'abbé Bernier était un prêtre d'une quarantaine d'années, fidèlement attaché à toutes nos traditions nationales ; appelé au front peu après la mobilisation, il se dévoua sans compter dans ses fonctions de brancardier de division, refusa de venir en per-

Digitized by Google

mission pour demeurer avec ses hommes et fut tué par un obus le 28 septembre 1915.

— Le R. P. *Raymond*, S. J., aumônier au 66e d'infanterie, tué le 5 mai 1916, victime de son dévouement. Il avait été décoré précédemment de la médaille militaire.

— M. l'abbé *Clovis Dabin*, de la Congrégation des Pères de Chavagnes, tué d'un éclat d'obus en mars 1916, en faisant bravement son devoir de soldat.

— M. l'abbé *Jean Plessis*, professeur à l'Institution Richelieu, qui s'est très vaillamment conduit devant Verdun (5 avril 1916), vient d'être amputé de la jambe droite, après avoir subi une série d'opérations très douloureuses.

— M. *Raphaël Praud*, de Maché, de la Congrégation des P. du Sacré-Cœur de Jésus, soldat cycliste du 293e d'infanterie, a été l'objet d'une belle citation pour son courage et son entrain comme agent de liaison pendant les combats du 13 au 16 février 1916.

— A été cité également à l'ordre de sa division comme brancardier modèle, dans des termes particulièrement flatteurs, M. l'abbé *Epaud*, vicaire à Cugand.

Au tableau d'honneur. — *Dans la Légion d'honneur.* — Ont été promus :

Officier : M. le lieutenant-colonel Francis-Vinard, commandant le 84e territorial.

Chevaliers : MM. les capitaines Dreux, du 137e ; Emilien Genais ; Maurice Barreau du 293e ; Mercier de Lépinay, du 1er dragons et Laydet, de Fontenay-le-Comte ; M. l'officier d'administration Henri Barbier, des Sables-d'Olonne.

MM. les lieutenants : Paul Grouanne, du 137e ; André Laurent et Paul Vermeulen, du 293e ; Moine, du 66e d'infanterie, de Fontenay-le-Comte ;

MM. les sous-lieutenants : Joseph Raymond, dominicain, du 293e d'infanterie et Henri Auger, du 93e ; M. le médecin-major de 2e classe André Pouponneau, à Marrakek.

Médailles militaires :

M. l'adjudant Raymond, dominicain, depuis sous-lieutenant et chevalier de la Légion d'honneur ; M. l'abbé Guiller, aumônier au 293e ; M. François de Lauzon, maréchal des logis au 4e cuirassiers.

Citations. — Ont été cités à l'ordre du jour pour leur vaillante conduite :

Digitized by Google

M. le colonel Arthur de Gouvello, commandant le 293e; MM. les lieutenants-colonels Arnaudeau du 293e et Travail du 283e.

MM. les commandants de Maniort et Le Dantec du 293e.

MM. les capitaines : Groult, du 93e; Ultern et Gustave Quintard, du 337e; Casiez, ancien officier de gendarmerie à Fontenay ; Aucher et Laidet, de Fontenay; de Rorthais, de l'état-major de la 69e brigade; Pierre Blacque-Belair, du 11e chasseurs; Paul et Henri Bazire; Louis Lyniers, observateur-aviateur; Maurice Morand, du 33e d'artillerie ; médecin-major Coix, du 293e.

MM. les lieutenants: Robert Preschez, du 337e; Goulard, du 293e Blanchard, du 92e; de Marolles, fils de l'ancien colonel du 137e; Thomas, du 137e; Limouzin, des Sables d'Olonne.

MM. les sous-lieutenants : Chabot, Maurin, Raymond Raison, du 137e; Richard, Normand, Ravon, du 337e; Giraud, Levraud, du 93e; Laine, Lésez, Bellivière, Cardinaux, Guist'hau, Buzot, du 293e; médecin aide-major Bouan et médecin-auxiliaire Bourdais, du 293e; Paul de Béjarry, du 25e dragons, tué à l'ennemi; Amaury de Gouvello, du 410e; Jannière, du 83e territorial; Delcroix, de Luçon; médecin de marine Yves Chaigneau.

Ont été également cités: MM. les aspirants Roger Waïtzenegger, du 65e; Guillaume de Lavrignais, maréchal des logis; abbé Maurice Brétaudeau de Cugand, 35e d'artillerie; les abbés brancardiers Pierre Epaud, vicaire de Cugand; Armand Tesson, vicaire de Falleron ; Guiller, aumônier du 293e; Jules Girard, vicaire d'Olonne; caporal Harpedanne de Belleville, du 125e; soldat Pierre Boutet, de Fontenay-le-Comte, 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

Le 24 Mai, en l'église Saint-Hilaire de Poitiers, a été béni le mariage de Mlle Louise DE LA ROULIÈRE et du vicomte DE HILLERIN.

Nous apprenons également le mariage du vicomte Xavier DE LA ROCHEBROCHARD avec Mlle MILLERET ;

Celui du vicomte Henri DE GRIMOUARD avec Mlle DE LOYS,

Et celui de Mlle Suzanne WAITZENEGGER, fille de notre distingué collaborateur et ami, avec M. René SALES, lieutenant au 14e d'infanterie.

NAISSANCES

Madame GABORIT, femme de notre savant collaborateur, M. Emile Gaborit, ancien archiviste de la Vendée, vient de mettre au monde, à Nantes, un fils, qui a reçu les prénoms de PIERRE-EMILE.

Madame la marquise Jean DE LESPINAY, née DE SESMAISONS, est heureusement accouchée d'un garçon.

Digitized by Google

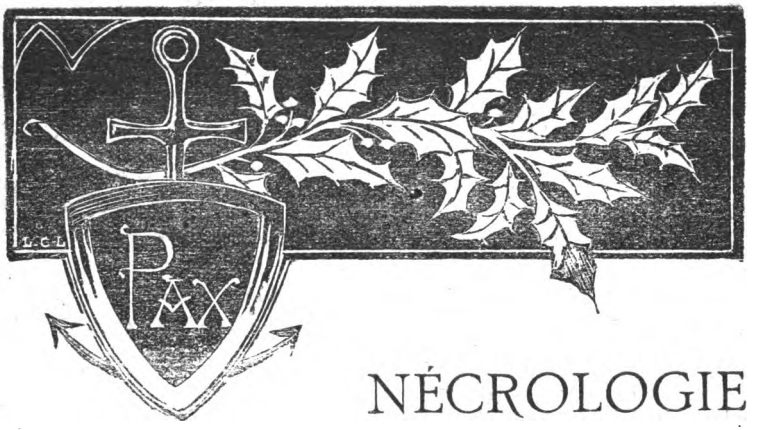

NÉCROLOGIE

Mademoiselle LÉONIDE MERLAND, décédée à la Roche-sur-Yon, en sa 82e année, le 13 Mars 1916.

Nous offrons aux familles Gouraud, Aubin, Merland, Goguet et Maigre nos plus sincères condoléances.

— M. MAURICE DE BUOR DE LA VOY, décédé au château de Saint-André-sur-Sèvre, dans sa 64e année, le 16 Mars 1916.

Nous adressons aux familles de Buor, de Fontaines et Déan de Saint-Martin l'expression de nos plus respectueuses et cordiales condoléances.

— M. HENRI LE COUR GRANDMAISON, sénateur, secrétaire du Sénat, membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, décédé en son domicile à Paris, le 21 Mars 1916, à l'âge de 67 ans.

Nous offrons nos plus respectueuses condoléances à toutes les familles que cette mort met en deuil et notamment aux familles Halgan et Colins.

— M. MAURICE LE FRANÇOIS, capitaine au 12e chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'ordonnance du général Florentin, grand-chancelier de la Légion d'honneur, mort de ses blessures, à Versailles, le 26 Mars 1916.

Nous adressons à sa famille, et plus particulièrement à notre ami, M. le comte du Chaffault, ancien officier d'artillerie, président de « France-Belgique », nos plus vives condoléances.

— M. XAVIER LÉVRIER, ancien avocat à la Cour de Poitiers, décédé en cette ville, le 26 Mars, dans sa 63e année.

Digitized by Google

Bien que, depuis quelque temps déjà, sa santé parut profondément atteinte, on pouvait espérer que les soins si affectueux dont il était entouré prolongeraient ses jours. Mais sa grande activité, son zèle à se dépenser pour toutes les causes qu'il aimait ne se résignèrent point à compter avec ses forces. Il a vu venir la mort avec la sérénité du parfait chrétien qu'il fut toute sa vie.

A Niort, à Châtillon et à Poitiers qu'il habita successivement, il fut parmi les défenseurs les plus dévoués, les plus résolus, les plus énergiques de la cause catholique et des vieilles traditions de la France. Sa mort nous a causé, à nous qui avions été le témoin de sa vie laborieuse et exemplaire, une peine profonde. Aussi est-ce de tout cœur que nous adressons à sa famille, et plus particulièrement à notre excellent confrère et ami Jean Lévrier, avocat au barreau de Fontenay, actuellement sous-lieutenant d'infanterie au front, le témoignage ému de nos plus vives condoléances.

— M. Henri MERLAND de CHAILLÉ, Docteur en médecine, décédé en sa demeure de Luçon, le 28 Mars 1916, à l'âge de 90 ans.

M. Merland de Chaillé, doyen des médecins de la Vendée, appartenait à une de nos plus vieilles familles de Bas-Poitou. Catholique et royaliste dans l'âme, il était dévoué à toutes nos œuvres, et fut durant sa longue vie un insigne bienfaiteur des malheureux. M. Merland de Chaillé avait épousé Mlle Clotilde Denfert de l'Aubonnière dont il avait eu un fils, marié à Mlle de Tinguy, et décédé il y a quelques années.

Nous prions les familles Merland de Chaillé, Biré et Aubin, d'agréer l'expression de nos douloureuses sympathies.

— Mme MARCETTEAU de BREM, née de HILLERIN, décédée à Luçon, le 29 Mars 1916, dans sa 91e année.

Femme d'un grand mérite et d'une foi profonde, mère de famille admirable et bienfaitrice insigne des pauvres, Mme de Brem est une des dernières figures de l'ancienne Vendée qui disparaît. Veuve de l'auteur de l'*Histoire populaire des Guerres de la Vendée* et des *Chroniques et Légendes de la Vendée militaire*, Mme de Brem était un répertoire vivant des anecdotes et des traditions du passé et le trésor de ses souvenirs était inépuisable.

Nous adressons aux familles de Hillerin et de Brem, l'expression de nos plus respectueuses sympathies.

— M. l'abbé Auguste RAYNEAU, curé de Bretignolles, décédé au presbytère de cette paroisse, le 30 Mars 1916, à l'âge de 75 ans.

— Madame MÉNARD, mère de M. le chanoine Ménard, supérieur

Digitized by Google

de l'Institution Saint-Joseph, décédée à Fontenay, le 8 Avril 1916 en sa 91e année.

Nous prions M. le Chanoine Ménard d'agréer nos plus respectueuses condoléances.

— Madame MARIE-THÉRÈSE-EUGÉNIE BRÉCHARD, veuve de M. PAUL BAZIRE, décédée à Niort, le 13 Avril 1916, en sa 70e année.

La cérémonie funèbre a eu lieu le 17 Avril, en l'église Saint-André de Niort.

Madame Bazire était du nombre de ces chrétiennes modestes qui font le bien sans ostentation et prêtent leur généreux concours à toutes les œuvres.

Après avoir habité successivement Fontenay et la Forêt-Nesdeau, elle s'était retirée à Niort.

Nous adressons à ses fils, MM. Henri et Louis Bazire, et à toute sa famille, l'expression de nos vives condoléances.

— M. LÉON DE GOUÉ, décédé au château de la Simonière, le 11 Avril 1916, en sa 76e année. La cérémonie funèbre a eu lieu le 15 Avril en l'église de Bourneau.

D'une affabilité parfaite et d'une très grande générosité il est resté fidèle jusqu'à son heure dernière aux traditions politiques et aux convictions religieuses de ses ancêtres.

M. de Goué avait épousé, le 2 Mai 1865, à Saint-Vincent-Puymaufrais, Mademoiselle Félicie de Citoys, dont la fille unique, Mademoiselle Marie de Goué, a épousé, en 1890, M. Robert de Tinguy du Pouët.

Nous offrons à M. et à Mme de Tinguy et à la famille de Goué nos plus sincères condoléances.

— M. l'abbé EDOUARD DION, ancien vicaire de Mouilleron-en-Pareds, décédé le 25 Avril 1916, en cette localité, où il s'était retiré. Il était âgé de 80 ans.

— Madame CÉLINE-MARIE-THÉRÈSE LAMBERT, veuve de M. Auguste LÉVEILLÉ, décédée à Challans, le 25 Avril 1916, en sa 73e année.

Nous prions sa famille et particulièrement M. Abel Léveillé, avoué aux Sables-d'Olonne, d'agréer nos plus vives condoléances.

— Madame HENRI DUPLEIX, née DENIS, décédée à Nantes, le 28 Avril et inhumée à Coëx le 2 Mai.

Digitized by Google

— Madame PAULINE MARTIN DE FONTENELLE, veuve de M. Augustin AUVYNET, décédée à Paris, le 2 Mai 1916, à l'âge de 74 ans, et dont la sépulture a eu lieu le 8 à Olonne.

— M. l'abbé ALEXANDRE GRELET, vicaire de Saint-Martin-des-Noyers, mort au champ d'honneur le 2 Mai 1916.

— Madame la baronne DE BERNON, née MARIE DE BÉJARRY, décédée à l'âge de 56 ans, au château de la Guillemandière, en Saint-Martin-Lars, le 5 Mai 1916.

Mme de Bernon, dont la santé était délicate, avait été particulièrement éprouvée par la mort glorieuse de son fils, le lieutenant Paul de Bernon, tombé au champ d'honneur au début de la guerre.

Nous adressons aux familles de Bernon, de Brébant et de Béjarry que cette mort met en deuil, l'expression de nos plus sincères condoléances.

— M. le comte DE LA ROCHE-SAINT-ANDRÉ, décédé le 7 Mai 1916 au château de la Garenne en Saint-Sornin, à l'âge de 89 ans.

Il fut longtemps conseiller général du canton de la Mothe-Achard qu'il représenta avec autant de distinction que de dévouement.

— Madame GABRIEL DE FONTAINES, veuve de notre vieil ami et toujours regretté collaborateur, décédée au château de Saint-Vincent-Sterlanges, le 30 Mai 1916, en sa 84e année.

Nous adressons à la famille de Fontaines et plus spécialement à nos amis MM. René et Jean de Fontaines, l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— Madame DE LA FORESTRIE, née DE VEXIAU. décédée le 4 Juin au Lion-d'Angers, à l'âge de 102 ans, après une vie entièrement consacrée aux bonnes œuvres.

En même temps qu'elle, s'éteignait, à l'âge de 75 ans, Madame LOUISE DE LA FORESTRIE, sa fille, religieuse du Sacré-Cœur du Couvent de Bennebrock (Hollande).

Nos vives condoléances à sa famille et particulièrement à notre ami M. Raoul de Vexiau, conseiller général de Pouzauges.

— Madame ANNE-MARIE-THÉRÈSE DE LA ROCHEBROCHARD, née DE GRAILLY, décédée à Poitiers, à l'âge de 27 ans.

Nos plus sincères condoléances aux familles de la Rochebrochard et de Grailly.

Digitized by Google

— Mademoiselle MARIE DE FONTAINES, décédée au château de Saint-Vincent-Sterlanges, le 1er Juin 1916.

Nous prions M. et Mme René de FONTAINES de croire à la part bien vive que nous prenons au nouveau et si cruel deuil qui les frappe.

— M. MARIE-CALIXTE-AIMÉ-OLIVIER FOUCHER, baron DE BRANDOIS, décédé le 9 Juin 1916, à Mouton-d'Armailhac (Gironde).

— Nous apprenons à la dernière heure la mort de M. A. DE GOUÉ, maire de Saint-Sulpice-le-Verdon, décédé à Nantes le 17 Juin, à l'âge de 72 ans.

Nous prions Madame de Goué et son fils, notre excellent ami et distingué collaborateur, de croire à la part bien vive que nous prenons au deuil cruel qui les frappe et d'agréer l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— M. RÉMY DE SIMONY, rédacteur en chef du *Publicateur de la Vendée*, décédé à la Roche-sur-Yon le 18 Mai 1916, à l'âge de cinquante-sept ans. Souffrant d'une grave affection, depuis quelque temps il voyait lentement ses forces diminuer, et continuait malgré tout à lutter avec énergie. De plus, dès les premiers mois de la guerre, il avait été cruellement affecté par la perte de son fils, sous-officier d'infanterie, tué à l'ennemi.

Catholique convaincu et fidèle royaliste, il a, sans défaillance, durant vingt-sept années, défendu en Vendée toutes les grandes causes qui nous sont chères avec un réel talent.

Nous avons appris trop tard par les journaux, pour pouvoir y assister, la date de ses obsèques, mais nous savons qu'à l'église, M. l'Archiprêtre de la Roche-sur-Yon, et au cimetière, M. le comte de Béjarry, sénateur et M le marquis de Baudry-d'Asson, député, ont éloquemment salué sa mémoire et nous nous associons très sincèrement à ce suprême hommage.

Digitized by Google

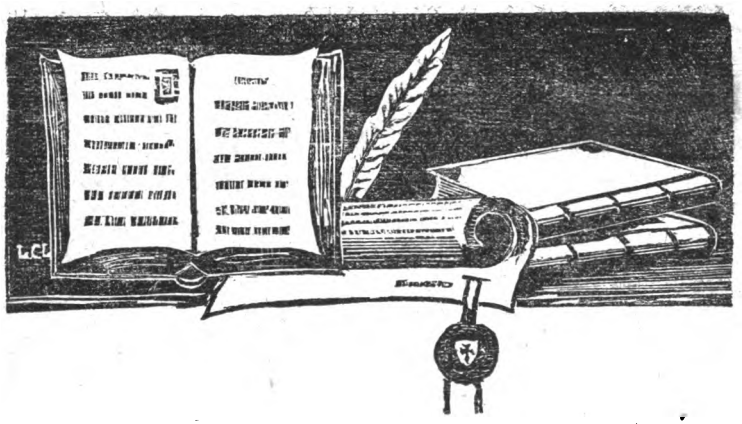

BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre Sol et Luna, notre savant confrère, M. Gustave Chauvet, a fait paraître dans les *Bulletins et Mémoires de la Société Historique et Archéologique de la Charente* (1915), une très forte étude d'iconographie religieuse sur les origines des représentations du soleil et de la lune, placées sur les anciens monuments religieux.

L'auteur établit que *Sol et Luna* était avant l'ère chrétienne, dans l'art romain, un emblème de puissance, de majesté, d'éternité. Plus tard on attribua à ces signes une interprétation purement évangélique.

Il n'est pas douteux, en effet, comme l'écrivait M. de Barthélemy, que le Christianisme primitif a adopté en les purifiant de nombreux symboles antérieurs.

— Dans la Revue des Etudes anciennes (n° de Janvier-Mars 1916, p. 60), M. Camille Jullian, le savant professeur au Collège de France, membre de l'Institut, signalant le précieux travail publié dans cette Revue par notre excellent collaborateur M. L. Charbonneau-Lassay, sous le titre *Les Bijoux d'or et d'argent du Poitou pré-romain*, lui consacre cet hommage mérité : « ..... Voilà un exemple à imiter ; le jour où nous aurons un relevé de ce genre pour la France entière, bien des erreurs disparaîtront, et nous verrons enfin clair dans cette question de l'or gaulois, capitale pour l'histoire économique de notre pays dans les temps avant Rome. »

Digitized by Google

— Reçu de M. l'abbé F. Uzureau, le savant et infatigable directeur de l'*Anjou historique : L'état civil de Maine-et-Loire avant la loi du 20 Septembre 1792.* (Extrait de la *Revue historique de la Révolution Française et de l'Empire*, 1916.) *L'Arrêté du 20 Février 1794.* (Extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers* 1916), et *Les Amnisties proposées aux Vendéens et aux Chouans en 1794.* (Extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1915.)

— De notre collègue M. le docteur Marcel Baudouin : *Les Menhirs de l'Ile-d'Yeu (Vendée).* (Ext. de l'*Homme préhistorique*, Sept.-Oct. 1914.) C'est un relevé très complet de toutes les pierres présentant un aspect d'érection intentionnelle existant dans l'île.

— Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au nouveau Bulletin paroissial que vient de fonder à Longèves, le dévoué Curé de cette paroisse, M. l'abbé Ferré, sous le titre : *Le Bâton de Saint-Christophe.*

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRIMERIE
HENRI LUSSAUD
FONTENAY-LE-COMTE

Digitized by Google

PAGES D'ACTUALITÉ

LEUR "KULTUR" EN FRANCE

(LE MAL - LE REMÈDE)

1re PARTIE

Nous combattons pour notre "Kultur", tel est leur cri de guerre. Et nos écrivains de s'écrier : Quoi, et c'en sont là les fruits : ces villes dévastées, ces chefs-d'œuvre détruits, ces bibliothèques brûlées, ces pillages, ces meurtres, ces assassinats ? Oui, c'en sont là les fruits, et les fruits naturels. Car ne l'oublions pas, la Guerre actuelle n'est pas une guerre ordinaire : c'est une guerre d'idées, une guerre de race. C'est une guerre où la race germanique veut exterminer la race latine et anéantir ses admirables monuments. Ainsi le Génie Allemand gouvernera le monde... Folle présomption, dira-t-on. Soit. Mais d'où vient cette présomption si ce n'est des Français eux-mêmes ? Philosophes, littérateurs, musiciens, etc., ne font que s'inspirer des auteurs allemands. Tellement que la culture allemande a détruit la culture latine. Fait d'autant plus remarquable que l'une est la contre-partie de l'autre. Mais alors n'est-ce point faire croire à ce peuple maudit qu'il est le premier du monde ? D'ailleurs, comment ne le croirait-il pas puisque nous le lui disons nous-mêmes,

Digitized by Google

puisque nous l'enseignons à la jeunesse française. Ainsi je lis dans la géographie de Pierre Foncin (1), géographie universellement répandue dans nos écoles, le passage suivant : « Forte par le nombre, par le travail, par le savoir, par les armes, l'Allemagne est la nation la plus puissante et la plus cultivée de l'Europe. »

Je viens de dire que la culture allemande est la contre-partie de la latine (2) et que notre culture est culture allemande. Le tableau suivant va mettre le premier point en relief :

Pour les Latins	Pour les Germains
Le Beau est dans les choses : Il est dans l'harmonie des parties d'un même tout.	Le Beau est dans les facultés : Il est dans l'harmonie de l'imagination et de l'entendement.
Le beau comme le vrai est un.	Le Beau est multiple, il s'oppose au sublime.
Beau, Vrai et Bien sont étroitement unis.	Beau, Vrai et Bien sont l'objet de trois sciences différentes.
Le Beau a une fin en soi : Elever à la beauté suprême.	Le Beau n'a nulle fin : "L'activité qu'il produit est activité de jeu ".
La Vérité est dans l'objet.	La Vérité est dans le sujet.
La Philosophie est le règne du bien.	La Philosophie est le règne de la force. (Le sentiment n'est rien, seule la force est).

(1) *Géographie Générale*, Pierre Foncin, p. 128.

(2) Et, disons-le bien haut, cette contre-partie est cherchée, voulue. D'éminents philosophes l'ont déjà remarqué : « C'est en antagonisme avec la civilisation gréco-romaine, dit M. Emile Boutroux, que s'est développée la civilisation allemande. » Et l'on sait la réponse que fit Edgar Quinet au savant Creutzer qui se plaignait de ne comprendre la philosophie allemande que si elle lui était expliquée par un Français : « Cela ne m'étonne » pas, lui répondit-il, pour descendre dans un caveau, il faut une lanterne. » Et, ajouta-t-il, c'est parce que la France est cette lumière du monde, que » les philosophes allemands ont juré de l'éteindre. »

Digitized by Google

La Littérature est l'expression des idées et des sentiments naturels. Le goût de la mesure la caractérise.	La littérature est l'expression du fantastique. Elle est caractérisée par le goût du "Kolossal". (L'Allemagne est le berceau du romantisme.)
Le style doit être clair, naturel, plein de grâce.	On dirait qu'il doit être lourd, obscur et pesant.
L'architecture et la sculpture sont fondées sur les règles de l'harmonie.	L'architecture et la sculpture tendent au "Kolossal". (Aussi les formes en sont-elles lourdes et mastoques.)
La peinture demande l'harmonie des formes et l'harmonie des couleurs.	La peinture n'a que faire de l'harmonie des formes et de l'harmonie des couleurs. Elle veut du brillant, de l'éclat, du vernis.
La musique, comme le style est faite de clarté, de naturel et de grâce.	La musique est savante, philosophique. (On en sait l'obscurité).

Le tableau ne saurait être plus concluant.

Prouvons maintenant que notre culture est culture allemande. Il n'est point difficile de le faire. Et, chose étrange, les Germains ont beau entasser sophismes sur sophismes, non seulement ils imposent leurs doctrines en France, mais ils y trouvent les auxiliaires les plus précieux : les philosophes officiels. Il n'est pas un lycée, pas une école, où l'on n'enseigne comme articles de foi les préceptes de Kant et de ses disciples, c'est-à-dire, des plus grands sophistes de l'univers. Ces esprits obscurs et lourds sont mêmes les arbitres du goût. Et — ô ironie — leur doctrine sur le Beau, oui sur le Beau, fait autorité en France. Ainsi voici l'incroyable définition qu'on enseigne à toute la jeunesse française : Qu'est ce que le beau ?

« C'est, dit M. Pierre Janet, membre de l'Institut, la propriété

Digitized by Google

» qu'ont les objets de susciter le jeu puissant, facile et harmonieux » des facultés représentatives de l'âme humaine. »

D'où cette soi-disant explication : « C'est ce que Kant expri- » mait en disant que le Beau est une finalité, sans fin. L'objet » beau renferme une finalité, car il a dans ses diverses parties » une harmonie qui favorise le développement de nos perceptions » et de notre pensée ; mais cette harmonie est inutile, désintéres- » sée, sans fin pratique, l'activité de l'esprit qu'elle détermine est » une activité de jeu (1).» Quel langage ! Et tout est Allemand, rien n'est français. C'est un ramassis de phrases empruntées à Kant. Car enfin quel rapport y a-t-il entre l'explication et la définition ? Où dans celle-ci est-il question que l'objet beau « a dans ses diverses parties une *harmonie*, mais que cette harmonie est *inutile*, *désintéressée*, *sans fin pratique ?* » Oui, je le demande, où en est-il question ? Mais me dira-t-on, pourquoi ce ramassis ? Pour essayer de donner une idée des quatre lois du goût de Kant. C'est d'ailleurs ce que va prouver Paul Janet (2). Après avoir donné, lui aussi, les préceptes de Kant comme article de foi, il ajoute : « D'après les lois précédentes (les quatre lois du goût de » Kant) on peut, avec le philosophe allemand, définir le beau » " ce qui satisfait le libre jeu de l'imagination, sans être en » désaccord avec les lois de l'entendement." » Mais comment nos pauvres enfants peuvent-ils deviner le dessein de M. Pierre Janet et comprendre ce qui est incompréhensible ? Mais, fait encore plus grave, toutes ces théories sont fondées sur des sophismes.

Cela est si certain que je défie un philosophe de prouver le contraire. M. Pierre Janet le reconnaît sans le vouloir : « On a » cherché, dit-il, surtout depuis Kant et son disciple Schiller (3), » à expliquer la beauté *subjectivement* par les phénomènes qui

(1) *Manuel du Baccalauréat* de M. Pierre Janet : Section ayant trait à l'Esthétique.

(2) *Traité élémentaire de philosophie à l'usage des Classes :* Notions d'Esthétique.

(3) C'est-à-dire depuis que leur " Kultur " est en France.

Digitized by Google

» se produisent dans notre esprit au lieu de l'expliquer par les » caractères des choses elles-mêmes (1). »

Jules Barni dit également : « Ce qu'il y a de certain, c'est que » la théorie de Kant a un caractère exclusivement subjectif, c'est- » à-dire, qu'elle explique uniquement les jugements de goût et la » beauté qui en est l'objet par le jeu de nos facultés (2). »

Guyau tient le même langage dans ses " *Problèmes de l'Esthétique contemporaine :* « Kant, dit-il, ramena le Beau à l'exercice » désintéressé, au libre jeu de notre imagination et de notre » entendement ; Schiller formulant avec plus de clarté la même » pensée, en vint à dire que l'art était par essence un jeu... La » théorie de Kant et de Schiller se retrouve chez Herbert Spen- » cer et chez la plupart des esthéticiens contemporains, mais » formulée plus scientifiquement et rattachée à l'idée de l'évolu- » tion. Même en France les disciples de Kant (c'est-à-dire les » philosophes officiels) finissent par s'accorder avec ceux de » M. Spencer sur l'analogie qui existe entre le plaisir du Beau et » le plaisir de jeu. » Et Charles Lévêque dans ses " *Etudes sur la Science du Beau* " : « Dans les quatre définitions que Kant » propose de la Beauté. Il n'en a désigné que les effets sur » l'âme. Mais cette beauté en elle-même il ne la voit pas, ou il » ne veut pas la voir (3). » Tous nos philosophes sont donc d'accord sur ce point : Kant définit le Beau, non par sa nature, mais par l'effet qu'il produit sur nous. Mais quoi, n'est-ce point là faire un sophisme ? Faut-il que Platon se lève de la tombe et crie à ces philosophes ce qu'il criait à un sophiste : « Je ne vous demande pas ce que produit le Beau (4), je vous demande ce que c'est que le Beau. Les deux questions sont bien différentes. Vous répondez à une question que je ne vous fais pas, mais vous ne

(1) *Manuel du Baccalauréat* de M. Pierre Janet : Section ayant trait à l'Esthétique.

(2) *Examen de la critique du jugement*, par Jules Barni. p. 28.

(3) *Etudes de la Science du Beau :* Examen des principaux systèmes d'Esthétique Anciens et Modernes.

(4) Platon dit : Ce qui est Beau. Je dis : ce que produit le Beau, par analogie.

Digitized by Google

répondez point du tout à celle que je vous fais. (1) » Mais l'autorité de Platon n'a que faire en cette rencontre, le sens commun suffit. En effet, il ne s'agit pas ici du plaisir du Beau, du plaisir de jeu", il s'agit du Beau en soi. Cependant comme il faut à jamais chasser la "Kultur" de France, je renvoie nos philosophes aux règles de la logique : Qu'ils ouvrent, par exemple, la logique de Dumarsais (art. 13. 3me sophisme) ils y liront :

« Qu'est-ce que le Beau ? C'est, dit-on, ce qui plaît, ou bien, » disent quelques anciens, c'est ce qui convient. Voilà une véri- » table pétition de principes. » Et comment en douter ? C'est en enseignant de telles doctrines qu'on obscurcit à jamais l'entendement, et qu'on tue notre race plus sûrement qu'à coups de canon. Mais après la guerre, celui-là sera plusieurs fois criminel, qui osera enseigner de telles doctrines. 1° Parce qu'elles sont fausses ; 2° parce qu'elles sont allemandes ; 3° parce qu'elles n'ont qu'un but : détruire le génie latin. Car le Beau n'est point dans le sujet, il est dans l'objet, il est dans l'harmonie des parties d'un même tout (2). Et ce qu'on a coutume d'appeler "élément subjectif" du Beau, n'est autre chose que les effets du Beau sur l'âme humaine. C'est d'ailleurs ce qu'ont toujours enseigné les philosophes grecs et les philosophes latins.

Ce qu'on vient de dire du Beau convient également au sublime. Nos philosophes ont donc tort de suivre les Allemands et d'opposer celui-ci à celui-là. Un arbre est beau, pour qu'il soit sublime, on n'a qu'à le regarder à travers un appareil qui le grossisse tellement, qu'il étonne par un air de grandeur et de majesté. Beau, sublime, sont deux épithètes qui qualifient une même chose : ce qui est proportionné ; mais la grandeur de l'objet qualifié, fait qu'on emploie l'une plutôt que l'autre. D'ailleurs si le Beau et le sublime s'opposaient, la même chose ne pourrait être belle et sublime. Hé, quoi, Dieu qui est la beauté même, n'est-il point sublime par la même raison ?

(1) Le Grand Hippias.

(2) Voir *Principes du Beau*, du même auteur. Nouvelle édition. Bloud, éditeur.

Digitized by Google

Mais continuons à voir la culture allemande détruire notre culture. Pour les latins, Vrai, Beau et Bien sont étroitement unis. Tellement que l'un de ces termes appelle toujours les deux autres. Pour les Germains il n'en est pas ainsi : Vrai, Beau et Bien sont l'objet de trois sciences : La Logique traite du Vrai, l'Esthétique, du Beau, la Morale, du Bien. Et nos philosophes de suivre les Germains dans cette voie. Il n'est pas difficile de démontrer que ces divisions arbitraires viennent de l'abus qu'on fait des termes : Car premièrement, la logique n'est pas la science du Vrai ; car secondement la morale n'est pas la science du Bien ; car troisièmement, la morale et l'esthétique ne sont pas l'objet de deux sciences différentes :

Premièrement, la logique n'est pas la science du Vrai : Quel est l'objet de la logique ? Est-ce de découvrir la Vérité, les lois qui régissent et le monde physique et le monde intelligible et le monde moral ? Non, pour peu qu'on fasse réflexion sur soi, on voit que son objet est non pas de découvrir la vérité, mais de donner les moyens, les règles pour la découvrir.

Secondement, la morale n'est pas la science du Bien, la définir ainsi, c'est forcer les choses en forçant les mots. Le but de la morale, c'est de nous faire connaître la loi qui nous régit et les obligations qu'elle nous impose ; c'est-à-dire la vérité, la beauté morale. Et, une bonne fois, le bien ne s'enseigne pas, il se fait.

Troisièmement, la morale et l'esthétique ne sont pas l'objet de deux sciences différentes. Comment a-t-on pu le croire, puisqu'encore un coup, la morale traite de la beauté morale : beauté qui, pour user des termes de Platon et de Cicéron, serait celle qui donnerait le plus d'amour, si elle était visible aux yeux du corps. Maintenant dire avec ces philosophes (1) que l'Esthé-

(1) Le Beau, dit-on encore, " s'adresse " à la sensibilité au lieu que la morale en est distincte. C'est encore une erreur : le Beau " s'adresse " non pas à la sensibilité, mais à l'esprit ; et jamais on n'éprouvera le plaisir du Beau sans la connaissance plus ou moins nette de l'objet. Comment s'adresserait-il à la sensibilité puisqu'un seul genre de Beau, le Beau sensible, frappe les sens, et que ce genre n'est autre chose que le Beau intelligible rendu visible au moyen de la matière colorée. Ce qui l'a fait croire c'est que le Beau sensible nous vient par le canal des sens, et qu'on attribue à ceux-ci, ce qui appartient à l'esprit. — Voir *Principes du Beau*.

Digitized by Google

tique et la Morale sont l'objet de deux sciences différentes, parce que le Beau est *désintéressé*, *sans fin pratique*, au lieu que *le Bien est obligatoire*, c'est encore faire un sophisme. Car c'est distinguer le Beau et le Bien non par leur nature, mais par la fin ou ils tendent. De plus, à quoi le Bien pourrait-il nous obliger puisqu'il réside dans les actes d'un être qui agit conformément à la loi ? Ce qui nous oblige : C'est la loi morale. Et dire que c'est le Bien, c'est donner à l'effet, le pouvoir de la cause. C'est, faut-il le dire encore, faire un nouveau sophisme. Mais, en finirais-je si je voulais les relever tous ? (La philosophie allemande, c'est-à-dire la philosophie moderne, en est pleine, (1). Car il est incontestable que lorsqu'on établit des doctrines sur de faux principes, tout n'est que tissus d'erreurs.

Enfin soutenir que le Beau se suffit à soi-même, n'a aucune fin, si ce n'est celle de plaire, c'est soutenir un paradoxe : rien ne se suffit ici-bas ; c'est aussi arriver à cette conclusion logique, mais absurde, que Dieu, qui est la beauté même, est un être agréable, mais inutile. Car, pour qu'une définition soit juste, il faut qu'elle embrasse tout le défini. Le Beau n'est donc pas sans fin, ne se suffit donc pas à soi-même, il a, au contraire, la plus belle fin qui puisse être : celle d'élever notre âme, de nous conduire de beauté en beauté, comme par degré, jusqu'à la beauté suprême (2). C'est pourquoi l'on entend dire, de toutes parts, que les ouvrages de la nature et de l'art, nous élèvent du monde matériel à un monde plein de délices et de charme ; que les Beaux-Arts sont les fruits de la civilisation ; que la musique adoucit les mœurs ; que les artistes tendent vers un idéal de beauté qu'ils n'atteindront jamais : « Les hommes, dit Horace, vivaient dans » les forêts. Orphée, prêtre et interprète des dieux, leur apprit » à respecter le sang humain, et à s'abstenir d'une nourriture » indigne de l'homme : ce qui fit dire qu'il avait apprivoisé les

(1) On voit dans quel état est notre philosophie ! Il nous faut donc revenir résolument à la philosophie, de tradition française.

(2) C'est d'ailleurs, et comme on le voit ci-dessous, la thèse qu'ont toujours soutenu les Grecs et les Latins.

Digitized by Google

» tigres et les lions cruels. On a dit de même d'Amphion, fonda-
» teur de la ville de Thèbes, qu'il attirait les pierres par les sons
» touchants de sa lyre, et qu'il les menait où il voulait (1).»

« Qu'on jette les yeux sur l'histoire des nations, dit l'abbé
» Batteux, on verra toujours l'humanité et les vertus civiles, dont
» elle est la mère, à la suite des Beaux-Arts. C'est par là qu'Athè-
» nes fut l'école de la délicatesse ; que Rome, malgré sa férocité
» originaire, s'adoucit ; que tous les peuples, à proportion du
» commerce qu'ils eurent avec les Muses, devinrent plus sensi-
» bles et plus bienfaisants (2). » Selon Plutarque, un homme qui aura appris dès son enfance la vraie musique, ne se déshonorera jamais par une bassesse, et ses actions auront le caractère de la modération et de l'ordre (3). Platon est non moins catégorique sur la fin du Beau.

« Il nous faut, dit-il dans sa *République*, chercher des artistes
» habiles, capables de suivre à la trace la *nature* du Beau et du
» Gracieux, afin que nos jeunes gens, élevés parmi leurs ouvra-
» ges, comme dans un air pur et sain, en reçoivent sans cesse
» de salutaires impressions (4). Il faut, dit encore la sage Diotime
» à Socrate, s'attacher à des beautés particulières, pour s'élever,
» comme par degré, à la beauté universelle (5).» « Saint Augus-
» tin, pareillement : il ne faut pas considérer les ouvrages
» de Dieu avec une curiosité vaine et passagère, mais la vue de
» ces choses nous doit servir, comme d'un degré, pour passer à
» celles qui sont immortelles, et qui durent éternellement. »

Mais à quoi servent les autorités en pareille matière. Tout le monde ne sent-il pas la fin admirable du Beau. Mais les philosophes allemands avaient leurs raisons pour nous la faire oublier..

(1) Poètique d'Horace. Traduction de M. l'Abbé Batteux.

(2) *Principes de la littérature ;* seconde section : ou l'on établit le principe de l'imitation, par la nature et par les lois du goût.

(3) De Musica.

(4) *La République.* Livre III.

(5) *Le Banquet de Platon*, traduit par M. Racine, et par M^me^ de Rochechouart.

Digitized by Google

Mais, me dira-t-on, quels sont donc les rapports qu'il y a entre le Vrai, le Beau et le Bien (1)? Vrai, Beau et Bien, considérés au point de vue moral, ne sont qu'un même objet. Je m'explique: Qu'est ce donc que le Beau moral ? Le Beau moral n'est autre chose *que l'ordre des sentiments réglés sur le degré de perfection des objets de nos idées, c'est-à-dire sur l'ordre qui découle de la loi morale* (2). Mais comment cette lo irègle-t-elle nos sentiments ? Elle les règle en faisant connaître l'ordre qui se trouve entre les objets de nos connaissances : source de nos sentiments. Quels sont les objets de nos connaissances ? Les objets de nos connaissances sont Dieu, l'esprit créé, les êtres doués de vie et de sentiment, les êtres doués de vie, et les êtres purement matériels. Quel est l'ordre, le rang qu'ils occupent dans notre esprit ? Le rang que marque leur degré de perfection.

A la tête, Dieu, comme l'être infiniment parfait ; puis l'esprit créé, comme pouvant connaître et aimer la Vérité ; viennent ensuite, les êtres doués de vie et de sentiment ; enfin les deux autres espèces. Et dans chaque espèce chaque être est rangé selon le même principe, c'est-à-dire, selon son degré de perfection. Voilà l'ordre naturel, voilà l'ordre essentiel, voilà la loi qui régit le monde moral. Mais puisqu'il en est ainsi, le Beau moral n'est autre chose que l'expression de l'ordre, de la Vérité, par conséquent, la Vérité est belle en soi, et Vrai et Beau sont deux mots qui sèrvent à peindre la même idée. Cela est si vrai que l'âme est belle lorsqu'elle s'identifie avec la vérité, que nos sentiments sont réglés sur la loi morale ; laide, si j'ose ainsi m'exprimer, lorsqu'elle s'identifie avec l'erreur, que nos sentiments sont déréglés.

Maintenant non seulement Vrai et Beau sont deux mots qui servent à peindre la même idée ; mais vrai, Beau, et Bien ne sont qu'un même objet. Le Bien de fait, n'est autre chose que le Beau agissant, c'est l'acte d'un être qui agit conformément à la

(1) *De la Véritable religion.* Chap. XXIX. Traduction de M. Arnaud.

(2) Voir *Principes du Beau.*

Digitized by Google

loi (1). Il y a point de bonté sans beauté morale. Le Beau est au Bien ce que le soleil est à ses rayons, l'un est l'effet de l'autre.

Et de même que le soleil, astre resplendissant de clarté, se répand au dehors par des rayons bienfaisants, de même l'âme belle se répand au dehors par des actes de bonté. C'est à la laideur du vice, et non pas à la beauté de la vertu, de se répandre au dehors par des actions noires et honteuses. Car si le Bien est dans les actes de l'âme belle, le Mal est dans les actes d'une vilaine âme. On n'en saurait douter.

Voilà ce que nos philosophes eussent vu, s'ils n'avaient suivi les préceptes des maîtres allemands, mais voilà ce que ces maîtres avaient intérêt à ne point faire voir et à emmêler.

(1) Et fait remarquable : Dans la Genèse, on voit que Dieu après avoir créé les êtres et les choses, après avoir agi conformément à la loi, ne dit point. Tout cela est beau, mais tout cela est bon. Et Dieu répète la même expression plusieurs fois.

EDOUARD VENDÉEN.

(*A suivre*)

Digitized by Google

La GLOIRE et la PAIX VENDÉENNES

1815-1830 [1]

Le triomphe est acquis ; il semble définitif ; la religion est libre, Lous XVIII règne. Le Vendéen songe à ceux qui sont morts ; il songe aux preux tombés pour la victoire. Leurs corps demeurent là où ils ont reçu le coup fatal. Des chefs, comme d'Elbée et Henri de la Rochejaquelein, reposent dans des tombes approximatives : on ignore l'endroit exact. Un sentiment naturel exige qu'on entreprenne des fouilles, qu'on opère le transport de ces cendres précieuses, qu'on élève des tombeaux à ceux qui ont relevé les autels.

En Janvier 1816, Lafond-Gouzi, qui sera le premier historien de Cathelineau, professeur au collège royal de Toulouse, adresse une pétition à la Chambre des Députés : « O France, y est-il dit, rassemble dans des monuments pieux et modestes les ossements vénérables des Cathelineau, des Stoffiet, des Lescure, des Bonchamp, des Charette, des la Rochejaquelein ensevelis sans honneur dans les champs fidèles du Poitou, de l'Anjou et de la

(1) Sources. — Arch. Nat. F^{1c} III, Vendée 8 ; L. — I., 8. — Arch. L. — I., Pol. Gen. 1815.-1830; Fêtes et cérémonies; — 2 V2; 3 V1. — Arch, M.-et-L., Passages des princes. — Arch. Vendée, Pol. 1815-1830 ; série T., monuments hist. — Rég. com. de S^{t} Florent, de Varades. — *Moniteur*. Nettement. — *Mém. de la duchesse de Berry*. — Johanet, *La Vendée à trois époques*.

Digitized by Google

Bretagne (1).» — La France ne prit aucune part à ces manifestations locales, mais le but religieux fut quand même rempli.

A Saint-Gilles, le 14 Juin 1815, périt, au moment où il espérait la victoire par l'arrivée d'un renfort maratchin, Louis de la Rochejaquelein, l'âme de la résistance. A la nouvelle de cette " catastrophe ", une tristesse envahit l'armée vendéenne. Les manières nobles et affables du général, de plus cette « chaleur de dévouement qu'il portait au plus haut degré et qu'il savait communiquer aux autres, lui avaient concilié tous les cœurs ». Le 8 Février 1816, au point du jour, les cloches du Marais annoncèrent aux paysans que le héros, qui dormait dans le modeste cimetière du Perrier, allait être exhumé. On accourut de tous côtés. Dans l'après-midi, le convoi funèbre se mit en marche, remontant vers le Bocage, par les canaux étroits qui quadrillent le pays, puis par les routes mauvaises. Le 10, au matin, le cortège innombrable atteignit Bourbon, où l'armée rendit les honneurs. Autour du catafalque ardaient mille bougies. Le comte du Chaffault, vénérable vieillard de 80 ans, père de Gabriel, prononça l'oraison funèbre.

Les restes de Louis traversèrent ensuite l'immense Bocage, entre deux haies de soldats vendéens; ils passèrent aux Essarts, aux Herbiers, aux Quatre-Chemins, à Châtillon. Le préfet des Deux-Sèvres, les sous-préfets de Bressuire et de Beaupréau attendaient à Saint-Aubin-de-Baubigné. L'église fut trop étroite. Après la cérémonie funèbre, les soldats, défilant devant le cercueil, déchargèrent leurs armes. Le guerrier fut enterré au bruit de la mousqueterie (2).

On ne pouvait transférer avec moins de pompe les restes

(1) *Anjou. hist*, 1902. p. 669. — En cette même année 1816, l'abbé Jannet curé de la Gaubretière, fut chargé de célébrer un service solennel pour les morts, dans l'église des Herbiers. Ce service fut contremandé, mais l'oraison funèbre a été conservée.

(2) Sur l'impression produite par sa mort, Beauchamp *Hte des camp. de 1814 et 1815., II.* 137; — Canuel. *Mémoires*, 176; — *Revue de la Révolution*, deBord; 1886 p. 63. Ms. de M. d'Escayrac. Sur ses obsèques, Johanet, *la Vendée à trois époques*. II. 118 et suiv.

Digitized by Google

d'Henri de la Rochejaquelein, le premier et le plus illustre de cette famille vendéenne illustre entre toutes. Frappé à la tête, le 28 Janvier 1794, à Maillé, dans une rencontre banale, lui qui avait assisté à tant de combats rangés, il avait été enterré, à la hâte, dans un pré, au bord de la grand'route. En Octobre 1816, on trouva, au lieu marqué, deux squelettes; l'un deux portait un trou au front, c'était celui d'Henri. Une même affluence recueillie suivit le convoi. En tête marchait le célèbre Paineau-la-Ruine, tambour-major des armées catholiques et royales, revêtu de son riche costume, ayant, suivant son habitude, les cheveux et les favoris pendant en longues tresses. — Les Cathelineau reposent côte à côte, unis dans la mort et dans la gloire.

Frappé mortellement, le 17 Octobre 1793, à la désastreuse bataille de Cholet, Bonchamp expirait le jour même, à Beaupréau en poussant le cri généreux qui l'a immortalisé : « Grâce pour les prisonniers. » Les Vendéens en retraite déposèrent son corps dans une petite île de la Loire. Le héros dormait là, au bruit du flot. Au cours de l'année 1817, le comte Arthus de Bouillé, gendre de Bonchamp, enleva la dépouille à son asile solitaire et la transporta à Saint-Florent-le-Vieil (1).

Parfois plusieurs localités se disputent l'honneur de recevoir les reliques d'un chef. D'Elbée frappé de quatorze blessures, " la poitrine à jour ", à la bataille de Cholet, fut emporté en croupe derrière un cavalier jusqu'à Beaupréau ; puis, avec l'armée de Charette, à Noirmoutier. Il se mourait lentement, lorsque, le 3 Janvier 1794, Turreau s'empara de l'île. Condamné à mort, il fut exécuté au pied de l'arbre de la Liberté. La peinture l'a popularisé, expirant assis dans une chaise, face au peloton d'exécution. Le corps supplicié fut enterré sans gloire dans les douves du château. En 1822, le duc de Bellune, ministre de la Guerre, autorise les recherches. Après des fouilles laborieuses on retrouve les ossements. La ville de Bourbon, à quel titre ?

(1) L'oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Gourdon, curé de la Chapelle-du-Genêt, spécialiste en ces matières.

Digitized by Google

réclame la faveur de leur donner pour asile suprême son temple récent (1). Beaupréau, ancien centre de l'armée du marquis d'Elbée, émet des prétentions plus justifiées. Elle obtient gain de cause.

Aux simples soldats, aux combattants anonymes tombés pêle-mêle dans les batailles, le peuple fait aussi d'imposantes funérailles. Un jour, Stofflet cacha, pour les sauver, les femmes, les enfants, les blessés dans la forêt de Maulévrier; ils furent égorgés. Leurs ossements blanchissent sous la ronce et les feuilles mortes. Le comte de Maulévrier recueille enfin ces restes, leur donne une sépulture décente. L'évêque d'Angers officie et rappelle la scène du massacre.

En Bretagne, les victimes de Quiberon reçoivent les honneurs funèbres. Neuf cent cinquante noms sont gravés sur les dalles du profond ossuaire d'Auray (2). Ces transports de corps, ces messes, ces services sacrés ne suffisent pas : les Vendéens pensent que, pour exalter la mémoire de leurs grands hommes, il est nécessaire de reproduire dans le bronze et le marbre leurs traits héroïques ou tout au moins de résumer leurs exploits sur des stèles commémoratives. Des comités se forment; nobles et paysans s'unissent; cette fois dans une intention pacifique.

Le 1er Octobre 1820, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, dans la cour du château de Maulévrier, une pyramide, de 25 pieds d'élévation, est inaugurée en l'honneur du modeste garde-chasse Stofflet, devenu, par les manifestations de sa " bravoure extraordinaire ", un des chefs principaux de l'armée vendéenne. Sur cette pyramide, l'inscription : Toujours fidèle à Dieu et au roi, il mourut en obéissant.

On connaît l'admirable monument en marbre noir élevé à la mémoire de Bonchamp, dans l'église de Saint-Florent-le-Vieil.

(1) Arch. Vendée. Série T, Monuments hist. Lettre de Bellune, 30 nov. 1822. Police, préfet à Int., 13 Janv. 1823.

(2) En Normandie, signalons (1827) le transport dans l'église Sainte-Mad. de Verneuil, des restes de Frotté, fusillé le 18 fév. 1800. Statue par David d'Angers.

Digitized by Google

David d'Angers, dont le père figurait parmi les prisonniers sauvés par le chef vendéen, fut chargé de l'exécution. Jamais le génie d'un artiste n'a mieux projeté sur un visage le reflet mystérieux d'une âme. Dominant la tombe et placée légèrement en arrière, l'image du héros le représente mourant, dressé sur son séant, la poitrine ouverte par une large blessure; il lève la main. Geste de supplication et d'autorité : grâce pour les 5.000 prisonniers républicains, grâce (1).

Plus simple, dans la même église, la statue de Cathelineau. L'ancien voiturier, élu, le premier, généralissime des armées royales et catholiques, est figuré debout sur le tombeau qui renferme ses cendres. La main gauche protège la croix, la droite s'appuie sur la garde de l'épée. Un homme, Vendéen de cœur et d'action, Claude-Louis Gazeau, né à Saint-Florent et ancien camarade de Bonchamp, dont il avait reçu le dernier souffle, voua sa vie aux œuvres du souvenir. Saint-Florent lui doit, à lui et à son fils, ses monuments. En 1823, la duchesse d'Angoulême tiendra à visiter ce royaliste à toute épreuve.

Le 11 Juillet 1825, sera posée la première pierre de la colonne destinée à signaler à la postérité le voyage de la Dauphine. Sur la hauteur qui domine l'endroit où s'opéra l'exode de tout un peuple, debout devant l'un des plus beaux panoramas de la Loire, cette colonne ne rappelle pas seulement la personne vague, effacée de la princesse, elle évoque surtout l'épopée vendéenne, dont l'un des épisodes les plus émouvants se déroula dans ce cadre magnifique.

Au temps de la Révolution, le contre-amiral de Lostanges avait juré d'élever au Pin-en-Mauges une belle statue à la mémoire du saint de l'Anjou, s'il lui était donné de voir un jour la royauté rétablie. Le 4 Juillet 1827, eut lieu la pose de la première pierre ; cette œuvre votive due à l'académique sculpteur

(1) (18 oct. 1793.) Voir, aux arch. de Saint-Florent, le Rég., du conseil munic. (20 Avril 1816 et 18 Juin 1825), Cf. *Journal de M. et L.* 30 Juin 1816; *Moniteur*, 30 Juin 1825.

Digitized by Google

Molchnect est imposante, mais sans vie. Cathelineau en costume paysan montre d'une main le ciel ; l'autre tient l'épée nue.

Le chef vendéen Charette ne pouvait être plus oublié que ses frères angevins. Au mois de Septembre 1826, sur les hauteurs aux pieds desquelles se déroulent les plaines touffues de Legé, là où le chef redouté avait établi son quartier-général, sa statue fut dressée. L'évêque de Nantes, Mgr de Guérines, le préfet, le général Despinois, toutes les autorités de la Loire-Inférieure, quatorze divisions de l'ancienne armée de Charette, entouraient le neveu du héros, Athanase de Charette. Des canons de la grande guerre étaient servis par leurs artilleurs. Un vaste banquet dans la prairie termina la fête. On y vit MM. de Bourmont, de Couëtus, Henri de la Rochejaquelein, de Monti, de la Robrie, et beaucoup d'autres au nom fameux (1). En 1830, des malfaiteurs politiques, croyant abolir la mémoire de Charette, détruiront son image.

D'Elbée, moins heureux que les autres généraux, ne possèda jamais le monument que méritait sa renommée. Des destinées contraires attendaient celui qui lui était promis. En 1827, une souscription fut ouverte ; lors de son passage à Beaupréau, le 6 Juillet 1828, la duchesse de Berry posa la première pierre. On en resta là ; le projet, approuvé seulement en Mars 1830, figurait une colonne cannelée surmontée d'une fleur de lys. Sur le piédestal, un bas-relief représentait la mort du général. L'inévitable Molchnect, sculpteur officiel de monuments publics, en était l'auteur. La Révolution de Juillet enfouit pour toujours dessins et devis dans les cartons des Archives départementales (2).

Torfou, carrefour fameux où les Vendéens culbutèrent l'avant-garde de l'armée de Mayence jusque-là invaincue, possède aussi

(1) Courson, *Souv. d'un off. de gend.* 122 et suiv. — Arch. L.-I. ; 3 V1 mandement de l'évêque, 30 avril 1827 au sujet de la Chapelle de N.-D. de Pitié qui doit faire partie du monument de Charette, à Légé. — Arch. Vendée, 61 V1 messe perpétuelle en l'honneur de Charette. Une somme de 9.800 fr. est réunie à, cette intention (1827).

(2) C. Port. *Dict. de M. et L.*, au mot d'Elbée. Molchnect (Dominique), né à Crédon, Tyrol.

Digitized by Google

son monument. Sur les quatre faces, quatre noms de chefs : Charette, d'Elbée, Bonchamp, Lescure. Ces quatre noms représentent l'ensemble des armées, les foules anonymes. Un peu naïvement Alexandre Dumas, qui, en 1830, viendra en ces lieux, s'écriera : « Rien que les quatre noms Vendéens, rien n'y constate le courage de Kléber. Cette partialité me fit monter le sang au visage (1) ». Sur les statues de Hoche, de Travot, a-t-on gravé le nom de Charette ou celui de la Rochejaquelein ?

Si les généraux, si les paysans héroïques, qui prirent part à la lutte, si les princes dont les apparitions en Vendée eurent lieu par temps calme sont ainsi célébrés, est-il possible à l'Ouest royaliste d'oublier le roi Louis XVI ? Aux dernières années du XVIII[e] siècle, Nantes traversa une ère inouie de prospérité ; le commerce avec les îles, l'Afrique, et la Baltique florissait ; une flotte nombreuse s'abritait dans son port. La ville reporta sur le monarque protecteur de la navigation le mérite de sa fortune ; elle décida d'ériger sur les cours une colonne de grande dimension et d'y placer la statue du souverain. L'architecte Mathurin Crucy, chargé de l'exécution, se met à l'œuvre en 1789 : le 17 Décembre de l'année suivante, la colonne ronde et cannelée, en tuffeau, monte à 30 mètres de hauteur. Les événements se précipitent. L'édifice attend. A ses pieds, la Loire roule des cadavres, Carrier règne, la guillotine travaille sans répit ; qui mettra-t-on ? — La République triomphante ?

Les années passent, la Révolution est domptée. Un jour, c'est en 1808, l'empereur, à l'apogée de sa puissance, traverse la cité. Les édiles en font le serment, ils scèleront sur la colonne la statue de " Napoléon le Grand ". Que n'accomplissent-ils sans retard ce dessein ? La Roche Tarpéienne est proche. En 1814, le Conseil municipal reprend le projet..... en faveur de Louis XVI. Le sculpteur Debay exécute rapidement le modèle. Aux Cent-Jours la maquette est brisée. L'Empire succombe, pour la seconde, pour la dernière fois. La colonne, qui assista à

(1) A. Dumas. *Mémoires*. Série VII 91.

Digitized by Google

tous ces bouleversements, espère huit ans encore l'œuvre inconnue qui couronnera son faîte. Les Nantais veulent l'image de Louis XVI, primitivement assignée à la construction. Les choses ont leur destinée. Le sculpteur Molchnect, malgré l'opposition de son collègue Debay, présente et fait adopter un Louis XVI assez classique, haut de trois mètres, un peu menu pour le fût gigantesque. Le roi vêtu en empereur romain lève les yeux au ciel ; sa main droite tient son testament.

L'inauguration a lieu le 14 Septembre 1823, quelques jours avant l'arrivée de la duchesse d'Angoulème, en présence d'une population innombrable, que remue le souvenir du passé. Aujourd'hui encore la statue existe, tournée vers la Vendée. Le spectacle de ce monument consacré à la mémoire du roi condamné par la Nation et mort sur l'échafaud n'est pas ordinaire. Mais seul un esprit inattentif aux revirements de l'Histoire pourrait s'étonner, un frein mystérieux ramenant automatiquement au point juste les opinions humaines.

Au cœur du Bocage, au sommet de la montagne des Alouettes où se profilent sur un ciel vaste les sept moulins, dont les ailes indiquaient aux Vendéens la position des troupes républicaines, une chapelle commémore le voyage de la duchesse d'Angoulême. Cette église est peut-être la première église néogothique construite au siècle dernier, renaissance du bon goût architectural. Le 18 Septembre 1825, deux ans, jour pour jour, après le passage de Marie-Thérèse de France, la première pierre fut posée, en présence de l'évêque de Luçon, du général de Sapinaud, de la vicomtesse de Curzay, femme du préfet, chargée de représenter la princesse, et de toute la Vendée militante. Le devis primitif s'éleva à 35.000 fr. En 1827 le ministère de l'Intérieur, sollicité par le préfet de venir en aide aux souscripteurs, parle " de l'épuisement total des crédits destinés à cette nature de dépense." Il promet d'y songer, une autre année. Les fonds n'abondèrent pas davantage dans la suite. Au Conseil général de 1831, un membre demande l'abandon des travaux de cet édifice « élevé par la flatterie, moins par un motif religieux que dans le but

Digitized by Google

caché d'entretenir, parmi les populations peu instruites de la Vendée, le fanatisme politique et de perpétuer dans leur cœur le souvenir des discordes civiles. » La suppression des fonds est votée à *l'unanimité*. — La chapelle demeure inachevée.

A ces manifestations diverses une foule enthousiaste assiste. Les vétérans des armées vendéennes, les mutilés défilent traînant de vieux canons, ou brandissant leurs fusils, leurs sabres d'honneur. Des discours rappellent la gloire des généraux, les mérites des soldats, la collaboration intime de tous, les victoires, les défaites.

Il semble qu'une ombre ait plané parfois au-dessus de ces fêtes de famille ; les écrivains royalistes ont accusé les Bourbons de n'y avoir pas pris la part dont la reconnaissance leur faisait un devoir. L'autorisation, disent-ils, fut lente à venir pour l'érection du monument de Bonchamp, et ce monument ne put être élevé sur le terre-plein qui domine la Loire ; on dut le placer à l'intérieur de l'église ; on craignait d'irriter les passions, de rompre un calme retenu à grand peine.

Un sentiment aussi prudent a-t-il guidé en ces circonstances les actes du gouvernement ? Peut-être. La doctrine de Louis XVIII étant de ménager les susceptibilités des partis, d'éviter les occasions de troubles, il appréhendait sans doute en ces manifestations une exagération qui aurait pu paraître agressive à l'égard de l'oppositon.

En Décembre 1822, Mgr Paillou, évêque de la Rochelle, sollicita l'autorisation d'élever un calvaire en mémoire des prêtres qui périrent sur les pontons de Rochefort, sous la Terreur ; il reçut de M. de Corbières, membre du ministère, et aussi de la fameuse Congrégation, le réponse négative suivante : « Tout ce qui est bon et digne d'éloge n'est pas toujours possible dans l'exécution ; » il s'agit « d'une époque qu'il est toujours pénible de rappeler (1). »

(1) Arch, Nat. F 19. 336. Repr. dans le *Bull.-rel. du dioc. de la Rochelle*, 4 Sept. 1915.

Digitized by Google

On pourrait volontiers, à l'appui de la thèse contraire, montrer la statue de Cathelineau et celle de Charette dressées sur des places publiques ; on pourrait signaler qu'à ces réunions royalistes, auxquelles tous les hauts fonctionnaires civils ou militaires du département sont convoqués, le roi ne manque point de se faire représenter par Sapinaud pour le monument de Cathelineau, par le duc de Rivière, gouverneur du duc de Bordeaux, pour celui de Charette.

Les Vendéens ne sont pas seuls à exalter leurs propres hauts faits : leur gloire déborde au dehors. La littérature romantique est bourrée d'allusions aux luttes des *géants*. Victor Hugo, fils d'une Vendéenne, célèbre dans un lyrisme éperdu l'immortelle épopée (2).

La Loire vit alors, sur ses plages désertes,
S'assembler les tribus des vengeurs de nos rois,
Peuple qui ne pleurait, fier de ses nobles pertes,
Que sur le trône et sur la croix.
C'étaient quelques vieillards fuyant leurs toits en flammes
C'étaient des enfants et des femmes,
Suivis d'un reste de héros,
Au milieu d'eux marchait leur patrie exilée,
Car ils ne laissaient plus qu'une terre peuplée
De cadavre et de bourreaux.

Sur le même mode, le poète conte la tragédie de Quiberon (1).

Quiberon vit jadis sur son bord solitaire
Des Français assaillis s'apprêter à mourir.

Le futur républicain est royaliste ; la louange des Vendéens n'est pas chez lui du dilettantisme artistique ; c'est son opinion qu'il manifeste en vers éclatants. Qu'il chante *les funérailles de Louis XVIII* (3), *Le sacre de Charles X* (4), on ne sent point

(1) *Odes et Ballades, la Vendée*, 1819. La mère de Victor Hugo, Sophie Trébuchet, était fille d'un armateur nantais.

(2) *Odes et Ballades*, Février 1821.

(3) *id.* Sept. 1824.

(4) *id.* Mai, Juin 1825.

Digitized by Google

dans ces poèmes les réticences qui percent à travers ses odes les plus dithyrambiques en l'honneur de l'Empereur, dont l'ambition est toujours rappelée par un mot, par une comparaison. L'assassinat du duc de Berry, la naissance inespérée d'Henri V lui fournissent des thèmes que Lamartine lui dispute. Victor Hugo dit :

O joie ! ô triomphe ! ô mystère !
Il est né l'enfant glorieux ;
L'ange que promit à la terre
Un martyr partant pour les cieux (1).

Et Lamartine répond :

Il est né l'enfant du miracle
Héritier du sang d'un martyr,
Il est né d'un tardif oracle,
Il est né d'un dernier soupir.

Quelle douleur vraie, profonde dans l'Ouest frémissant, à la nouvelle de la mort du duc de Berry ! Si des courants rapides emportent les idées, malgré tout il reste assez d'affection au fond des cœurs pour qu'ils ressentent l'écrasante détresse de la dynastie croulante (2). On n'avait jamais vu en Vendée le duc de Berry, mais sa réputation y était sympathique. Seul parmi les princes, il savait plaire aux soldats ; on connaît sa réplique à un régiment qui à son cri de " Vive le roi " répondait " Vive l'Empereur " : « Vous vous êtes trompés par un reste de vieille habitude, eh bien ! mes amis, nous allons recommencer (3). » Physiquement il était laid ; moralement il ressemblait à Henry IV. aimait les aventures galantes et ne manquait pas d'esprit chevaleresque.

La Vendée pressentait en lui un Bourbon de son goût, de sa trempe. Elle pensait trouver dans ce prince altier, militaire,

(1) *Odes et Ballades*, Oct. 1820. — Voir aussi *Le baptême du duc de Bordeaux.* — De Bérenger, *Les deux cousins*, 1821 ; de Barthelémy, *Henri V.* Etc.

(2) Arch. L.-I. Police gén. Lettre du préfet.

(3) Nettement. *Mémoires de la duchesse de Berry*. I. 212. Cf. Cte de la Feronnays, *Souvenirs*, 75.

Digitized by Google

amoureux de popularité, les qualités séduisantes qu'elle n'avait pas rencontrées chez un duc de Bourbon terne, sans bravoure, chez un duc d'Angoulême égoïste et maladroit, chez un Louis XVIII dont la politique prudente l'abreuvait de désillusions, chez un comte d'Artois qui jamais, quand elle appelait un chef royal, n'avait répondu à sa voix.

Lors de son mariage déjà, les villes vendéennes avaient vibré. « Sur l'horizon de la France embelli par le retour de V. M., s'étaient écrié les Sables-d'Olonne, un soleil pur et brillant s'élève pour revivifier les contrées de ce beau royaume (1). » Brusquement ce soleil s'éteint ; le poignard d'un misérable, en quelques secondes, a replongé dans la nuit des espérances trop brèves.

La province ressent vivement " les malheurs d'une dynastie que la perversité accable depuis si longtemps d'adversités sans nombre (2). » Race illustre condamnée à mourir, après des siècles de gloire. Ces pensées de mort exaltent le royalisme. La commune de Gorges parle " de s'ensevelir, s'il le faut, sous les degrés du trône, en combattant jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la défense de l'auguste et malheureuse dynastie. »

Tandis que la France royaliste pleure encore celui qui mourut en disant : « Grâce, sire, grâce pour l'homme qui m'a frappé. » une nouvelle radieuse, flamboyante comme une épée, traverse l'étendue et se répand : le 29 Septembre la duchesse de Berry a mis au monde un enfant, Henri-Dieudonné, duc de Bordeaux. Il semble bien donné par Dieu, en effet, ce tardif rejeton d'une souche épuisée. Le titre de duc de Bordeaux est destiné à rappeler qu'en Mars 1814, la première ville qui ouvrit ses portes à un Bourbon, au duc d'Angoulême, fut la capitale de la Guyenne. Service occasionnel d'un moment qui ne peut être comparé à ceux rendus par l'Ouest, durant des années. Ce n'est pas duc de Bordeaux qu'il fallait nommer le dernier des Bourbons, mais duc de Vendée.

(1) Arch. Nat, Fic III. Vendée 8.

(2) Arch. L.-I. et Arch. Nat. Fic III. L.-I. 8 adresse de la Comm^e^ de Sion.

Digitized by Google

Dans l'Ouest un courant galvanique circule; cette dynastie prête à s'éteindre va donc revivre? Partout des messes d'actions de grâce, partout des réjouissances. Les indigents bénéficient de secours importants. Trois jours de liesse à Nantes ; inauguration du buste de Louis XVIII à la préfecture, exposition d'une statue du roi, destinée au Loroux-Bottereau " dont les habitants se sont autant distingués entre tous ceux de ce département par leur constance et leur intrépidité qu'ils se montrent aujourd'hui paisibles soumis aux lois. (1) »

Des députations portent au pied du trône les échos de l'allégresse publique. « Ceux qui restèrent fidèles aux Bourbons dans leur infortune sont deux fois heureux au temps de leur bonheur (2). » Les partis, enchaînés par ce hasard merveilleux, éprouvent dans leurs déchirements un moment d'accalmie. A Nantes, des sous-officiers de la légion de la Dordogne se réunissent en un dîner confraternel, pour fêter la naissance du duc de Bordeaux.

Rares, à peine dignes d'être retenus, sont les incidents contraires ; on n'ajoute aucune créance aux bruits mensongers : la duchesse de Berry a fait une fausse couche, l'enfant prétendu royal n'est que le fils d'un menuisier de Paris (3). A signaler seulement une rixe au théâtre, pendant la représentation d'une pièce intitulée: « *Le Roi et la Patrie.* » Plusieurs jeunes gens, les jours suivants, croisent le fer dans les prairies voisines.

(1) Arch. L.-I. Pol. gén. Fêtes publ. etc, adresses nombreuses.

(2) Cne. de Prinquiau. —Arch. Nat. Fic III. Vendée 8. Adresse du Consistoire de l'Eglise réf. de la L.-I. et de la V. — Courson, *Souvenirs d'un off. de gend.* 65.

(3) Arch. L.-Inf. Pol. gén., 12 Avril 1821. — Sur les incidents de Nantes, Dossier *Fêtes publiques et cérém.* 2-4 8bre 1820.

E. GABORY.

(*A suivre*)

Digitized by Google

UN CHAPITRE D'HISTOIRE FONTENAISIENNE

NOMINATION DE NICOLAS RAPIN

EN QUALITÉ DE VICE-SÉNÉCHAL

Malgré l'opposition des Echevins de Poitiers

En 1573, des meurtres nombreux vinrent ensanglanter la ville de Fontenay ainsi qu'une grande partie du Bas-Poitou. Dans le but d'y mettre fin, Barnabé Brisson fit rétablir en faveur de son frère Pierre, la charge de sénéchal de robe longue et créer celle de vice-sénéchal en faveur de Nicolas Rapin. Toutefois, la nomination de ce dernier dut attendre quelques années avant d'être enregistrée au Parlement ainsi qu'au bureau des Trésoriers de France à Poitiers.

Malgré cela, Nicolas Rapin ne se livre pas moins, à partir du 15 Septembre 1579, aux recherches multiples et aux arrestations qui lui furent commandées par les magistrats des Grands Jours de Poitiers. Le 23 du même mois, Pierre Brisson porte plainte contre la noblesse « qui faict forces, viollens, excès, tant contre la justice que autres », si bien que les sergents n'osent arrêter aucun noble.

Tout en parcourant le Poitou, pour exécuter les mandats du Parlement, le vice-sénéchal ne néglige point le salon que

Digitized by Google

tiennent les dames des Roches dans leur maison de la rue de Loyson, faisant presque le coin de la rue de l'Etude. Il y connut des magistrats, des membres du barreau et du haut clergé. Il sut probablement se faire recommander au comte de Lude, gouverneur de la province qui, le 5 Novembre 1579, écrivit au Conseil municipal de Poitiers pour lui demander de vouloir bien réclamer avec lui la création d'un poste de vice-sénéchal dans la généralité.

« Aucun de vous, dit-il, qui ne sache les volleryes, brigandages, assassinats et violences commis en tout le pays, qui ne juge le grand besoin que le pauvre peuple avoyt d'une bonne et ferme justice. » A plusieurs reprises, ajoute-t-il, il a supplié le roi de nommer un vice-sénéchal pour commander les prévôts, les lieutenants et les archers en leur adjoignant un nombre d'hommes suffisant dans le but d'exécuter les arrêts de la justice.

Le 19 suivant, le maire donne lecture de cette lettre au Conseil qui prend la délibération suivante : « Le Mois et cent après lecture faicte desd. lettres en datte du 5e jour de Novembre dernier, à loué et loue la bonne volonté dud. sieur comte du Lude qu'il a de porter ausd. habitans de lad. généralité et pour les raisons cy-dessus, est d'advis tant pour l'exécution desd. arrestz de nosseigneurs des Grands jours séant à présent dans ceste ville, jugemens souverains, ordonnances du Roy, décretz des juges, qu'il est expédient d'ériger en titre d'office ung viséné-chal qui soyt assisté d'un bon nombre d'archiers, tous gaigez aux despens de ceux de lad. généralité contribuables à la taille. » Il commandera aux prévôts des maréchaux, à leurs lieutenants ainsi qu'aux archers et avec eux ira partout où le gouverneur et les juges voudront l'envoyer. « De quoy faisant, sera la justice mieulx obéye, le pauvre peuple en repos et rellevé de toutes oppressions et violences dont il est accablé et les écclésiastiques restablys en la jouissance de leurs biens, dont ilz sont pillez, sellon qu'il est tout notoirement manifeste aud. pays. » Enfin, une somme de 45 écus est votée, payable tous les deux ans.

Digitized by Google

Les lettres-patentes du Roi durent attendre jusqu'au 10 Janvier 1582, avant d'être enregistrées au Parlement. L'année suivante, Nicolas Rapin se met encore en campagne à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes. Le 3 Février 1583, il extermine un certain nombre de brigands à Réaumur et fait pendre un de leurs sergents à Fontenay. Toutefois, jugeant sa troupe trop faible, il demande au roi de vouloir bien l'augmenter, ce qui du reste lui est accordé, d'après une lettre du comte du Lude, en date du 9 Mai de la même année.

Le Conseil municipal de Poitiers prend alors ombrage de cette nomination qu'il réclamait le 19 Novembre 1579. Le 14 Juin 1583, le maire annonce la création d'un grand-prévôt ou vice-sénéchal en Poitou avec deux lieutenants de robe longue, deux de robe courte et de 50 archers. Il déclare qu'une telle création serait à la « foule » et ruine du peuple et très onéreuse à cause « des gages excessifs qu'il leur faudrait payer », d'autant que le Prévôt de Poitiers qui est provincial en Poitou remplit très bien son devoir. La justice est parfaitement faite et il n'y a plus autant de rebelles qu'à l'époque des Grands Jours.

Le 26 Juin suivant, le Procureur de l'Hôtel-de-Ville vient à son tour demander au Conseil de vouloir bien s'opposer à l'enregistrement des lettres-patentes au bureau des Trésoriers de France à Poitiers. C'est alors qu'est prise la délibération qui suit :

« Sur ce que Pierre Bruneau, advocat en la court ordinaire et présidialle de ceste ville de Poictiers et procureur de l'eschevinaige maison commune et pollice d'icelle, a dict et proposé aud. conseil que sabmedy dernier il avoit esté envoyé queryr au bureau de messieurs les trézoriers généraulx. Auquel lieu estant, auroit esté proposé par Me Georges Chessé procureur du Roy nostre sire que Me Nicollas Rapin, visénéchal de Fontenay-le-Comte se jactoit et ventoict avoir obtenu certainnes lectres patentes contenant augmentation de pouvoyr, gaiges, nombre d'archiers et aultres officiers en sa jurisdiction, le tout au préjudice du public et énervation de la jurisdiction du Prevost de ceste ville qui est général et provincial en Poictou. Lesquelles lectres led. Rapin prétendoict faire vériffier par messieurs les trézoriers généraulx establys par le Roy en ceste ville et avoyr sur ce

Digitized by Google

leurs lectres d'attache et commissions pour l'exécution d'icelles sans l'ouyr et aultres qui y ont interest voullant en cela user d'une surprinse évidante, à laquelle il estoit bien nécessaire pourveoyr et obvier. Et, pour ceste cause, led. Bruneau procureur susd. auroit requis en cas que led. Rapin mist en avant par devant lesd. sieurs trézoriers quelques lectres ou aultres jugemens et piesces concernant les faictz cy dessus, au préallable communicquation luy en estre faicte pour desduire plus amplement les moyens et causes d'empeschement. Et, jusques à ce, avoict déclaré qu'il s'opposoit et empeschoict l'enteriment desd. lectres dont il avoict requis acte. Et, par aultant, que ayant led. procureur entendu que la proposition cy dessus estoit grandement proffitable au public et que ces jours derniers, par ordonnance du Corps de ville il avoit passé procuration en leur nom pour former telle et semblable opposition que celle dud. Chessé à l'encontre de ceux qui semblablement voulloient faire ériger un nouvel estat de visénéchal général en Poictou. N'auroit led. procureur crainct s'en charger desd. sieurs du corps de ville pour les mesmes causes desduictes par led. sieur procureur du Roy. Requerir communiccation desd. lectres-patentes prétendues par led. Rapin et, jusques à ce empescher et s'opposer à lad. vériffication d'icelles et d'en requérir pareillement acte. Laquelle susd. opposition et empeschement pourtant il n'avoit voulu signer sans en avoyr charge spécialle desd. sieurs du corps de ville, affin de ne faire rien qui ne feust au contentement d'ung chacun. Requérant que on heust pour agréable ce qu'il a faict, comme estant pour le proffict du public et, en ce cas luy donner mandement et charge spécialle de former d'abondant cy après sad. opposition et, pour desduire plus amplement les causes et moyens d'icelle. — Led. conseil a allouhé et heu pour agréable l'opposition formée par led. Bruneau et que suyvant le contenu en icelle, on persistra par devant Messieurs les trézoriers, attendu que lad. augmentation d'archiers et gaiges est à la foule du peuple.

» *Signé :* Jacques Foucquet, maire. »

Le secrétaire ajoute en marge : « J'ay délivré l'acte à Monsieur le Prevost des Mareschaulx. »

La nomination d'un vice-sénéchal à Fontenay ne pouvait être que désagréable au Conseil, car la ville de Poitiers ne possédait qu'un prévôt, sorte d'officier de justice d'un grade inférieur. De là cette protestation. Au surplus, cette assemblée n'hésita jamais à combattre toute atteinte portée, non seulement aux privilèges mais même encore au prestige de la ville.

Digitized by Google

De son côté, Fontenay caressait volontiers à cette époque l'espoir de devenir la capitale du Bas-Poitou. Cet espoir était du reste assez légitime, grâce à la pléiade d'hommes éminents qu'on y rencontrait dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle et la première du XVII^e^. Par malheur, Poitiers lui fut un adversaire redoutable, pouvant même à maintes reprises l'empêcher d'avoir un Présidial. Les luttes d'influence entre villes d'une même province pour obtenir les faveurs gouvernementales sont de tous les temps et de toutes les époques.

Cette fois, le Conseil municipal de Poitiers, même en se déjugeant, n'obtint aucun succès. Nicolas Rapin rendit encore de très grands services à son pays en 1585. Il dut poursuivre alors sans relâche les bandes de pillards, débris des troupes de la Ligue, levées par la noblesse du Poitou. Il devint même plus tard grand Prévôt de la connétablie de France, charge qu'il possédait à sa mort, arrivée en 1608.

P. RAMBAUD.

Digitized by Google

HÉRALDIQUE et SIGILLOGRAPHIE du BAS-POITOU

ÉMAUX ET SCEAUX DU MOYEN-AGE

Ce soir, au réduit sombre où ronfle l'athanor,
Le grand feu prisonnier de la brique rougie
Exalte son ardeur et souffle sa magie
Au cuivre que l'émail fait plus riche que l'or.

(*Les Trophées.*) J.-M. DE HÉRÉDIA.

QUAND un siècle devient vraiment grand chez une nation par la hauteur morale de sa pensée et par un culte fervent de l'idéal, il imprime à toutes les œuvres d'art qu'il produit un cachet qui n'est que le reflet particulier de sa grandeur : C'est ce que nous appelons en français, " le style " d'une époque et ce terme est d'une justesse absolue : le style artistique d'un siècle étant en effet la plus parfaite manifestation de ce siècle comme le style littéraire est la révélation la plus exacte du genre d'intelligence d'un homme.

Un seul artiste de génie peut créer une école d'art ; il ne saurait à lui seul créer le style d'un siècle qui forcément doit être, non seulement commun au plus grand nombre des artistes du même temps, mais encore doit être adopté et employé à la fois par l'élite de la nation et par la masse des artisans.

Or, jamais plus qu'à cette époque qui s'étend de la fin du XII^e^ siècle au milieu du XIV^e^, l'élite et la masse de la nation française

Digitized by Google

n'ont communié plus étroitement aux mêmes sources de hautes et généreuses pensées et dans le même culte d'un idéal qui fut très noble. C'est pourquoi aucun autre siècle ne présente dans les domaines des arts, une pareille unité de style. Et de fait, depuis les immenses et splendides façades de nos cathédrales, depuis l'ornementation des grands châteaux jusqu'aux enluminures des livres, aux délicats motifs des sceaux, des bijoux, des monnaies, jusqu'aux plus menus objets, tout fut soumis par les artistes eux-mêmes, à une absolue discipline de goût qui produisit, dans une unité parfaite de genre, une infinie variété de manifestations très belles.

Cet art médiéval français, si purement national, dut son épanouissement à la double influence de la Piété chrétienne et de la Chevalerie, sa fille, et c'est pour cela qu'il fut à la fois très hiératique et très héraldique.

En fixant ici, pour que mémoire en demeure plus longtemps, l'image de somptueux objets poitevins de cette époque unique de la beauté française, j'ai l'impression d'ouvrir aux lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou* quelque ancestral écrin où beaucoup trouveront l'évocation d'un passé que firent magnifique toutes les qualités de race venues jusqu'à eux et en eux à travers le temps et les générations.

Les joyaux qui vont nous occuper sont tous de même famille, ce sont des pendeloques armoriées qui ornaient, à l'époque médiévale, les pièces du harnois de guerre ou les buffleteries du costume d'apparat des Chevaliers. Elles se composent de deux parties : un pendentif en forme d'écusson ou de médaillon et une plaque-charnière fixée au cuir du ceinturon d'épée ou du vêtement par un rivet de métal. Faites d'une âme de cuivre ciselée et dorée, elles étaient revêtues en surface de somptueuses couleurs par de très riches émaux.

Mises en honneur aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, ces petites enseignes d'émail champlevé étaient encore portées deux siècles plus tard, non plus seulement alors par les seigneurs eux-mêmes, mais encore par les personnes de leur maison. C'est ainsi qu'on

Digitized by Google

lit aux nos 859 et 4.909 des *Comptes des Ducs de Bourgogne:*

Anno 1427. — A Guillaume Caillet, ménestrel de mon dict seigneur, que icelluy seigneur lui a donné pour avoir un petit esmail à ses armes. . . . . x j liv. x sols.
A Sainct-Pol, le hérault, pour avoir ung esmail aux armes de mon seigneur . . . . . x j livres.

L'Estat de la Maison des Ducs de Bourgogne, par Olivier de la Marche, 1474, est plus précis encore : « En l'office de l'Escuyrie, y est-il dit, doivent estre dessous l'Escuyer tous ceux qui portent l'esmail du prince, ou enseigne armoyé. »

On fit aussi, en très petites dimensions, des réductions de ces pendeloques, et ces minuscules bijoux furent attachés aux " gets " ou lacets de cuir souple des faucons de chasse ; on les désigna sous le nom de " vervelles " : Les *Comptes Royaux*, de 1350, nous citent cette commande faite à l'orfèvre de la couronne :

« xiij vervelles d'argent, dorées et esmaillées des armes de France, pour les faucons du Roy... »

Au xvie siècle, la petite plaque charnière était couramment remplacée par un anneau ainsi que l'indique Etienne Binet dans les *Merveilles de la Nature* : « Vervelles, dit-il, est comme anneau où sont les armoiries du seigneur de l'oyseau, attaché au touret ou trou des gets. »

Les ouvriers de la corporation des émailleurs de Limoges, délaissant, dès le xiie siècle, aux orfèvres l'application de l'émail sur les métaux précieux, se firent une spécialité de l'émaillerie en champlevé appliquée exclusivement au cuivre doré ; ils opérèrent avec une si grande hardiesse de conception, par des procédés si excellents et avec une entente commerciale si heureuse qu'ils accaparèrent ce genre de fabrication (1). C'est donc sans doute de ces ateliers célèbres, dont la production était alors très intense, que sont sortis les joyaux dont nous allons parler et

(1) Cf. Léon de Laborde : *Glossaire français du Moyen-Age.* — p. 282, Paris 1872.

Digitized by Google

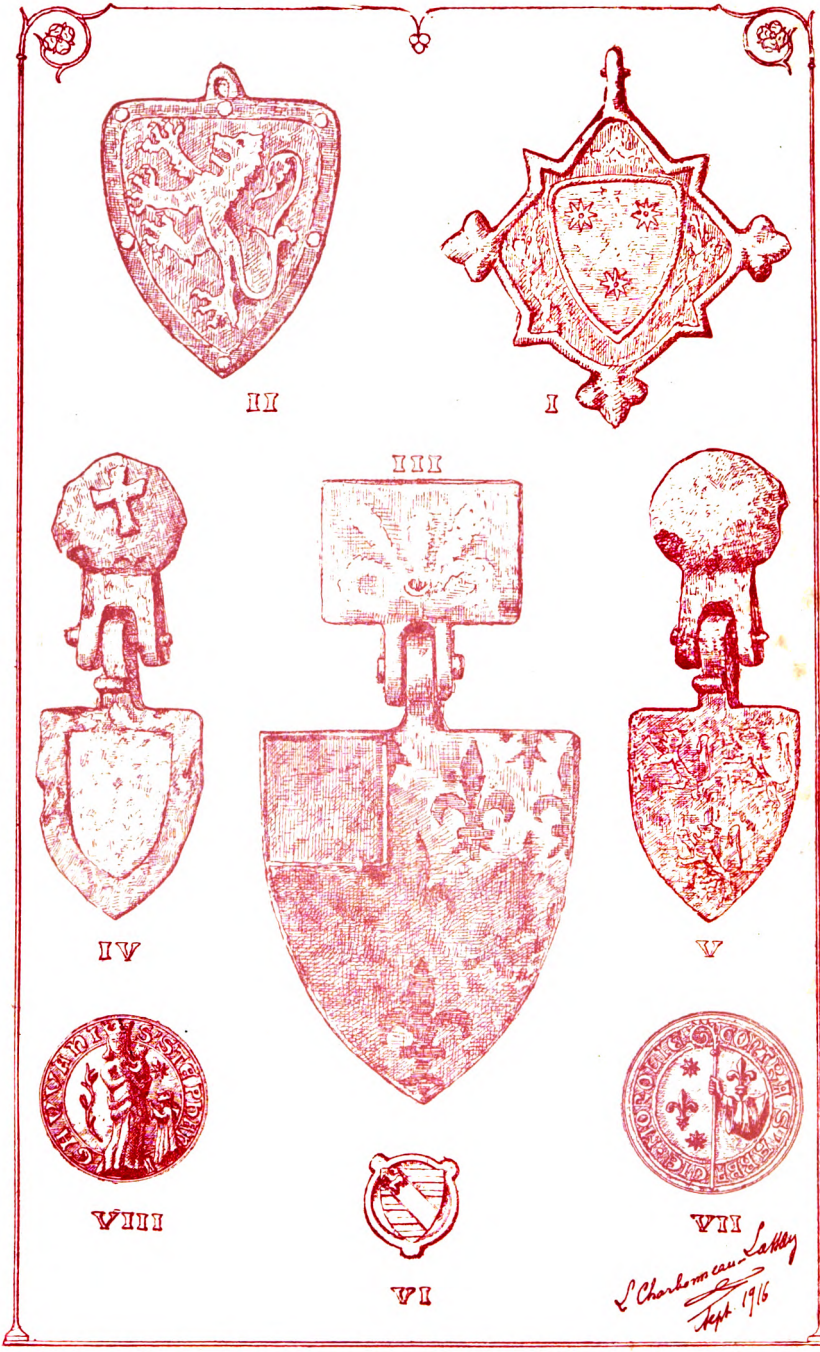

Digitized by Google

Digitized by Google

qui demeurent, malgré l'altération des couleurs de leurs émaux au sein de la terre, de précieuses pièces de collection.

***

N° I. — Pendeloque aux armes des sires du Landreau des Herbiers, XIII[e] siècle.

La forme générale de cette pendeloque, dont la plaque-charnière est perdue, nous présente le médaillon en quatrefeuille que les architectes et les sculpteurs religieux répétèrent si fréquemment dans le meneautage des fenêtres et dans l'ornementation sculpturale des édifices sacrés. C'est un témoignage de cette unité de style dont je parlais plus haut et qui fut plus stricte aux XIII[e] et XIV[e] siècles, qu'en aucun autre temps.

Le sommet de chacun des lobes du quatrefeuille est ici additionné d'un fleuron, sauf au lobe supérieur qui pénétrait dans la charnière absente. Le milieu est occupé par le blason des du Landreau: trois molettes d'éperon en or sur champ d'émail d'azur; entre la bordure de l'écu et celle du médaillon se trouve un champ d'émail rouge sur lequel s'étendent des bêtes fantastiques.

Ce précieux bijou, qui fit partie de la célèbre collection Orville, de Paris, repose aujourd'hui dans les très riches vitrines d'émaux du Moyen-Age de notre ami M. le comte Raoul de Rochebrune.

N° II. — Pendeloque aux armes des Mauléon (1).

Partie inférieure d'une pendeloque attribuable aux Mauléon, seigneurs de Châtillon-sur-Sèvre, (jadis Mauléon) et de Talmond ; elle a été découverte à Ranton en Loudunais et appartenait, avant sa mort, à M. L. Merle, agent-voyer d'arrondissement à Loudun.

Un lion doré d'un grand style s'y dresse au milieu d'un champ d'émail lie-de-vin, très altéré; l'écu bordé d'un autre émail très terne porte six besants d'or. Bien que le sceau, et le contre-sceau de Savary III de Mauléon (1172-1233) conservé à la

(1) Toutes les pièces figurées sur la planche hors texte sont aux dimensions réelles.

Digitized by Google

Bibliothèque Nationale porte seize besans, il y a tout lieu d'estimer que cette superbe pièce appartint à quelqu'un de sa famille, la différence dans le nombre des besans pouvant être la brisure personnelle d'un membre, fait assez fréquent au moyen-âge (1). Du reste, apparentés et liés souvent d'intérêts politiques avec les Thouars, Raoul de Mauléon, Savary III son fils, et leurs autres parents les suivirent en Loudunais dans leurs luttes armées contre la couronne de France. Ce fut ainsi qu'ils passèrent souvent la Dive, dont la forteresse de Ranton gardait le gué de Pas-de-Jeu, la seule route qui fut alors pratique pour aller du Thouarsais en Loudunais.

N° III. — **Pendeloque aux armes des Thouars.**

Ce très remarquable joyau, nous ramène aux délicates richesses de la collection Raoul de Rochebrune dont il fait aujourd'hui partie. Il est aux armes des Thouars, seigneurs de La Roche-sur-Yon : d'or semé de fleurs de lys d'azur, au franc-canton de gueules, et fut découvert récemment près de La Roche par un paysan qui labourait.

L'émail rouge du canton dextre demeure ; mais la plupart des fleurs de lys en émail d'azur sont tombées du champ. Sur la plaque-charnière supérieure, couverte aussi d'émail bleu, des traces d'une ornementation végétale se laissent deviner.

N°s IV et V. — **Pendeloques trouvées à Mouilleron-en-Pareds.**

Ces deux pendeloques ont été trouvées dans le souterrain de La Fosse, à Mouilleron-en-Pareds. Gaulois ou gallo-romain d'origine, ce refuge fut utilisé au moyen-âge et son entrée fut alors modifiée et voûtée ; c'est précisément dans cette partie

(1) Savary III, eut deux filles et un fils qui fut nommé Raoul, comme son grand-père. Né avant mariage, cet enfant ne fut légitimé que le 10 mai 1232, par le roi d'Angleterre et par l'archevêque de Bordeaux agissant au nom du pape.

La pendeloque dont nous parlons ne serait-elle pas attribuable au fils de Savary ?...

Digitized by Google

d'époque médiévale que ces deux pendeloques, qui appartiennent à M. le Dr Henry Lœwenhard, aide-major à notre armée de Lorraine, ont été recueillies par lui-même ; l'une et l'autre de mêmes dimensions, devaient orner le même harnois auquel elles adhéraient par un tenon fixé au revers de la plaque-charnière ronde.

Le *N° IV* porte un écu chargé d'une bordure : les émaux, appliqués en champlevage étant tombés, il devient difficile d'identifier ces armoiries. Sur la plaque-charnière en cabochon, une croix oblique se détache en relief.

Sur le blason du *N° V* où demeurent, très altérés, les restes d'un émail vert se trouvent trois lions en niellure d'or, à peine visibles aujourd'hui ; leurs queues, comme celle du lion de la pendeloque *N° II* sont retournées en dedans.

Il me semble que ces armes sont celles des Baigneux de Touraine, seigneurs de Baigneux sur la frontière-poitevine ; leur présence en Bas-Poitou peut s'expliquer par ce fait que bon nombre de barons tourangeaux suivirent saint Louis dans sa campagne de 1242 contre les Lusignans de Vouvent et autres féodaux révoltés.

***

Et maintenant, comme pour sceller noblement ce riche écrin de nos vieux joyaux héraldiques, je pose ici trois sceaux inédits de même époque, découverts récemment, et qui intéressent également le passé de notre Bas-Poitou. Ce sont aussi de belles œuvres d'art et le même ciseau très sûr qui les affouilla aurait pu hardiment creuser, sur les pendeloques précieuses, les creux héraldiques de champlevage ou palpita jadis un instant, avant de s'y refroidir pour toujours en d'incomparables opulences de couleur, la chair incandescente des émaux.

N° VI. — Petit contre-sceau anépigraphe, trouvé à La Fuye-de-Biossais, près Fontenay-le-Comte. Il est additionné de trois oreillettes excentriques, destinées il me semble à être percées, du moins tous les autres sceaux munis de ces appendices que je connais les portent-ils perforés ; ils entraient ainsi dans l'en-

Digitized by Google

semble d'un appareil de serrage destiné à impressionner à la fois les deux côtés du gâteau de cire des sceaux pendants. — Cette particularité est rare.

Les armoiries portent : fascé de cinq piéces, à la bande brochante chargée en son sommet d'un léopard passant.

L'empreinte de ce sceau m'a été aimablement communiquée par notre excellent Directeur, M. René Vallette.

N° VII. — Superbe contre-sceau, XIII^e siècle, de l'abbaye bénédictine de Moreilles dont la matrice fait partie de la collection de M. Ch. Roy, de la Rochelle, qui a bien voulu me le faire connaître.

Sortant du flanc senestre du sceau, un dextrochère monacal tient la crosse abbatiale qui coupe en deux le champ du sceau lequel est chargé de deux astres et de deux fleurs de lys. Autour l'inscription suivante magistralement incisée :

CONTRA. S' ABBACIE . MOROLIE

Tout le haut goût des grands moines du moyen-âge français se reflète dans cette œuvre de bronze, si merveilleusement traitée et que l'art a faite, selon le mot du poète Heredia, plus prisable que l'or.

N° VIII. — Je dois à M. l'abbé Huet, doyen de Maillezais, l'empreinte de ce petit sceau découvert en sa paroisse. Il est du XIV^e siècle, porte le nom d'Etienne Gauvain et représente la Vierge, Reine et Mère, avec l'Enfant divin. A ses pieds, Etienne Gauvain, vêtu d'une longue coule à capuce est à genoux, les mains levées dans l'attitude de la supplication ; au-dessus de lui brille une étoile et, à droite de la Vierge, un rameau porte des feuilles et deux boutons de roses très stylisés. L'inscription nous dit simplement ces mots :

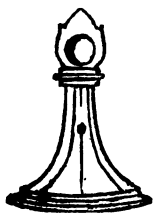

Sceau d'Etienne Gauvain

S' STEPHANI GAVVANI

Il n'est pas douteux que le possesseur de ce joli sceau soit Etienne Gauvain, prêtre, qui, habitant Saint-Clémentin, près Bressuire, obtint en 1343 de Jean, évêque de Maillezais, alors en

Digitized by Google

visite pastorale, l'autorisation de fonder au dit bourg une aumônerie de huit lits. Pour cette fondation il donnait son hébergement du Portale, voulant que le nouvel établissement charitable fût desservi par un prieur-chanoine de l'abbaye de la Trinité-de-Mauléon (1).

Ledit frère Jean, évêque de Maillezais, qui en 1345 avait tenu à poser lui-même les premières pierres de l'aumônerie, approuva officiellement l'œuvre de Stéphane Gauvain, le 27 Août 1347 et consacra l'autel principal de la chapelle à la Sainte Vierge (2).

Les lettres royales de Philippe de Valois, qui au mois d'Août 1345, étant à Sablé-au-Maine, avait amorti jusqu'à 20 liv. de rente et exempté d'impôts les biens de cette aumônerie, disent expressément qu'elle fut bâtie « en l'honneur de Dieu et de sa Mère. »

Le culte de la Vierge Marie parait donc avoir été la dévotion principale du fondateur. Or, tout près de son aumônerie s'élevait depuis le XII[e] siècle, la chapelle vénérée de N. D. des Rosiers. Ne serait-ce point un pieux hommage à cette Vierge des Rosiers que le petit rameau chargé de feuilles et de boutons de roses placé par Gauvain sur son sceau, à droite de la Vierge ?

Moins finement ciselé que le contre-sceau de Moreilles, le sceau de Stéphane Gauvain offre cependant une particularité artistique intéressante. C'est le « hanchement » nettement marqué qu'affectent toutes les grandes Vierges sculptées à cette époque si mal désignée sous le nom de « gothique ». Ce détail est encore une preuve nouvelle de l'unité de discipline dans l'art dont je parlais au début de cette note et qui s'étendait alors des plus importantes au plus minuscules œuvres d'art.

(1) Abbé G. Michaud : *Saint-Clémentin*, p. 604 et suiv.— Je dois de particuliers remerciments à M. l'abbé Michaud, pour les précieux renseignements que j'ai connus par lui sur Etienne Gauvain et le prie de vouloir bien en agréer l'expression.

(2) Dom Fonteneau. *Mss.* t. LV, fol. 669.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

ESSAIS POÉTIQUES

A Monsieur René VALLETTE.

I

SOUVENIRS D'ENFANCE

Le temps n'est pas bien loin où, riant de l'émoi
Que fait naître l'amour, et le cœur tout à moi,
Libre j'étais joyeux et j'avais l'âme en fête,
N'ayant aucun souci qui me creusât la tête,
Nul devoir ennuyeux qui ne me convint pas,
Je pouvais sans remords distribuer mes pas
Au gré de mon caprice et de ma fantaisie.
Rien ne me commandait : mon âme était saisie
Par tout ce qui savait lui paraître enchanteur
Et j'étais mon seul maître et mon seul serviteur.
S'il me plaisait, malgré le soleil qui s'allume,
De rester dans mon lit plus tard que de coutume
A savourer encor le plaisir du sommeil,
Ou de goûter après un paisible réveil
(Cherchant à retenir en invoquant Morphée
De mes rêves charmants la troupe ébouriffée)
La douceur du repos sans que besoin n'en soit :
Je tirais mon rideau, puis comme il se conçoit
Je n'avais plus souci du fracas dont n'importe
Quel valet insolent pouvait troubler ma porte.
S'il me plaisait de me lever au point du jour
J'allais voir le soleil, sur les monts d'alentour,
Paraître à l'horizon ; je courais la campagne.
Tantôt, car il me plaît que quelqu'un m'accompagne,
J'emportais sous mon bras un livre que j'aimais
Et je passais mon temps sans m'ennuyer jamais

Digitized by Google

A l'ombre d'une yeuse au feuillage gracile
Lisant le bon Horace ou le tendro Virgile.
Tantôt, rames en mains, fleuri d'un nénufar,
Je remontais le cours de l'Erdre, ou de l'Hocmard ;
Et quelque fois aussi, voyant l'onde limpide,
Je tendais aux poissons une gaule perfide
Et penché sur le bord épiais le reflet
De vifs éclairs d'argent autour de mon filet,
Des écailles d'azur et des nageoires vertes
Ou rouges. Très souvent par les sentes désertes
Je m'en allais rimant quelque alerte chanson
Que la fleurette éclose au milieu du buisson
Ou que l'oiseau chanteur inspiraient à ma muse
Un peu jeune et naïve et qui de tout s'amuse.
Et plus souvent encore je ne faisais rien.
Je rêvais dans les champs à côté de mon chien,
Sannio, qui s'allongeait, le museau dans la terre,
Ou baillait en tirant sa langue qui s'altère ;
Ainsi nous nous couchions tous deux parmi les fleurs,
Quand le soleil brûlant force les laboureurs
A rechercher un toit, et que laissant sur l'herbe
S'étendre son troupeau le jenne pâtre imberbe
Se rapproche de la haie et s'endort. Le soir,
Tandisque le hallier sombre se fait plus noir,
A l'heure où l'horizon devient rouge et s'enflamme,
Où l'air calme fraîchit, pur, et qu'au fond de l'âme
Quelque chose frissonne en quiconque est amant,
Recueillant mes pensers je rentrais lentement,
Sûr de trouver la joie au fond de la demeure
Et la table servie. Apollon, que je meure
Si ce n'était pas là le bon temps! Maintenant
La Muse est ma maîtresse et depuis plus d'un an
Amour règne en mon cœur, et je ne sais qu'y faire ;
Cependant que le dieu qui commande à la guerre
Posant un casque bleu sur mes grands cheveux blonds
Me met en main la lance et garnit mes talons.

Digitized by Google

II

LA PAROLE DU HÉROS

L'ombre du soldat mort, inspirant la terreur,
Suppliait : Si ce soir, dans la campagne grande
Tu vois, rentrant ses bœufs, le fermier de Malbrande,
Apprends-lui que son fils n'est plus, ô laboureur !

Mon corps gît sous Verdun, tout sanglant, et l'horreur
L'environne ; au Pays j'en ai fait l'humble offrande :
Mon père la fera ; je veux qu'on ne lui rende
Mes os qu'avec le sol où luttait ma fureur.

Entre dans notre ferme, et sous le toit de planches,
Paysan, tu verras deux vieux aux têtes blanches
Pleurer en t'écoutant et pleurant s'embrasser.

Et si parfois ma mère, apaisant sa souffrance,
Dit qu'il lui reste encore un fils, dis que la France
A besoin de ce fils-là pour me remplacer.

III

EURYALE

Ces cloches dont les voix s'enflent et diminuent
Parviennent jusqu'à moi, dans ma chambre, et remuent
En mon âme un vieux fond de tristesse qui dort ;
Comme dans un vivier une pierre qu'on lance
Trouble un instant de l'eau la claire transparence
Et ramène soudain la vase jnsqu'au bord.

Je suis ému, rêveur, et malgré moi je songe,
Tandisque dans la nuit ma veille se prolonge,
A toi, mon doux ami, lors du dernier adieu ;
Je revois ton départ, ta joie et ton délire,
Je souriais moi-même en te voyant sourire,
Mais quand tu fus parti, que je pleurai, mon Dieu !

Digitized by Google

Longtemps tes traits chéris m'apparurent en rêve...
Hélas, ta voix s'éteint, ton bras armé du glaive
Que je voyais toujours pointer droit vers les cieux,
Dans un rapide éclair étincelle et retombe,
Ton corps svelte est couché sur la plaine, sans tombe,
Ton sourire est tout pâle et tu fermes les yeux!

Ami, je ne puis plus demeurer sur la terre,
En toi j'ai tout perdu ; je languis, solitaire!...
Que n'étais-je avec lui sous les balles, pourquoi
N'ai-je pas partagé sa gloire et sa souffrance,
Pourquoi suis-je vivant?... Prends-moi, Guerre!... O ma France,
Pour Toi je veux mourir, puisqu'il est mort pour Toi!

JOSEPH DE LINYER.
suæ ætatis : XVIII

Digitized by Google

Recherches historiques sur le District de Challans

LE COMITÉ ROYALISTE DE PALLUAU

ABANDON DE LÉGÉ

6-9 Mai 1793

(Suite) (1)

L'histoire de cette guerre est rempli d'exemples prouvant leur répugnance à s'emparer du moindre ouvrage de défense. Leur valeur redoutable, grossie par la frayeur des habitants, leur fit, seule, remettre les clefs des villes devant lesquelles, ils se présentèrent : car l'effort furieux dès phalanges vendéennes se brisa presque toujours au pied des murs de la place qui osa leur résister.

La colonne du centre commandée, nous le savons, par Charette, peu soutenue par l'effet de son canon qui, mal pointé, lance trop haut les projectiles, s'approche rapidement de la redoute ; déjà ses deux ailes, en se rabattant, ont pris contact avec les colonnes adjacentes. Quelques combattants, animés par le feu de l'action, atteignent les palissades qui entourent l'ouvrage, mais c'est en vain qu'ils tentent de les escalader. car ils sont rejetés dans le

(1) Voir le 3e fascicule de 1914.

Digitized by Google

fossé par les assiégés qui se défendent énergiquement. De leur côté, les tireurs installés dans le moulin abattent à coups sûrs ceux qui se montrent à portée de leur tir ; quant aux deux pièces de 4, elles tonnent constamment. L'attaque est vive et hardie, mais la défense est si courageuse qu'elle étonne et surprend les paysans. Le bruit assourdissant et si proche d'eux de la canonnade les effraient, quelques-uns même cherchent à se soustraire aux coups par une fuite détournée(1), mais Charette indigné, les frappant du plat de son sabre, les oblige à marcher.

A ce moment Boulard, jugeant que les défenseurs de cette position sont en péril, fait avancer dans cette direction sa réserve forte de 576 combattants, dont 111 cavaliers. Après avoir rapidement dégagé ce point, cette troupe se divise et refoule sur sa droite et sur sa gauche les royalistes qui se voient ainsi pris par le flanc. Cette contre-attaque, secondée par le tir des pièces de la redoute auxquelles répondent celles du château et de l'aumônerie, déconcerte les paysans. Un certain flottement se remarque dans leurs lignes et le ralentissement de leurs feux révèle à Boulard tout l'à-propos de son intervention. Des fuyards, de plus en plus nombreux, quittent les rangs : cependant un grand nombre exhortés par leurs chefs et surtout par un abbé Guillou (2), aumônier à cette époque de l'armée du Chevalier Charette, résistent et soutiennent vaillamment le choc des républicains. Peut-être eussent-ils rétabli en leur faveur les chances du combat si une erreur malheureuse n'eût jeté l'alarme parmi eux.

A cet instant, Savin, averti par un courrier de Charette, s'avance du côté de la Prévôté avec sa troupe composée en majeure partie des paroisses de Palluau, la Chapelle, Saint-

(1) Suivant Le Bouvier-Desmortiers, page 80, les paysans se cachaient derrière les maisons qui bordaient le grand chemin. Or, à l'époque, il n'y avait qu'une seule maison située vis-à-vis du moulin, mais de l'autre côté de la route. Elle avait été détruite par les républicains pour ne pas gêner leur tir et les matérieaux leur avaient servi à fortifier la redoute.

(2) Nous n'avons pu trouver de plus amples renseignements sur cet abbé.

Digitized by Google

tirailleurs dirigèrent leurs coups sur les fuyards de l'aile gauche de la colonne du centre que Boulard venait de rejeter dans cette direction. Une note de l'érudit Dugast-Matifeux, recueillie dans les papiers du petit-fils de Savin, porte que Charette, convaincu que le sort de son armée allait dépendre de l'issue de la bataille, avait donné, en envoyant à Savin l'ordre d'avancer, celui d'arrêter coûte que coûte et à tout prix ceux qui chercheraient à quitter les rangs. Suivant cette version, les soldats de Savin auraient reçu l'ordre de tirer sur leurs camarades ? On peut en douter. Ce qui paraît certain, c'est que sur l'ordre de Charette une partie de ses cavaliers poursuivirent les fuyards et les ramenèrent au combat à grands coups de sabre. Quoi qu'il en soit, cette manœuvre eut un résultat on ne peut plus funeste.

Tout à coup la fusillade cesse : qu'est-ce donc ? s'informe Charette. La colonne de Joly est en fuite, s'écrie-t-on ! Cette rumeur alarmante grossit en circulant avec la rapidité d'un vent de tempête. Tous se croient tournés par l'ennemi qu'aucun obstacle n'arrête sur sa droite.

Les combattants pris entre deux feux sont surpris et s'imaginent avoir une armée dans le dos. Leurs lignes déjà rompues oscillent, tournoient, indécises et irrésolues. Les cris de ceux qui succombent sous les balles de leurs camarades entretiennent cette erreur et sèment la terreur et l'effroi. Les paysans s'affolent, perdent la tête. La panique se répand dans leurs rangs, le sauve qui peut est général et rien n'est capable d'endiguer cette vague humaine que la peur aignillonne. En vain Charette à cheval, se porte, suivi de ses officiers, sur tous les points et cherche à s'opposer à la fuite désordonnée de ses soldats qui pourtant la veille lui ont sincèrement juré de vaincre. En vain, pris de rage en face d'une telle épouvante, assène-t-il avec fureur de nouveaux coups de sabre à droite et à gauche, il ne peut que constater l'impuissance de son autorité.

Du côté des républicains, la charge bat et le bruit des tambours terrifie les paysans. Volontaires et grenadiers se préci- Etienne-du-Bois, etc... Par une méprise, disent les historiens, ses

Digitized by Google

pitent au pas de course, bayonnette au canon, sur les soldats de Savin qui, croyant tout perdu, reculent.

La nouvelle de ce désastre parvint enfin à la troupe de Joly qui, pour éviter d'être cernée, se replie en assez bon ordre tout en ripostant courageusement à nne brusque attaque tentée par les défenseurs de Mairé.

Le reste de la colonne de Charette, également rejeté sur les maraîchins de Guerry du Cloudy et de Baumeler, y répand l'alarme. Pour augmenter la confusion, la troupe républicaine de l'Aumônerie, appuyée de son canon et de celui de la redoute qui tire sur les groupes ennemis, fait une vigoureuse sortie. Les paysans canonnés en avant et sur leur gauche perdent pied.

De vagues et inquiétantes rumeurs se propagent : un boulet en pénétrant dans le sol avait soulevé un nuage de poussiére qui avait enveloppé Charette. Le bruit court que le général est tué, puis que l'armée est en fuite. Il n'en faut pas davantage pour que tous ces braves maraîchins montrent avec prestesse les talons de leurs sabots. En un clin d'œil, la débandade s'achève.

Quelques chefs de paroisse, avec le jeune et brave de la Grostière, cherchent à rallier leurs hommes et tentent d'arrêter les progrès de l'ennemi, mais c'est en vain. Mal armés et inférieurs en nombre, ils sont contraints de céder. Le désespoir au cœur, ils veulent au moins sauver l'honneur de leur cause. Ils reculent, mais pas à pas, tenant toujours tête à tête à l'ennemi et supportent tout le poids d'une lutte sans quartier ni merci. Ils donnèrent aux leurs l'exemple d'un beau courage.

Pourquoi donc fuiraient-ils honteusement? ne sont-ils pas Français comme ceux qui les pressent, ne sont-ils pas vendéens! ne combattent-ils pas, eux aussi, pour un principe, pour leur religion ! Ils espèrent un secours et n'ignorent pas que le courage du désespoir supplée au nombre et déjoue parfois la marche des événements. Ils auraient résisté plus longtemps, si un courrier n'était venu leur confirmer la nouvelle que l'armée battait en retraite et qu'aucun secours ne pouvait leur être donné. Reconnaissant l'inutilité de leur effort, ils s'égaillent hâtivement à tra-

Digitized by Google

vers les genêts et les ajoncs, et se dirigent vers la forêt de Grand'Landes, lieu fixé pour le ralliement de la colonne.

Pendant le combat, Joly s'était dirigé vers le pont de la Chapelle-Palluau défendu par un très petit nombre de gardes nationaux de la contrée. Après les avoir mis facilement en fuite, il détruisit le pont se conformant ainsi à ce qui avait été prescrit la veille. Puis s'étant tapi avec sa troupe derrière les terriers et les haies des alentours, il attendit, pour les fusiller, que les fuyards de l'armée républicaine se présentassent au passage. Car il ne doutait pas que celle-ci ne fut obligée de battre en retraite en se voyant attaquée par un si grand nombre d'ennemis résolus et déterminés. Mais, au bout d'un certain temps, ne voyant rien venir et n'entendant ni canonnade ni fusillade, Joly envoya vers Palluau un courrier qui tué, ou en fuite, ne reparut plus. Craignant que l'ennemi ne cherchât à le cerner, il décida de se retirer vers Aizenay. Huit gardes nationaux voyant alors les paysans de l'autre côté de l'eau, s'en rapprochèrent pour s'assurer de leurs mouvements et de là, les saluèrent de leurs huées et de leurs injures. A ce moment, des fuyards, mais des fuyards royalistes se présentèrent pour passer, y réussirent-ils ? peut-être, mais, ils perdireet un bœuf qu'ils emmenaient et qui fut tué par les bleus.

Boulard, avisé de la destruction du pont et craignant que les royalistes n'allassent attaquer les 125 hommes qu'il avait laissés à Aizenay, envoya un détachement de cavalerie qui, après avoir passé la rivière à la nage, devait poursuivre, jusqu'à Aizenay, la troupe de Joly. Mais Joly averti sans doute, accéléra sa marche en évitant toute rencontre avec la garnison d'Aizenay. Dès la rentrée de ce détachement à Palluau, Boulard envoya les compagnies de Bassigny et de la Sarre du 110e Régiment, soit en tout 107 hommes pour se joindre aux 40 volontaires nationaux qui gardaient le pont de la Chapelle-Palluau et avec eux les ouvriers et les matériaux nécessaires pour le rétablissement du pont où, à dix heures, le passage était assuré.

Le Bouvier-Desmortiers dans sa « Vie du général Charette »

Digitized by Google

page 81, raconte que Joly qui devait couper le pont de la Chapelle-Palluau et de tenir l'autre côté (rive gauche vers Aizenay) pour empêcher la retraite de l'ennemi, fit tout le contraire. Il passa d'abord (il venait donc le long de la rive gauche !) et fit ensuite couper le pont derrière lui : « Cette lourde faute pensa » lui coûter cher, car se trouvant exposé à des forces très supé- » rieures, il fut obligé de se replier sur la droite et ce fut par une » espèce de miracle qu'il eut le bonheur de dérober sa marche à « l'ennemi. »

Ce miracle fut d'autant plus facile, qu'il est bien probable que les faits n'ont pas dû se passer ainsi.

L'abbé Deniau, tome II, page 116, explique « qu'acculé sur » les bords de la *Vie* par des forces supérieures et ayant le pont » rompu derrière lui, Joly est obligé de se replier sur le Poiré pour éviter une défaite complète. »

Crétineau-Joly se tait (1) sur ce point. D'ailleurs il ne mentionne nullement la bataille du 15 Mai.

Il est manifeste que ces auteurs ont suivi, sur ce point, l'ornière tracée par Le Bouvier. Non seulement, il est difficile d'admettre qu'une si grossière faute ait été commise par ce chef intelligent et pourvu de véritables capacités militaires, mais quelques documents viennent infirmer ces divers témoignages.

Dans sa lettre au général Beaufranchet d'Ayat, datée de Palluau le 16 Mai (Chassin V. I. 361), Boulard dit formellement : «qu'avisé du dessein de l'ennemi, un détachement de ses cava- » liers traversa, par son ordre, la rivière à la nage et poursuivit » l'ennemi qui se contenta, en se retirant, de tirer quelques coups » de fusil en passant à portée d'Aizenay. »

Les Vendéens de Joly s'étaient donc retirés vers Aizenay et

(1) Cette affaire avait pourtant son importance, car si on étudie les faits suivant leurs résultats possibles on ne peut nier que la victoire des républicains n'ait été pour eux une importance extrême. Elle permettait de conserver un noyau d'armée au centre des positions ennemies ; d'obliger les royalistes à se tenir sur la défensive et surtout de les empêcher de se réunir à l'armée du centre pour prêter la main à celle d'Anjou qui marchait sur Fontenay. En résumé, cette victoire immobilisait l'armée de Charette.

Digitized by Google

non sur le Poiré, ils se trouvaient par conséquent sur la rive gauche de la rivière et non sur la rive droite, côté de Palluau. Ils n'avaient donc point été acculés contre la *Vte*.

Citons, en outre, un document inédit émanant de Joly fils. C'est une curieuse lettre autographe adressée au commandant royaliste de la Roche-sur-Yon. Elle ne fait mention ni de lieu ni de date, mais il est évident qu'elle se rapporte à cette affaire. Elle paraît corroborer le rapport de Boulard.

Monsieur,

L'attaque que nous avons entreprise n'a pas réussie, car M. Charette a été reculé après avoir combattu une heure et demie et comme nous nous étions portés sur le pont de la Chapelle de Palluau et l'avons coupé. Après, nous sommes campés sur l'abri des fossés d'alentour croyant que l'ennemi aurait été reculé pour le fusiller comme il aurait passé. Mais après avoir entendu une canonnade et une fusillade qui cessa tout d'un coup, sans avoir rien entendu, de sorte qu'après avoir resté assez longtemps dans l'incertitude du combat, nous avons envoyé un courrier, le courrier ne venant pas, nous nous sommes mis en l'idée que c'était l'ennemi qui voulait nous cerner.

Il y avait huit bleus qui nous criaient et nous disaient des injures. L'on m'a rapporté qu'ils étaient en retraite.

Plusieurs de nos gens se présentèrent au pont dont ils ont tué un bœuf.

Voilà tout le résultat de notre combat dont je puis vous assurer.

Votre serviteur, JOLY.

P.-S. — Je vous prie de me dire par le premier courrier, s'il y a à la Roche de quoi faire des *mentos*. Je n'en ai point ici. J'irai un de ces soirs l'acheter.

Votre servitenr, JOLY.

De toute part la déroute était complète. Au nord de Palluau, les républicains poursuivaient leurs adversaires qui fuyaient rapidement les uns vers Legé, les autres vers Saint-Etienne-du-Bois.

En repassant le gué Anchan, un des bœufs de l'attelage du canon des royalistes s'était abattu et plusieurs cavaliers de Boulard, arrivant au galop, allaient s'en emparer lorsque Cha-

Digitized by Google

rette, voyant la pièce en péril, fit traverser le gué à une douzaine de ses cavaliers qui se précipitèrent, sabre au poing, au-devant de l'ennemi. Pendant ce temps, les conducteurs de la pièce, après avoir dételé l'autre bœuf, la hissèrent avec l'aide des paysans au sommet de la côte, puis l'entrainèrent vers Legé.

Après un court engagement, les cavaliers vendéens, dont l'intervention n'avait eu pour objet que d'occuper l'ennemi afin de laisser à la pièce le temps d'être dégagée, voyant leur but atteint et toute lutte inutile contre le nombre toujours croissant de leurs adversaires, firent aussitôt demi-tour. Charette, dont le cheval avait pris le mors aux dents et l'avait entrainé un instant au milieu des lignes républicaines, n'avait échappé à la mort qu'en faisant preuve du plus heureux audace et au prix des plus grands efforts. S'étant assuré que le canon ne risquait plus de lui être enlevé, il s'enfuya bride abattue vers son quartier-général, pendant que les paysans ralentissaient par des feux plongeants la poursuite des républicains.

Arrivés sur les hauteurs de la Chambaudière, les royalistes s'y réunirent, s'y retranchèrent, puis braquant le canon, ils se préparèrent à une nouvelle lutte. Cette démonstration fut inutile, car les soldats de Boulard, trop faibles en nombre pour monter à l'assaut et ayant d'ailleurs reçu de leur général l'ordre de se rassembler, cessèrent la poursuite. D'un autre coté, ceux qui avaient poursuivi les paysans jusque vers Saint-Etienne-du-Bois, s'étaient arrêtés pour faire le pillage de ce bourg. La maison de Jean Savin entr'autres avait été l'objet d'une minutieuse perquisition qui fit découvrir une partie de la correspondance. Perquisition heureuse, tout au moins pour la prospérité. Ces papiers furent soigneusement conservés et ce sont eux, pour la plupart, qui nous permettent de donner jusqu'aux plus minimes détails contenus dans ce récit.

Boulard, inquiet de voir ses troupes dispersées et craignant que l'ardeur de la poursuite ne leur fit oublier toute prudence, donna le signal du rassemblement et leur enjoignit de regagner Palluau. Il était alors 5 heures. Rentrées dans leur cantonnement,

Digitized by Google

les troupes reçurent une large rasade d'eau-de-vie, puis s'occupèrent des préparatifs du repas du soir.

Vers sept heures et demie, Boulard les réunit et leur adressa les plus chaleureuses félicitations pour leur conduite courageuse et pour leur stricte obéissance à ses ordres qui, en effet, avaient été ponctuellement exécutés ; ajoutant que cette brillante victoire augmentait le nombre des succès qu'ils venaient de remporter depuis deux mois et qu'enfin il était fier et honoré de commander à des hommes si intrépides. Cette péroraison, d'une harangue pleine de feu, fut saluée, sans doute, des cris enthousiastes de « vive la République, vive le général. »

Après avoir organisé le service de nuit, toute l'armée se prépara à prendre un repos bien mérité. Mais vers 8 heures 3/4, une sentinelle, placée dans le moulin du Terrier, croyant apercevoir un fort groupe d'ennemis se dirigeant sur Palluau, par le chemin du Poiré, tira un coup de feu pour avertir le poste. A ce signal, la générale répondit, et les troupes promptement sous les armes se tinrent prêtes à accueillir l'ennemi. Les patrouilles envoyées pour se rendre compte de la présence et de la position de l'ennemi, après avoir battu le terrain en tous sens, rentrèrent vers dix heures sans avoir rien aperçu ni entendu ; le général laissa l'armée se livrer au sommeil.

Cette affaire du 15 Mai coûta aux républicains 2 hommes tués, du 110e régiment, et 22 blessés dont 5 très grièvement; aux royalistes, 150 hommes tant tués que blessés et 9 prisonniers, dont l'un était un des soldats pris à l'affaire du Pont-James et qui depuis servait dans l'armée vendéenne comme instructeur. Charette y perdit ses deux tambours (1) qui s'étaient bravement comportés. Les deux bœufs de l'attelage du canon avait été également enlevés.

Le Bouvier raconte qu'un jeune homme de Clisson eut une moitié de visage fracassée qui lui retombait sur la poitrine. L'œil

(1) Lettre du 20 Mai, de Legé. Charette à Bulkeley. *Revue du Bas-Poitou*, 1889, page 329.

Digitized by Google

de l'autre côté avait aussi été atteint et le malheureux n'y voyait plus. Dans ce cruel état de souffrance, il eut le courage de monter sur un cheval et il arriva le soir à Legé ; trois mois après le blessé était entièrement guéri, mais il resta borgne et entièrement défiguré.

Parmi les morts nous ne pouvons citer que :

Pierre Chausson, de la Lande, de Legé, 46 ans, époux de Thérèse Garreau, inhumé à Legé ;

Pierre Grassineau, 40 ans, inhumé à Legé ;

Jean Blais, de la Sordrie, 30 ans, idem. ;

Etienne Braud, du village des Forges, 40 ans, idem. ;

Pierre Cavoleau, de la Guichère, de Legé, laboureur, 46 ans, inhumé à Legé ;

André Delaveau, de Falleron, 40 ans, époux de Rose Daniau, inhumé à Saint-Etienne-du-Bois, plus les deux tambours aux noms inconnus, de la colonne de Charette.

L'avantage que venait de remporter Boulard était d'une importance extrême et si de pompeux éloges, à son adresse, ne parurent pas dans les feuilles de l'époque, c'est que ce général n'avait d'autre ambitiom que celle de servir sa patrie. Il n'accablait pas, au dire de Savary, les ministres de rapports exagérés et ne songeait guère à faire retentir, de son nom et de ses exploits, les voûtes de la Convention Nationale. Aussi est-il presqu'ignoré des historiens.

Boulard eût-il essuyé un revers, nul doute qu'une nouvelle tentative sur les Sables n'eût été résolue par les royalistes et effectuée le jour même de l'attaque de Fontenay par l'armée catholique d'Anjou.

Le district des Sables dont le sort était lié à celui de cette vaillante petite armée ne s'était fait aucune illusion à cet égard. Dans sa séance du 16 Mai, il couvre d'applaudissements la lecture d'une lettre par laquelle Boulard lui annonce que l'ennemi au nombre de 12.000 hommes est venu l'attaquer et qu'il l'a repoussé avec une perte considérable ; qu'ayant appris que l'ennemi s'était porté sur Aizenay pour intercepter l'autre communi-

Digitized by Google

cation, il a fait marcher 100 hommes qui n'ont pas eu de peine à les chasser, qu'enfin la route est libre et qu'il est instant d'y faire passer des munitions dont il donne l'état. Cette lettre fut renvoyée, avec l'état des munitions, au commandant afin d'y faire droit, et l'Assemblée, dans un élan de juste reconnaissance, décide à l'unanimité de féliciter le général de son brillant fait d'armes.

Ce même jour, les administrateurs de Challans adressaient au citoyen Lartigue, grenadier des volontaires du 2e bataillon de Bordeaux, à Palluau, un certificat que celui-ci avait sollicité par lettre du 12.

Ce certificat nous apprend que Lartigue, en entrant à Palluau le 1er Mai, avait trouvé, dans une maison, les registres du receveur de cette commune, lesquels registres avaient été « *jetés comme chose perdue par les brigands qui dévastaient ce malheureux pays.* » Lartigue, jaloux de sa trouvaille, aurait vivement désiré les remettre aussitôt et lui-même aux administrateurs du district, mais ils n'étaient pas encore rentrés en fonctions. Cette découverte était assez importante à en juger par ces mots qui terminent le certificat : « *Nous vous remercions de cœur et notre reconnaissance sera éternelle. En recouvrant ce registre vous avez assuré à la République des sommes immenses et vous avez pareillement mis à couvert, la fortune de beaucoup de citoyens.* »

Malgré ses succès, Boulard n'est pas sans inquiétudes. Sans nouvelles de Goupilleau depuis le 10 Mai, il ne conserve que peu d'espoir dans le résultat de ses négociations à Nantes. Sur ces entrefaites, le district des Sables l'avise que la garnison de la Mothe-Achard composée de chasseurs du Midi, mauvaises têtes et en partie galeux, a formé le complot de déserter pour rejoindre ses foyers, ce qui ne peut que rendre, à Palluau, sa position dangereuse. Qu'un parti royaliste enlève la Mothe-Achard — car c'est le projet de Mercier d'Apremont, qui commande aux Clouzeaux — c'est la communication avec les Sables interceptée et la retraite vers cette ville fortement compromise. D'un autre coté, Baudry lui écrit que les postes d'Apremont, Saint-Christophe-du-

Digitized by Google

Ligneron, Saint-Gilles-sur-Vie, Bouin et Beauvoir menacés, lui réclament des renforts mais qu'il ne peut leur en envoyer n'osant dégarnir Challans. Boulard n'ignore pas, non plus qu'une sourde irritation règne parmi ses citoyens-soldats qui, presque tous pères de famille, murmurent de ne voir accourir aucun de ces secours tant de fois promis. On ne les a requis, prétendent-ils, que pour les faire marcher encadrés de troupes considérables, et au mépris de cette promesse, ils se voient seuls à lutter, 1300 contre 12 à 13.000 enragés, et la campagne promise courte et facile est, sans contredit, dangereuse et paraît devoir s'éterniser. D'un moment à l'autre, ces mécontentements peuvent éclater, car les munitions manquent et les soldats ne sont pas loin de crier à la trahison (1).

Les rassemblements de paysans recommencent et le tocsin se fait entendre dans le lointain. Savin se réinstalle à Saint-Etienne-du-Bois ; Charette, après avoir expédié dans toutes les paroisses environnantes d'itératives réquisitions pour grossir son armée, vient camper, avec ce qu'il a pu rallier la veille, en vue de Palluau mais hors de la portée du canon, dans le seul but d'intimider son adversaire en le menaçant d'une nouvelle attaque; puis la nuit close, la troupe reprend le chemin de Légé.

Obligé de garder la défensive, Boulard craint que le découragement ne s'empare de ses soldats. Invité d'ailleurs par les administrateurs des Sables, il se décide à la retraite et avise le général Cauclaux de sa détermination. Dans le soirée du 16, sa troupe fait les préparatifs du départ. Le 17, dès la première heure, il expédie un cavalier porteur de plusieurs lettres dont une au général Beaufranchet relative à tous ces évènements ; ce pauvre gendarme fut tué entre Aizenay et Beaulieu et la correspondance enlevée par les royalistes. Dans la matinée, l'héroïque garnison effectua sa retraite sur la Mothe-Achard au son des tambours et dans un *bel ordre militaire*, suivant l'expression exacte de

(1) Le poste détaché à Saint-Christophe-du-Ligneron évacua ce lieu le 16 Mai et rentra à Challans.

Digitized by Google

M. Chassin, abandonnant non sans regret le fruit d'une fatiguante et périlleuse campagne.

A cette date, Goupilleau, qui ignorait la bataille du 15 et le projet de retraite, écrivait à Boulard :

« Vous avez su par la lettre que je vous écrivais des Sables le 10 de ce mois, quels étaient les motifs qui me déterminaient à venir ici ; j'y suis arrivé mercredi au soir (15 Mai) ; je comptais y trouver Coustard, mon collègue, et une force considérable. Je n'y ai trouvé ni l'un ni l'autre. Coustard n'est pas encore de retour de l'expédition dont nous n'avons encore aucuns détails; et les forces qui sont ici se réduisent à la garnison composée d'environ 2.400 hommes, sans y comprendre la garde nationale disséminée dans une infinité de postes, qu'il est intéressant de bien garder sur la rive droite de la Loire.

» Vous sentez, citoyen général, qu'avec aussi peu de moyens, il est impossible d'éxécuter nos projets et de servir utilement la chose publique. Cependant je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour vous renforcer, et tout le monde ici en connaît la nécessité.

» Le général Canclaux va se rendre au Département d'où je vous écris, et j'espère que nous y prendrons des mesures promptes et efficaces. Vous en aurez avis sur le champ, et il me semble que si nous pouvions faire la répétition de notre expédition sur Légé, nous profiterions mieux de nos avantages et nous ne laisserions pas emporter de nouveau ce poste, et celui de Saint-Colombin : Notre malheur est de laisser aux rebelles le temps de se rallier après leurs défaites et de revenir de leurs terreurs.

» Vous savez sans doute que le gros de l'armée des brigands a forcé Chalbos d'évacuer la Châtaigneraie, qu'il s'avance même sur Fontenay et je pense qu'on vous aura envoyé copie de la délibération du Conseil de guerre qui y a été tenu le 14. Les progrès des rebelles, selon moi, sont dûs plutôt aux circonstances qu'à leurs combinaisons.

» Poussés par nos forces du côté de Niort, pressés par elles d'évacuer Thouars et Parthenay, il fallait bien qu'ils se repliassent sur Bressuire, la Châtaigneraie et Fontenay ; il faut donc promptement leur opposer une forte masse de notre côté. Se lassera-t-on de retenir toute nos troupes du côté de Poitiers et Saumur ? Pour peu qu'il nous en arrive ici, j'espére que notre guerre sera bientôt terminée. Encore donc un peu de persévérance. Je serai exact à vous faire part de toute nos délibérations.

» Si vous ne pouvez pas m'envoyer tous les papiers saisis sur les brigands dans votre dernière affaire, faites moi plaisir de m'en faire

Digitized by Google

passer de suite des copies, certifiées de vous. Le citoyen Bardou, volontaire du pays, qui est dans votre armée s'en chargera. »

Quelques instants après avoir expédié cette lettre, Goupilleau reçut du général Canclaux le billet suivant :

« Le général souhaite le bonjour au représentant du peuple et s'empresse de lui envoyer les bonnes nouvelles qu'il a reçues cette nuit, il le prie de les lire et de les lui renvoyer tout de suite. Il l'attend chez lui à 8 heures ce matin. »

L'annonce de la victoire de Palluau était sans doute une de ces bonnes nouvelles puisque Goupilleau se hâta d'écrire au général Boulard, à Palluau :

» Le général Canclaux vient de me communiquer la lettre que vous lui avez écrite de Palluau le 16, je vons félicite, général, de votre succès contre les rebelles et il ne m'étonne point du tout d'après la connaissance particulière que j'ai de votre prudence et de votre courage, de l'ardeur et de l'intrépidité des forces que vous commandez. Obligez-moi, citoyen général, de leur faire part de ma vive satisfaction et de leur dire que la copie de votre dépêche que j'envoie sur le champ à la Convention Nationale, sera accompagnée d'une lettre par laquelle, en leur rendant la justice qui leur est dûe, je ferai l'éloge de leur bravoure et de leur conduite.

» Je vais réunir tous mes efforts, pour vous envoyer des secours.

» Ne doutez jamais, citoyen-général, de mon sincère attachement.

Ph. Ch. Ai. GOUPILLEAU.

Goupilleau envoya, en effet, le rapport suivant (1) à la Convention Nationale.

Citoyens, mes collègues,

« Vous trouverez, ci-joint, copie d'une lettre que le général Boulard vient d'écrire de Palluau hier 16, vous y verrez qu'attaqué par 12.000 brigands et fort seulement de 1.300 hommes, il les a cependant vigoureusement repoussés, qu'il leur a tué 150 hommes, fait des prisonniers et saisi une partie de leur correspondance, avec perte seulement de deux hommes de son côté.

» Cette belle défense de Boulard ne m'étonne pas et je puis assurer la Convention que m'étant trouvé avec lui à trois actions, j'ai toujours

(1) Cité par Grille mais qui, suivant sa déplorable habitude, l'arrange à sa façon et lui enlève ainsi sa véritable physionomie.

Digitized by Google

admiré son sang-froid, sa bravoure et sa prudence, et que rien n'égale le zèle infatiguable et l'intrépidité des troupes qu'il commande.

» C'est un grand malheur, citoyens mes collègues, que cette division de notre armée qni n'a jamais été vaincue, et qui a acquis tant de droits sur l'estime et la bienveillance de la Convention Nationale, ne soit pas plus nombreuse. Si elle eût été portée seulement au double de ce qu'elle est, elle ne serait pas forcée de se tenir sur la défensive; elle seule eût délivrée cette contrée de la horde des brigands qui la désole et que vous ne devez regarder qne comme une division de celle qui s'avance du côté de la Châtaigneraie.

» Je vous ai fait part, citoyens collègues, par ma lettre du 10 de ce mois, des motifs qui me déterminaient à me rendre ici, c'était pour faire avancer des forces du côté du département de la Vendée pour augmenter celles que nous y avons déjà, ouvrir la communication des grandes routes de Nantes à la Rochelle et aux Sables, et par une masse imposante resserrer l'armée des brigands entre deux feux.

» J'ai été douloureusement trompé dans mon attente, Nantes est réduit à sa seule garnison composée d'environ 2.400 hommes, sa garde-nationale est disséminée en différents postes sur la rive droite de la Loire, qu'il est important de bien garder pour empêcher les brigands de passer le fleuve et pour tenir libre notre communication avec Paris. Vous voyez bien qu'il est imposible d'éxécuter le plan que nous nous étions proposé, tant que nous n'aurons pas plus de troupes et qu'il ne nous en arrivera pas de forts détachements du haut de la Loire, du côté de Saumur et de Poitiers, où il paraît qu'est leur rassemblement.

» Cependant, citoyens, vous devez voir que rien n'est plus pressant. Si l'ennemi en évacuant précipitamment Thouars et Parthenay s'est replié sur Bressuire, la Châtaigneraie et Fontenay, ce n'est point là un effet de ses combinaisons et de sa tactique ; c'est qu'il y a été forcé; c'est que vigoureusement pressé dans les lieux qu'il envahit et épouvanté des forces considérables qu'on lui oppose de ce côté-là, il n'a d'autre parti à prendre que de se replier sur la Vendée, sur nos côtes et sur la Loire-Inférieure. Encore une fois, il faut donc aussi de ce coté-ci, leur opposer une masse formidable, arrêter ses progrès dans sa retraite et garantir nos côtes de toute invasion.

» Hâtez-vous donc, citoyens mes collègues, de faire défiler des troupes à Nantes, il n'y a pas un moment à perdre. Dès que nous les aurons, nous irons en avant et j'oserais garantir la destruction des brigands qui, jusque-là, devient difficile pour ne pas dire impossible.»

Contrairement à ce que pensait Goupilleau, l'armée d'Anjou

Digitized by Google

suivait bien, dans sa marche, un plan arrêté à Cholet et à Thouars par les généraux royalistes. Les forces de la République disséminées et en petit nombre n'auraient pu, malgré leurs efforts, arrêter une si grande masse d'hommes déterminés, encore moins la refouler. Pour eux, il importait, en effet, avant de se lancer dans l'intérieur de la France, de chasser les républicains du Bas-Poitou insurgé, pour s'assurer la possession du littoral ainsi qu'un lieu de retraite en cas d'échec.

Le Bouvier raconte que lorsque l'armée républicaine évacua Palluau dans la matinée du 17 Mai, le bruit de ses tambours parvint jusqu'à Charette qui, croyant que l'ennemi marchait sur lui, plaça des embuscades sur la route et se prépara à l'attaque, en se mettant en bataille devant Legé. Vingt cavaliers furent envoyés à la découverte ; mais au bout de quelques heures, le général voyant que l'ennemi n'avançait pas, dépêcha trente autres cavaliers pour savoir ce que les premiers étaient devenus. Ils les rencontrèrent à moitié chemin qui revenaient à Legé pour dire au général qu'il y avait toute apparence que l'ennemi avait évacué la place et qu'il avait pris la route d'Aizenay. Sur re rapport et d'après les ordres que le commandant avait reçus du général de s'approcher le plus possible de Palluau afin de bien connaître les dispositions de l'ennemi, il s'avança avec son détachement au petit pas et sans bruit vers le bourg où il entra au grand galop, (1) tuant les traînards qui se trouvèrent sur son passage au nombre de trente volontaires et quelques soldats de l'Isle-de-France qui avaient encore leur uniforme (2).

Le général, informé de la retraite de l'ennemi et ne pouvant à la fois garder Legé et Palluau, en fit prévenir Joly et Savin. Ce

(1) Après avoir constaté que plusieurs maisons avaient été incendiées et qu'on avait arraché la langue à sept ou huit cadavres de vendéens abandonnés snr la grande route (Lucas-Championnière). Cette atrocité, mise au compte de l'armée de Boulard, parait peu probable, d'ailleurs, Lucas-Championnière n'en parle que par ouï-dire.

(2) Les rapports de Boulard sont muets sur ce fait.

Digitized by Google

dernier vint avec sa division remplacer les cavaliers de Charette qui retournèrent à Legé chargés de butin (1).

En prenant possession de Palluau, Savin fit ensevelir les morts de la veille. Une touchante cérémonie fut célébrée à cette occasion, dans l'église paroissiale encore debout. Puis il procèda à la réinstallation de l'ancien Comité royaliste qui reprit ses fonctions après 17 jours d'interruption, du 30 Avril au 16 Mai 1794.

(1) Le 14 Mars, les paysans volèrent les patriotes. Du 1er au 16 Mai, les républicains, à leur tour, pillèrent les royalistes, et le 17 Mai, les paysans repillèrent les patriotes. Après toutes ces voleries et pilleries, on peut croire qu'il ne devait pas rester grand chose à Palluau.

E. W.

(*Fin de la 2e partie.*)

Digitized by Google

NOTE DE PRÉHISTOIRE BAS-POITEVINE

DÉCOUVERTE D'UNE HACHE-MARTEAU PRÉHISTORIQUE

à La JAUDONNIÈRE (Vendée)

J'ai eu l'occasion de parler jadis dans cette Revue de la très belle hache-marteau découverte à Soullans en 1893 et que possède aujourd'hui notre bien cher Directeur et ami M. René Vallette(1). Aujourd'hui, grâce à l'amabilité de M. le docteur Poiraud, de Mouilleron-en-Pareds qui vient de l'acquérir, je suis heureux de signaler la découverte d'un autre instrument du même genre, très remarquable, trouvé tout récemment, près de la Godée (2), commune de la Jaudonnière (Vendée). La longueur totale de ce casse-tête est de 135 millimètres et sa plus grande largeur de 46; il est percé d'un trou cylindrique d'enmanchement de 25 millimètres, se termine d'un côté par un tranchant et de l'autre par un marteau à tête plate. Le milieu longitudinal de la pièce est renflé à la hauteur de son point de perforation dont la paroi se trouve ainsi renforcée. La face qui paraît avoir été tournée du côté du manche est concave, par environ 5 millimètres de flèche. Ce qui lui donne un aspect naviforme.

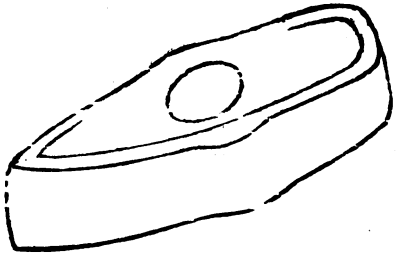

(1) L. Charbonneau-Lassay. *Une belle arme préhistorique et Bas-Poitevine*, in. *Revue du Bas-Poitou*, ann. 1913. fasc. I, p. 9-11.

(2) La Godaie ou la Godet.

Digitized by Google

Les haches-marteaux, avec trou d'enmanchement, attribuables aux derniers siècles néolitiques et aux premiers temps de l'âge du bronze, quelque soit le degré de perfection de leur exécution ou de leur conservation, sont toujours aujourd'hui des pièces précieuses de collection à cause de leur rareté relative ; pour l'histoire du travail aux époques préhistoriques elles constituent, en raison des difficultés de leur fabrication, des documents importants. Dans la note citée plus haut, j'en ai signalé plusieurs de provenance poitevine; de son côté, M. Marcel Baudouin en a fait connaître quelques autres recueillies en Vendée (1); je crois inutile de refaire ici l'énumération de ces pièces, mais j'estime qu'il est opportun de souligner l'intérêt scientifique qui s'attache à la conservation des haches-marteaux que le hasard fait retrouver et je remercie M. le docteur Poiraud de m'avoir fait connaître celle dont il est ici question.

(1) M. Baudouin. *Le casse-tête naviforme du Champ-Saint-Père (Vendée)* in. *Bull. Soc. Préhistor. Franç.* XII, N^{os} 6. 1915.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

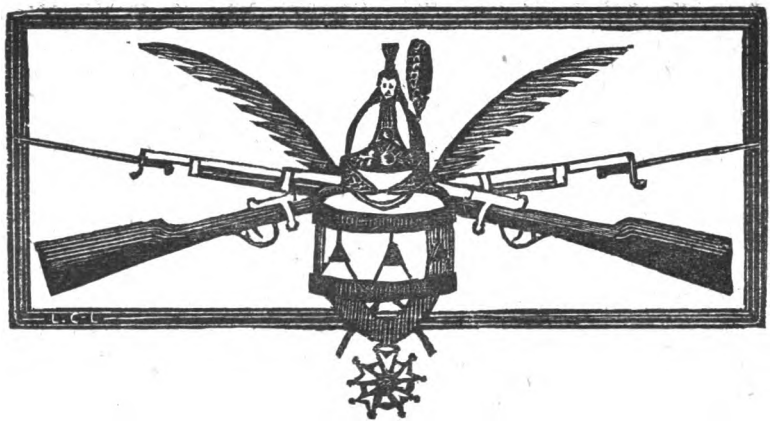

AU CHAMP D'HONNEUR

+++

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

Abbé *Neau*, de Mortagne-sur-Sèvre, sergent au 66e d'infanterie, tué par un obus asphyxiant, le 12 Octobre 1915.

Fernand Neveu, de Doix, 2e zouaves, tué à l'ennemi le 11 Juillet 1915.

Elie Nicoleau, de l'Herbergement, 64e d'infanterie.

Arthur Pacteau, de Marsais, mort de ses blessures, à Karlsruhe (Allemagne).

Pierre Pajot, de Saint-Jean-de-Monts, tué en Belgique.

Georges Palvadeau, de Saint-Jean-de-Monts, tué à l'ennemi.

J.-M. Palvadeau, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'hôpital militaire de la Roche-sur-Yon.

Alexandre Pasquier, de Saint-Michel-Mont-Mercure, 9 Mai 1915.

Pasquier, de Bazoges-en-Pareds, 337e d'infanterie, tué en Champagne, en Septembre1915.

Frédéric Pauvert, des Herbiers, 137e d'infaterie, tué le 2 Octobre 1915.

(1) Voir le 2e fascicule de 1916.

Digitized by Google

Jules Pavageau, de la Guyonnière, 293e d'infanterie, tué le 29 Septembre 1915.

Armand-Louis Pelloquin, de Saint-Hilaire-de-Riez, 128e d'infanterie tué à l'ennemi.

Henri Pelloquin, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'armée.

Alexandre-Théophile Pénisson, de la Roche-sur-Yon, 6e colonial, tué à l'ennemi.

Léon Petit, de Fontenay-le-Comte, tué aux Dardanelles.

Henri Perdrieau, de Beaulieu-sous-la-Roche, 128e d'infanterie, tué le 23 Juin.

Eugène et *Célestin Perrochaud*, de la Chapelle-Hermier.

François Perrocheau, des Sables-d'Olonne, tué le 26 Septembre 1915.

Aimé Picorit, de Beaulieu-sous-la-Roche, tué à l'ennemi, le 12 Octobre 1915.

Theophile Picot, de Boufféré, tué à l'ennemi.

Jean Pineau, de Saint-Jean-de-Monts, tué à Mesnil-les-Hurlus.

Marcel Pineau, de Luçon, 35e d'artillerie, tué à l'ennemi.

Auguste Plessis, de Sigournais, 337e tué en Champagne, Septembre 1915,

Emile-Ferdinand Poiraudeau, de la Chapelle-Hermier, mort à la guerre.

Roger Papineau, de Fontenay-le-Comte, 93e d'infanterie, tué à l'ennemi le 1er Juillet.

Pierre-Louis Raballand, de Saint-Jean-de-Monts, tué à Jonchery (Marne).

Emile Ragot, de Velluire, tué à la Marne, le 8 Sptembre 1914.

Emile Raifault, de la Jaudonnière, du 137e d'infanterie.

Aimé Ratier, de la Ferrière, tué à Mesnil-les-Hurlus.

Ferdinand Ratouit, de l'Ile-d'Yeu, chasseur à pied, tué le 25 Juillet 1915 en Belgique.

J.-Henri Ravin, du Château-d'Olonne, 32e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Benjamin Robert, de Péault, mort captif en Allemagne, le 19 Mars 1915.

Clément Robion, de la Roche-sur-Yon tué, à la Marne en Septembre 1914.

Digitized by Google

Ernest Robreau, de Montreuil, tué à Beauséjour, le 27 Février 1915.

Jean de la Rochethulon, engagé volontaire aux dragons, mort à la suite d'une chute de cheval faite dans le service au front.

Marcel Rorthays, de Rocheserviére, sergent d'infanterie coloniale, tué à l'ennemi.

Marie-Gabriel Rousseau, de la Roche-sur-Yon, soldat au 293e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Théodule Rousseau, de Beauvoir-sur-Mer, mort de ses blessures à Saint-Mandrier, près Toulon.

Gabriel Rousselot, de Saint-Michel-Mont-Mercure, tué à l'ennemi, 24 Décembre 1914.

Maurice Sacré, des Herbiers, tombé à l'ennemi.

J.-B. Seguin, des Herbiers, 90e d'infanterie, tué le 16 Juin 1915.

Aimé Sellier, de la Ferrière, tué le 11 Septembre.

Alexis Sécretain, des Clouzeaux, tué le 7 Juin.

René Sevin, du Château-d'Olonne, tué le 20 Juin 1915.

Louis Simon, des Sables-d'Olonne, 137e d'infanterie, tué en Septembre 1915.

Maurice Sorniec, de Beauvoir-sur-Mer, du 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Clément Souchet, de Sigournais, 337e d'infanterie, tué en Champagne, Septembre 1915.

Augustin Soulard, de Charzais, 61 ans, engagé volontaire, mort de maladie contractée daus les tranchées.

Eugène Tailler, des Sables, tué en Septembre.

Joseph Taraud, de l'Ile-d'Yeu, matelot sur le *Paris*, mort à l'hôpital de Malte.

Henri Têtaud, des Herbiers, du 1er génie, mort le 1er Octobre 1915 à l'hôpital de Sainte-Ménéhould.

Pierre Tessier, des Herbiers, 93e d'infanterie, mort de ses blessures, le 22 Septembre 1915.

Edouard Texier, Mouzeuil, tué aux Dardanelles.

Jean Thibaud, de Mervent, mort le 1er Octobre 1915.

Jean-Cyprien Thibaud, 84e territorial, mort de ses blessures, le 1er Octobre, à Limoges.

Digitized by Google

Etienne Tougeron, des Sables-d'Olonne, 2e colonial, mort à l'ennemi.

Gabriel et *Henri Trichet*, de la Chapelle-Hermier, morts à l'armée.

Auguste Tudeau, des Sables-d'Olonne, 123e d'infanterie, mort à l'armée.

Turquaud, de Marillet, mort au champ d'honneur.

Firmin Vairé, de Saint-Jean-de-Monts, mort à l'armée.

François Véronneau, du Perrier, matelot, mort de ses blessures.

Louis Vrignaud, des Sables-d'Olonne, 93e d'infanterie, mort à l'armée.

Theophile Vexiau, de Triaize, 114e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi.

RENÉ VALLETTE.

(*A suivre*).

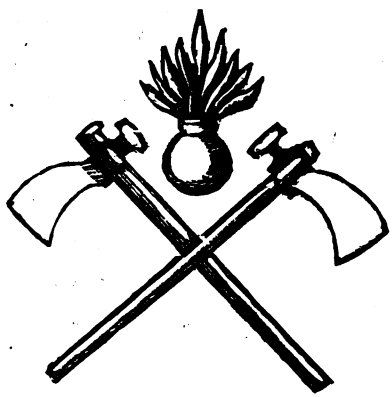

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Pages de Sang et de Gloire

Sous ce titre, le général Cherfils vient de réunir en volume (Paris-Lethielleux, 3 fr. 75), la série d'admirables articles qu'il a publiés sur la guerre et l'avant-guerre dans *l'Echo de Paris*, et dans le *Gaulois*. Ce sont des pages empreintes du plus ardent patriotisme, et qui révèlent chez l'auteur, en même temps qu'une connaissance profonde des choses militaires, un remarquable talent d'écrivain et de penseur.

Durant les heures particulièrement angoissantes que nous vivons, nous en recommandons la captivante lecture à tous nos amis.

***

Sous les Ailes de la Victoire

Brochure de 144 pages, par J. Santo, plus 4 pages de gravures originales, par René Santo, fils, âgé de 12 ans, et les photographies des deux auteurs.

Cette brochure fera sensation parmi les civils et les soldats, tant par le pittoresque des dessins amusants de l'enfant, que par l'excellence des nombreux chapitres du père.

Ces pages, palpitantes d'intérêt et d'actualité, imprégnées des sentiments les plus élevés et de la poésie la plus douce, feront un bien immense aux parents, aux enfants, aux veuves, à tous les civils de l'arrière, et à nos héros dans les dépôts, les tranchées et les ambulances.

Prix de l'exemplaire : 1 franc. — Prix de propagande : 5 ex., 4 fr. ; 10 ex., 7 fr. ; 25 ex., 12 fr. 50 ; 50 ex., 25 francs.

S'adresser à ; J. Santo, 131, Rue de Vaugirard, Paris (XV^e).

***

Les Socialistes et la Guerre

Paul Garcin. — Brochure de propagande. Prix : 0,20 (0,25 franco). Par quantités 1,50 les 10 ; 3,50 les 25 ; 6,50 les 50 ; 12 fr. les 100 (franco contre mandat). — Le « Clairon », 48, rue de la Charité, Lyon.

Solidement documentée, écrite d'après les derniers travaux de M. Laskine, sur *l'Internationale et le Pangermanisme*, cette brochure prouve d'une façon irréfutable l'incapacité et la mauvaise foi des chefs socialistes.

Tous les bons Français ont intérêt à la lire et à la répandre à profusion.

En vente dans tous les kiosques. Prix : 20 cent.

Le Directeur du « Clairon », 48, Rue de la Charité, Lyon.

ZZZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE

L'entrée solennelle de S. G. Monseigneur Garnier à Luçon

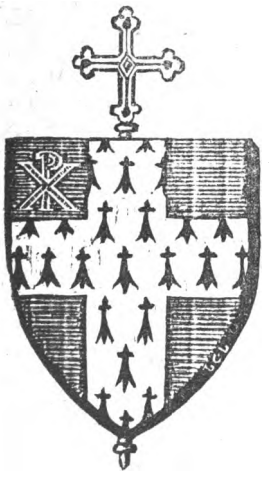

Comme nous l'avions annoncé, Sa Grandeur Monseigneur Garnier a fait, le 8 Août, son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Ce fut une journée vraiment triomphale et depuis les temps lointains, où Luçon, accueillant comme évêque Armand Duplessis, cardinal de Richelieu, une des plus grandes et des plus françaises figures de notre histoire, jamais la vieille cité n'avait vu un pareil concours de fidèles dans ses rues magnifiquement ornées et pavoisées.

C'est également au milieu des acclamations les plus enthousiastes, que le nouvel évêque de Luçon, au sortir du train, prit le premier contact avec son peuple.

Dans l'âme frémissante de la foule, on sentait que s'était réveillé le plus réconfortant des espoirs. La Vendée avait compris qu'elle aurait nn chef résolu, à la hauteur du prestigieux passé d'honneur qui fit et fera toujours sa gloire. Elle avait deviné en lui, captivé déjà par une physionomie qui se rettache par plus d'un trait à celle de ses glorieux martyrs, la volonté sereine mais inflexible qui, sous la lumiére d'une doctrine sûre, ferait resplendir la beauté de sa tradition.

Digitized by Google

Aussi, lorsque M. Paul Le Roux, sénateur, au nom des représentants catholiques de la Vendée, souhaita en termes particulièrement délicats, la bienvenue au nouveau Prélat, les acclamations et les applaudissements redoublèrent.

Dans une improvisation charmante, pleine de bonté et de reconnaissance, Monseigneur Garnier répondit aux représentants des populations vendéennes, sans oublier les absents, ceux qui font aux armées vaillamment leur devoir.

Puis, le cortège — un cortège immense — se forma et se dirigea lentement à travers les rues de la gaie cité blanche, vers la cathédrale admirablement décorée, elle anssi, par les soins des dames de la ville.

La vieille église, dont le bourdon — l'un des plus beaux de France — ne tintait aujourd'hui que des airs de fête, ne put contenir la foule qui se pressait respectueuse et fidèle derrière le cortège officiel, composé des personnalités les plus sympathiques du pays, d'un innombrable clergé, d'officiers de la garnison et des élèves de toutes les institutions locales.

Le dernier verset du *Te Deum* chanté par l'assistance entière, M. le Doyen du Chapitre adressa, dans un discours d'une belle tenue oratoire, les souhaits de bienvenue du clergé au nouveau chef de l'église vendéenne. C'est alors que Monseigneur Garnier, revêtu des ornements pontificaux monta en chaire et, au milieu de l'émotion générale exprima dans un langage emprunt d'une haute éloquence toute la joie et toute la fierté qu'il éprouvait d'avoir été appelé au gouvernement spirituel de cette Vendée, si fidèle toujours, et aujourd'hui plus que toujours, à ses traditions de foi et d'héroïsme. Puis, ayant appelé la bénédiction de Dieu sur la foule assemblée, le nouvel évêque de Luçon, déjà en possession des sympathies de tous, fut conduit processionnellement à son Palais épiscopal au milieu de nouvelles et chaleureuses acclamations.

***

Invité d'une façon particulièrement aimable par MM. les Vicaires Capitulaires, nous avions tenu à assister à cette magnifique solennité et à joindre nos hommages et nos vœux à ceux de tous les fidèles du Diocèse.

A ces hommages et à ces vœux, Monseigneur Garnier nous a fait le très grand honneur de répondre par le mot charmant que nous sommes heureux et fier de reproduire ici :

Digitized by Google

ÉVÊCHÉ DE LUÇON 17 Août 1916.

L'Evêque de Luçon

Remercie Monsieur René Vallette de ses aimables vœux de bienvenue.

Il bénit de tout cœur l'historien et sa plume, demandant à Dieu qu'elle serve longtemps, par la défense de la Vérité, au prestige de notre chère et glorieuse Vendée.

Il le prie d'agréer l'expression de sa reconnaissance pour l'envoi de la « Revue du Bas-Poitou » et l'assurance de son respectueux dévouement.

† GUSTAVE-LAZARE
Evêque de Luçon.

Au Conseil général de la Vendée. — Au début de la session du mois d'Août dernier, M. Halgan, président, a rendu un éloquent hommage aux héros de la Vendée qui, continuant les glorieuses traditions de leurs aïeux, luttent si vaillamment à nos frontières, et dont nombre d'entre eux sont déjà tombés au champ d'honneur.

A la Société des Antiquaires de l'Ouest. — En la séance du 16 Mars 1916, M. Brunel, archiviste de la Vienne, offre à la Société le *fac-simile*, exécuté pour l'école des Chartes, d'un accord conclu en Novembre 1249 entre Thibaut Chabot, sire de Rocheservière et Aimery des Oulières. Ce document rédigé en langue vulgaire du Bas-Poitou, est l'un des plus anciens que l'on connaisse. Il a été édité par le savant archiviste dans le tome XLII, en cours de publication, des *Archives Historiques* du Poitou.

A la même séance, M. Rambaud a présenté, dans un tableau d'ensemble, les règlementations successives de la pratique de la chirurgie:

Digitized by Google

sa laïcisation par le Concile de Latran, la création de maîtrises de chirurgiens par le duc de Berry, les Statuts de 1410 et de 1427, ces derniers rédigés par l'avocat poitevin Jean Rabasteau et par Guillaume de Lucé, évêque de Maillezais, les Révisions de 1571, de 1692, de 1711, 1723 et 1730.

Découverte archéologique. — M. le docteur Boismoreau a découvert à 2 kil. de Saint-Mesmin, près Lunière, une ponne incinérée qui renfermait avec les restes du foyer d'incinération des fragments de briques gallo-romaines, de vases d'argile, cinq rondelles en terre cuite dont quelques-unes percées d'un trou central, des dagues en fer et une pierre à aiguiser.

Dans le compte rendu qu'il a donné de cette découverte au *Bulletin de la Société Préhistorique française* (Mai 1916.), M. le docteur Boismoreau rapproche, avec juste raison, cette trouvaille de celles analogues précédemment signalées en Vendée par MM. Parenteau et Charbonneau-Lassay.

Notes d'Art. — Au cours d'un récent voyage à Paris nous avons eu le grand plaisir d'aller rendre visite à notre éminent ami Arthur Guéniot, en son atelier de la rue de Longchamp.

L'excellent statuaire vendéen vient d'achever le modèle d'un Sacré-Cœur en haut relief pour l'église de Saint-Jean de Montmartre qu'il a déjà enrichie, l'hiver dernier, de deux magnifiques anges-bénitiers. Le Sacré-Cœur sera comme eux en marbre. Le Christ fixe les fidèles du regard : ses bras entr'ouverts, comme ceux des Orantes des premiers siècles, se dégagent d'un encadrement formé de pilastres et d'un arc plein-cintre creusé en coquille auréolant la tête du Christ.

Nous avons pu également admirer un projet de bas-relief destiné à honorer Jeanne d'Arc et différentes maquettes étudiées pour des municipalités qui veulent perpétuer, après la guerre, le souvenir de nos glorieux morts.

Nos Compatriotes. — M. Gabriel-Marie-Jean Merveilleux du Vignaux a été nommé élève de l'Ecole Navale à la suite du concours de 1916. — Nos sincères félicitations.

Echos de la Guerre. — Le corps de *Bertrand d'Elbée*, le cinquième fils de notre cher et grand ami le colonel marquis d'Elbée, vient d'être retrouvé à Gozée, près Charleroi, grâce aux démarches et au zèle affectueux de M. Carlos Arcos, attaché à l'ambassade d'Espagne, à Berlin, spécialement chargé de la protection des prisonniers français

Ingénieur chimiste à Bilbao, Bertrand d'Elbée était parti au moment

Digitized by Google

de la mobilisation comme caporal au 9e d'infanterie. De sang vendéen, généreux, ardent et loyal comme tous les siens, il fut blessé le 22 Août 1914 au bras ; le lendemain on le vit sur le champ de bataille tenant le poste qu'il devait défendre jusqu'au bout, et depuis lors on n'avait pas eu de ses nouvelles.

Son frère *Christian*, sous-lieutenant d'infanterie et dont on se rappelle la vaillante conduite à Bordeaux lors des manifestations contre Ruyssen, a reçu ces jours derniers la croix de guerre avec cette élogieuse citation à l'ordre de la brigade :

« Officier d'une bravoure éprouvée. Le 8 Juillet 1916, dans le but de recueillir des renseignements en vue d'un coup de main contre les tranchées allemandes, a exécuté avec autant d'intelligence que de courage une patrouille très périlleuse jusqu'aux tranchées ennemies. »

Nos lecteurs se rappellent que Christian d'Elbée était à la bataille de la Marne, avec trois de ses frères et qu'il y fut blessé à la jambe.

Les Morts glorieux. — Notre excellent ami le général *de Laporte d'Hust* qui commandait avant la guerre le 93e d'infanterie et qui a laissé en Vendée les meilleurs souvenirs vient de succomber aux suites d'une maladie contractée sur le front de Verdun. Il avait été cité précédemment à l'ordre du corps d'armée comme commandant d'une division d'infanterie dans les termes les plus glorieux.

— Le capitaine *Guy de l'Isle du Dréneuc*, fils de notre excellent collègue M. Pitre de l'Isle du Dréneuc, conservateur du musée d'Archéologie de Nantes, est tombé glorieusement, le 27 Juin dernier, frappé d'une balle à la tête.

Officier brillant et d'une très grande bravoure il était décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre à deux palmes.

— Le sous-lieutenant *d'Esclaibes d'Hust*, officier de chasseurs à pied, dont le père, capitaine au 9e cuirassiers, était déjà tombé en Septembre 1914, près de Péronne, vient, à l'âge de 18 ans, de succomber glorieusement à son tour pour la France.

Il était le fils unique de la comtesse d'Hust, née La Grange et le neveu de notre excellent sénateur M. Paul Le Roux.

— Le lieutenant *Paul Martineau*, du 294e d'infanterie a été tué à l'ennemi, à l'âge de 29 ans, le 6 Octobre 1915, près de Souain.

Ce charmant jeune homme, doué des plus belles qualités de cœur et d'esprit, appartenait à une famille d'origine Vendéenne, et était le cousin de notre excellent confrère le docteur Martineau, directeur du *Divan*.

Digitized by Google

— Depuis notre dernier numéro, nous avions eu le très grand regret d'apprendre la confirmation de la mort glorieuse de notre jeune et très cher ami *Raymond de Fontaines*, maréchal des logis, au 1er dragons, affecté comme agent de liaison au 293e d'infanterie.

Raymond de Fontaines, venait de remplir avec son beau courage accoutumé une périlleuse mission, et était à peine rentré dans le poste de commandement de son colonel à Thiaumont, lorsqu'un obus fit sauter ce poste ensevellissant dans ses décombres la presque totalité des hommes qui s'y trouvaient.

Dans notre prochain fascicule nous célèbrerons, comme il convient la mémoire de ce jeune héros dont les qualités charmantes et la confiante amitié nous avaient inspiré la plus affectueuse sympathie.

— Un autre deuil à la fois cruel et glorieux, était réservé à la famille de Fontaines, déjà si éprouvée par la guerre.

Le jeune *Gabriel de Fontaines*, l'un des fils de notre excellent ami René de Fontaines, de Saint-Vincent-Sterlanges, brigadier au 101e d'artillerie lourde a été mortellement frappé le
en faisant vaillamment son devoir, à l'attaque de Maurepas, dans la Somme.

A ses parents, comme à ceux de son cousin Raymond, nous adressons l'expression nouvelle de nos plus douloureuses et admiratives sympathies.

•

— Le jeune *Félix Baudon*, caporal mitrailleur dont le frère, Raymond, fut glorieusement blessé à la Fère-Champenoise, a été mortellement frappé le 4 Septembre 1916, en faisant lui aussi vaillamment son devoir sur le front.

— M. *Georges de Lépinay*, du 48e bataillon de chasseurs à pied, fils de notre excellent ami, M. Eugène de Lépinay qui avait été tout récemment l'objet d'une élogieuse citation, est tombé glorieusement à l'ennemi le 13 Septembre 1915, en brave et en chrétien.

Les Braves. — Le capitaine *Lucien du Temps*, du 44e bataillon de chasseurs à pied, qui avait déjà obtenu trois citations, vient d'être à nouveau cité à l'ordre de la 70e division dans les termes les plus magnifiques pour sa vaillante conduite dans les combats du 1er et 2 Avril 1916.

— M. *Jean de Lattre de Tassigny*, capitaine adjudant-major au 93e de ligne a été cité à l'ordre du jour pour la quatrième fois dans des termes très élogieux.

Digitized by Google

— Sur le tableau de la Légion d'honneur nous sommes heureux de relever, comme proposé pour le grade de Chevalier, le nom de notre confrère et ami M. *Morand*, avocat à la cour d'Appel de Poitiers, ancien bâtonnier et capitaine de territoriale au 33e d'artillerie.

— Au tableau d'honneur du journal l'*Illustration* (N° du 12 Août 1916), figure le portrait de notre vaillant compatriote et ami le docteur *Bousseau*, aide-major de 1ère classe au 3e dragons, avec cette élogieuse citation :

« *Grièvement blessé aux tranchées, le 6 Janvier 1915, a continué sa visite, en déclarant qu'un médecin devait donner l'exemple. Ne s'est soigné qu'une fois la journée terminée.* »

— Le 29 Juillet, à Vannes, M. le lieutenant *Pierre Baguenier-Désormeaux*, a été décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre avec palme et honoré d'une élogieuse citation. Le nouveau chevalier est le cousin de notre excellent collaborateur et ami, M. Baguenier-Désormaux auquel nous adressons nos sincères félicitations.

Comme ses cousins, Henri, grièvement blessé et retourné au feu, et Jacques, tué le 22 Août 1915 à Neufchâteau, en Belgique, le lieutenant Pierre Baguenier-Désormeaux, fidèlement attaché à toutes nos traditions nationales, appartient à une famille qui illustra la Vendée lors de la Grande-Guerre de 1793.

— Notre ami M. *Guy de Bagneux*, lieutenant de réserve au 6me chasseurs à cheval, vient d'être cité à l'ordre de la brigade « pour le courage et le sang froid remarquables dont il a fait preuve le 18 Août 1915, aux tranchées de première ligne sous un violent bombardement. »

— M. le lieutenant d'artillerie *Paul Gourraud*, fils de M. Léon Gourraud, président du Conseil d'Arrondissement de la Roche-sur-Yon et le petit-fils de feu M. Paul Bourgeois, député royaliste de la Vendée, a de même été élogieusement cité à l'ordre du corps d'armée pour la vaillance dont il a fait preuve, notamment dans les combats du 20 au 22 Juin 1916.

— M. le sous-lieutenant *de la Poëze*, du 3e régiment d'infanterie, fils du sympathique Conseiller d'arrondissement de Saint-Fulgent, qui s'était engagé volontairement au début des hostilités et qui a toujours donné le plus bel exemple de courage et d'abnégation, vient de recevoir la croix de guerre avec une très belle citation pour le courage dont il a fait preuve, le 13 Juillet, devant un barrage allemand.

Digitized by Google

— M. *Guillaume de Lavrignais*, fils du dévoué et sympathique député de la 2e circonscription de la Roche-sur-Yon, a été promu sous-lieutenant au 74e régiment d'artillerie.

C'est la juste récompense de sa vaillante conduite qui lui a déjà valu une belle citation à l'ordre de toute l'arme de l'artillerie, avec Croix de Guerre.

— M. *Yves Chaigneau*, fils du dévoué docteur Chaigneau, de Montournais, a été nommé médecin de Marine de 3e classe, avec grade de sous-lieutenant pour embarquer à bord du cuirassé *Démocratie*. Nos félicitations et vœux les meilleurs.

— M. *Raoul du Fontenioux*, aspirant au 113e d'infanterie, fils de M. du Fontenioux et de Madame née de Rochebrune, et frère de notre collaborateur et ami M. le vicomte du Fontenioux, vient d'obtenir la médaille militaire et la croix de guerre avec palme pour la magnifique énergie avec laquelle, dans la nuit du 3 au 4 Mars 1915, il a contribué à repousser une très forte attaque allemande, pendant sept heures durant, et a été très grièvement blessé en chargeant à la baïonnette à la tête de sa section.

— Le maréchal des logis, *L. Rampillon des Magnils*, et son frère le sergent *Henri Rampillon des Magnils*, tous les deux pilotes aviateurs d'une grande audace et d'un courage héroïque, ont été cités à l'ordre du jour de leur corps d'armée et ont reçu la croix de guerre.

Le Clergé au danger et à l'honneur. — M. l'abbé *P. Lelièvre*, originaire de Treize-Septiers, vicaire à N. D. de la Croix de Ménil-montant, aumônier volontaire depuis le début de la guerre, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, après avoir été grièvement blessé en faisant vaillamment son devoir.

— M. l'abbé *Joseph Proux*, des Sables-d'Olonne, vicaire de Chaillé-les-Marais, tombé pour la France, le 12 Juin 1916. Il eut les deux jambes coupées par un obus en même temps qu'un éclat lui entrait dans le dos et l'autre dans l'abdomen.

— M. l'abbé *Amédée Martin*, diacre, de Damvix, a été tué le 27 Juin 1916.

Il avait précédemment été cité à l'ordre du jour du 293e d'infanterie auquel il appartenait.

Digitized by Google

— M. l'abbé *Manceau*, grièvement blessé à Verdun, a reçu la médaille militaire pour la vaillance avec laquelle il a rempli, au 51e d'artillerie, ses fonctions d'infirmier sous le feu de l'ennemi.

— M. l'abbé *Plessis*, professeur à l'Institution Richelieu et M. l'abbé *Clément Roy*, vicaire à Chavagnes-en-Paillers, viennent le premier de recevoir la médaille militaire et la croix de guerre, après avoir été amputé d'une jambe, et le second d'être porté à l'ordre du jour pour son sang-froid et son courage remarquable, dans les combats des 11 et 12 Juin 1916.

— M. l'abbé *Joseph Grelet*, professeur au Petit-Séminaire, a été cité à l'ordre du corps d'armée pour son courage à l'attaque de la côte 304, près Verdun, le 8 Mai 1916.

—M. l'abbé *Praud*, vicaire du Bourg-sous-la-Roche, brancardier au 93e, a été cité aussi à l'ordre du corps d'armée, pour sa bravoure et son calme au milieu du danger.

Au tableau d'honneur. — *Dans la Légion d'honneur.* — Ont été promus au grade d'Officier dans la Légion d'honneur :

MM. les lieutenants-colonels Lafouge, du 93e d'infanterie ; Louis Manceron, du 293e ; Adrien de Tarragon, du 344e.

MM. les commandants Maunoury, du 93e, et Alphonse Chaillot, du 7e d'infanterie, des Sables-d'Olonne,

Au grade de Chevalier : MM. les commandants Eugène Phelipon, de Fontenay ; Lucien Mallet et Paul Denef, du 137e ; M. le médecin-major Coïo, du 293e.

MM. les capitaines Emile Giguet, du 84e territorial ; Georges Barbotte, du 293e ; Adrien Quintard, du 337e ; Morand, du 33e d'artillerie ; Pochon, du 83e territorial.

MM. les lieutenants Maurice Pelé, de la Roche-sur-Yon, 52e d'artillerie ; Luzzati, du 93e ; Baguenier-Désormeaux ; Xavier de la Rochebrochard, observateur-aviateur; M. l'abbé Lelièvre, de Treize-Septiers, aumônier volontaire.

MM. les sous-lieutenants Alexis Normand, du 337e; Lucien Bernadeau, du 137e, et le sergent Poupin, du 93e d'infanterie, de Saint-Denis-la-Chevasse.

Au grade de *Chevalier de la Couronne d'Italie* : M. le lieutenant de vaisseau Pierre Douillard, des Sables-d'Olonne.

Citations. — Ont été glorieusement cités à l'ordre du jour :

Le Drapeau du 337e d'infanterie.

M. le général de Laporte d'Hust.

Digitized by Google

MM. les colonels de Gouvello, du 410e d'infanterie; Amédée Rondenay, du 81e d'infanterie, de la Roche-sur-Yon; Kriesser, du 293e.

MM. les commandants Charles de Cornulier, du 97e territorial (cité deux fois); Henri de Guiny et Maunoury, du 93e; Robert Albertin-Pol, du 293e; Jean Bouin, du 142e, de Doix.

MM. les capitaines Martin, Eloi Cougneuc, Fernand Charrier, de Lattre de Tassigny, Belaud, Juin et Daisse, du 93e d'infanterie; Beauchet-Filleau, du 314e; Lucien du Temps, du 44e chasseurs à pied.

MM. les lieutenants Gaillard, Charles Bazet, du 293e; Gaubert Grandjean, Valleteau, du 93e; Paul Gouraud du 51e d'artillerie; de Bodard de la Jacopière, du 7e hussards; de la Poëze, du 3e d'infanterie; de Gouvello, du 71e d'infanterie.

MM. les médecins aides-major Orgebin, du 83e territorial; Henri Mercier, de Fontenay, du 202e d'infanterie; Bousseau, de Luçon, du 3e dragons; Touze, du 93e d'infanterie.

MM. les sous-lieutenants Baudic, Genisset, Clouzanges, Marais, Pavageau, du 93e; Maffre, Jean Barbier, Vannier, Souriceau, Tâtard, Léon Gragnier, Georges Combes, du 293e; Jougneau, du 193e, Raynard Conilh, Blanchard, Lanou, du 93e; Maratier du 83e territorial; abbé Marcel Merlet, du 123e; Peschez, du 98e d'infanterie; Marcel Bage, du 56e d'artillerie.

MM. le médecin auxiliaire Sédillot, du 93e; l'aspirant Raoul du Fontenioux, du 113e d'infanterie; maréchal des logis Augier de Moussac; maréchal des logis et sergent pilotes-aviateurs, Henry et Louis Rampillon des Magnils; caporal Armand Bizon, séminariste; soldat Georges de Lépinay.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

Le mariage du vicomte H. DE GRIMOUARD, avec Mlle Elisabeth DE LOYS, a été célébré à Tours, le 7 Août dernier.

— Nous apprenons également celui du vicomte Bonabes DE ROUGÉ, fils de feu le vicomte DE ROUGÉ et de la vicomtesse DE ROUGÉ, née de la Ferronnays, avec Mlle DA COSTA.

NAISSANCES

Madame la marquise DE BAUDRY d'ASSON, femme du très distingué député de la Vendée, vient de mettre heureusement au monde un fils qui a reçu le prénom de FRANÇOIS.

— Madame la vicomtesse JOSEPH DE MARCÉ DES LOUPPES, a également donné le jour à une fille qui a reçu le prénom de JEANNE.

Digitized by Google

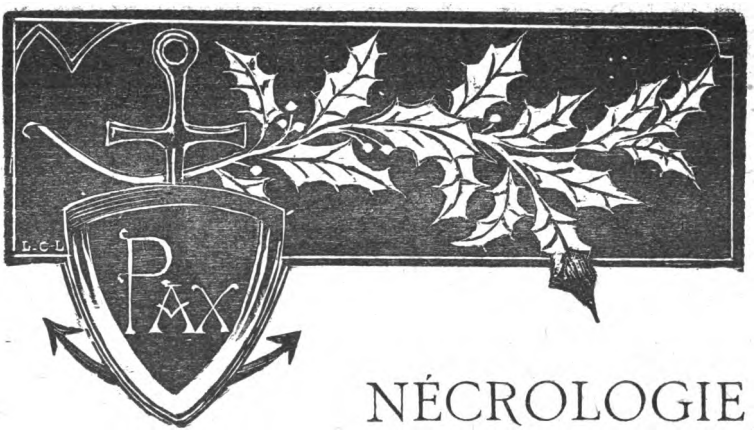

NÉCROLOGIE

M. Edmond-Marie-Joseph, comte de la ROCHE-SAINT-ANDRÉ, ancien conseiller général de la Vendée, ancien maire de Saint-Julien-des-Landes, décédé le 7 Mai 1916, au château de la Garenne, à l'âge de 88 ans.

Nos condoléances aux familles de Larocque-Latour, de Lauzon et de La Bassetière.

— M. l'abbé Gustave PAVAGEAU, décédé le 16 Juin 1916.

Chanoine honoraire, directeur du Grand-Séminaire, M. l'abbé Pavageau, jouissait en Vendée de l'estime générale et d'une réputation méritée d'écrivain au style élégant, souple et vif, illustrant une pensée toujours pleine de justesse et d'à-propos.

Jadis directeur de la *Semaine Catholique*, il y a fait paraître une série de chroniques sous le pseudonyme du « Semeur Vendéen ».

Un des volumes où sont réunis quelques-uns de ces articles porte le titre de *Graines du Paradis*. M. l'abbé Pavageau n'a eu, en effet, qu'un but dans toute sa vie : travailler à préparer des élus pour le Ciel.

— M. Jules VINCENT, ouvrier typographe de l'atelier de M. Lussaud, décédé après de longues souffrances à l'âge de 54 ans.

Nous saluons avec respect ce bon travailleur, qui était particulièrement attaché à la composition de notre *Revue* et nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

— M. Yvan SAVARY de BEAUREGARD, fils de M. René de Beauregard et de M^me^, née de Brullemail, brigadier au 25^e^ dragons,

Digitized by Google

mort le 24 Juin 1916, à l'ambulance d'Haroué (Meurthe-et-Moselle).

Nous offrons à M. de Beauregard, son père, et aux familles de Beauregard et de la Bassetière, l'expression de nos vives et douloureuses sympathies.

— M. Pierre-Marie-Bernard MERVEILLEUX du VIGNAUX, décédé fin Juillet à Durtol (Puy-de-Dôme), à l'âge de 17 ans.

Les obsèques ont eu lieu, le 26 Juin, en l'église de Champ-Saint-Père (Vendée).

Nous prions M. le contre-amiral Merveilleux du Vignaux et toute sa famille d'agréer l'hommage de nos sentiments de sympathiques condoléances.

— Mme Edmond MÖLLER, née Claire de FONTAINES, décédée en sa 83e année en son château de Bourneau. A la cérémonie funèbre qui a eu lieu le 30 Juin en l'église de Bourneau, M. l'abbé Sireau, curé d'Antigny et ancien curé de Bourneau, a prononcé l'éloge de la regrettée défunte et célébré notamment sa foi admirable et son inépuisable charité.

Nous prions Mme Raymond de Fontaines, sa fille, M. Raymond de Fontaines, son gendre, député de la Vendée, et les autres membres de la famille de Fontaines, d'agréer l'expression de nos plus respectueuses condoléances.

— M. l'abbé Isaïe BARBEAU, ancien curé de Saint-Médard-des-Prés, décédé le 2 Juillet, à l'âge de 73 ans, aux Sables-d'Olonne où il s'était retiré depuis plusieurs années.

Ses obsèques ont été célébrées le 5 Juillet, en l'église de Saint-Martin-de-Brem, sa paroisse natale.

— M. le comte Henri de TINGUY, décédé le 8 Juillet, en son château du Pavillon de Rocheservière. Ses obsèques ont eu lieu le 11 en l'église de cette paroisse. Nos sincères condoléances à la famille de Tinguy.

— Mme Alexis LORY, née Nathalie DÉZAMY, décédée à Challans, en sa 73e année, le 7 Août 1916.

Nos douloureuses sympathies à M. Abel Léveillé, avoué aux Sables et à toute sa famille.

Mme Alexis de VERTEUIL, née Honorine DUGOUT, décédée à Nantes le 20 Août 1916.

Digitized by Google

Nons prions les familles que cette mort met en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

— M. FRANÇOIS BRILLAUD, artiste peintre, décédé à Nantes, le 25 Août 1916. Son inhumation à eu lieu à Cugand, son pays natal, le 27 du même mois.

— M. le comte JULES DE GUERRY DE BEAUREGARD, pieusement décédé au château de L'Huilière, le 27 Août 1916 en sa 65e année.

Catholique fervent et royaliste fidèle, M. de Guerry de Beauregard était environné à Chavagnes, dont il était le dévoué adjoint, d'une estime générale.

Engagé volontaire dans l'armée de Charette, en 1870, il fit vaillamment son devoir continuant ainsi les grandes et belles traditions de foi et d'héroïsme que ses ancêtres lui avaient léguées et qui se perpétuent dans ses fils.

A ses obsèques qui ont eu lieu le 31 Août dans l'église de Chavagnes-en-Paillers, MM. de Lavrignais, député de la circonscription, de Suzannet, conseiller général et maire de Chavagnes, et de Puytesson, son ami personnel, ont célébré, en termes éloquents les éminentes qualités du regretté défunt, sa générosité, son dévouement aux intérêts du pays et par dessus tout, l'inébranlable attachement aux traditions religieuses et politiques qu'il avait puisé dans le sang des La Rochejacquelein.

Nous adressons à sa famille et particulièrement à Mme de Guerry de Beauregard, à MM. les vicomtes Jules et Gilbert de Guerry de Beauregard, ses fils, qui, comme officiers d'Etat-Major, font vaillamment leur devoir sur le front, l'expression émue de nos regrets les plus sincères et de nos plus vives condoléances.

— M. JULES CHENUAU, décédé à Fontenay-le-Comte, le 28 Août 1916, à l'âge de 79 ans.

Nous offrons à Mme Chenuau et à sa famille nos sympathiques regrets.

— M. le vicomte de LA GOUBLAYE DE NANTOIS, décédé à Rennes, dans son hôtel, à l'âge de 81 ans.

Maire de sa commune pendant plus de trente ans, conseiller général du Morbihan, il était environné de l'estime générale que lui avaient aisément conquis son dévouement et son inépuisable générosité.

Engagé dans les Zouaves Pontificaux en 1870, il avait fait vaillam-

Digitized by Google

ment toute cette campagne et il avait miraculeusement échappé à la mort à Patay, où il avait eu son uniforme criblé de balles.

Nous adressons à sa fille, Mme la marquise de Courcy et à son petit-fils M. le comte Serge de Courcy, l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— M. Victor FRUCHARD, beau-père de notre excellent imprimeur, M. Henri Lussaud, décédé le 21 Septembre 1916, à l'âge de 79 ans.

Nous adressons aux familles Fruchard, Lussaud et Pajot que cette mort met en deuil, l'expression de nos vifs regrets et plus douloureuses sympathies.

— Mme veuve Charles EMERIT, décédée à Fontenay, le 21 Septembre 1916, en sa 89e année.

Nous adressons à M. Jules Emerit, son fils et l'un des dévoués typographes chargés de la composition de cette *Revue*, nos plus vives condoléances.

— Mme DELORME-GOURDIN, née Ernestine GOURRAUD, décédée en sa demeure de la Roche-sur-Yon, le 24 Septembre 1916, en sa 80e année.

Aux familles Gourdin, Gourraud, de Lavrignais et de Gazeau, nous offrons l'expression de nos bien sincères regrets.

— Mme Françoise-Radégonde de la BOUTETIÈRE, veuve de M. le capitaine Maurice de GONCOURT, pieusement décédée, le 24 Septembre 1916, au château de Faymoreau.

Ses obsèques ont été célébrées le 28 Septembre, en l'église de Faymoreau.

Nous prions les familles de Goncourt, de la Boutetière, de Montferré, d'agréer nos bien vives condoléances.

— M. Jacques de POSSESSE, décédé près de Verdun des suites d'une maladie contractée au front.

Fils de l'ancien député du Loir-et-Cher, M. Jacques de Possesse avait épousé Mlle de Lézardière, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

— Nous apprenons au moment de mettre sous presse la mort de M. le comte Amédée de BÉJARRY, sénateur de la Vendée, décédé en son château de la Roche-Louherie, en Saint-Vincent-de-

Digitized by Google

Puymaufrais (Vendée), à l'âge de 77 ans, des suites d'une hémorragie cérébrale, le 1er Octobre 1916.

En attendant qu'il nous soit possible de rendre à sa mémoire un plus complet hommage, nous adressons à la famille du regretté défunt l'expression de nos respectueuses condoléances.

— C'est également avec regret que nous enregistrons la mort de M. Marcel LE GRAND, le très distingué directeur général de la *Bénédictine* de Fécamp, avec lequel nous avions toujours eu les plus aimables rapports.

Digitized by Google

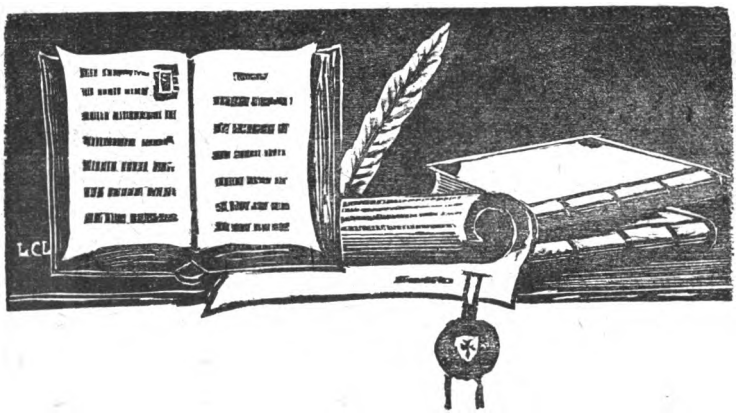

BIBLIOGRAPHIE

La Semaine Catholique du diocèse de Luçon, a publié la première et magnifique lettre pastorale de Mgr Garnier, à l'occasion de son intronisation ; nous en détachons ces quelques passages où le nouvel évêque célèbre éloquemment les gloires de la Vendée :..... « La Vendée a gardé les vertus qui ont illustré son passé. Aujourd'hui comme autrefois, elle monte et s'épure dans la souffrance. » Il rend hommage à « ses fils, fidèles aux glorieuses traditions de la race vendéenne et qui, plus ardents à la défense des nobles causes, se sacrifient plus généreusement en ces jours de péril national au salut de leur patrie bien aimée... Si la Vendée pleure ses morts, elle les pleure silencieusement... Ses fils sont tombés glorieusement comme autrefois leurs pères, le Sacré-Cœur épinglé sur la poitrine ou le chapelet à la main pour Dieu et pour la France...

» La Vendée est restée *elle-même*, parce qu'elle s'est développée normalement sans rompre avec son passé, sans cesser d'être ce qu'elle était... »

La Turquie et la Guerre, — Les mérites du remarquable volume de notre distingué collaborateur et ami, M. Joseph Aulneau, viennent d'être de nouveau et par deux fois consacrés.

Le *Temps*, du 13 Août 1916, dans un article sur la *Turquie et les Alliés* reconnaît que « M. Joseph Aulneau a très justement développé

Digitized by Google

» cette idée que les traités qui ont organisé l'Europe moderne ont » été une atteinte systématique aux droits des nations. » « Les traités de Vienne ont asservi l'Italie à l'Autriche. Le traité de Francfort a démembré la France au profit de la Prusse. Le traité de Berlin a livré le Slave aux combinaisons du Germanisme...»

L'Œuvre a, de son côté, publié en tête de son numéro du 27 Août, cette note qui, dans sa sobriété, en dit long: « *La Censure* nous interdit aujourd'hui de publier cinq lignes extraites du volume de M. J. Aulneau.» « *La Turquie et la Guerre* » (page 124).

— Sous ce titre : *La Vendée, deux ans de Guerre (1914-1916)*, M. F. Tardif, préfet de la Vendée, vient de publier (La Roche-sur-Yon, Hamonnet, 1916), un très intéressant rapport adressé au Conseil général de la Vendée, sur la part prise par notre département à la défense nationale au cours des deux premières années de guerre.

Une réédition de cette précieuse contribution à l'Histoire de la Guerre est vendue au profit de l'Œuvre de nos prisonniers de guerre.

— Notre confrère, M. le docteur Baudouin a publié dans les Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris (tirage à part, grand in-8° 35 p. Paris, 1916,) une étude curieuse sur *Les Pierres d'attente des Morts en France* et en particulier sur celles de l'*Ile-d'Yeu* (*Vendée*).

Nous recevons également, du même auteur, une note publiée par l'*Association pour l'Avancement des Sciences* (Compte rendu du Congrès du Havre, 1914) sur *Le Rocher à Cupules et Rigoles de La Devalée, La Nolandière, à l'Ile-d'Yeu*, (*Vendée*).

— A *la Société d'Anthropologie de Paris*, (séance du 4 Mars 1916), M. le docteur Baudouin, critiquant la thèse du comte Bégouen, relativement aux buttes coquillères de Beauvoir, a prétendu démontrer que les marques relevées sur les huîtres par M. Bégouen, ne sont pas dues à des actions humaines pratiquées dans le but de manger ces mollusques.

— De notre érudit collaborateur, M. Emile Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure, une très curieuse étude sur « *Napoléon et les jeunes héritières Nantaises.* » (Extrait du *Bulletin de la Soc. Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, in-8° de 11 p. Nantes 1916.)

— M. Pascal Lanco, l'aimable et savant archiviste de la Vendée, nous a fait hommage de son *Rapport* pour l'année 1916, où il est fait mention des différents dons et achats faits pour le compte des Archives

Digitized by Google

départementales (Don du prince-duc de Bauffremont, fonds d'Asnières-La-Châtaigneraie, et acquisition du fonds Amédée-Odin).

— De notre ami Joseph Berthelé, ancien archiviste des Deux-Sèvres, actuellement archiviste de l'Hérault, une notice nécrologique sur M. *Léon Gaudin*, conservateur de la Bibliothèque municipale et président d'honneur de la Société archéologique de Montpellier.

(Toulouse, Prévôt, 1916, in-8°, extrait des *Annales du Midi*, tome XXVII.)

— Le compte-rendu des Assemblées générales 1915 et 1916, de *l'Association amicale des anciens Elèves du Collège Saint-Joseph de Poitiers*, contient les notices biographiques de nos camarades Henri Taudière, Louis Koch, capitaine an 137e d'infanterie, Louis Héry, commandant au 84e territorial, Jean Harpedanne de Belleville, lieutenant au 1er tirailleurs, Pierre Merveilleux du Vignaux, François-du Fontenioux, Henri de Ferré de Péroux et Jean de Moussac.

Ces hommages sont dus à la plume du dévoué et sympathique Secrétaire de l'Association, M. Jean de la Mardière.

— Vient de paraître : *le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort et ses familles religieuses*, par Mgr Laveille. (in-8° Tours-Mame, prix 5 fr.)

— Reçu de M. le docteur Marcel Baudouin, plusieurs études intéressant l'archéologie vendéenne et ayant pour titres :

1° *L'Enceinte à deux mottes et à Grottes-Refuges de Brandeau, à Vairé, (Vendée)*. — (in-8° de 20 p. ext. des *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*. Beaugenay-Barillier 1916.)

2° *Découverte d'un polissoir à stries de charrue enfoui sous les sables de l'Ile de Riez* (in. *Compte rendu du Congrès de la Soc. pour l'Avancement des Sciences*. Nîmes 1912.)

3° *Le polissoir transporté de la Vésinière de Cheffois*. (Ext, du *Bull. de la Soc. préhist. Fr.* — Nov. 1912).

4° *Le souterrain ou couloir-refuge du Petit-Dolbeau, à Saint-Maixent-sur-Vie, Vendée*. — *(Bull. Soc. Préhist. Fr.* — Juin 1916.)

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

HÉROS ET MARTYRS

LE CAPITAINE ALEXANDRE VEZIN
ET SON FRÈRE PIERRE
Caporal au 25e Bataillon de Chasseurs à pied.

La pensée des héros qui combattent et meurent pour nous ne me quitte pas. Je les suis d'un cœur ardent et fidèle, et j'éprouve chaque jour un souci plus grand de l'honneur à leur rendre.

Or, parmi les âmes d'élite, en qui depuis deux ans s'incarne avec tant d'élévation la conscience nationale, il en est deux que je voudrais, au début de ces pages, saluer avec une fervente piété et une émotion toute familiale. Car en s'éteignant, elles

Digitized by Google

nous ont particulièrement laissé, en même temps que les plus amers regrets, le magnifique témoignage de l'ampleur que peuvent mesurer l'abnégation et le sacrifice mis au service du Pays.

Une plume amie leur a déjà rendu, avec toute l'éloquence du cœur et tout le charme de l'esprit, le plus légitime et le plus touchant des hommages ; et je suis bien assuré que mon confrère Louis Sonolet ne m'en voudra pas si pour mieux célébrer leur mémoire je fais quelques emprunts à l'admirable page qu'il leur a consacrée.

« Il s'agit de deux frères originaires de cette Vendée où la race énergique et fière a enrichi l'histoire d'une si abondante moisson d'héroïsme. Descendants d'une lignée de magistrats, ils portaient un nom estimé de tous dans ce pays grave qui honore certaines familles d'ancienne bourgeoisie à l'égal de sa noblesse terrienne. Ils s'appelaient Alexandre et Pierre Vezin. Deux noms qu'il faut retenir comme ceux d'admirables Français.

» Lorsqu'éclata la guerre, l'aîné, Alexandre, approchait de la cinquantaine, et cet ancien avoué, dont la carrière avait connu de dures épreuves, pouvait se contenter de suivre en spectateur le drame des nations. Mais il se rappela qu'il avait été sous-lieutenant de réserve. Il réclama l'honneur de reprendre ce modeste galon, partit au feu et s'y comporta si crânement qu'on le nomma capitaine et qu'il se vit citer à l'ordre de l'armée. »

Il quitta, en effet, Fontenay-le-Comte au commencement d'Octobre, comme sous-lieutenant avec un détachement de renfort du 337e. et fut dirigé vers cette même région de la Somme où il devait trouver deux ans plus tard la plus glorieuse des morts. Les débuts de sa campagne furent particulièrement pénibles. La première étape fut Auchonvillers, où il arriva sous un bombardement d'une effroyable intensité. Il aimait à rappeler ces terribles journées où il reçut le baptême du feu sans faiblir, et avec une calme bravoure qui faisait déjà l'admiration de ses hommes.

Après quelques semaines passées là comme officier de liaison,

Digitized by Google

Alexandre Vezin ayant rejoint le 337e qui se trouvait en première ligne à Authuille, fut attaché comme officier adjoint au lieutenant-colonel Régnier, et occupa ces délicates fonctions de Novembre 1914 à Janvier 1916. Nommé successivement lieutenant, puis quelques mois après capitaine, il suivit son régiment en Champagne et prit part à la grande offensive du 25 Septembre 1915. Il se trouvait, ce jour-là, en première ligne à la Maison Forestière, non loin de Massiges. Et, bien que sa situation d'officier-adjoint le dispensât de tout service actif, le besoin de dépenser son ardente bravoure le fit solliciter et obtenir à maintes reprises le commandement de compagnies qui se trouvaient momentanément privées de leurs chefs. Ce fut pour lui l'occasion de donner à tous le plus réconfortant témoignage de son brillant moral, de son inaltérable bonne humeur et de son inlassable bonté.

En Janvier 1916, ses mérites étaient justement consacrés par la Croix de guerre qu'accompagnait l'élogieuse citation suivante :

« *Engagé volontaire pour la durée de la guerre, a fait preuve comme adjoint au chef de corps, en diverses circonstances et notamment sous le feu de l'ennemi, de sang-froid, d'à-propos, et de réelles qualités militaires. Chargé à plusieurs reprises de prendre le commandement de compagnies privées de leur chef, s'est acquitté de cette mission à son honneur.*

En Campagne, le 29 Décembre 1915. »

C'est alors que son besoin d'activité ne trouvant pas suffisamment à se satisfaire dans ses fonctions d'adjoint au colonel, il sollicita le commandement de la 2e compagnie de mitrailleuses qui allait être créée, et qu'il obtint, en effet, en Février 1916, après un stage de quelques semaines au centre de mitrailleuses du Mans.

« J'ai quitté mon colonel, m'écrivait-il, à la date du 4 Avril, lequel vient, du reste, d'être retiré du front. J'en avais assez de la mentalité des tables d'état-major. J'ai un commandement indépendant et intéressant, et je me trouve au milieu de bons et

Digitized by Google

braves Vendéens. Je risque évidemment davantage, mais si tout le monde veut s'embusquer, et il y a presse, autant traiter tout de suite. »

Le 1er Mai 1916, arrive du Grand Quartier Général l'ordre de verser l'une des compagnies de Mitrailleuses au 25e bataillon de chasseurs à pied. Comment se fit-il que ce fut la 2e compagnie, et non la 1re, qui fut désignée par le colonel ? L'histoire le dira peut-être un jour, quand la censure aura vécu ; et ce jour là, la mémoire d'Alexandre Vezin n'en sera que plus auréolée de gloire.

Empoigné immédiatement par l'admirable moral et l'entrain magnifique des chasseurs à pied, il s'occupa avec la plus affectueuse sollicitude de ses « chers Vendéens » qui se trouvaient, il faut le dire, un peu dépaysés par leur nouvelle affectation.

S'appliquant de son mieux à remonter leur moral, et à les distraire, il s'initiait aux plus petits détails de leur existence. A telle enseigne qu'ils le considéraient et l'affectionnaient comme un véritable père.

A l'une de ses permissions, il avait eu la joie d'obtenir d'un généreux donateur de Paris un superbe phonographe ; et il partit radieux, à la pensée du bonheur qu'il allait procurer à ses chasseurs.

Il resta pendant quelque temps avec eux aux environs de Reims. Puis arrivèrent les terribles journées de Verdun. Alexandre Vezin y monta deux fois: la première au Bois-Fumin, sous une effroyable pluie d'obus, et la seconde, au fort de Souville, où le danger ne fut pas moins grand. Grâce à son remarquable sang-froid, et à la confiance qu'il avait su inspirer à ses hommes, il ramena sa compagnie presque sans pertes, ce qui lui valut la nouvelle citation suivante :

« *Ayant repris du service pendant la durée de la guerre, s'est distingué comme un excellent commandant de compagnie par son entrain, son sang-froid, son ascendant sur ses chasseurs. S'est dépensé sans compter, du 28 Juin au 4 Juillet 1916, période*

Digitized by Google

pendant laquelle son unité a été soumise à des bombardements d'une violence inouie.

En campagne, le 21 Juillet 1916. »

Sorti de l'enfer de Verdun, il fut dirigé sur Soissons et de là vers la Somme où il devait tomber en héros et martyr du devoir.

***

Pierre Vezin, frère cadet d'Alexandre, tenait avec une distinction parfaite au moment de l'ouverture des hostilités, l'emploi de sous-chef de bureau à la Préfecture de la Seine.

« C'était un fonctionnaire probe et éclairé qui savait fleurir d'amabilité et d'un grand charme de manières, l'uniformité grise de la vie administrative. Dans ce Parisien cultivé et spirituel, rien de ces bureaucrates traînant après eux l'odeur des cartons verts. Le sourire qui relevait souvent sa fine moustache disait finesse, bonté, indulgence, et sa personnalité, jalouse d'indépendance jusqu'à l'affranchissement total, alliait la plus noble fierté de caractère aux plus charmantes délicatesses du cœur.

» Quand éclata l'angoissant tumulte de 1914, il aurait pu sans peine imiter tant d'autres fonctionnaires et se faire maintenir dans son emploi, loin du danger. Ne fallait-il pas assurer le service et qui mieux que lui, à quarante et un ans, pouvait invoquer un tel prétexte pour demeurer paisiblement la plume à la main. Il préféra le fusil et déclara tout net à ses supérieurs qu'il allait courir à la défense du pays envahi.

» Les bureaux de recrutement lui refusèrent son engagement volontaire, comme à tant d'autres dont la vaillance ne pouvait attendre. Il connut le furieux dépit du bon serviteur de la patrie auquel d'absurdes réglements défendent de donner des armes. Enfin, un jour, il parvint à se faire enrôler et il endossa avec une joie indicible la capote du simple soldat. Ce sédentaire, qui n'avait jamais accompli de service militaire, se plia avec entrain à toutes les duretés, à toutes les corvées de la caserne. Puis, son instruction terminée, il partit au front d'un cœur enthousiaste,

Digitized by Google

On lui permettait donc de se battre ! Et il se battrait sûrement, puisqu'on l'avait incorporé, sur sa demande expresse, dans un régiment de l'armée active.

» Désenchantement ! Son âge le fit désigner pour un poste de l'arrière et on le plaça dans un service de ravitaillement qui aurait comblé les vœux de tant d'âmes moins viriles. Pierre Vezin, lui, ne rêva que d'en sortir pour aller affronter l'ennemi. Et il se prodigua tellement en démarches et en efforts qu'il obtint de permuter à la compagnie de mitrailleuses que commandait son frère Alexandre, au 25e bataillon de chasseurs à pied. Cette fois, rien ne l'empêcherait plus de courir sus aux Boches. Sa conscience si hautement exigeante se trouvait enfin contentée.

» Hélas ! la campagne des deux frères ne devait guère se prolonger. Revenus sains et saufs des formidables bombardements de Verdun, ils se trouvèrent jetés dans la fournaise de la Somme. »

Le 25 Septembre, au Bois-Labbé, près de Bouchavesne, Alexandre ayant reçu l'ordre de se porter en avant avec ses mitrailleuses, partit courageusement à la tête de la première vague, sous un véritable ouragan de fer. Blessé légèrement au sommet de la tête et au côté de l'oreille, il n'en continua pas moins à commander ses hommes durant toute l'action avec une bravoure qui provoqua l'admiration de tous.

Vers une heure de l'après midi, il eut l'immense douleur d'être le témoin de la mort héroïque de son frère, auquel il avait voué la plus tendre affection. Chargé, après plusieurs autres qui y avaient laissé leur vie, de porter un ordre du commandement destiné à sauver 7 à 800 hommes qui se trouvaient dans une position périlleuse, Pierre, bien que déjà blessé au bras, n'écouta que la voix du devoir, et sans souci du danger extrême auquel il s'exposait, il s'élança hors du boyau et voulut franchir la plaine que balayait le feu incessant de l'ennemi. Une balle de mitrailleuse l'atteignit en plein front et le foudroya.

Fou de chagrin, Alexandre fondit en larmes, puis se ressaisissant aussitôt et refoulant sa douleur, il entraina ses hommes,

Digitized by Google

donnant ainsi, comme l'écrivit depuis son commandant, qui lui réservait la croix d'honneur, le plus bel exemple de sublime abnégation.

Il ne devait, du reste, pas tarder à aller rejoindre dans la mort le frère qu'il aimait tant.

» Vers 6 heures du soir, raconte le sergent-fourrier Bernier, dans une émouvante lettre à M. l'abbé Bourgeois, curé de Saint-Marcel de Paris, la nécessité de la lutte n'exigeant plus que nous tenions le poste qu'occupait notre cher capitaine, il donna à ceux de ses hommes qui restaient autour de lui l'ordre de rejoindre une ligne de position consolidée, tandis qu'il prenait la direction du poste de commandement pour y rendre compte de la situation et du poste voisin de secours pour y faire soigner les blessures reçues au début de l'action.

» Malheuresement, au moment où il en sortait avec un ordre d'évacuation, il se trouva en plein dans le rayon d'explosion d'un obus, qui en éclatant le tua net.

» Le soir même, les hommes de sa compagnie, qui avaient pour lui la plus grande vénération, se firent un scrupuleux devoir de ramener son corps en arrière à quelques kilomètres de la ligne de feu.

» Le commandant intérimaire, qui affectionait notre cher capitaine d'une façon particulière, comme du reste tous les officiers du bataillon, exigea qu'on lui rendit d'exceptionnels honnenrs. Le corps de M. Alexandre Vezin fut donc amené sur ses ordres à la Neuville-sur-Bray, où un prêtre-soldat de la compagnie procèda à la cérémonie d'inhumation, avec toute la solennité que comportaient les circonstances.

» La tombe de notre cher et vaillant capitaine se trouve dans le cimetière de la Neuville-sur-Bray. Il repose aux côtés de deux autres héros qui l'avaient devancés dans la mort, à quelques mètres du général de Giraudon et du commandant Gouraud.

» Sa tombe est entourée d'une boiserie surmontée d'une croix ouvragée et peinte par ses chasseurs, ultime hommage de l'affection qu'ils lui portaient..... »

Digitized by Google

L'héroïsme d'Alexandre Vezin a été consacré une troisième fois par cette admirable citation posthume qui comporte l'attribution de la palme, et qu'il faudra graver dans le marbre de sa sépulture définitive :

« *Ordre de la 6e armée, du 3 Novembre 1916.*

» *A été versé malgré son âge dans un bataillon de chasseurs à pied; a su s'imposer par son sang-froid et sa valeur militaire; blessé le 25 Septembre 1916, est malgré cela resté en ligne, à la tête de sa compagnie et a été tué peu de temps après.* »

Quant à Pierre, son corps demeuré quelque temps en terrain occupé par l'ennemi ne put être retrouvé par ceux de son bataillon et on dut l'ensevelir, comme tant d'autres, obscurément. Un hommage bien mérité n'en fut pas moins rendu à sa mémoire par cette citation à l'ordre de la division :

« *Blessé au bras le 25 Septembre 1916 en allant porter un ordre à son commandant, a refusé de se faire panser, est reparti porter le renseignement au chef de corps et a été tué en accomplissant cette mission.* »

La croix de guerre restera entre les mains des siens comme un témoignage d'une si ferme intrépidité et d'un si complet sacrifice à la patrie.

Et c'est ainsi qu'unis par la volonté de se dévouer, les deux frères le sont restés à l'heure du dernier soupir; et que dans une minute épique ils ont mêlé leur âme et leur sang pour la rédemption du pays.

Comme le dit magnifiqnement M. Sonolet, qui fut lui-même un héros de la première heure, en terminant l'hommage public rendu par lui à ces deux « belles consciences, » le nom de Vezin doit désormais sonner aux oreilles françaises comme un cri de ralliement de l'honneur et de la bravoure. Il servira d'exemple à ceux qui le portent ; et ceux qui ont connu et aimé les deux héros de Bouchavesne le garderont avec une religieuse émotion dans le reliquaire du souvenir.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAYMOND DE FONTAINES

Maréchal des Logis au 1er Dragons
Agent de liaison au 293e Régiment d'Infanterie
Tombé au champ d'honneur à Verdun.

Digitized by Google

RAYMOND J. DE FONTAINES

Maréchal des Logis au 1er Dragons, agent de liaison au 293e d'Infanterie.

Parmi tous les jeunes morts héroïques, dont le sang a racheté et sauvé notre France et dont le linceul s'est changé en drapeau de gloire, Raymond J. de Fontaines est un de ceux auxquels vont mes plus douloureux regrets et ma plus profonde admiration.

La confiante amitié qu'il me témoignait m'avait permis de pénétrer l'intimité de son âme et d'en apprécier toute la richesse. Doué des plus exquises et des plus rares qualités, dissimulées au vulgaire par une réserve et une timidité qui ajoutaient au charme et à la distinction de tout son être, il ne se livrait qu'à bon escient, et comme il en est de toutes les natures supérieures, quand il se donnait, c'était de plein cœur.

Aussi lorsque l'appel aux armes retentit d'un bout de la France à l'autre, il partit avec un patriotique enthousiasme pour rejoindre le 1er dragons, où il sut bien vite se faire aimer autant par l'exemple qu'il donna, que par les précieuses qualités de cœur dont il fit preuve. C'est avec ce régiment qu'il fit la première partie de la campagne, et avec lui qu'il participa aux splendides charges de cavalerie qui protégèrent la retraite de Belgique.

Atteint de dyssenterie, résultat de fatigues et de privations, stoïquement endurées, il fut évacué sur l'hôpital de Crépy-en-Valois, où il reçut les premiers soins, puis envoyé à son dépôt à Luçon, pour y achever sa guérison. La maladie avait pu un moment dompter sa jeune énergie: elle n'avait point diminué son ardent désir de faire son devoir. C'est pourquoi, bien qu'incomplètement guéri d'un accident de cheval qui faillit lui coûter la vie, il obtint après de pressantes sollicitations, d'être affecté au 293e d'infanterie, alors dans la Somme, pour y remplir les périlleuses fonctions d'agent de liaison.

Dans ce régiment presque entièrement composé de Vendéens, Raymond J. de Fontaines eut vite fait, par la parfaite aménité

Digitized by Google

autant que par la haute élévation de son caractère, d'y conquérir la plus heureuse influence.

» Je me trouve, m'écrivait-il, parfaitement heureux au milieu des Chouans du 293e dont le moral est admirable. A bientôt le retour dans notre bien aimée terre de Vendée, après la paix, mais aussi après la victoire. »

Par un sentiment très humain, sa présence au milieu de ces simples paysans dont il partageait gaiement les misères et les dangers, était pour ces derniers comme un apaisement et une satisfaction. Et puis, aux heures particulièrement difficiles, il leur donnait confiance par son calme souriant et son imperturbable sang-froid. Beaucoup le supposaient, et souvent à tort, au courant de bien des choses, parce que fils de député. Il n'en profita que pour afficher un constant optimisme et pour relever le moral de ceux qui l'entouraient.

Je dois ajouter que, très généreux, il donnait discrètement et sans compter autour de lui, au point de se trouver parfois privé lui-même du nécessaire.

Nature d'élite, dont la transparente beauté de l'âme se reflétait dans chacune de ses lettres, où l'on retrouve à côté d'un culte profond pour les siens, le témoignage d'une immuable bonne humeur et d'une ardente foi religieuse et patriotique.

Cette foi religieuse s'affirme plus particulièrement et d'une admirable façon dans celle qu'il écrivait à sa mère, peu de jours avant sa mort :

« Chère maman, je vous envoie un livre qui m'a fait le plus grand bien ; lisez-le et vous me direz ce que vous en pensez. Ce livre met à bas les doctrines anti-religieuses... A mon avis, maman, le plus savant des hommes ne pourra jamais prouver que Dieu n'existe pas. Il est trop, trop au-dessus de nous pour que nous puissions analyser ses desseins ; et je suis persuadé plus que jamais que les chrétiens, disciples du Christ, peuvent attendre en toute sécurité leur transfert dans l'autre monde. C'est consolant, je vous assure, et tiens à vous répéter que cette lecture m'a fait le plus grand bien... »

Raymond de Fontaines prit avec le 293e une part active à la grande et meurtrière offensive de Champagne en Septembre 1915.

Digitized by Google

Il m'en faisait peu de jours après le récit émouvant, et terminait sa lettre par ces mots où il se révèle tout entier :

» Je crois avoir fait tout mon devoir, mais je vous en conjure, *pas un mot de moi.* »

C'est également au lendemain de cette offensive qui avait coûté si cher à notre Vendée, que Raymond de Fontaines écrivait le plus simplement du monde à sa mère, cette autre lettre toute pleine des plus magnifiques sentiments :

« ... Je vous écris du fond d'un gourbi blindé récemment conquis sur les Boches. J'y loge avec l'aumônier du régiment. Autour de nous ruines et dévastation... Deci delà, des odeurs épouvantables. Boches ensevelis sous les décombres. C'est lugubre, mais mon moral est parfait. Je couche sur un brancard abandonné par les Allemands, qui a dû porter bien des morts et des blessés : mais la guerre est la guerre : je n'y regarde pas de si près et j'y dors admirablement. Tout autour, des tombes, cadavres allemands et français ensevelis pêle-même. Le cimetière allemand est établi sur un coteau perdu. Pauvres gens, morts si loin de chez eux ! Heureuses encore les familles de ceux-là : car il y a des milliers de cadavres ensevelis sous la rafale de la grosse artillerie, et ceux-là sont disparus par toujours !... »

Il semble qu'en achevant cette phrase, il avait comme le pressentiment de la mort qui lui était réservée.

Ce qui est certain, c'est que son moral était si excellent que jamais, dans ses correspondances quasi journalières avec sa famille, et cela même aux moments les plus durs, il ne laissa glisser sous sa plume la moindre plainte.

Au cours de l'hiver 1915-1916, pendant les sanglants combats qui se livrèrent dans la région de Tahure, il donna de même le plus éclatant témoignage d'abnégation et de sacrifice consenti, en continuant sous la plus terrible avalanche de mitraille sa dangeureuse mission d'agent de liaison.

C'est en effectuant une semblable mission qu'il trouva à Thiaumont, devant Verdun, en Juin 1916, la mort à la fois la plus effroyable et la plus glorieuse. Il venait à peine d'entrer dans le poste de commandement de son colonel pour y rendre compte d'une mission urgente, que ce poste bombardé par l'ennemi

Digitized by Google

sauta, ensevelissant sous ses décombres la presqu'unanimité des hommes qui s'y trouvaient, et parmi eux notre cher et vaillant ami.

S'il était permis de pleurer la mort d'un héros, ce serait bien le cas de donner libre cours à ses larmes, en songeant qu'un pareil trépas a détruit en un instant tant de belles promesses d'avenir, garanties par un passé où la générosité du cœur et la délicatesse des sentiments voisinaient avec la bravoure calme et souriante et le plus admirable sang-froid.

Ces exceptionnelles qualités avaient conquis sans peine à Raymond de Fontaines l'estime de ses chefs et l'affection de ses camarades. On en puise la conviction dans les témoignages émouvants de ceux qui l'ont vu à l'œuvre au cours de campagnes ardentes et glorieuses entre toutes. Les beaux fragments qui suivent, extraits de différentes lettres qui m'ont été comuniquées, en sont autant d'attestations particulièrement touchantes :

De son chef de Bataillon, le commandant R... :

« ... Toujours égal de caractère, très empressé et très dévoué et surtout très maître de lui, il est resté calme, confiant et gai jusqu'aux derniers jours et ne peut qu'emporter les regrets de tous ceux qui l'ont connu... »

D'un officier d'Etat Major, le lieutenant de G... :

« ... J'avais pu apprécier son sang-froid et son humeur égale, dans les fonctions d'adjoint au chef de bataillon, qui demandaient tant de bravoure personnelle et tant de dévouement... »

De l'abbé Guillet, le vaillant aumônier du 293e d'infanterie, dont l'héroïsme est célèbre dans la division tout entière, et qui fut lui-même grièvement blessé dans la nuit précédant la mort de Raymond de Fontaines :

« ... La plus franche amitié nous unissait tous les deux... Et puis au point de vue chrétien, il était pour moi un paroissien toujours édifiant, profitant de toutes les occasions pour s'approcher des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, comme par exemple le matin même de notre arrivée à Verdun... »

Cette légitime admiration de tous a été du reste officiellement

Digitized by Google

consacrée par la magnifique citation suivante, à l'ordre de la division, avec attribution de la Croix de guerre :

De Fontaines, (Raymond) maréchal des Logis au 1er dragons, agent de liaison au 293e d'infanterie :

« *Excellent sous-officier, n'a cessé pendant près d'une année, de remplir les fonctions d'agent de liaison avec un calme complet et un dévouement absolu, assurant son service dans les circonstances et les conditions les plus difficiles. A pris part aux combats du commencement de Juin et au cours d'un violent bombardement, a été enseveli par l'éboulement du poste du colonel près duquel il assurait la liaison.* »

Par une coïncidence qui semble comme un sublime écho de l'affection profonde qui unissait le jeune héros à sa sœur, Mme la baronne de Meyronnet de Saint-Marc, infirmière bénévole au grand hôpital de Reims depuis le début de la guerre, était dans le même temps citée à l'ordre du jour, dans les termes particulièrement élogieux que voici :

« *A montré pendant la durée des hostilités et pendant les bombardements les plus violents, le plus grand dévouement et la plus entière abnégation, et a fait preuve du courage le plus actif et le plus désintéressé.* »

Il m'est d'autant plus agréable de rendre ici à Madame la baronne de Meyronnet, l'hommage qu'elle mérite si bien, que la consécration officielle de son magnanime dévouement est pour les siens si cruellement éprouvés par la mort de son frère, la plus haute consolation que puisse procurer aux âmes vraiment françaises l'intime satisfaction du devoir héroïquement rempli.

En feuilletant avec une religieuse émotion, pour rédiger ces brèves notes, les pages que je conserve pieusement de Raymond de Fontaines, en souvenir de sa précieuse et trop éphémère collaboration à cette *Revue*, j'ai précisément retrouvé la charmante pièce de vers, dédiée à sa sœur, qu'il m'avait remise, peu de mois avant la guerre. On y rencontre, sous une forme très littéraire et quelque peu nuancée d'une tristesse pressentie, l'expression de son amour profond pour la nature et plus spécia-

Digitized by Google

lement pour ce « cher Bourneau », dont il devait être un jour la Providence, où il avait déjà fait discrètement tant de bien, et qui ne cessera jamais de porter son deuil.

J'en détache ces dernières strophes :

O morts qui dans l'enclos de mon petit village,
Dans ce coin retiré de l'antique Bocage
Souris sous de si beaux attraits,
Quand la voix de mon glas pleurera dans l'espace
Réserve une petite place
A l'ombre de ces vieux cyprès.

Et si, très chers amis, le soleil de la gloire,
Auréolant ma tombe et dorant ma mémoire
Resplendit sur mes chants de deuil,
Le parfum dont vos fleurs imprègneront ma bière
Plus que la gloire passagère
M'enivrera dans mon cercueil.

Habitants de Bourneau, si vous suivez l'allée
Qui mène en serpentant jusqu'à ce mausolée
Arrêtez vos pas un instant..,
Posant vos deux genoux sur cette étroite pierre
Par grâce une courte prière
Pour celui qui vous aimait tant !

Le « soleil de la gloire » devait, en effet, auréoler sa mémoire du plus éclatant nimbe d'or. Mais hélas ! ses amis de Bourneau, comme tous ceux d'ailleurs, auront-ils jamais la suprême satisfaction d'aller s'agenouiller sur sa tombe ?.....

Nous savons que le Ministre de la guerre a promis de faire effectuer des recherches au Poste 118, bouleversé par un 305 incendiaire, dès que la situation militaire le permettra.

Puisse cette dernière consolation ne pas être refusée, à ceux qui le pleureront tout le reste de leurs jours !

Et quoi qu'il advienne, que l'âme du jeune martyr goûte en paix les éternelles béatitudes célestes. Son souvenir sera fidèlement gardé ici-bas par tous ceux qui l'ont connu ; parce que tous ceux qui l'ont connu, l'ont ardemment aimé.

Digitized by Google

BERTRAND D'ELBÉE

Caporal au 49e d'Infanterie

L'horrible guerre qui nous a été imposée a mis en pleine lumière la grandeur morale de la famille française. De cette grandeur, méconnue naguère par des calomniateurs intéressés, j'en trouve ici l'exemple le plus admirable dans sa continuité.

Parmi les sept fils de mon bien cher ami, le lieutenant-colonel marquis d'Elbée, quatre ont été frappés sur différents champs de bataille pour le même idéal. Deux d'entre eux ont disparu, les deux autres sont morts.

De ce nombre est ce charmant petit Bertrand, fleur de jeunesse et de courage, que la guerre trouva ingénieur-chimiste à Bilbao.

Elevé au sein d'une famille, berceau de toutes les vertus, et où l'on rencontre à côté des sentiments les plus élevés de foi et d'honneur, les plus beaux témoignages de vaillance et de générosité, il y avait puisé le goût du devoir et du sacrifice, et ce bel enthousiasme pour les grandes causes qui faisaient naguère battre le cœur de nos pères.

Cet enthousiasme avait encore grandi en lui, en visitant, sous la conduite de l'abbé Bossard, son maître, les champs de bataille de la Vendée Militaire, qui avaient été les témoins des incomparables exploits de son grand Ancêtre.

Digitized by Google

Aussi, au premier bruit des hostilités, il accourut débordant d'ivresse patriotique et vola au danger, beau, brave, souriant, tout fier de donner sa vie pour la France et d'ajouter ainsi un nouveau lustre au nom glorieux qu'il portait déjà si dignement.

Bertrand d'Elbée était parti comme caporal au 49e d'infanterie, et c'est lui qui le premier de la famille devait verser son généreux sang pour le salut du pays. Le 22 Août 1914, il fut blessé au bras ; mais homme de devoir avant tout, il ne quitta pas son rang. On le vit le 23 sur le champ de bataille, inébranlable à son poste de combat, défendant un pont et tenant le passage de la rivière. Il le tint jusqu'à la mort; ses hommes tombant autour de lui, et lui tombant le dernier.

C'était hélas ! le sort des braves des premiers combats qui résistaient jusqu'au dernier souffle. et dont l'héroïsme préparait déjà la victoire de la Marne.

Dans cette même journée du 23, Bertrand d'Elbée avait été désigné pour couper et détruire les défenses accessoires des tranchées allemandes, et sa famille conserve religieusement les cisailles dont il s'était servi pour cette périlleuse besogne, exécutée par lui avec un dévouement tout naturel, sous le feu violent de l'ennemi.

Un de ses soldats a conté en quelques pages émues, le récit des premières heures de la mobilisation et du départ. Sous la naïveté du style on admire la confiance et l'ardeur de tous, et dans l'effort considérable des premières marches, on est frappé de la belle leçon d'énergie que Bertrand d'Elbée donnait autour de lui, et de la supériorité d'esprit militaire dont il était animé.

Aussi est-ce avec raison que le lieutenant D..... écrivait à son père : « ... Vous pouvez être fier de vos fils, ils sont bien connus au régiment et se recommandent d'eux-mêmes, »

Il faut également noter cet autre témoignage recueilli par Mlle de Maillé, au chevet d'un caporal-clairon du 49e. Comme elle lui demandait s'il connaissait un d'Elbée : « D'Elbée, lui répondit-il, attendez un peu... Oui, je connais, sans avoir vu.

Digitized by Google

Mais quand on voulait donner un exemple au régiment, on parlait toujours d'eux, »

Il faut encore citer ce passage d'une lettre du soldat Daugas, qui faisait partie de l'escouade de Bertrand : « Je cōnserve de ces heures mémorables passées en sa compagnie un souvenir impérissable, heures qui m'ont donné l'occasion d'admirer un cœur loyal et généreux que nous aimions tous. Il nous donna l'exemple de l'énergie et du devoir... »

Mais le plus bel éloge des qualités héroïques de Bertrand d'Elbée, je le trouve dans cette admirable lettre du capitaine Duhourcau, un autre vaillant du 49e, qui après avoir été affreusement blessé, fut décoré de la Légion d'honneur, avec une magnifique citation :

« Mon Colonel,

» Ainsi donc, nul camarade de votre fils Bertrand, chef ou soldat ne peut rien vous dire de sa mort. C'est la fin, semble-t-il, des naufragés engloutis sans avoir pu crier leur adieu, leurs dernières pensées, jeter leur bouteille à la mer. Mais votre fils avait donné à tous ceux qui le connurent une telle impression, que sur sa fin plane l'assurance de tous qu'il n'a pu que mourir noblement.

» Je l'avais connu, trop peu, l'ayant eu sous mes ordres seulement au cours d'une période de manœuvre. J'en ai cependant gardé le souvenir très net d'un garçon sûr, d'un gradé dont on pouvait être certain qu'au feu il tiendrait bon et ferait tenir son groupe d'hommes, quelle que dût être la violence du danger.

» Il imposait cette confiance par les principes de foi et d'honneur dont on le sentait animé, et qui étaient intimement mêlés à son sang, comme à son nom.

» Je le vois encore franc de regard et d'allure, robuste et tranquille, alerte avec une certaine jolie nonchalance, qui devait lui venir, avec sa race, de la Vendée Angevine.

« Il aimait le sport, les jeux où il faut de l'élan intérieur, les exercices où il y en a pour l'âme et le corps. C'était bien un chef tout désigné pour entraîner à la guerre une escouade jeune et vivante du Pays Basque.

» Il inspirait l'honnêteté, la force bonne et paisible qui régnen dans l'admirable horizon entourant votre demeure de Guéthary où son cœur restait attaché.

Digitized by Google

» Je l'ai vu, la dernière fois, le 22 Août 1914, au matin ; sa compagnie était en réserve dans un chemin creux : nous le dépassions pour gagner nos emplacements de combat. Il était là, au milieu de ses hommes, calme, assuré, dispos. Je lui serrai la main.

» Le 23, il disparaissait dans la tourmente, probablement sous le feu des mitrailleuses qui accablèrent son bataillon. Je me rappelle avec émotion cette poignée de main donnée à un brave, peu d'heures avant qu'il entrat au Paradis ; s'il n'est pas mort sur le coup, vous pouvez apaiser votre chagrin, mon colonel, en pensant qu'il dut avoir une agonie sereine : il possédait en sa conscience la force lumineuse qui seule, je crois, peut tranquilliser une âme en ce suprême moment.

» Je meurs, — a-t-il pu songer. — C'est bien, puisque Dieu l'a voulu, je meurs volontiers pour le salut de ma patrie, et pour la grandeur de la plus belle France, dont les miens m'ont transmis un si fort sentiment.

» Un d'Elbée ne pouvait rêver une plus digne fin.

» Je vous transmet la lettre d'un camarade, ancien lieutenant en premier de la 8e Cie, qui ne peut rien faire savoir sur Bertrand. Espérez encore pour plus tard en des prisonniers.....

Veuillez agréer.....

Fr. DUHOURCAU.

La poignante anxiété des parents de Bertrand d'Elbée devait hélas ! durer jusqu'en Juillet 1916. C'est à cette époque seulement, en effet, que son corps fut retrouvé grâce aux actives démarches et aux zèle affectueux de M. Carlos Arcos, attaché à l'ambassade d'Espagne à Berlin, spécialement chargé de la protection des prisonniers français.

Etant allé prendre un renseignement au bureau du Département impérial des Affaires Etrangères il entendit un officier allemand rendre compte de sa mission, qui consistait à exhumer les corps de la fosse commune de Gozée. M. Arcos s'approcha en entendant ce nom de Gozée, et demanda au capitaine, s'il y avait trouvé les restes du caporal d'Elbée. Le capitaine répondit : « Mais oui, celui-là, je l'ai. » Et il lui donna toutes les indications nécessaires.

Il semble bien que c'est la Providence qui conduisit ce matin-là M. Arcos aux Affaires Etrangères.

Grâce à ce renseignement le corps de Bertrand d'Elbée fut

Digitized by Google

exhumé et repose maintenant au cimetière de Gozée, sous la tombe provisoire N° 960.

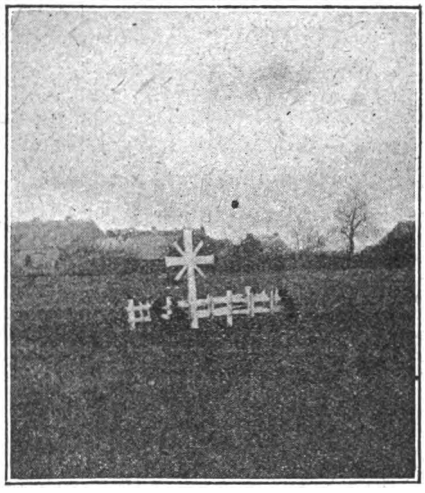

Sépulture commune près la ferme de la Jonquière d'où le corps de BERTRAND D'ELBÉE *a été exhumé et transporté au cimetière de Gozée.*

Comme l'écrivait avec tout son cœur son frère ainé, le comte Jean d'Elbée, au lendemain de cette funèbre découverte : « Nous ne verrons plus notre cher Bertrand ici-bas. Dieu a jalousement rappelé auprès de Lui cette âme incomparable, ce cœur et cette nature remplis de délices, qui sur cette terre étaient divins.

» Ce qui nous inondait d'un bonheur unique chez Bertrand, c'était le pur rayonnement céleste qu'il portait en lui. On pouvait vraiment l'aimer avec idolâtrie. J'ai toujours contemplé ce petit avec une auréole sans tache ; et moralement, et comme malgré moi, je me mettais à genoux devant lui.

» Dieu n'a pas voulu que tout cela fut gâté et compromis par la vie, par le péché, par le malheur, par la souffrance, et en rappelant à Lui cette créature bien aimée, il l'a encore enrichie, embellie, purifiée de son beau sang répandu pour la Patrie, pour la Vérité, dans une mort glorieuse et rapide.

Que Dieu soit béni !.... »

Digitized by Google

Le premier devoir d'une famille forte, a dit d'autre part Jean d'Elbée, est de s'aimer. On voit par sa magnifique lettre toute la beauté des sentiments qui ornent le foyer patriarcal des d'Elbée, et combien cette doctrine y est en honneur.

Aussi je ne saurais mieux terminer cet ultime hommage à la mémoire du jeune héros Vendéen, qu'en m'inclinant avec un affectueux respect devant cette Maison si idéalement belle, dont la gloire grandit avec les souffrances, et qui fidèle aux traditions d'honneur du Passé, continue à tracer de son sang les plus belles pages de notre Histoire.

Digitized by Google

JACQUES BAGUENIER DESORMEAUX

Caporal au 23e Régiment d'Infanterie Coloniale

Bien des fleurs — et parmi les plus belles — ont déjà été déposées par des mains pieuses sur la tombe de ce jeune héros qui avait, avec l'âme d'un poète, toutes les vertus d'un soldat. Qu'il me soit néanmoins permis à mon tour d'y porter une modeste gerbe, ne fut-ce que pour donner satisfaction à la grande et fidèle affection qui, depuis de longues années, m'unit si intimement à son père.

Jacques-Henri-Hector Baguenier Desormeaux appartenait à une de ces vieilles familles vendéennes, où l'on a toujours su se dépenser généreusement et sans compter pour les saintes causes qui ont fait l'honneur de notre pays. Son grand'père, magistrat de carrière, juge au tribunal de Cholet, avait préféré quitter son siège plutôt que de subir les compromissions qu'on voulait lui imposer à l'occasion de la prétendue réforme de la magistrature; son arrière-grand père s'était honoré par cinquante années de magistrature cantonale à Beaupréau, à Saint-Florent-le-Vieil et surtout à Chemillé. Le père de celui-ci avait servi dans l'Armée Vendéenne de 1793 à 1815 ; et, à cette époque, il était chirurgien

Digitized by Google

en chef de l'armée placée sous les ordres du marquis de la Rochejaquelein.

Ces mêmes sentiments de foi, d'honneur et de fidèlité aux grandes traditions nationales, Jacques Baguenier Desormeaux les retrouva intacts au foyer de son père, où il puisa en même temps cette passion du bien et du beau et cette sensibilité vibrante, qui avaient fait de lui un être d'élite.

Par sa mère, il était le petit-fils de M. Hector Faugeron, archiviste-paléographe, docteur ès-lettres, qui fut directeur politique du *Journal de Maine-et-Loire*, depuis 1868 jusqu'à sa mort, survenue brusquement en 1885. Il tenait de ce grand'père, qu'il n'avait jamais connu, l'acuité d'esprit et le goût affiné des Lettres.

Elevé à l'Ecole Gerson, de Paris, il eut la bonne fortune d'y trouver un admirable chef d'institution, M. l'abbé Dibildos qui le guida et en fit un homme. Bien avant sa sortie de ce collège, où s'étaient merveilleusement développées ses qualités morales, en même temps que ses forces physiques, il avait commencé à s'occuper du patronage créé à Plaisance par M. l'abbé Soulange-Bodin, et faisait entre temps à Saint-Honoré-d'Eylau des conférences d'une remarquable tenue littéraire devant ses camarades de la paroisse.

L'étude des questions sociales l'attira rapidement ; il devint l'un des plus appréciés collaborateurs de l'*Accord Social*, et par ses fréquentations fût amené sans peine à l'*Action Française*, dont le précieux contact grandit encore les sentiments catholiques et royalistes dans lesquels il avait été élevé.

A cette même époque, il se laissait entraîner vers la poésie, qui devait être la passion dominante de sa vie ; il fondait le *Recueil pour Ariane*, et rimait de nombreuses et élégantes revues qui firent de lui le favori des réunions mondaines de Paris et aussi d'Angers, où l'avait appelé son service militaire.

Chez Jacques Baguenier Desormeaux, les qualités du cœur rivalisaient avec les dons de l'esprit. Et il le prouva bien, en 1910, lors des inondations de la Loire, en portant non sans péril

Digitized by Google

parfois des secours et des vivres aux malheureuses victimes de ce fléau. En témoignage de ses multiples actes de dévouement, la Croix-Rouge d'Angers lui décerna une médaille d'honneur.

Un ami de Jacques Baguenier Desormeaux, M. René Chalupt, a tracé dans le *Bulletin des Ecrivains*, un portrait charmant de ce jeune homme de cœur, de cet écrivain délicat dont les premiers vers avaient, — on l'a dit excellement, — « la grâce alanguie d'un frileux soleil de printemps ». Je m'en voudrais de ne pas reproduire ici ce médaillon qui restera pour la famille si cruellement éprouvée (1) du jeune héros et plus particulièrement pour son père, ce fin et érudit lettré au cœur si généreux et si tendre, un souvenir infiniment précieux :

« Je revois Jacques Baguenier Desormeaux et son glabre profil à contre-jour dans le train qui nous ramenait tous deux vers Paris par un soir innocent de fin de Juillet. Pressentait-il confusément sa fin déjà si proche, hélas ! lorsque son visage malicieux prit soudain cette expression d'insolite gravité pour me dire : « Allons-nous donc avoir la guerre ? Je ne puis le croire. Ce serait terrible ». Mais son optimisme instinctif ayant bientôt chassé cette angoisse passagère, ce fut plein de confiance dans la fidélité de son destin qu'il me serra la main en me donnant rendez-vous pour le dimanche suivant... 2 Août.

« Il fallait pourtant que Jacques Baguenier Desormeaux eût la secrète intuition de la brièveté de ses jours pour porter en soi-même une telle frénésie de vie, tant de hâte à réaliser sa personnalité et à épuiser la saveur éphémère de l'existence.

« La mobilisation le surprit entre les éditions rares et les abat-jour à vifs ramages dans le petit appartement qu'il finissait d'installer selon son goût traditionnel et hardi et où il se plaisait

(1) Non seulement, en effet, Jacques Baguenier Desormeaux a héroïquement donné sa vie à la France : mais son frère aîné, père de trois enfants, a été grièvement blessé au nord de Reims, le 14 Septembre 1914, et bien que boiteux, voulant jusqu'au bout servir son pays, est retourné à son poste dès la fin de la même année.

Sa sœur, dame de l'Assomption au monastère du Val N.-D. près Huy (Belgique), après avoir subi l'odieux joug allemand et causé les plus vives inquiétudes aux siens, n'est que depuis peu en sécurité à Rome.

Digitized by Google

à réunir quelques amis musiciens, peintres, littérateurs, choisis parmi les meilleurs esprits de ce temps. A la veille même de la guerre, il leur distribuait une mince plaquette à la gaine bleu-de-France. « Marjolaine ou les songes au Bois-Dormant », où il chantait les grâces de son Anjou natal,

..... le cher tourment
De Du Bellay dont le chagrin fut le poème.

et où se chuchotaient à mi-voix de verlainiennes confidences.

« Ceux qui ne l'ont rencontré qu'en passant dans les couloirs des ballets russes ou dans les salons mondains ont ignoré peut-être que ses manières d'ironique dandy n'étaient que l'artifice d'un cœur jaloux de sa pudeur, d'une sensibilité trop fine pour n'être pas blessée, de l'esprit le plus curieux et le plus délicatement cultivé... »

Et voici qu'en effet la guerre éclate. Et celui qui hier encore était si beau dans l'ardeur de ses études, court au-devant de la mort, « une rose d'Anjou aux lèvres », comme l'a dit si joliment M. Ch. Le Goffic, et tout à l'heure, aux éclairs du canon, son âme héroïque s'épanouira en les plus nobles exploits.

Versé dès le 2e jour de la mobilisation comme caporal au 23e d'Infanterie Coloniale, il fut immédiatement empoigné par l'atmosphère de surhumain courage de ses camarades. Et à son père qu'il était allé embrasser une dernière fois avant son départ pour le front, il disait dans une phrase qui révèle toute la beauté de son âme : « Tous ces gens-là, officiers et soldats, sont des héros qui se sont couverts de gloire aux quatre coins du monde : et je ne sais vraiment pas comment nous autres, les nouveaux, nous pourrons faire pour les égaler. »

Hélas ! il devait payer de sa vie cette sublime volonté d'être quelqu'un, et après avoir sonné la « renaissance française » il allait l'arroser de son sang généreux.

Le 22 Août 1914, à la bataille de Neufchâteau, en Belgique, il avait été détaché avec six hommes à l'extrême droite de sa compagnie. L'ennemi débordant notre droite, Jacques Baguenier Desormeaux reçut l'ordre de se replier. A ce moment, cinq de

Digitized by Google

ses hommes avaient été tués ou blessés. Il dit au dernier qui lui transmettait l'ordre : « Retirez-vous, moi je reste ! » et il fut tué, inébranlable, à son poste, estimant comme cet autre poète Charles Perrot, tombé aussi lui au champ d'honneur, qu'à la guerre « on n'a jamais fini de faire tout son devoir ».

Il mourut en souriant, par un de ces jours d'automne que sa muse avait si harmonieusement chantés. — « La guerre est aussi ravissante qu'une bergerie », avait-il écrit la veille même, avec une espièglerie mutine qui rappelle la crânerie inpertinente de quelque soldat de cet Ancien Régime qu'il admirait tant et dont il souhaitait la restauration selon les idées de Mauras et de l'*Action Française*.

Le défi de l'infortuné chantre de « Marjolaine » ne resta malheureusement pas sans réplique : une balle aveugle et stupide coucha pour toujours parmi les cadavres amoncelés cet admirable fils de France, que la Vendée dispute à l'Anjou, dans son inconsolable deuil et dans sa légitime fierté.

René Vallette.

Digitized by Google

DEVANT LE FORT DE VAUX

COMMENT ILS MEURENT

Notre collaborateur et ami le comte Begouen a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant du carnet de notes de son second fils Jacques Begouen, aspirant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

Celui-ci partit en Décembre 1914 avec son frère aîné Max, dans l'infanterie coloniale. Les deux frères firent campagne ensemble sur l'Yser où ils gagnèrent le même jour leurs galons de sergent et où l'aîné reçut la croix de guerre. Lors de l'attaque de Septembre 1915 ils étaient devant Arras et ils furent blessés tous les deux, Max (1) le 12 Septembre grièvement au bras gauche d'un éclat d'obus, Jacques le 25 plus légèrement et cela lui valut à son tour la croix de guerre. Cet été nous le retrouvions aspirant à Verdun, toujours dans ce même régiment colonial du Maroc qui a gagné la fourragère en enlevant tour à tour Fleury, Douaumont et enfin le fort de Vaux (2).

Jacques Begouen a pris l'habitude durant cette terrible guerre de

(1) Celui-ci a profité de ses loisirs forcés a l'hopital pour composer « *Quelques poèmes à la gloire de l'Armée française* » qui ont été couronnés au concours de l'Académie des jeux floraux de Toulouse, dont le jeune sergent était d'ailleurs déjà lauréat les années précédentes.

(2) Un troisième frère, Louis, est également à l'armée au 23e d'artillerie — Tous les trois sont les collaborateurs compétents et heureux de leur père dans ses recherches préhistoriques.

Digitized by Google

noter chaque jour ce qu'il a fait et ce qu'il a vu. Il griffonne ses notes aux tranchées de première ligne, dans les trous d'obus, avec autant de calme et de précision que lorsqu'il est au repos. On ne peut rien lire de plus poignant et de plus sincère. Dans le beau volume que le capitaine Henry Bordeaux vient de consacrer aux *Derniers jours du fort de Vaux,* celui-ci a publié quelques extraits du carnet de notes de l'aspirant Begouen. Il s'agit du dernier effort tenté pour dégager le fort par l'héroïque brigade coloniale sous les ordres du colonel (depuis général) Savy. — Nous sommes heureux que l'amitié du père nous permette de donner à nos lecteurs une page aussi vécue et d'une aussi grande élevation de sentiments que le récit inédit de la mort du lieutenant.....

N. D. L. R.

Extrait du carnet de notes de l'aspirant Jacques Begouen :

« *Dieu prend la vie quand il veut.....*
» *C'est à nous d'être prêts, et de la rendre, heureux.* »

..... J'avais à peine rabattu ma toile de tente mouillée sur ma tête, qu'un bruit de voix se fait entendre dans le boyau. J'écoute. C'est le capitaine... Mais que fait-il ? On se plaint. Quelqu'un souffre. Je vais voir. Juste deux hommes courbés m'apportent un lieutenant du X... d'infanterie, D... Il vient de recevoir une balle de mitrailleuse qui rentrée par l'omoplate gauche est sortie sous l'aine droite. Il a l'air terriblement touché... Je le place bien allongé à côté de moi ; tout est tellement plein de boue que ce n'est pas facile.... Sur ses indications, je place des toiles de tente sous sa tête, sous ses reins. Il souffre et ne cesse de répéter : « Oh ! mon ventre... c'est le ventre qui me fait mal, gonflez-le moi. Si je pouvais le gonfler je pourrais respirer.... Défaite-moi le pantalon... Tirez-moi la jambe, là. Oh, ça me fait plus mal. Remettez-la. Soulevez-moi les reins, oh, mon ventre, c'est le ventre qui me fait mal, etc.... Je vous demande pardon... Merci, mon ami. Vous ne me laisserez pas là !...

Je le console, lui dis, (étant pourtant sûr du contraire,) que les infirmiers vont venir ; qu'il sera bientôt dans un bon lit ; mais je veille surtout à ce qu'il n'y ait pas d'hémorragie. Malheureusement elle n'est pas extérieure mais intérieure, Il respire par

Digitized by Google

saccades « J'ai l'estomac, le ventre qui font glou glou quand je respire. Je crois que ça y est. Je vais mourir. Les cochons, il m'ont bien touché ! » Je proteste doucement. Je lui verse un peu d'alcool de menthe sur ses lèvres blanches. Il est pâle et sa barbe blonde est perlée de sang. Ses poumons en sont remplis. Je crois qu'il n'en a pas pour longtemps ; il est perdu. La respiration se précipite de plus en plus.... Sur sa poitrine, une médaille et un drapeau du Sacré-Cœur taché de sang. Je les lui montre et lui dis de penser un peu à Dieu. « Oh ! j'y pense. Je vous remercie beaucoup de ce que vous avez fait pour moi. Je crois que je vais mourir ; c'est la fin : Vous donnerez mes affaires au Commandant. Vous souhaiterez bonne chance et bon courage au sous-lieutenant qui me remplace. Vous leur direz qu'ils n'aient pas peur et qu'ils me vengent. Remerciez aussi le capitaine de ce qu'il a fait pour moi. Merci mon ami. Merci ». Il remue son bras, il le regarde. Je lui évite la vue du sang. Je recouvre tout son corps. Alors il commence à verdir, à chercher l'air. Trois ou quatre fois il me demande de lui placer les jambes, les reins, mais rien ne le calme. La balle doit avoir touché la colonne vertébrale. Il commence à souffrir le martyre. Il voudrait hurler : « Non, Je ne veux pas crier. Il faut être courageux. Donnez-moi la main. Mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Emu jusqu'aux larmes, je souris et plaisante. En même temps qu'en moi-même je prie fermement pour que Dieu ait pitié de lui et l'enlève vite, sans souffrances.... Il se tord. Je lui saisis les bras et je lutte avec lui. Il ne faut pas que les boches nous remarquent, sans cela c'est la dégelée de crapouillots. Le pauvre lieutenant devient peu à peu violet. Ses yeux se voilent. La tension de ses membres est moins forte ; encore quelques efforts pour se dégager et il tombe, cherche de l'air, ne bouge plus.... Juste le capitaine me fait demander de ses nouvelles, Je lui dis d'attendre quelques minutes, que je lui enverrai un mot.... Je prie pendant que son âme monte au ciel ! Il est bien mort. Je lui ferme les yeux, craignant à chaque instant le voir bouger. Je lui arrange les bras et jambes tant qu'il est chaud. Je le pousse

Digitized by Google

contre le parapet, je le recouvre d'une toile. Puis j'écris un mot au capitaine.... De main en main il s'en va. Bientôt après, la réponse arrive : « Gardez près de vous le lieutenant jusqu'au soir. Remettez son corps avec ses affaires au commandant de son régiment ». Me voilà donc couché près du mort qu'il faut que je garde toute la journée.....

Que faire ? Le soleil daigne se montrer un peu. La matinée s'écoule. On va « crouter ». Je sors la musette qui servait d'oreiller au lieutenant et où se trouvent quelques biscuits et du chocolat... et nous mangeons... sans grand appétit. Le sang commence à sentir son odeur fade et il me semble entendre Max qui se plaignait de cette odeur, étendu sur son brancard... Tout a une fin... Je viens de dormir, m'appuyant sur la tête du pauvre lieutenant ! Maintenant il est froid... Mon Dieu que la journée est longue ! Ses affaires, son portefeuille, lunettes Zeiss, révolver d'ordonnance, sont là... Dans quelques heures la relève va arriver...

Digitized by Google

La GLOIRE et la PAIX VENDÉENNES

1815-1830

(*Suite*) (1)

Le projet d'offrir le domaine de Chambord au jeune prince séduit les royalistes fervents. Malgré les rapports défavorables du comte Siméon, ministre de l'Intérieur, malgré les pamphlets corrosifs de Paul-Louis Courier, le projet aboutit. Il était dans la destinée de ce château construit par François Ier, devenu d'abord l'asile du roi Stanislas, l'apanage du maréchal de Saxe, le cadeau splendide de Napoléon au prince de Wagram, de ne recevoir que des hôtes de passage, il devait échoir au dernier des Bourbons. La souscription atteignit 1.542.000 francs ; les provinces loyalistes mais pauvres versèrent leur obole avec empressement (2).

Ah ! dans cette ivresse, dans ce triomphe, si les royalistes tout à coup avaient pu apercevoir, au travers des voiles du temps, l'inutilité de cette vie qui s'ouvrait ! S'ils avaient pu la voir se clore, soixante ans après, rebelle à la volonté de régner et dépourvue d'héritier, ils eussent été glacés d'épouvante ! L'exis-

(1) Voir le 3e fascicule de 1916.

(2) Confisqué en 1915, sur le prince Elie de Bourbon, capitaine de l'armée autrichienne.

Digitized by Google

tence stérile du comte de Chambord retardera de plus d'un demi-siècle l'union des deux branches rivales. Sans Henri V, à la mort de Charles X, Louis-Philippe eut été accepté ; 1832, dont le ressentiment dure encore chez certaines familles, n'eut pas ensanglanté de nouveau la terre vendéenne.

Mais qui pouvait le supposer ? Pour l'historien, pour le partisan, pour le simple spectateur, il n'existe point de périscope émergeant au-dessus des flots de l'avenir. L'homme s'exalte aux splendeurs du moment, se refusant à les croire transitoires ; son orgueil prête au Ciel des desseins conformes à ses propres désirs, et les événements du jour prennent à ses yeux abusés des formes prophétiques. — La Vendée salue cette superbe aurore. Nul ne songe que le trône est sapé par la base, que les temps d'un exil sans retour sont prochains pour « l'enfant du miracle ».

De plus en plus, toute préoccupation politique abandonne la pensée paysanne. Les traces de convulsions civiles disparaissent des cœurs, comme elles ont déjà disparu sur le sol. Les retraites, les pensions se sont fait attendre ; mais, une fois venues, elles ont rempli l'ambition de ces pauvres gens, blessés, mutilés au service de la royauté : « Si modiques qu'elles aient été, écrit le sous-préfet d'Ancenis, dès 1817, ceux qui ont déjà reçu ont témoigné leur contentement et n'aspirent plus qu'au repos (1) ».

Le repos, c'est le mot de la situation. Il s'agit du repos politique : car sur cette terre ravagée les bras manquent, le labeur de ceux qui restent est double. — Sans doute maintenant, dans cette quiétude bienfaisante, l'instruction, à qui la politique de la Révolution, en dispersant les éducateurs, avait causé, en Vendée, de si grand dommages, va pouvoir refleurir ; il n'en est rien : le besoin de main d'œuvre domine tout. Le nombre des écoles a beau grandir dans les campagnes, par suite de la création d'ordres religieux enseignants : Frères de l'Instruction Chrétienne de Lamennais, Frères de la Doctrine Chrétienne, Frères du Saint-Esprit, dont les membres essaiment dans toutes les bourgades,

(1) Arch. L.-I. Pol. gén. 4 Juin 1817.

Digitized by Google

une insouciance remarquable empêche les enfants des campagnes de se rendre aux centres d'instruction. L'Empire était plus exigeant : il avait moins d'écoles à sa disposition ; elles étaient plus suivies. « Le catéchisme que les pasteurs font le dimanche et de temps en temps, d'autres jours de la semaine, est la seule instruction que reçoivent les paysans », relate le sous-préfet de Châteaubriant (1). Qu'importe la science au Vendéen ! : la connaissance des vérités dogmatiques lui suffit.

Le calme religieux est à peu près complet. A la chute de l'Empire, la plus grande partie du clergé exulte ; les persécutions contre le pape, la tyrannie exercée sur la pensée catholique avaient détourné ceux que le Concordat jadis éblouit. Beaucoup de prêtres, cependant, gardèrent au fond du cœur une reconnaissance prédominante, lors des Cent-Jours ; ils manifestèrent leur impérialisme. La Restauration fut dure pour eux. Les grands vicaires de la cathédrale de Nantes, coupables d'avoir rédigé une adresse à l'empereur : « Votre Majesté qui a rétabli la religion en France... » sont remplacés ; d'autres prêtres — celui de Guémené, en particulier — taxés de tiédeur, subissent les colères de l'Administration. Tout ecclésiastique doit manifester son opinion : Le préfet déclare : « Le clergé du diocèse ayant été calomnié dans ses sentiments les plus chers, lors de l'apparition de l'usurpateur, nous les engageons à ne laisser aucun doute sur leur manière de penser. » Le second successeur de Monseigneur Duvoisin, au siège de Nantes, Monseigneur d'Andigné (2) n'a pas besoin d'être stimulé. Il porte un nom qui oblige. Il célèbre hautement le retour du fils de Saint Louis ; mais trouve que toutes les espérances conçues mettent bien du temps à s'accomplir. Il rêve de l'ancien régime. « Si quelques années, s'exprime-t-il, suffisent

(1) Cf. Arch. L.-I. Police gén, Rapport de Guibourg, sous préfet de Chateaubriant, 1824. 3 V1. mandement du 15 Nov. 1817. — Arch. V. Création d'une école mutuelle aux Sables, en 1821 ; d'un petit séminaire, en 1822. — Sur la diffusion des écoles chr. sous la Rest., cf. Guizot, *Mém. III.* 58 et 187.

(2) Arch. L.-I., 3 V1. mandement du 21 Nov. 1819. — Louis-Jules-Joseph d'Andigné de Mayneuf. (18 Oct. 1819 - 2 Fév. 1822).

Digitized by Google

pour renverser l'ouvrage des siècles, il faut de longs travaux pour en relever les ruines. »

Par contre, Mgr de Prudt, évêque de Poitiers, ancien aumônier de Napoléon, lui garde une inaltérable fidélité ; il démissionne. Il poussera même jusqu'aux limites extrêmes sa lutte contre la Royauté : nommé député, il siègera à gauche. — Dans le diocèse de la Rochelle, qui, depuis le Concordat englobe la Vendée, Mgr Paillou, lui aussi, doit tout à l'Empire ; mais, chez cet évêque à opinions successives et contradictoires, le caractère n'est pas à la hauteur de l'intelligence ; Paillou acclame les Bourbons, en 1814 et en 1815, de la même voix enthousiaste qu'il loue Napoléon sous l'Empire et sous les Cent-Jours.

Bientôt tout rentre dans l'ordre ; les impressions se tassent ; la religion, recevant de la part du gouvernement une protection encore plus étendue que sous Napoléon, le clergé entier se range au pied du trône. Sa situation matérielle, si pénible après la Révolution, s'améliore lentement : une ordonnance royale du 5 Juin 1816 ordonne que le traitement des ministres du culte soit porté de 500 à 600 francs.

Tout serait donc pour le mieux si la politique ne venait de nouveau troubler la limpidité des choses. Les exaltés, pour qui l'œuvre impériale est un perpétuel cauchemar, poussent le roi à une réaction violente contre le Concordat lui-même. Certes, dans tout établissement humain même excellent, il est facile de trouver une fissure par où peut pénétrer la critique : mais cette critique possible ne justifie pas la destruction de l'œuvre. Certains articles du Concordat demandaient une plus grande élasticité ; par exemple, les 50 évêchés, prévus en 1801, paraissent tout à fait insuffisants en 1817. De là à abolir le premier Concordat, de là à le remplacer radicalement par un nouveau il y a loin. C'est pourtant ce que veulent tenter des esprits mécontents. Ils exigent une démission en masse, comme en 1801, de tous les évêques.

Le pape accepte à contre-cœur le principe de ces changements dont le négociateur était un homme ignorant de l'histoire, complètement étranger aux délicates questions de hiérarchie et d'admi-

Digitized by Google

nistration ecclésiastiques, le duc de Blacas (1). Le pape cède. La Chambre des députés, elle, ne cède pas ; présenté par M. Lainé, avec les mesures nécessaires à son exécution, le Concordat « rencontre une défaveur générale. » Le cabinet, prudent, ajourne indéfiniment le rapport du projet de loi.

Reconnaissant, toutefois, la nécessité de certaines réformes il envoie à Rome, en mission spéciale, le comte Portalis. Celui-ci, habile manœuvrier, obtient le retrait du Concordat de 1817 et prépare un accord, qui sera conclu, en 1821, sur cette base : maintien du traité de 1801, création de trente nouveaux sièges. Ainsi finit sans fracas, par une mesure de sagesse, une crise qui pouvait devenir la cause d'un bouleversement dangereux. Les nerfs du pays, déjà secoués par tant de spasmes, n'ont point besoin d'autres épreuves.

Parmi ces nouveaux sièges, la plupart sont d'anciennes créations supprimées au Concordat de 1801 ; entre autres celui de Luçon. Le diocèse qui, plus vaillamment que tous, se leva pour la défense de la foi catholique cessa d'exister, chose extraordinaire, au jour du triomphe : il fut rattaché à la Rochelle, en même temps que l'évêché de Saintes. Mgr Paillou administra cet immense diocèse ; un grand vicaire spécialement désigné, régissait l'ancien territoire religieux du Bas-Poitou. Mais, de bonne heure, ce système apparut insuffisant, plein de lenteur, presque vexatoire pour la fierté vendéenne ; le clergé, les fidèles réclamaient la reconstitution de leur diocèse. Le duc de Richelieu, qui se rappelait de quel lustre un évêque de Luçon avait couvert son nom et sa famille, mit son influence au service des Vendéens et fit réussir leur projet (2).

L'évêque choisi fut Mgr Soyer (3). Si Mgr Paillou, affectait une souplesse sans mesure à l'égard des pouvoirs publics, Soyer, par contre, montrera toute sa vie un royalisme sec et intransigeant, qui lui attirera plus tard, sous le gouvernement de Juillet,

(1) Guizot., *Mémoires, I*, 195.

(2) Cavoleau *Statistique*. Ed. La Fontenelle de Vaudoré, 822.

(3) Soyer (René Fr.) né à Thouarcé, le 5 Sept. 1767, mort en Mai 1845.

Digitized by Google

la persécution administrative. Le passé chez lui conduit l'avenir : ordonné prêtre en pleine tourmente révolutionnaire, errant, déguisé en garde national, sous le nom de Fauvette, il baptise, il confesse dans les granges autour de Poitiers, fuit à Bordeaux, revient à Poitiers, se fixe en Anjou, célèbre un jour la messe devant toute l'armée de d'Autichamp. C'est en 1796, à Chanzeaux, l'autel se dresse au sommet d'une colline ; dans les prairies autour, à perte de vue, les paysans, « genou en terre, tenant d'une main leur fusil, de l'autre leur chapelet », se pressent en rangs serrés.

Au sortir des luttes et des tempêtes, Soyer garde une âme d'acier inflexible. S'il accepte de l'Empire, par zèle sacerdotal, le poste de vicaire général de Poitiers, il ne courbe point la tête devant les puissants du jour. La Restauration remplit tous ses désirs. Le roi le veut nommer ministre des Affaires ecclésiastiques ; M. de Villèle craint que les formes anguleuses de son caractère ne déplaisent aux Chambres.

Voici que le siège de Luçon ressuscite. Mgr. Soyer (1) est désigné par l'occuper ; il arrive dans sa ville épiscopale le 10 Novembre 1821 ; mais sans solennité, en pleine nuit, se cachant, car, il le sait, il en souffre, la population lui est hostile ; elle lui reproche de venir tout déranger. Le palais des anciens évêques, en effet, est devenu le collège, le séminaire renferme un dépôt de mendicité ; la mense a été dispersée révolutionnairement aux quatre vents. Les absents ont toujours tort. Soyer ressent affreusement la mélancolie d'un retour à sa ville que seul il a désiré.

— Luçon, située au seuil du marais poitevin, hors de la Vendée catholique, fut pour les Bleus contre les Blancs ; et maintenant plus qu'autrefois, parce que des intérêts multiples rattachent les bourgeois de la cité à l'œuvre de la Révolution et de l'Empire.

Mais dans le Bocage, dans le Marais breton, à la nouvelle que l'évêché de Luçon est reconstitué, une joie vraie éclaire les âmes

(1) Il prend pour grand vicaire un prêtre distingué, le R. P. Baudouin, sup. du grand sém. de la Rochelle, après l'avoir été du petit sém. de Chavagnes.

Digitized by Google

pieuses ; il leur semble que la dernière trace des secousses sismiques, où s'effondrèrent tant d'institutions séculaires, vient de s'effacer. Elles connaissent les convictions inébranlables de leur évêque, elles se réjouissent de sa combattivité.

Cependant certains esprits sages, pondérés, dont l'expérience des hommes et des choses a mûri le jugement, s'inquiètent. Les temps de la croisade vendéenne ne sont plus ; il sied mal à celui qui jadis bénit les troupes royalistes marchant au combat, de les conduire aujourd'hui, crosse en main, à la bataille électorale. Et par quels moyens inférieurs ! — Manuel, député de Fontenay, vient d'être chassé de la Chambre ; deux candidats sont sur les rangs ; de Vassé, pour les royalistes, Perrault du Magny, pour l'opposition. Le gouvernement tient à la victoire, il prend ses mesures ; il nomme Soyer président du Collège électoral. Le président ne dément pas cette haute confiance, il pratique à merveille ce qu'on appellera plus tard, lorsque le système aura été élargi et perfectionné, la pression électorale. Il énumère les grands travaux dont le département a besoin : le creusement de la Vendée, l'achèvement du port de Luçon, la création d'une route royale de Saumur à la Rochelle... Il ajoute : « Il vous suffirait, pour compromettre tant d'intérêts, de vous déterminer à une élection hostile qui afflige le cœur du Roi. Sa Majesté, Messieurs, il faut vous le dire, veut être servie par des sujets fidèles ; les bienfaits et les grâces qni émanent du trône ne seront accordés qu'à la fidélité et au dévouement (1) ». Les électeurs comprirent, ils comprennent toujours ; ce fut un succès : M. de Vassé obtint 192 voix, M. Perrault 160.

La bourgeoisie qui s'était réconciliée avec le clergé sous l'Empire, redevient ombrageuse et susceptible ; elle ne pardonnera point à l'évêque de Luçon ses interventions électorales ; on le verra bien après 1830.

Pour le moment, la tranquillité règne. Si les catholiques ont

(1) Abbé du Tressay, *Vie de Mgr. Soyer*, 184. L'auteur qualifie ainsi ce discours : « C'est petit, mesquin, de politique déplorable. » Mgr. Soyer sera choisi de nouveau, en 1827, pour présider le collège électoral.

Digitized by Google

lieu de se féliciter, les 3.000 protestants descendants des Calvinistes poitevins, qui autrefois composaient le tiers de la population, continuent de jouir des libertés acquises sous l'Empire ; non sans avoir craint, un moment, de les perdre à nouveau. Lors du premier retour de Louis XVIII, le Consistoire de la Loire-Inférieure et de la Vendée entonna l'hymne de joie, unit « son assentiment au vœu national qui rappelle au trône de France l'ancienne dynastie des Bourbons ». La fin de l'adresse se termine par un acte de confiance dans la « charte constitutionnelle, qui garantit la liberté des cultes (1) ». Confiance justifiée ; en 1817, le Conseil général de la Loire-Inférieure, entraîné par ce reflux de vagues mauvaises qu'on appela la Terreur Blanche, proposa la suppression du Consistoire. Le roi heureusement refusa, les protestants ne furent pas autrement troublés dans l'exercice de leur religion.

En 1801, un schisme restreint et curieux s'était greffé sur l'arbre puissant du Concordat. Des prêtres, des civils, plus catholiques que le pape, n'avaient vu dans l'accord entre Pie VII et Napoléon qu'une œuvre diabolique ; leurs âmes impétueuses ne pouvaient admettre les concessions importantes faites par l'Eglise à la Révolution dans un but supérieur d'apaisement. Elles se blottirent froissées irréductibles, au sein d'une secte étroite qu'on appela, à juste titre, la Petite Eglise.

La contagion gagna de nombreux diocèses ; mais nulle région ne fut autant infestée que la Vendée. Exagération de catholicisme mal compris, elle devait s'implanter là où le catholicisme avait trouvé ses plus ardents défenseurs. Des prédicateurs fanatiques bouleversèrent la mystique contrée du Bocage et de la Gâtine.

L'empereur n'était point disposé à laisser battre en brèche l'édifice concordataire ; il sévit ; la main des légistes s'abattit durement sur les évêques, sur les prêtres insoumis, sur les

(1) Arch. Nat. Fic. III L.-I. 8. Nantes 22 Avril 1814. — Voir Arch. L.-I, rég. de corr. préf. ; préfet à Int., 24 Juill. 1817.

(2) Cf. E. Gabory, *Napoléon et la Vendée*. 156-190.

Digitized by Google

fidèles, — sur les bergers et sur le troupeau (2). Comme il arrive toujours, le vent de la persécution activa la flamme du brasier ; l'exil, la prison donnèrent à la Dissidence ce qui fait germer les semences de toute religion : des martyrs ; — martyrs dont le sang ne coula pas, il est vrai. Dans un but intéressé, les royalistes favorisèrent l'extension du schisme. Les adeptes de la Petite Eglise avaient donc le droit d'espérer qu'au retour des Bourbons ils auraient l'avantage sur les prêtres régularisés ; la tyrannie ne fit que changer de nom : d'impériale elle devint royale. — Aux Cent-Jours on n'eut point le loisir de s'occuper d'eux.

Louis XVIII revient de nouveau. Cette fois, le gouvernement mieux éclairé, pressentant la décomposition lente, inévitable, d'une religion sans but, sans chef, sans autorité centrale, ferme les yeux. Seuls les prêtres turbulents, accapareurs d'églises ou d'ornements sacrés, voient les gendarmes menacer leur liberté. S'ils se contentent de faire un prosélytisme de plus en plus difficile, ou tient à ne pas prêter « à ces brouillons une importance qu'ils n'ont pas », de peur de leur « en donner une réelle et de les rendre dangereux (1) ».

Leur influence décroît, à mesure que disparaissent de la scène les lutteurs tenaces et importants du début, soit par suite de décès, soit par raison d'âge, de prudence ou de conversion. Les difficultés de recrutement hiérarchique menacent déjà la vitalité de la Petite Eglise. Dès 1818, on rencontre parmi les apôtres des individus ne sachant ni lire, ni écrire. A Gesté, un sieur Gautier, illettré, a rapporté du Poitou un livre mystérieux qui « contient les dogmes de la secte ». Il réunit chez lui tous ceux qui veulent lire et entendre lire ce livre. Là se bornent sa prédication et son action.

Un seul, à vrai dire, est sérieusement malmené ; il ne néglige rien pour cela : l'abbé Bénéteau, ancien curé de Saint-Martin-Lars-en-Tiffauges, petit pays caché dans les broussailles du

(1) Arch. M.-et-L., Lettre du préfet, du 30 Nov. 1829, au sujet d'un prêtre de la P. E., à Sainte-Christine.

Digitized by Google

Haut-Bocage, non loin de la Sèvre. Il avait refusé de se soumettre au Concordat et, s'était bon gré, mal gré, accroché à sa vieille église, soutenu par la confiance des habitants; sur 800 environ, il n'y existait que 27 catholiques. Il lutta sous l'Empire, il lutte sous la Restauration ; il n'entend point déguerpir d'un poste que, depuis tant d'années, à travers tant de vicissitudes, il occupe.

La nomination d'un desservant, en 1826, aggrave l'affaire; l'arrivée de l'abbé Gouin soulève l'indignation du conseil municipal et des religieuses fanatisées. « Je ne partirai pas » déclare Bénéteau. M. de Curzay, préfet de la Vendée, appuie par la force armée l'ordre de l'évêque. Bénéteau se retire, forcé, laissant entre les mains des gendarmes plusieurs prisonniers ; mais il vide l'église de ses ornements, de ses vases sacrés ; le tout est transporté chez une dévote, M^lle^ Cassin. La renommée déjà grande de Bénéteau attire les foules vers l'oratoire fruste qu'il érige dans les bois. On y vient de Cholet, de Maulevrier, des Herbiers, du Boupère, de tout le Bocage. M^lle^ Cassin, pendant ce temps, fait construire de ses deniers une église, une école. Les enfants se battent contre ceux de l'école catholique ; le préfet ferme l'institution de M^lle^ Cassin.

La situation dure ainsi troublée, orageuse, à Saint-Martin-Lars, jusqu'à la mort de l'abbé Bénéteau, en 1832. Dans les autres paroisses dissidentes, la tranquillité règne. On aurait pu dire des 15.000 membres de la Petite Eglise vendéenne ce que Mazarin disait des protestants : « Le troupeau broute de la mauvaise herbe, mais il ne s'écarte pas (1) ».

La paix religieuse est donc enfin descendue, des hauteurs gouvernementales, sur ces contrées si longtemps déchirées par la tyrannie des sectaires ou les rivalités confessionnelles. La Vendée n'attend plus rien dans le domaine des idées; en elle toute haine disparaît. L'oubli envahit rapidement les cœurs heu-

(1) Sur la Petite Eglise, sous la Restauration, voir *Arch. Vendée*, 57 V1, — *Arch. M.-et-L.*, corr. des préfets, — *Arch. Deux-Sèvres*, dossier Petite Eglise.

Digitized by Google

reux. Si, dans les villes encore, les surfaces sont troublées, si les complots, si les desseins pervers remuent la cendre pour y chercher un reste de flamme, dans les campagnes les paysans ne souffrent plus que de soucis matériels.

Le Vendéen arrose de ses sueurs cette terre qu'il baigna jadis de ses larmes et de son sang. L'aisance est revenue. De même qu'avec les pierres calcinées de ses demeures détruites le paysan se refit des maisons neuves, plus spacieuses ; de même, avec les débris des bonheurs d'autrefois, la paix, la liberté, il s'est reconstruit tout un édifice moral nouveau, au seuil duquel palpite une branche de laurier.

E. GABORY.

ERRATA. — P. 169. Lire *4 Juin*, au lieu de *14* ; — 170, *Nuaillé*, au lieu de *Maillé* ; (5ème ligne) *Mars*, au lieu *d'Octobre* ; — (14ème ligne) la *Meilleraye* (Vendée), au lieu de *Beaupréau* ; — 172, *dans une chapelle*, au lieu de *dans la même église* ; — *1826*, au lieu de *1827*. — Nous remercions M. l'abbé Uzureau de nous avoir signalé ces négligences de correction d'épreuves.

Digitized by Google

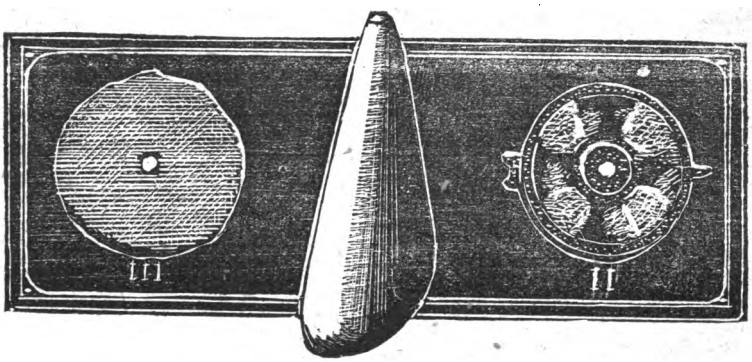

MALLIÈVRE

Aux Epoques préhistorique et gallo-romaine

En 1901, à propos de la découverte d'un souterrain et d'un puits antiques dans les ruines du château de Mallièvre, j'ai signalé dans cette *Revue* (1) quelques documents archéologiques fournis par le sol de cette localité ; il me semble utile aujourd'hui de rassembler enfin les notes diverses qne j'ai réunies autrefois relativement à ce point très anciennement habité, et qui, sauvées ainsi de l'oubli, pourront peut-être un jour servir à d'autres.

La commune de Mallièvre — la plus petite de Vendée puisque son territoire ne compte guère qu'une vingtaine d'hectares — est contenue tout entière sur une série de croupes qui descendent, face au midi, vers la rive de la Sèvre-Nantaise, et sur un promontoire encerclé d'un côté par cette rivière et de l'autre par le ruisseau de la Boulaie. Les pentes déclives portent le bourg et

(1) *Les Fouilles de Mallièvre*, in. *Rev. du Bas-Poitou*. ann. 1907, fas. II, p. 217.

Digitized by Google

le promontoire, jadis relié avec elles et aujourd'hui séparé d'elles par la tranchée d'une grande route, porte les ruines de la forteresse médiévale. (*Fig. II.*)

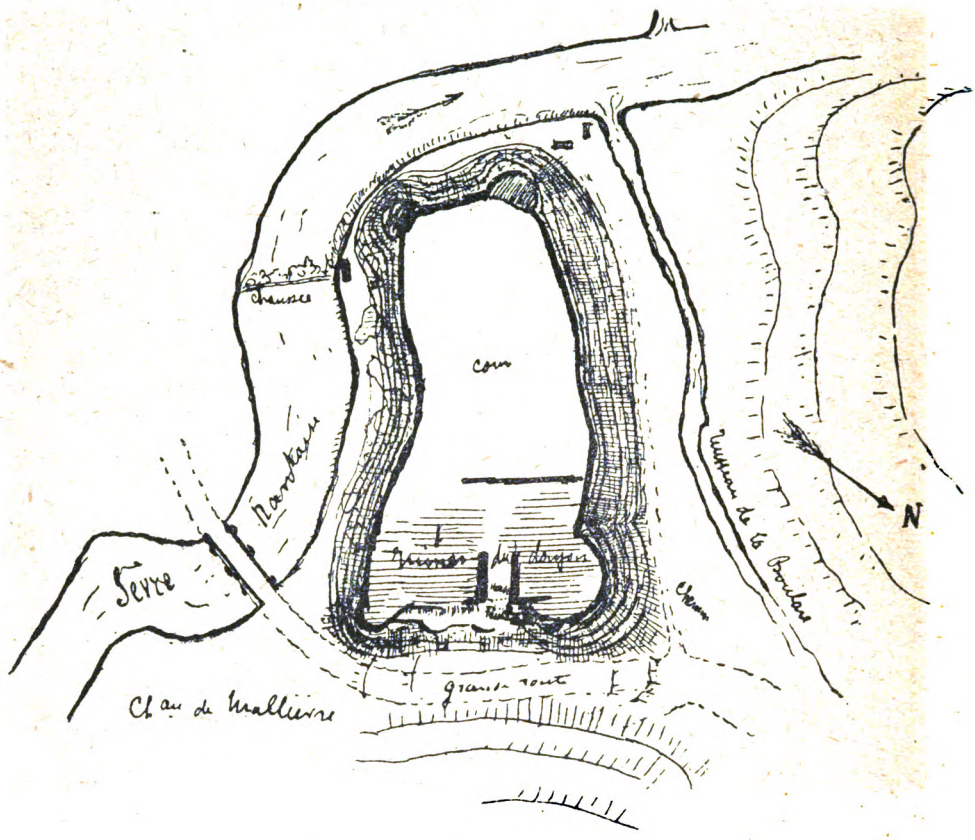

Fig. II.

ÉPOQUE NÉOLITHIQUE. — L'âge de l'humanité qui a précédé la découverte et l'utilisation des métaux est représentée à Mallièvre par des silex travaillés recueillis auprès du Château et dans les jardins qui bordent la route de Châtillon-sur-Sèvre aux Epesses. A signaler tout particulièrement une hachette en diorite dont le tranchant est singulièrement oblique. (*Fig. d'entête, N° I; au tiers de grandeur.*) Cette arme de forme bizarre

Digitized by Google

n'est pas un exemplaire unique dans la vallée de la Sèvre où j'en ai recueilli plusieurs autres du même genre, notamment aux Fourboutières et dans le bourg de Saint-Amand-sur-Sèvre, à Puy-Pin en la Pommeraie, etc. Elle mesure 135 mil. de longueur.

ÉPOQUE GAULOISE, dite de Hallstatt et de la Tène. — Les temps désignés en Archéologie préhistorique sous les noms d'époques de Hallstatt et de la Tène, qui partent de l'introduction du fer dans l'industrie usuelle pour se terminer à la conquête romaine, ont laissé à Mallièvre des traces importantes marquées surtout par les tumuli de Belleville et des Oiseaux.

Tumulus de Belleville. — Ce tertre funéraire, un des plus élevés de l'Ouest, puisqu'il mesurait 26 mètres de pente, très raide, ressemblait beaucoup comme profil à la grande Motte des Châtelliers. Il a été détruit, de regrettable façon, vers 1885. Les propriétaires, trois paysannes fort aisées, les demoiselles Landreau, crurent aux antiques légendes locales, lesquelles assuraient qu'un trésor immense reposait à la base de l'énorme monument. Pendant toute une année, une forte équipe de terrassiers fit œuvre de destruction en dehors de tout contrôle archéologique ; ce ne fut qu'au moment précis où les travaux se terminaient que le hasard amena sur les lieux notre excellent et regretté ami, M. Xavier Lévrier, avocat à la Cour d'Appel de Poitiers, qui prévint aussitôt le R. P. Camille de la Croix. Ce dernier vint de suite à Mallièvre mais ne put que constater l'intérêt qu'il y aurait eu à fouiller méthodiquement le monument détruit.

Ce fut également M. Lévrier qui me donna à Mallièvre même, chez les demoiselles Landreau, les renseignements suivants, complétés du reste par plusieurs des ouvriers de la destruction.

Le tumulus de Belleville était parfaitement conique, mesurait à peu près 17 mètres de hauteur totale et son sommet se terminait par une plate-forme sur laquelle se trouvaient couchés huit blocs

Digitized by Google

informes de granit ou de granulite « de la grosseur des sacs de blé ».

La partie supérieure du tertre se composait uniquement de terre ; la base était faite au contraire d'un mélange de pierrailles, de terre et de charbon. Sur le sol vierge de gros blocs granitiques avaient été entassés sans ordre, sauf au centre où la terre et les pierrailles étaient plus mélangées de charbon. On y a trouvé des os d'animaux calcinés, des débris de poteries, de nombreux morceaux de fer complètement oxydés parmi lesquels un *mors de cheval*, un anneau « du diamètre d'une carafe ordinaire », deux bandes de fer droites et plates de 1m80 à 2 mètres de longueur, etc. M. Lévrier a eu ces objets en mains ; laissés à l'air dans un fossé du champ ils s'y sont détruits d'eux-mêmes. Avec eux fut recueilli un nombre extraordinaire de gros et petits cristaux de quartz hyalin, fausses topazes enfumées du gîsement de Chambretaud, situé à dix kilomètres de Mallièvre. J'en ai vu une soixantaine c'était, m'a-t-on dit, à peine le quart de la tota-

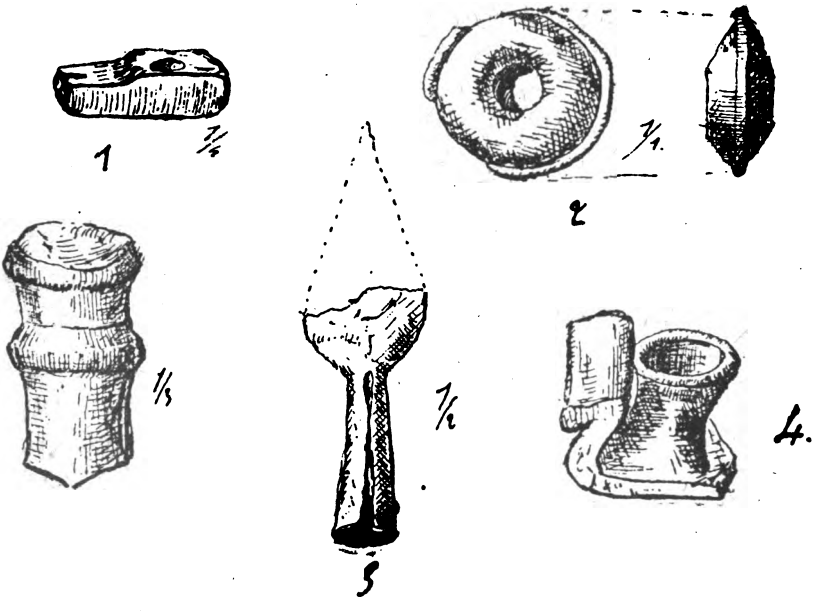

Fig. III.

Digitized by Google

lité ; la plupart du reste étaient presque opaques par insuffisante cristallisation ; d'autres avaient subi l'action du feu.

Un peu au dehors du centre, sous les blocs de la base, deux ponnes incinérées ont été constatées. J'ai pu étudier en 1892 et 1895 les objets qui y furent recueillis et qui se trouvaient encore chez les propriétaires ; c'étaient des fragments de vases tout semblables à ceux des ponnes incinérées des Châtelliers et de Pouzauges, des os d'animaux, un nœud de lampion funéraire en terre cuite, un grain de collier en pâte couvert d'une glaçure vitreuse de ton vert-foncé et un magma d'oxyde de fer et de sable d'où j'ai retiré une pointe de flèche en fer, que je conserve. (*Fig. III. N*^{os} *2, 3, 4, 5.*)

Ces renseignements que je sais être très sûrs conduisent à conclure : 1° que la grande tombelle de Belleville était vraisemblablement une tombe à char; 2° que les ponnes incinérées, dont les puits funéraires paraissent n'être qu'un développement, furent employées comme mode de sépulture avant comme après la conquête romaine, ainsi que l'ont pensé Parenteau et le P. de la Croix.

Le Tumulus des Oiseaux. — Ce tertre, très large de base et de très faible hauteur, connu sous le nom de *Mottée des Oiseaux*, se trouve au milieu d'un champ et chaque année la charrue diminue son relief que préserve pourtant un grand pin parasol planté sur son sommet.

Situé près du lieu où s'élevait jadis la grande motte de Belleville, il est vraisemblable que ce tertre recouvre aussi des sépultures, de date un peu différente peut-être ; on ne croit pas qu'il ait jamais été fouillé.

Les Ponnes funéraires. — D'autres ponnes funéraires incinérées, semblables à celles du tertre de Belleville, ont été mises à jour, à plusieurs reprises, dans les jardins de la maison Niveau, situé entre la base du château féodal, la Sèvre et la grand' route, près du pont (*fig. II*). Dans une de ces tombes, avec le mobilier ordinaire, on trouva, comme cela m'est arrivé deux

Digitized by Google

fois ailleurs, un marteau de fer (*Fig. III, N° 1*) une autre a donné un joli petit lampion en terre cuite que je conserve (*Fig. terminale*).

ÉPOQUE ROMAINE. — Les Souterrains refuges. — Au XIII[e] siècle, en creusant ou en déblayant un puits à eau, les constructeurs de la forteresse féodale de Mallièvre rencontrèrent un refuge souterrain qui s'étend sous l'entrée du château; ils en aménagèrent et en consolidèrent l'intérieur par des murs de soutènement et taluèrent le puits qui servit de voie d'accès à cette retraite avec laquelle il communique par une porte dont le linteau se trouve à 1[m]70 plus bas que le sol. (*Fig. IV.*) Ainsi le souterrain fut maintenu dans son rôle primitif de cachette.

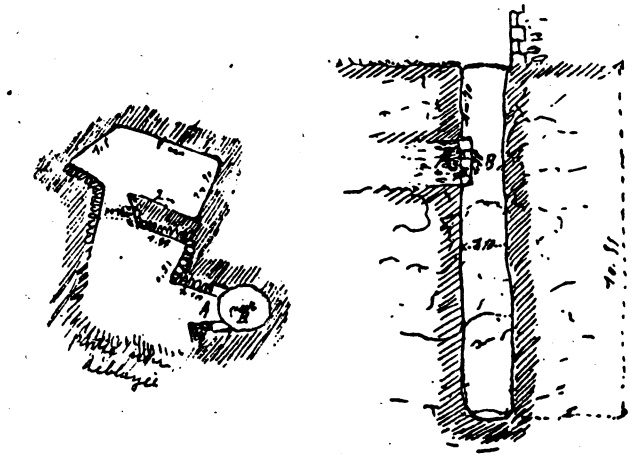

Fig. IV.

J'ai signalé dans cette *Revue*, la découverte de ce refuge qui fut déblayé, ainsi que le puits, en Novembre 1900.

Deux autres petites cachettes souterraines m'ont été indiquées comme ayant été constatées antérieurement à 1900 dans les jardins des pentes méridionales du bourg. Enfin, en Mars 1902, dans un champ de la commune de Treize-Vents contigu au bourg de Mallièvre, un autre refuge se révéla par l'effondrement de sa

Digitized by Google

voûte d'entrée ; sous des pierres du fond on recueillit, des débris céramiques, un fût de lampion semblable à celui déjà cité (*Fig. III, N° 5*) et un bronze de Vespasien qui fut donné à Mme la comtesse de Vaucelles (1).

Il semble que ce mobilier, comme ceux des souterrains des Châtelliers, du Tiller en Treize-Vents, du Vrillé en Voultegon (Deux-Sèvres), du Plessys de Chaudron (Maine-et-Loire), porte avec lui sa date. Une partie de nos refuges creusés en plein massif ont pu fort bien n'être faits qu'aux siècles mérovingiens, il est incontestable que beaucoup ont été creusés dès l'aurore des temps romains et même antérieurement. Nombre d'entre eux ont été ensuite utilisés à toutes les époques troublées de notre histoire, jusque durant la Révolution comme celui de la Marquerie, en Saint-Georges-de-Montaigu, par exemple.

Au temps de la domination romaine comme précédemment sans doute, la magnifique position défensive du château de Mallièvre fut certainement occupée : les terres de son enceinte, bouleversées pourtant par les constructeurs féodaux qui en exaucèrent la surface, contiennent des débris céramiques qui l'attestent. Mais, comme presque toujours ailleurs, c'est une sépulture qui nous a gardé ici le plus précieux document de cette lointaine époque. Découverte en 1890 ou 1891 dans les jardins qui penchent face à l'entrée du château, on y recueillit avec les restes d'un sujet adolescent dont la tête reposait sur un fragment de tuile à rebord que j'ai conservé longtemps, les débris d'un vase et une agrafe de col en bronze que j'estime être un document précieux en raison de la croix qui la décore. (*Fig. I, N° 2 en tête de page.*)

La surface de ce bijou était couverte d'un émail blanc qui est aujourd'hui tombé et qui enserrait une croix en émail rouge ou brun ; au centre, un trou retenait sans doute une pastille en pâte de verre, comme il en figurait sur d'autres bijoux de même

(1) L. Charbonneau-Lassay : *Le souterrain refuge de la Haute-Fosse de Mouilleron-en-Pareds*, in. *Rev. du Bas-Poitou*, ann. 1913.

Digitized by Google

époque ; sur le revers se trouvait un ardillon manœuvrant sur charnière et dont la pointe, passée dans l'étoffe du vêtement entrait dans un crochet.

Cette sépulture était certainement de basse époque et je ne crois pas errer en l'attribuant à la première moitié du v^e^ siècle. La croix du bijou qu'elle contenait a-t-elle un caractère confessionnel, autrement dit est-elle une croix chrétienne ? Je le crois. Elle aurait alors dans la question de l'introduction du christianisme dans nos campagnes poitevines l'importance d'un *document notable*.

Les textes authentiques, contemporains de cette époque, que nous possédons sur l'état des croyances dans nos provinces de l'Ouest s'accordent à nous représenter les groupes chrétiens comme très rares dans les milieux ruraux avant les épiscopats des saints pontifes Hilaire de Poitiers et Martin de Tours, — de 355 à 400 —. La sépulture qui nous occupe m'a paru, par sa céramique, être à peu près contemporaine des deux grands apôtres poitevins.

A la vérité, d'après Mgr Wilpert, les croix grecques pattées semblables à celles du bijou de la sépulture de Mallièvre n'apparaissent guère sur les monuments de Rome avant le IV^e^ siècle (1) mais elles y deviennent fréquentes au début du v^e^ ; d'autre part on sait que tous les symboles, et notamment les symboles religieux, n'apparurent jamais sur les monuments bâtis, en leurs formes diverses et consacrées, qu'assez longtemps après avoir été figurés dans ces formes sur les objets portatifs et sur le mobilier (2). Du reste le bijou de Mallièvre peut fort bien être de fabrication et d'inportation romaine : les rapports commerciaux de l'Extrême-Occident avec la Métropole latine étaient à cette époque assez actifs pour permettre de le supposer. Il semble

(1) Cf. Abel Fabre : *Pages d'art Chrétien*, p. 14. — Martigny : *Dict. des Antiquités Chrétiennes*, p. 473, 2^e^ col.

(2) Cf. Ch^ne^ V. Davin : *Les Antiquit. Chret. rapportées à la Cappella Gréca du Cimetière Apostolique de Priscille*. Ch. VII, p. 64.

Digitized by Google

donc bien que le bijou de Mallièvre est orné d'une croix chrétienne.

Deux autres sépultures antiques ont été découvertes aussi à Mallièvre dans les terrains du bourg. Elles étaient juxtaposées et les corps y étaient enchâssés entre des plaques de pierre posées de champ et placées sur d'autres pierres mises à plat. C'est un mode d'ensevelissement qui ne porte pas en lui-même sa date puisqu'on le retrouve employé en Poitou depuis les temps néolithiques jusqu'au moyen-âge ogival ; cependant les deux sépultures de Mallièvre présentaient une particularité que j'ai eu l'occasion de signaler déjà (1) comme ayant été constatée près des cercueils francs des hémicycles funéraires de Saint-Jouin-sous-Châtillon (Deux-Sèvres), à 5 kilomètres de Mallièvre, c'est une pierre plate érigée à la tête du cercueil et en dehors, particularité inexpliquée dont on ne voit pas bien l'utilité ou la signification.

L'une de ces sépultures qui mesurait intérieurement 2m20 de longueur contenait un disque de terre cuite, fait vraisemblablement d'un fond de vase, et percé d'un trou central. Ce disque mesurait 9 centimètres de diamètre. (*Fig. I, N° 3 en tête de page*).

La présence des rouelles, des cercles, des disques pleins ou percés, gravés ou non, et faits en métal ou plus généralement en terre cuite ou en pierre, est assez fréquent dans les sépultures de nos campagnes poitevines depuis les temps romains jusqu'à la fin de l'époque franque. Il paraît fort possible qu'elle soit une de ces pratiques d'origine païenne qui changèrent de sens avec le changement de culte, ou bien encore une de ces « vaines observances » dérivées des cultes astraux que les chrétiens ruraux conservèrent longtemps encore après le plein triomphe de notre Religion et contre lesquels les Conciles, jusqu'au temps capétiens, furent obligés de prendre des mesures de prohibition.

(1) *Les sépultures franques des environs de St-Amand-sur-Sèvre*, in *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 2e sér., t. IX, ann. 1901, p. 120-130.

Digitized by Google

Il y a là, me semble-t-il, une question qui relève à la fois du domaine de l'Archéologie et des études religieuses et sur laquelle nous ne sommes pas suffisamment documentés encore. On a méprisé trop d'objets anciens, on en a rejeté souvent beaucoup parce qu'ils étaient trop pauvres pour *orner* une vitrine ou *décorer* une étagère !... et pourtant tout objet qui touche, pour les éclairer, aux coutumes funéraires de nos Pères, est toujours un document précieux ; son importance s'agrandit et s'ennoblit encore quand il se rapporte aux croyances religieuses qui étaient les Règles de Vie de ces pauvres vieux Morts dont nous sommes issus.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

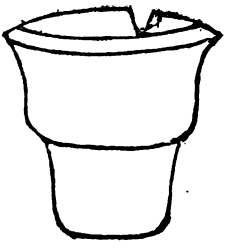

Digitized by Google

A LA PLUS GRANDE FRANCE

(Poésie couronnée par le *Palinod d'Evreux* en 1916)

A la mémoire de mon fils Maurice
(51e d'artillerie), mort pour la France.

Le barbare pensait, l'œil fixé sur la France :
— « Ce peuple abâtardi, sans frisson d'espérance,
Que peut-il désormais contre l'aigle germain ?
C'est l'heure ! Mon vieux Dieu la sonne et, sur l'Europe,
Mon palefroi pareil au Destin qui galope
Epouvante en passant les pierres du chemin.

Se mirant dans les eaux somnolentes, leur ville,
Courtisane frivole, insouciante et vile,
Ne voit pas de nos burgs dévaler le torrent ;
Et c'est le fouet au poing qu'on dompte Babylone,
Ce Paris qui n'a plus à son front pour couronne
Que les joyaux ternis d'un automne expirant.

Demain, sans coup férir, nous prendrons au repaire
La bête inconsciente — et moi, le belluaire,
J'écraserai du pied ses vingt siècles d'orgueil ;
Nos marteaux briseront leur colonne de bronze,
Et pour mieux nous venger de leur mil huit cent-onze,
Avec tous les débris, nous fondrons un cercueil, —

Un cercueil où jetant leur fabuleuse histoire,
Friedland, Austerlitz de lointaine mémoire,
Rien ne brillera plus de leurs vieilles splendeurs ;
Un cercueil où jamais la mort ne se réveille
Et dont le plus beau jour, de sa flèche merveille,
Ne pourra plus dès lors percer les profondeurs ! »

Digitized by Google

— Oh ! tu ne savais pas, Germain, ce que nous sommes !
De bonne heure, vois-tu, nos enfants sont des hommes
Mûris à la chaleur des soleils de jadis !
Tu ne connaissais pas la trempe de l'épée
Qui, rêvant au fourreau de lutte et d'épopée,
En sortit flamboyante à l'appel du pays !

Et quand devant Paris vos lourds canons de guerre
S'accroupirent, la gueule, effroyable cratère,
Prête à frapper au cœur le vieux monde latin,
Quand vous comptiez déjà nos dépouilles opimes,
Vous vîtes tout à coup, sur les plaines sublimes,
Les drapeaux de Valmy flotter dans le matin.

Vous vîtes accourir dans nos rangs la Victoire
Qui, les deux bras chargés de lauriers et de gloire
Cria : « Conscrits de France en avant ! Je reviens !
Les grognards aux chansons de leurs clairons de cuivre,
Par le monde ébloui me forçaient à les suivre ;
De leurs rudes baisers, enfants, je me souviens ! »

Et sa caresse ardente enveloppant nos âmes
Les sacra, les grandit et vos armes infâmes
Reculèrent devant notre front exalté ;
Et votre fol orgueil rugit comme un grand fauve
Qui, frissonnant de peur, dans son antre se sauve
Pour lécher la blessure ouverte à son côté.

Et vous êtes encor, bandits, dans les cavernes,
Dans l'ombre, à condenser tous les poisons modernes
Pour en gorger demain vos obus monstrueux !
Et vous dites pourtant : « Notre maître se leurre !
Ce peuple est toujours brave et ce n'était pas l'heure,
Au cliquetis du fer, de réveiller ses preux ! »

Vous pensiez que la France allait, tremblante et veule,
Tendre des mains d'esclave à la chaîne, à la meule,
Chercher le mot flatteur qui vous pût attendrir,
Se livrer sans bataille aux bourreaux que vous êtes,
Et comme un trop vieil arbre, au souffle des tempêtes,
Se plaindre et sans fierté se coucher pour mourir.

Et voici que debout la France frémissante
Rappelle pour dompter la haine envahissante
Son antique valeur, sa gloire, son amour !
Qu'Elle assemble ses fils, tous ses fils autour d'Elle
Et qu'Elle est à présent la fière citadelle,
Où viendront s'écrouler vos triomphes d'un jour !

Digitized by Google

Oui, l'aigle noir de Prusse aux farouches prunelles
Contre le roc français se cassera les ailes,
Comme Attila, cet aigle autrement fort que lui !
Attila qui devant la plus humble des vierges,
Les reins courbés, en serf que menacent les verges,
Sous son casque baissé, pleura son rêve enfui !

Geneviève et Jehanne ! ô France, ma patrie,
Crois en elles toujours ! Que ton âme meurtrie
Sache prier encor les Saintes de chez nous !
Surtout ne redis pas le sinistre blasphème :
« Jehanne et l'étendard ! Clovis et le baptême !
La madone de Lourde et le Souvenez-vous !

Allons donc ! n'as-tn pas et ta poudre et tes balles !
Pour vaincre, pour cueillir les palmes triomphales,
Pourquoi supplierais-tu je ne sais quel ciel bleu ?... »
Oh ! ne crois pas ces fous d'athéisme, ma France,
Et chrétienne toujours, viens mettre ta souffrance
Sur l'autel de tes Saints, pour qu'ils l'offrent à Dieu !

Et va ! marche sans crainte ! Après le sacrifice,
Dans les flots de ton sang dont s'empourpre la lice,
Tu feras la moisson de lnmière et de paix !
Demain ? il est à toi, le bon Dieu te le donne !
Les crimes sont payés ! la justice pardonne,
Et le ciel te sourit, ô ma Reine ! à jamais !

Demain ? il est à toi ! Comme tu seras belle
Sous le rayonnement de la gloire immortelle !
Comme ils seront heureux nos morts dans leurs tombeaux,
De te voir, te penchant sur les plaines fécondes,
Chercher leurs humbles croix parmi les moissons blondes
Et proclamer leurs noms beaux parmi les plus beaux !

Et nous qui survivrons à l'effroyable guerre
Nous n'aurons plus au cœur les haines de naguère ;
Nous resterons unis comme ils sont là-bas ;
Et grands, toujours plus grands dans la France plus grande,
En frères, nous viendrons sur l'autel de l'offrande
Lier des fleurs d'amour qui ne se fanent pas.

Dr GASTON.

Digitized by Google

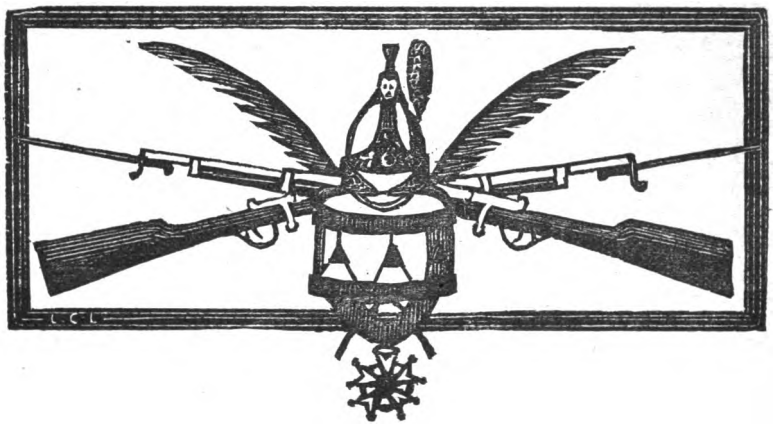

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

VI

Le commandant *Lamarche* du 137e d'infanterie, un des plus anciens officiers du régiment.

Blessé grièvement à la poitrine lors des offensives de fin Septembre 1915, il avait été transporté dans un hôpital de l'arrière où il est mort en excellent chrétien après avoir eu l'honneur d'une citation à l'ordre de l'armée et avoir été proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Le capitaine *Baud*, du 137e d'infanterie, tué à l'ennemi.

Le capitaine *Edmond Charbonnier*, du 137e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, gendre du docteur Douat, de Fontenay-le-Comte, tué glorieusement le 29 Septembre 1915.

Le capitaine *Costey*, de la Roche-sur-Yon, mort de ses blessures.

(1) Voir le 3e fascicule de 1916.

Digitized by Google

Le capitaine *Lafaille*, ancien officier au 137e d'infanterie, versé au 19e, tué à l'attaque des positions allemandes, le 28 Septembre 1915.

Le sous-lieutenant *Raoul Boutet*, de la Gaubretière, du 104e d'infanterie, tué au combat d'Ethé.

Le lieutenant *Braud*, instituteur à Chantonnay, tué à la tête de sa section, en Septembre 1915.

Le lieutenant *Georges Favreau*, de La Bruffière, 1er régiment d'infanterie, tué le 28 Septembre 1915.

Le lieutenant *Auguste Gelot*, de la Roche-sur-Yon, du 293e d'infanterie, mort au champ d'honneur, le 25 Septemhre, en Champagne.

Le lieutenant *Mériet*, de Fontenay-le-Comte, tombé glorieusement le 15 Septembre 1915, à Dehibat (Sud Tunisien).

Le lieutenant *Jacques Mirieu de Labarre*, tombé au champ d'honneur le 27 Septembre 1915. Il était le neveu de M. le Chanoine Gaudin, des Sables, et sa famille est originaire de cette ville.

Le lieutenant *Victor Point*, ancien instituteur-adjoint à Montaigu, tué à l'ennemi, le 4 Octobre.

Le lieutenant *Henri Pommier*, du 137e d'infanterie, tué d'une balle en plein front, en Novembre 1915, après avoir été blessé une première fois en Juin de la même année.

Le sous-lieutenant *Edouard de la Bassetière*, du 70e d'infanterie, tué en Argonne, le 8 Septembre 1915, en défendant héroïquement, comme officier d'artillerie de tranchée, la position qui lui avait été assignée.

Le sous-lieutenant *Octave Batonneau*, du 137e d'infanterie frappé mortellement d'une balle en pleine poitrine, le 25 Octobre 1915 en voulant arrêter à la tête de sa section une contre-attaque allemande.

Le sous-lieutenant *Brossard*, de Bouin, du 291e territorial, tombé au champ d'honneur, le 19 Octobre 1915,

Le sous-lieutenant *Théodore Davy*, du 137e d'infanterie. Blessé le 7 Septembre 1914, le vaillant officier a été tué le 7 Juin 1915.

Le sous-lieutenant *Charles-Alexandre Drapeau*, du 293e d'infanterie, tué en Champagne.

Le sous-lieutenant *Raoul Dumont*, de la Roche-sur-Yon, du 293e d'infanterie.

Le sous-lieutenant *Raymond Dunand*, de Luçon, 411e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 Octobre 1915.

Le médecin aide-major de 2e classe *Emile Fournioux*, de la Verrie, tué à son poste en Octobre 1915.

Digitized by Google

Le sous-lieutenant *Joseph Gautron*, de Petosse, du 293e d'infanterie, tombé au champ-d'honneur en Champagne.

Le sous-lieutenant *René Jacquet*, 18e chasseur à pied, de la Roche-sur-Yon, tué glorieusement en chargeant sous un violent feu d'artillerie.

Le sous-lieutenant *Raymond-Auguste Joly*, 32e d'infanterie, des Herbiers, mort au champ d'honneur.

Le médecin militaire *Albert Liet*, de Fontenay, 13e d'infanterie, tué tout près des lignes ennemies, le 6 Août 1915.

Le sous-lieutenant *Rousseau*, de Fontenay-le-Comte, tué bravement dans la nuit du 25 au 26 Septembre 1915.

Yves Achallé, de Fontenay.

Albéric Alain, du Talud-Sainte-Gemme, tué le 25 Septembre 1915.

Florentin Albert, de Saint-Pierre-du-Chemin, mort le 23 Septembre 1915, à Sainte-Menehould:

René Albrand, de Challans, tué le 8 Septembre 1914.

Abel Allard, de Lesson, 84e territorial, mort prisonnier, à Alten-Grabow (Allemagne) 1915.

Alfred Amiaud, de la Roche-sur-Yon, tué le 1er Octobre 1915.

Alexandre Amiaud, de Rocheservière, 1915.

Marcel Angibaud, des Sables d'Olonne, 23e colonial.

Jules Archereau, de Chantonnay, 1915.

Louis Arial, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Emile Arnaud, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué le 18 Septembre 1915.

Jean Arnaud, de Saint-André-d'Ornay, 93e d'infanterie, tué en Septembre 1915.

Digitized by Google

Léon et *Louis Arnaud*, des Sables d'Olonne, tués en Septembre 1915.

Louis Arnaud, de Saint-Denis-la-Chevasse, tué le 25 Septembre en Champagne.

Raymond Arnaud, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie.

Valentin Arnaud, 35e d'artillerie, de Saint-André-d'Ornay, 1915.

Valère Arnaud, de Saint-Hilaire-de-Talmont, tué le 26 Septembre 1915.

Auguste Arrivé, de Saint-Hilaire-de-Talmont.

Victor Artus, de Challans, tué le 10 Octobre 1915.

Arthur Auger, du 22e dragons, de Longèves 1915.

Constant Augereau-Guérin, de Doix, 137e d'infanterie, tué le 27 Décembre 1915.

Alphonse Augis, de Challans, tué le 31 Août 1915

Henri Auriau, de Challans, le 27 Septembre 1915.

Auguste Ausseau, de Champ-Saint-Père.

RENÉ VALLETTE.

(*A suivre*)

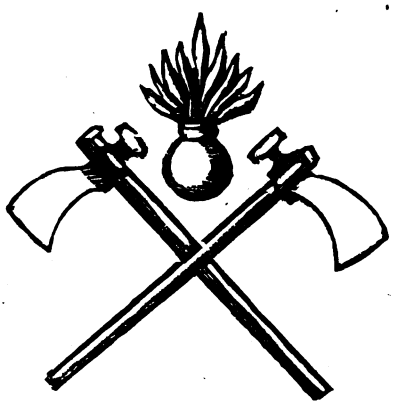

Digitized by Google

NOS MORTS

LE COMTE AMÉDÉE DE BÉJARRY

C'est avec un profond regret qne nous enregistrons ici la mort de M. le comte Amédée de Béjarry.

Porteur d'un des plus beaux noms de ce pays, M. de Béjarry était issu d'une ancienne famille qui a laissé dans notre histoire régionale les plus glorieux souvenirs, pour avoir défendu avec courage les grandes traditions nationales auxquelles il était lui-même demeuré fidèle.

De brillantes études lui avaient ouvert les portes de Saint-Cyr. Il en sortit sous-lieutenant au 7e lanciers; mais sa santé le contraignit peu d'années après à quitter l'armée. Toutefois lorsque la guerre de 1870 éclata, il n'hésita pas à se mettre à la disposition de l'autorité militaire, et il fut placé à la tête d'une des compagnies du 35e Mobiles de la Vendée. Successivement nommé adjudant-major, puis chef de bataillon, deux fois blessé, à Champigny et à Buzenval, M. de Béjarry reçut la croix de la Légion d'Honneur, en récompense de ses valeureux faits d'armes.

Il a conté lui-même, dans cette *Revue*, la part héroïque prise par nos vaillants compatriotes à la défense de Paris, lorsque fut inauguré à Fontenay le monument élevé à la mémoire des anciens combattants de « l'Année terrible ».

Nommé en 1875 lieutenant-colonel du 83e régiment d'infanterie territoriale, il resta à sa tête plusieurs années, jusques au jour où ayant obstinément refusé de se plier aux exigences de la loi, qui réclamait l'inscription de ses fils à une école publique, il fut relevé de son commandement en même temps que révoqué de ses fonctions de maire de la commune de Saint-Vincent-Puymaufrais.

Les électeurs vendéens, le vengèrent bientôt de ces deux vexatoires mesures en l'envoyant en 1886 occuper au Sénat le siège laissé vacant par la mort de M. le comte de Cornulier.

Détail piquant: le premier collègue qu'il rencontra au Palais du Luxembourg fut l'ancien préfet de la Vendée qui l'avait frappé et qui

Digitized by Google

venant à lui, la main tendue, lui dit : « J'espère bien, M. de Béjarry que vous ne m'en voulez pas, puisque c'est moi qui ai fait votre fortune politique. »

M. de Béjarry fut du reste constament réélu et ne cessa de défendre jnsqu'à sa dernière heure, au sein de la Haute Assemblée, les grandes causes religieuses et politiques, dont son père avait été avant lui en Vendée le fidèle et ardent champion.

Douloureusement atteint dans ses plus chères affections par l'horrible guerre qui jette à profusion le deuil et la désolation dans toutes nos familles, M. de Béjarry ne put résister à la dure épreuve qui l'avait si cruellement touché. La balle qui lui avait enlevé un fils bien aimé l'avait lui-même mortellement blessé au cœur et, le 1er Octobre dernier, une mort subite qui le trouva néanmoins prêt à paraître devant Dieu, l'arrachait à l'affection des siens et à l'estime de tous ceux qui, comme nous, ont été les témoins de la fermeté de ses convictions politiques, de l'intégrité de sa vie et de l'ardeur de sa foi religieuse.

Nous adressons à Madame la comtesse de Béjarry et à ses fils qui, à l'heure présente, luttent vaillamment pour la Patrie, l'hommage ému de nos plus respectueuses et bien vives condoléances.

***

M. CHARLES RINCÉ

Le 23 Novembre, une dépêche nous annonçait la mort de notre excellent confrère M. Charles Rincé, qui venait de succomber à la Guérinière de Noirmoutier, où il s'était retiré après avoir lutté toute sa vie pour les causes qui nous sont chères.

N'ayant pu, vu l'éloignement, assister à la triste cérémonie, nous tenons du moins à rendre ici un dernier hommage à cet ami aussi méritant que malheureux.

Charles Rincé, était né à Nantes, le 4 Janvier 1844. Il s'engagea parmi les Zouaves-Pontificaux le 3 Juillet 1863, renouvela cet engagement le 29 Janvier 1866, et passa sur sa demande à la Légion Romaine dite d'Antibes, où sa vaillance lui valut la croix commémorative de la campagne de 1867, *Fidei et Virtuti,* dite de Mentana, et la médaille *Bene merenti.* Après la guerre, quittant l'épée pour la plume, il entra dans la Presse et y continua le bon combat pour la cause catholique et royaliste. Pendant vingt et quelques années il dirigea avec autant de talent que de dévouement le journal *La Vendée,* de Fontenay-le-Comte, et c'est peu de temps avant de le quitter qu'il reçut la Croix

Digitized by Google

de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, tardive mais juste récompense des longs et précieux services qu'il avait rendus à la cause catholique.

Ces luttes de chaque jour ayant usé sa santé, il se retira à Noirmoutier où accablé de fatigue, éprouvé par la mort récente de sa femme, il est mort lui-même à l'écart, riche seulement de mérites et de souffrances.

Notre regretté confrère a quitté la terre aussi vaillamment qu'il y avait vécu. Durant les six mois d'une maladie qui fut une longue torture, on n'entendit jamais une plainte ni un mot de murmure contre la volonté de Dieu. Si parfois son regard se faisait plus sombre et ses yeux humides, c'est qu'il songeait aux deux affectionnées filles qu'il allait laisser dans l'isolement et la désolation.

Nous nous inclinons avec un profond respect devant la tombe de ce fidèle soldat de Dieu et du Roi et adressons à M^lles^ Rincé, ses filles, que cette mort atteint si cruellement, l'hommage de nos plus vives condoléances et de nos plus douloureuses sympathies.

René Vallette.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Notes d'art. — Notre ami Guéniot, l'éminent statuaire Vendéen, vient d'achever un bas-relief destiné à l'église Saint-Sauveur de Dinan et qui doit être placé dans la chapelle attribuée aux héros de la guerre.

C'est dans cette même chapelle que figure déjà un très beau buste en marbre du chanoine Daniel, dont M. Guéniot est également l'auteur.

— Nous avons précédemment signalé le mérite des œuvres laissées par le statuaire Emile Gaucher, beau-frère de notre excellent collaborateur Auguste Barrau, dont quelques-unes ont été sauvées d'une destruction presque certaine par MM. d'Ayzac et Palvadeau.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'une série de cartes postales vient d'en assurer le souvenir en le vulgarisant d'après les excellents clichés de Mme Chabiron.

— Sous ce titre *Les Peintres de nos Marais*, notre collaborateur et ami A. Barrau a publié dans *le Phare de la Loire* (28 Octobre 1916). un intéressant article, où après avoir rappelé les différents artistes qui ont précédemment célébré notre Marais et ses Maraichins (Lepère, Milcendeau et Grand-Jouan), il signale la collection de dessins et pastels que M. Jean Launois, fils d'un ancien sous-préfet des Sables-d'Olonne, a consacrés l'été dernier à l'étude du type et du pays maraichin.

Nos Collaborateurs. — Nous sommes très heureux d'apprendre que notre distingué collaborateur M. Léon Dubreuil, vient de se voir

Digitized by Google

décerner par le Conseil de l'Université de Paris, le prix triennal de 3.000 francs, *Alphonse Peyrat,* pour ses ouvrages :

1° *La Révolution dans le département des Côtes du Nord.*

2° *La Vente des Biens nationaux dans le département des Côtes du Nord* (déjà récompensé par l'Institut.)

3° *Les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne à l'époque de la Révolution* (2 volumes).

Le prix *Alphonse Peyrat* fondé par Mme la Marquise Arconati-Visconti est destiné à récompenser le meilleur travail écrit en langue française paru dans les trois dernières années sur l'histoire de la France moderne et contemporaine depuis 1774.

Nous adressons à M. Dubreuil nos vives félicitations.

Nos Compatriotes. — Après un séjour de treize mois à Copenhague, notre éminent compatriote M. le lieutenant-colonel baron Taylor, attaché militaire à la Légation de France est parti pour la France afin d'y reprendre du service, quoique imparfaitement guéri d'une sérieuse blessure.

Avant de partir, le colonel Taylor a été reçu par S, M. le roi de Danemark qui lui a conféré la cravate de commandeur du Danebrog, de 1re classe.

Nous apprenons au dernier moment que M. le baron Taylor, à la tête d'un régiment d'infanterie, est en première ligne devant Verdun.

Madame la baronne Taylor, de retour au château du Bois-Corbeau, près Montaigu, se met à la disposition de ses compatriotes Vendéens qui désireraient obtenir dans la mesure du possible des renseignements sur leurs parents prisonniers ou disparus.

Pour les prisonniers de guerre. — Une Matinée-Concert, au profit des prisonniers de guerre Vendéens, a été donnée le 17 Décembre 1916, au théâtre de Fontenay-le-Comte, sous le patronage de MM. le Sous-Préfet, le Député de la première circonscription de Fontenay, le Maire et le Colonel commandant d'armes.

Prix de Vertu. — L'Académie Française, dans sa séance publique annuelle, vient de décerner le prix Souriau (500 francs), à Madame Philomène Houée, de la Roche-sur-Yon.

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Morts glorieux. — Nous avons hâtivement signalé dans un précédent fascicule la mort de notre excellent ami le général de division de Laporte d'Hust, ancien colonel du 93e, qui a succombé à Bar-le-

Digitized by Google

Duc, aux suites d'une grave maladie contractée dans le secteur de Verdun.

D'une extrême bravoure, d'un sentiment très élevé du devoir militaire et d'un attachement profond pour les troupes qu'il commandait, l'avait, malgré les pressants conseils de son chef et de son ami le général de Maud'huy, refusé de se laisser évacuer, et dominant son mal, s'était borné à stoïquement répondre: « Mes hommes vont subir de rudes fatigues, courir de graves dangers ; je ne puis pas, je ne dois pas les abandonner. »

Il est mort en chrétien, en soldat et en chef aimé, faisant à Dieu le sacrifice de sa vie et regrettant la balle qui ne l'avait ni tué ni blessé alors que tant de fois il s'y était exposé, Ses obsèques ont été solennellement célébrées à Bar-le-Duc et son camarade le général de Maud'huy lui adressant un adieu vibrant et plein de cœur, a célébré ses qualités éminentes de chef aimé et adoré de tous ceux qui étaient sous ses ordres. Ses amis, dont nous étions, garderont de même pieusement son glorieux souvenir.

— M. le comte *Louis de la Boutetière* vient d'avoir l'extrême douleur de perdre le second de ses fils tué à Raucourt, dans la Somme le 27 Septembre 1916. Ce vaillant jeune homme s'était engagé volontairement à 18 ans ; incorporé d'abord au 41e d'infanterie, à Rennes, il passa sur sa demande au 16e bataillon de chasseurs à pied et fit toute la dure campagne de Verdun.

Grièvement blessé à Raucourt, il était transporté de la tranchée vers l'arrière quand un obus l'acheva en tuant aussi les deux brancardiers qui le portaient.

On se souvient que l'an passé, à Streentrate, l'aîné des fils de M. de la Boutetière, lieutenant au 135e d'infanterie, fut également très grièvement blessé en faisant courageusement son devoir.

— M. *François de Charette*, est porté disparu le 18 Octobre au combat de Sailly-Sallissel. Il était le fils aîné de M. Alain de Charette, ancien capitaine aux Zouaves Pontificaux et récemment décédé. M. Alain de Charette avait déjà eu la douleur de perdre son fils Maxence.

— Le maréchal des logis *Adolphe Le Cour Grandmaison*, pilote aviateur, petit-fils de M. Halgan, le distingué sénateur de la Vendée, après avoir abattu un avion allemand au-dessus de Lunéville, le 23 Septembre 1916, tomba dans les lignes ennemies, son appareil ayant été lui-même atteint, et fut glorieusement enseveli dans son triomphe, ce

Digitized by Google

qui lui a valu d'être élogieusement porté à l'ordre du jour de l'armée.

Le Clergé au danger et à l'honneur. — Le caporal *Xavier du Reau de la Gaignonnière*, prêtre de l'ordre des Pères Blancs d'Afrique, a été cité à l'ordre de sa brigade pour son vaillant courage au combat du 12 Septembre 1916.

Le R. P. du Reau appartient à une vieille famille bas-poitevine dont plusieurs membres se sont vaillamment conduits dans l'héroïque régiment des Zouaves Pontificaux.

— M. l'abbé *Henri Brossard*, de Fontenay-le-Comte, dont le frère est tombé au champ d'honneur, le 8 Septembre 1914, caporal au 236e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la division pour avoir, au péril de sa vie, ramené le corps d'un patrouilleur, à proximité de l'ennemi.

— M. l'abbé *Alexandre Blanchard*, aumônier au 337e d'infanterie, frappé mortellement à la tête pendant qu'il soignait un blessé dans la tranchée. Cité à l'ordre de l'armée.

— M. l'abbé *Raphaël Praud*, des Prêtres du Sacré-Cœur, vient d'être cité, pour la seconde fois, à l'ordre du jour, en raison de la vaillance dont il a fait preuve, notamment en assurant, du 13 au 16 Février dernier, en des circonstances très périlleuses, la liaison entre le régiment de première ligne et la brigade.

— M. l'abbé *Denis*, faisant fonction d'aumônier, missionnaire du diocèse de Luçon, cité très élogieusement à l'ordre du jour pour son courage aux combats des 6 et 17 Septembre 1916.

— M. l'abbé *Joseph Rampillon*, précédemment vicaire à la Chapelle-Palluau, et sergent au 337e, vient d'être nommé pour remplacer, en qualité d'aumônier, le regretté abbé Blanchard, tué glorieusement à l'ennemi. L'abbé Rampillon avait été, peu avant, cité à l'ordre du jour de l'armée.

— M. l'abbé *Marais*, vicaire à Noirmoutier cité à l'ordre du jour pour la parfaite bravoure montrée dans ses fonctions de brancardier.

— M. l'abbé *Roblin*, de la Boissière-des-Landes, 32e d'infanterie, vient d'être également cité à l'ordre du jour pour son dévouement aux soins des blessés, sous le feu de l'ennemi.

Les Braves. — M. *Merveilleux du Vignaux*, chef d'escadron au 121e d'artillerie lourde, a été cité à l'ordre de l'Armée pour les émi-

Digitized by Google

nentes qualités militaires dont il a fait preuve les 15 et 16 Juillet 1916 dans des circonstances particulièrement périlleuses et sous le plus violent des bombardements.

— Dans le numéro du 14 Octobre, de *l'Illustration*, nous avons eu le plaisir de voir figurer au « Tableau d'honneur de la guerre » le portrait de notre vaillant ami M. le capitaine de ***Hillerin de la Touche de Boistissandeau***, le dévoué maire de La Flocellière, avec le texte de la citation très élogieuse, que nous avons reproduite.

— M. le capitaine ***de la Bouralière***, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler la vaillante conduite, a été de nouveau l'objet, ainsi que son lieutenant M. Georges de la Roche-Saint-André, d'une magnifique citation pour l'exceptionnelle bravoure dont ils ont fait preuve le 6 Juillet 1916, en contrebattant le tir ennemi d'une batterie de 210.

— M. le capitaine ***Lucien du Temps*** a été cité, pour la cinquième fois, au cours des combats de la Somme auxquels il a pris une vaillante part.

— M. le capitaine ***Henri Bazire***, vient d'être l'objet d'une très élogieuse citation pour sa courageuse attitude lors d'un récent combat de la Somme.

C'est la 3e citation du capitaine Bazire.

— M. le capitaine adjudant-major de ***Lattre de Tassigny***, du 93e d'infanterie, a reçu le 9 Novembre la croix militaire Anglaise.

— M. l'aide-major de 1re classe, ***Charles Demange***, Conseiller général des Deux-Sèvres et cousin de notre excellent collaborateur et ami Henri Baguenier Desormeaux, a été l'objet d'une très élogieuse citation pour « le zèle au-dessus de tout éloge » dont il a fait preuve en maintes circonstances très périlleuses et notamment à l'attaque du 14 Octobre 1916, sur la Somme.

— M. ***Jacques de Hillerin***, sous-lieutenant au 3e dragons, a été l'objet d'une très belle citation pour la magnifique audace qu'il a montrée comme agent de liaison, près d'une divison d'infanterie, pendant les violents combats de la Somme, en Octobre 1916.

Son beau-frère, M. ***Ernest Harscouët de Saint-Georges***, sous-lieutenant au 66e d'infanterie, a été de même élogieusement cité pour son courage et son sang-froid dans les mêmes combats.

— M. ***Jean Musset***, architecte, fils de notre excellent confrère M. Georges Musset, sous-lieutenant au 209e d'infanterie, a été cité à l'ordre de son régiment pour s'être porté, le 22 Octobre 1916, sous un

Digitized by Google

violent bombardement, au secours de quatre servants de batterie, qui venaient d'être ensevelis par un éclatement d'obus.

M. *Robert Marie Guy Harpedanne de Belleville*, maréchal des logis de cavalerie et aviateur-pilote, a été cité à l'ordre du service aéronautique pour la magnifique audace dont il a fait preuve, le 2 Septembre 1916, en attaquant successivement trois appareils ennemis.

Ce jeune et vaillant pilote est le neveu de notre ami de Belleville dont deux fils, on ne l'a pas oublié, sont tombés glorieusement pour la France.

— M. *Yves Coué*, neveu de notre excellent confrère et ami M. de la Chanonie, aspirant d'infanterie, blessé grièvement le 18 Août 1916, a été élogieusement cité, « comme un sous-officier de haute valeur, modèle d'entrain et d'abnégation. »

— Le médecin aide-major *Gambier*, fils de notre ami M. Gabriel Gambier, notaire à Fontenay, a été cité pour le dévouement absolu et le courage à toute épreuve qu'il a déployés sous le feu de l'ennemi en portant secours aux blessés, notamment le 13 Novembre 1916.

— M. *Alfred Rousse*, fils de notre regretté collaborateur et ami, du 8e chasseurs d'Afrique, a été cité à l'ordre de la brigade pour le courage dont il a fait preuve en entraînant ses camarades à l'assaut d'une tranchée bulgare ; a été promu depuis brigadier.

— Le brigadier de *L'Espinay*, fils du vicomte et de la vicomtesse Armand de L'Espinay, a été décoré de la croix de guerre et élogieusement cité à l'ordre du corps d'armée pour la magnifique bravoure qu'il a montrée à l'assaut d'un fortin garni de mitrailleuses jusque-là inexpugnable.

— M. *Pierre Biré*, fils de notre excellent ami M. Raymond Biré, engagé volontaire, maréchal des logis au 1er dragons, vient d'être nommé sur le front au grade de sous-lieutenant.

— M. *René Gibaud*, maréchal des logis, pilote à l'escadrille C. 10, a été cité à l'ordre du corps d'armée pour avoir, étant incomplètement remis de trois blessures, fait preuve, en Juillet 1916, d'une énergie et d'un sang-froid remarquables au cours d'un combat aérien où son appareil fut sérieusement endommagé.

— M. *Roger Treuttel*, notre sympathique compatriote de la Girardie de Sérigné, mobilisé au 3e colonial, qui fait actuellement partie de l'armée de Salonique, a été l'objet, en Novembre 1915, de la

Digitized by Google

citation suivante qui lui a valu la croix de guerre « Treuttel, Roger, belle tenue sur le champ de bataille. »

— Notre distingué collaborateur M. *Marie-Eugène Waitzenegger*, engagé volontaire au 65e d'infanterie, a été cité à l'ordre de sa brigade et décoré de la croix de guerre pour le beau courage qu'il a montré et la blessure qu'il a reçue à l'offensive du 25 Septembre 1915.

Au tableau d'honneur. — *Dans la Légion d'honneur.* — Ont été promus au grade de Chevalier :

MM. le commandant de Tinguy, du 93e d'infanterie, et le lieutenant Jules Piron, de Benet.

Citations. — Ont été élogieusement cités :

MM. les commandants Merveilleux du Vignaux, du 121e d'artillerie; de Tinguy ; de Blois et de Boscal de Réals, du 93e d'infanterie.

MM. les capitaines de Braisse, Trémant, Belaud et Huet, du 93e d'infanterie ; Laurent, Arrignon Haapillard, Zacharie Soret, du 293e d'infanterie ; Gabriel Ancelin, du 337e d'infanterie ; Francis Chevalier, cité quatre fois, du 170e d'infanterie ; Duranceau, du 137e d'infanterie ; Alexandre Vezin, du 25 chasseurs à pied ; Poey-d'Avant, du 308e territorial ; Georges de Lisle, 3e d'artillerie coloniale; Charles Potiron de de Boisfleury, 18e chasseurs.

MM. les médecins-majors Guillemans, du 93e d'infanterie ; Mougenc de Saint-Avic, du 293e d'infanterie ; Louis Rambaud, de Chantonnay, Georges Hureau, de la Roche-sur-Yon.

MM. les lieutenants Caperon, Grignon, Davannes, Caudal, Riffard, Passereau, du 93e d'infanterie ; Rocheteau, Mignaud, du 293e d'infanterie ; Grenier, Favreau, du 137e d'infanterie, Albert Conte, 100e d'infanterie ; Fernand Hervineau, 174e d'infanterie.

MM. les médecins aides-major Flatres, du 293e d'infanterie ; Rué, du 137e d'infanterie ; Pierre Thirion, du 5e chasseurs à pied.

MM. les sous-lieutenants Blanchard, de Beyssac, Raynaud, Tapon, Mahet, Portrait, Panafieu, du 93e d'infanterie ; André Métayer, Lebrun, Laine, Couteau, Guist'hau, Collard, Picard, Arnaud, Giraud, du 293e d'infanterie ; Péaud, Ravon, Dagondeau, Normand, Devineau, du 337e d'infanterie ; René Berthelot, de Fontenay-le-Comte, du 174e d'infanterie ; Gabriel Breillat, d'Auzais, Jean Musset, du 209e d'infanterie ; Eugène Germain, de Luçon, 118e d'infanterie; Paul Pauvert, de la Roche-sur-Yon, 174e d'infanterie ; Pierre Rousse, du 117e d'infanterie ; André Devès, 3e colonial.

Maréchal des logis Raymond J. de Fontaines, du 1er dragons; maréchal des logis Robert Harpedanne de Belleville, pilote aviateur; caporal fourrier Pierre Vezin, du 25e bataillon chasseurs à pied ; caporal Xavier du Reau de la Gaignonnière, des tirailleurs algériens.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

Le mardi 7 Novembre, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, et dans la plus stricte intimité en raison de deuils récents, a été célébré le mariage de M. ALFRED LE ROUX, observateur d'artillerie, fils de M. Paul Le Roux, sénateur de la Vendée et de Madame, née Levert, avec Mlle DE BOUSQUET.

Le mariage du vicomte BONABES DE ROUGÉ, fils du vicomte Armand de Rougé, décédé, conseiller général de la Vendée, et de Madame, née de La Ferronnays, avec Mlle OPHELIA CORRÉA DA COSTA, fille de M. Da Costa et de Madame, née Gomès d'Oliveira, a été célébré le 29 Novembre 1916, à Paris, en l'église Sainte-Clotilde.

NAISSANCES

Madame DE CHATEAUBRIANT, née de VUILLEFROY DE SILLY, belle-sœur de notre excellent collaborateur et ami Alphonse de Châteaubriant, vient de mettre heureusement au monde une fille : GENEVIÈVE.

Madame CHARLES GAUDINEAU, vient de mettre heureusement au monde, à Luçon, une fille qui a reçu le prénom de JEANNE.

Madame PAUL DE LA GARANDERIE, femme de notre excellent collaborateur et ami, adjudant au 201e d'infanterie, actuellement sur le front, vient de mettre heureusement au monde une fille qui a reçu au baptême le prénom de HUGUETTE.

Digitized by Google

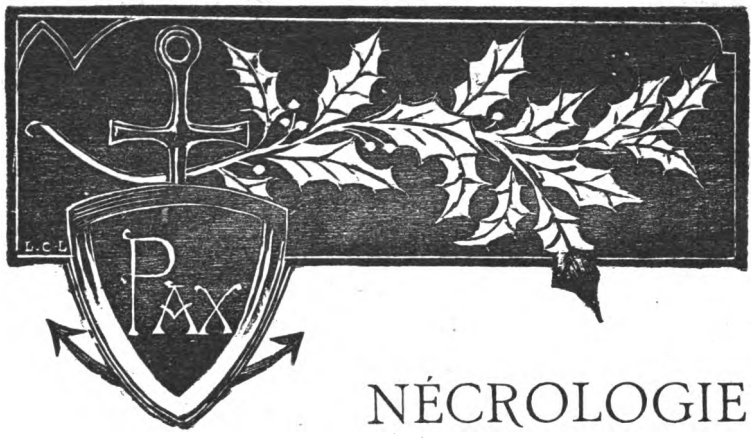

NÉCROLOGIE

M. l'abbé ZÉNON GRELLIER, ancien curé de Saint-Urbain, décédé le 26 Septembre à Challans. Après, une cérémonie religieuse célébrée pour le repos de son âme, le 29 Septembre, son corps a été transporté ce même jour à Saint-Urbain où ses obsèques ont eu lieu au milieu de toute la population respectueusement émue.

— Madame la vicomtesse DE LA ROCHE-SAINT-ANDRÉ, née HENRIETTE-MARIE-ANTOINETTE DE LAUZON, décédée au château de la Grossetière, le 1er Novembre 1916 à l'âge de 58 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 Novembre en l'église de Sainte-Foy. Nous adressons à M. le vicomte Georges de la Roche-Saint-André, ainsi qu'aux familles de la Roche-Saint-André, de Lauzon, de Béjarry et de la Bassetière, nos très vives condoléances.

— M. OCTAVE CHRISTIN, docteur en médecine, décédé à Fontenay-le-Comte, le 8 Octobre 1916, à l'âge de 61 ans, à la suite d'une cruelle et rapide maladie.

— M. le docteur EDOUARD THÉBAUD, médecin aux Moutiers-les-Mauxfaits, mobilisé comme médecin-chef de l'hôpital mixte de Pontivy. Le docteur Thébaud, gendre de notre ami M. Georges Musset, conservateur de la bibliothèque de La Rochelle, est mort ainsi qu'un de ses fils âgé de quatre ans et demi d'une dyssenterie baccillaire contractée au chevet d'un major de régiment qui la tenait lui-même de prisonniers Allemands soignés par lui. A ses obsèques des discours ont été prononcés par M. le docteur Gourdet et par M. de Noiron, chef d'escadron, qui ont l'un et l'autre glorifié le regretté

Digitized by Google

défunt, tombé lui aussi pour la France, victime de son devoir professionnel. Nos plus vives condoléances aux familles Thébaud et Musset.

— Madame C. BOUTILLIER DE SAINT-ANDRÉ, décédée à Angers, en fin Octobre, à l'âge de 76 ans.

Nos respectueuses sympathies à sa famille.

— Madame la comtesse DE ROUAULT, née MARIE-VICTOIRE DE PIDOUX, décédée le 27 Octobre 1916, en sa 82e année.

Ses obsèques ont eu lieu le 30, en l'église Cathédrale de Poitiers. Dans sa belle vieillesse, la défunte était entourée de la vénération de tous ceux qui l'avaient approchée et qui garderont le plus sympathique souvenir de son affabilité et de sa grande bonté.

Nous adressons aux familles de Rouault et de Becdelièvre et particulièrement à notre excellent ami M. le comte de Rouault, son fils, nos plus vives et bien sincères condoléances.

— M. EUGÈNE L'ÉVÊQUE, décédé à la Rochelle, le 28 Octobre 1916, à l'âge de 78 ans.

Le défunt était le beau-père de notre compatriote M. le docteur Pineau, de Foussais, auquel nous adressons, ainsi qu'à Madame Pineau, l'hommage de nos respectueuses condoléances.

— M. le docteur CHARLES FORTINEAU, médecin-auxiliaire au 4e bataillon du 81e territorial, décédé à Nantes, à l'âge de 31 ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Bois-de-Céné (Vendée) le 12 Novembre 1916.

Nos douloureuses sympathies aux familles Fortineau et Rambaud.

— M. ERNEST MAJOU DE LA DÉBUTRIE décédé au château de Cercigny (Vienne), à l'âge de 90 ans, le 16 Novembre 1916.

Catholique et royaliste très fidèle, il laisse également le souvenir d'un veneur intrépide et d'un parfait gentilhomme.

Nous adressons à la famille de la Débutrie l'expression de nos plus vives et sympathiques condoléances.

— Madame MARIE-AUGUSTINE-ATHÉNAÏSE DE SUYROT, née DE SURINEAU, décédée à Nantes le 23 Novembre et dont les obsèques ont été célébrées le 27 dans l'église de Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée).

Nos respectueuses condoléances aux familles de Suyrot et de Surineau.

Digitized by Google

— Madame Berthe FÈVRE, veuve de M. Léon JOZEAU, conseiller à la Cour d'Appel de Poitiers, décédée le 23 Novembre 1916, à Poitiers.

Nous prions M. René Goguet, avoué à la Roche-sur-Yon, son gendre, d'agréer nos sincères condoléances.

— M. Alain de CHARETTE de la CONTRIE, frère du vaillant et regretté général, et qui occupa lui-même si dignement son rang dans la pléïade de héros que cette famille a donnés à l'Eglise et à la France, s'est éteint doucement à Nantes, le 28 Novembre, à l'âge de 76 ans.

Il avait eu avant de mourir la grande douleur de voir, au cours de la terrible guerre qui ensanglante le pays, tomber ses fils Maxence et François de Charette.

Sa mort est non seulement un deuil douloureux pour la famille de Charette mais aussi pour tous les survivants des Zouaves Pontificaux dont le capitaine Alain de Charette était devenu le chef, par la disparition de ses vaillants prédécesseurs. Nous prions la famille de Charette d'agréer nos respectueuses condoléances.

— M. l'abbé CHARPENTREAU, curé-doyen de Beauvoir-sur-Mer, décédé à l'âge de 55 ans, le 5 Décembre 1916.

— Madame la baronne d'ARLOT de SAINT-SAUD, belle-mère de notre excellent ami M. le marquis de Fayolle, président de la Société Historique et Archéologique du Périgord, décédée le 8 Décembre 1916, à l'âge de 91 ans.

Ses obsèques ont été célébrées à Périgueux en présence d'une foule nombreuse et recueillie, et l'inhumation a eu lieu à Mouzeuil (Vendée).

Nous présentons, en cette douloureuse circonstance, au marquis et à la marquise de Fayolle ainsi qu'à toute la famille et notamment à M. et Mme Simon de Pontlevoye, l'expression de nos plus vives condoléances.

— M. Théophile RICHER, ancien agent-voyer, décédé au Langon où il avait été détaché pour la durée de la guerre.

— Madame Théophile de TINGUY de la GIROULIÈRE, née Alix-Gabrielle-Benjamine de TINGUY du POUET, décédée au château de la Viollière, en la Copechagnière, et dont les obsèques on eu lieu le 13 Décembre, en l'église de cette paroisse.

Digitized by Google

Nous adressons à M. de Tinguy et à toute sa famille, l'expression de nos plus vives et douloureuses condoléances.

— M. le Chanoine Joseph de la BARBÉE, vicaire-général du diocèse de Nantes, décédé en cette ville, le 11 Décembre 1916, à l'âge de 45 ans.

M. le chanoine de la Barbée avait été mobilisé comme infirmier militaire et réformé en 1915 à la suite de maladie contractée au service.

Il était parent de MM. Linyer de La Chevalleraie, de Rouault, de Boishéraud et de Beaufort, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

M. Maurice Barrès, de l'Académie Française, a bien voulu nous faire présent du très remarquable discours qu'il a prononcé à Londres, le 12 Juillet 1916, et qu'il vient de publier chez Emile Paul, à Paris, sous ce titre : *Les Traits éternels de la France.*

Dans ces admirables pages, M. Barrès rend un magnifique hommage à l'héroïsme d'Alain de Fayolle, le fils de notre excellent collègue et ami, tombé un des premiers au champ d'honneur.

— Notre compatriote M. Ch. Roy, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler ici les intéressants travaux numismatiques vient, de publier (La Rochelle, Noël Texier, 1916, grand in-8; avec fig. et pl.) une précieuse étude sur *La Rochelle, ses jetons et médailles.*

— De notre savant confrère M. Gustave Chauvet, dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* (t. IV. fasc. I, 1916), deux précieuses notes d'archéologie relatives, la première à un fragment de statuette gallo-romaine du « *Dieu à la Roue* » provenant de l'ancienne collection Richard, de Poitiers, et la seconde aux objets d'*une Cachette de bronze,* découverte en 1904, à Saint-Sauvant (Vienne).

— Nous avons reçu de Mme J. de Saint-Léger, une étude historique qu'elle vient de consacrer à *Louis XVII, dit Charles de Navarre,* (Paris, Tralin, 1916, in-8° de 122 p. 7 fr. 50, et dont notre excellent collaborateur M. H. Baguenier Desormeaux se propose de faire la critique en un prochain article de notre *Revue.*

Digitized by Google

— Notre collaborateur et ami M. Louis Blanpain de Saint-Mars, vient de réunir dans une élégante brochure et sous ce titre : *Silhouettes de Héros*, les jolies pièces de vers qu'il a consacrées à la mémoire de nos héros Vendéens de la guerre et dont la plupart ont paru dans cette *Revue*.

Ce sont, pour l'écrin de nos gloires vendéennes, de belles et précieuses pages, d'une haute inspiration et d'une grande élévation de pensée. (grand in-8° — Fontenay-le-Comte — Lussaud, 1916.)

— Le *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne* (ann. 1915), a publié un important travail sur *La campagne de Vendée en 1815*, d'après les notes rédigées sur les lieux par le marquis d'Escayrac de Lauture, aide-de-camp du lieutenant-général comte d'Autichamp. Ce travail a été communiqué à la Société archéologique par M. l'abbé Taillefer, curé de Cazillac.

— Notre collaborateur et ami M. Joseph de Goué, nous a fait l'hommage d'une intéressante brochure ayant pour titre : *La bataille de la Ceriseraie*. (12 Août 1795). C'est le récit d'un émouvant épisode de la grande tragédie vendéenne qui ensanglanta à la fin du XVIII[e] siècle, nos campagnes de l'ouest restées fidèles aux vieilles croyances et aux glorieuses traditions nationales.(Nantes. Imprimerie Armoricaine 1916, in-8° 7 p.)

— Reçu de M. l'abbé Uzureau, Directeur de *L'Anjou Historique*, la 8° série de ses très intéressants *Andegaviana* (Angers, Siraudeau, 1916, in-8° de 537 p.)

Du même auteur, *Le Siège d'Angers, 3-4 Décembre 1793*, in-8° 16 p. (Extrait de *La Revue Historiq. de la Révolution Française et de l'Empire* (Janvier-Mars 1916.)

— Le *Clairon Français* qui a entrepris une campagne de décentralisation littéraire et artistique, a consacré son N° du 8 Octobre 1916 au Salon des Humoristes, à Niort.

Nous y avons lu avec émotion deux jolis poèmes de notre confrère et ami M. le docteur Corneille ayant pour titre, l'un *Fidélité* et l'autre l'*Epée*.

Le *Clairon Français* est une Revue mensuelle, dirigée par Madame Marguerite Dontevil (48, rue Saint-Placide, à Paris — 6 fr. par an).

— **Leurs Crimes.** — Nous venons de recevoir de la maison d'édition Berger-Levrault, Paris, une brochure portant ce titre et dans

Digitized by Google

laquelle MM. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, Simon, maire de Nancy, et Keller, maire de Lunéville, ont réuni le récit des crimes les plus odieux commis dans l'Est de la France par les troupes allemandes.

Nous recommandons de la façon la plus pressante ce livre d'horreurs, qui est en même temps un livre de vérité, à tous les lecteurs de cette *Revue*, afin qu'ils le répandent autour d'eux. Il est nécessaire de garder la mémoire des atrocités commises au nom de la culture allemande et de conserver le souvenir de ceux de nos compatriotes qui en ont été les victimes et les martyrs.

— Nous signalons également la brochure qui nous a été offerte par la maison « Editions et Librairie » de Paris (0,50 ; 40, rue de Seine) et qui a pour titre *Livret-Guide militaire*.

Dans ce précieux opuscule M. Henri Ménuelle, avocat, a condensé tous les renseignements qu'il est nécessaire de connaître pour ceux qui sont sous les armes et ceux qui n'y sont pas.

La *REVUE DU BAS-POITOU*
adresse ses meilleurs vœux de Nouvel An à tous ses dévoués Collaborateurs et fidèles Abonnés

31 Décembre 1916.

L'Administration de la **Revue du Bas-Poitou** *prie ses Abonnés de lui adresser directement, et aussitôt réception de ce fascicule, le montant de leur abonnement 1916, pour éviter des frais de recouvrement.*

En raison des surtaxes postales nouvelles, l'abonnement à la **Revue** *sera porté à* **8 fr. 50** *à partir de 1917.*

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1916

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Pages d'actualité.* par M. J. AULNEAU 1

II. — *Les Origines et les Responsabilités de l'Insurrection Vendéenne,* par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX 7

III. — *Les Châtelliers-Châteaumur aux Epoques préhistorique et Gallo-Romaine* (suite et fin), par M. CHARBONNEAU-LASSAY 29

IV. — *Sonnets inédits pour le tombeau d'un héros,* par M. Paul PAYEN DE LA GARANDERIE 37

V. — *Notes d'Archéologie locale.* — Le canton de Montaigu, par M. le docteur MIGNEN 40

VI. — *L' « Union Sacrée » au Pays des Chouans en 1815,* par M. E. GABORY 43

VII. — *Au champ d'honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René VALLETTE 47

VIII. — *Nos Morts.* — Monseigneur Clovis Catteau ; M. le colonel Sabouraud, par M. René VALLETTE 59

IX. — *Chronique,* par R. DE THIVERÇAY 63

X. — *Carnet mondain,* id. 71

XI. — *Nécrologie,* id. 72

XII. — *Bibliographie,* id. 78

XIII. — *Héros et Martyrs de la Guerre.* — Les lieutenants de Guerry et Paul de Bernon ; les sous-lieutenants Edouard de la Bassetière et Charles Duchaine ; MM. Maurice et Louis Thomas de la Pintière, par M. René VALLETTE 81

XIV. — Archéologie Bas-Poitevine. — *Les Sirènes de nos églises romanes,* par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 96

Digitized by Google

XV. — *Le Clergé de la Vendée pendant la Révolution* (Les Sables-d'Olonne, suite), par M. Edgar BOURLOTON 110

XVI. — Poésies de Guerre : *Debout les Morts*, par M. Ed. VENDÉEN. 119

— *Aux Mères éprouvées*, par M. M. BERTRAND. 121

XVII. — *Au Champ d'Honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René VALLETTE. . . . 122

XVIII. — *Nos Morts.* — M. l'abbé A. Baraud ; M. le docteur Léo Desaivre ; le vice-amiral Richard ; le général de Mornac ; M. Alain de Goué, par M. René VALLETTE. 131

XIX. — *Livres Nouveaux*, par Z. Z. Z. 136

XX. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY. 138

XXI. — *Carnet Mondain*, id. 146

XXII. — *Nécrologie*, id. 147

XXIII. — *Bibliographie*, id. 152

XXIV. — Pages d'actualité. — *Leur "Kultur" en France*, (le Mal ; le Remède), par M. Edouard VENDÉEN. 157

XXV. — *La Gloire et la Paix vendéennes* (1815-1830), par E. GABORY 168

XXVI. — Un chapitre d'histoire fontenaisienne. — *Nomination de Nicolas Rapin, en qualité de vice-sénéchal, malgré l'opposition des échevins de Poitiers*, par M. P. RAMBAUD 181

XXVII. — Héraldique et sigillographie du Bas-Poitou, *Emaux et Sceaux du Moyen-Age*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 186

XXVIII. — *Essais Poétiques*, par M. JOSEPH DE LINYER. . . 194

XXIX. — *Le Comité royaliste de Palluau* (suite). — *Abandon de Légé*, (6-9 Mai 1793), par M. WAITZEN-NECKER. 198

XXX. — Note de préhistoire Bas-Poitevine. — *Découverte d'une Hache-Marteau préhistorique, à la Jaudonnière* (*Vendée*) par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 215

XXXI. — *Au Champ d'Honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. RENÉ VALLETTE 217

XXXII. — *Livres Nouveaux*, par ZZZ. 221

XXXIII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 222

XXXIV. — *Carnet Mondain*, id. 232

XXXV. — *Nécrologie*, id. 233

XXXVI. — *Bibliographie*, id. 238

Digitized by Google

XXXVII. — *Héros et Martyrs de la Guerre.* — Le capitaine Alexandre Vezin et son frère Pierre, caporal au 25e bataillon de Chasseurs à pied ; Raymond J. de Fontaines, maréchal des Logis au 1er dragons ; Bertrand d'Elbée, caporal au 49e d'Infanterie ; Jacques Baguenier Desormeaux, caporal au 23e régiment d'Infanterie coloniale, par M. René VALLETTE 241

XXXVIII. — *Devant le fort de Vaux. — Comment ils meurent.* Par M. J. B. 266

XXXIX. — *La Gloire et la Paix Vendéennes* (1815-1830), par M. E. GABORY. 270

XL. — *Mallièvre aux époques préhistorique et gallo-romaine*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. . . 280

XLI. — *A la plus grande France* (poésie), par M. le Docteur GASTON. 291

XLII. — *Au Champ d'Honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René VALLETTE 294

XLIII. — *Nos Morts.* — M. le comte Amédée de Béjarry ; M. Charles Rincé, par M. René VALLETTE. . . 298

XLIV. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY. 301

XLV. — *Echos de la Guerre*, id. 302

XLVI. — *Carnet Mondain*, id. 308

XLVII. — *Nécrologie*, id. 309

XLVIII. — *Bibliographie*, id. 313

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Lampions funéraires des Châtelliers-Châteaumur*, bois gravés en texte, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 31, 32, 34, 36

II. — *Antiquités Gallo-Romaines des Châtelliers-Châteaumur*, hors texte, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY

III. — *Monseigneur Clovis Catteau*, évêque de Luçon. . 58

IV. — *Un des magnifiques bénitiers en marbre, exécuté pour l'Eglise Saint-Jean-de-Montmartre*, par M. Arthur Guéniot, l'éminent statuaire Vendéen. 65

V. — Portraits de MM. les lieutenants *de Guerry, de la Bassetière* et *Duchaine*, de MM. *Maurice* et *Louis de la Pintière*. 81, 86, 89, 91

VI. — *Les Sirènes*, hors texte, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.

VII. — *Sirènes* sur pavés sigillés, bois gravés en texte, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. . . 103, 104, 106

VIII. — *Emaux et Sceaux du Moyen-Age*, hors texte, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.

BOIS GRAVÉS, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY (en texte).

IX. — *Sceaux d'Etienne Gauvain* 192

X. — *Hache-Marteau préhistorique* 125

XI. — Portraits de MM. *Alexandre et Pierre Vezin, Bertrand d'Elbée* et *Jacques Baguenier Desormeaux*, (en texte) 241, 255, 261

— Portrait de M. *Raymond J. de Fontaines* (hors texte).

XII. — *Dessins et gravures*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 282, 284, 286, 290

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

Digitized by Google